

Rapport de gestion 2021



Fabrice Ducrest © UNIL

- > enseignement
- > recherche
- > liens à la société
- > politique institutionnelle

Une modification de ce document a été apportée après sa transmission aux Autorités :
22.06.2022 : correction d'une erreur au chap. 6.2.5 (p. 162), EPT PAT Lettres : 44.2 au lieu de 38.6

Table des matières

Abréviations	9
Préambule.....	13
Le mot de la Présidente du Conseil	15
2021 : retour à la normale, autant que pandémie permet	17
1. Axe 1 : L'enseignement.....	25
1.1 Assurer l'excellence de l'enseignement universitaire et les conditions de réussite	25
1.1.1 Répondre à l'évolution démographique tout en veillant à l'encadrement des étudiant·e·s	25
1.1.2 Développer les modes d'enseignement centrés sur l'étudiant·e	27
1.1.3 Encourager l'acquisition des compétences transverses nécessaires à la transition numérique	28
1.1.4 Promouvoir la qualité des évaluations (examens et validations)	29
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.1	30
1.2 Faciliter l'accès aux études.....	32
1.2.1 Encourager l'accès aux études à des populations peu représentées	32
1.2.2 Poursuivre la mise en œuvre de la valorisation des acquis d'expérience (VAE)	35
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.2	36
1.3 Valoriser les acquis d'un parcours universitaire pour le monde du travail	37
1.3.1 Promouvoir les formations universitaires auprès des employeur·e·s	37
1.3.2 Valoriser les acquis d'un parcours universitaire auprès des étudiant·e·s	38
1.3.3 Favoriser les contacts entre les étudiant·e·s et le réseau des anciens étudiant·e·s (ALUMNIL)	39
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.3	40
2. Axe 2 : La recherche	41
2.1 Valoriser une recherche de haute qualité	41
2.1.1 Garantir la transparence de la recherche ainsi que l'accès sécurisé aux données et aux résultats	41
2.1.2 Garantir une éthique de la recherche.....	44
2.1.3 Intensifier la valorisation et la communication des résultats de la recherche au sein et hors de la communauté scientifique	46
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.1	50
2.2 Soutenir le développement de la recherche dans tous les domaines....	53

2.2.1	Renforcer les mesures de soutien aux activités de recherche dans les facultés.....	53
2.2.2	Promouvoir la culture et la pratique de l'interdisciplinarité.....	57
2.2.3	Encourager la recherche sur la transition numérique.....	57
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.2.....	58
3.	Axe 3 : Les liens à la société	63
3.1	Poser l'UNIL en pionnière de la durabilité.....	63
3.1.1	Créer des dispositifs permettant au plus grand nombre d'acquérir une culture de base de la durabilité dans tous les cursus.....	63
3.1.2	Fixer des objectifs chiffrés de réduction des impacts directs et indirects de l'UNIL sur la biosphère	65
3.1.3	Renforcer la place de l'UNIL en tant qu'experte et actrice de la durabilité.....	68
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.1.....	73
3.2	Renforcer l'engagement de l'UNIL pour un apprentissage tout au long de la vie active.....	75
3.2.1	Optimiser l'adéquation de l'offre en formation continue aux nouveaux besoins, notamment en matière de numérique, en coordination avec les autres Hautes écoles vaudoises	75
3.2.2	Favoriser l'innovation pédagogique en matière de formation d'adultes, notamment en vue de réorientations et de requalifications.....	76
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.2.....	76
3.3	Renforcer l'UNIL dans son rôle d'acteur et partenaire de la société	78
3.3.1	Poursuivre le développement de la médiation scientifique	78
3.3.2	Encourager la recherche et l'innovation responsable en partenariat avec des groupes constitués de la société civile et des collectivités publiques.....	83
3.3.3	Positionner l'UNIL comme un partenaire de la vie culturelle et sportive, notamment en collaboration avec les institutions cantonales.....	87
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.3.....	91
3.4	Contribuer au renforcement du pôle vaudois de formation et de recherche dans la santé	94
3.4.1	Contribuer à répondre aux besoins de formation en santé, en collaboration avec les autres acteur·trice·s de la formation.....	94
3.4.2	Renforcer les partenariats stratégiques au sein de la place académique vaudoise dans le domaine de la santé	95
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.4.....	97

4. Axe 4 : La politique institutionnelle.....	99
4.1 Favoriser la créativité et l'esprit d'entreprendre	99
4.1.1 Encourager la créativité et l'esprit d'entreprendre chez les étudiant·e·s et le personnel d'enseignement.....	99
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.1	103
4.2 Développer la politique de relève scientifique	105
4.2.1 Renforcer la qualité de l'encadrement scientifique des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s.....	105
4.2.2 Poursuivre l'accompagnement des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s dans le choix et le développement de leur carrière	106
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.2	107
4.3 Consolider la politique d'égalité	109
4.3.1 Renforcer la représentation des femmes dans le corps professoral et dans les fonctions de conduite	109
4.3.2 Développer des formations spécifiques pour toute personne ayant des fonctions de conduite.....	112
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.3	112
4.4 Gérer la croissance et la transformation des sites du Campus	115
4.4.1 Accompagner les développements immobiliers en préservant la qualité de vie sur les sites.....	115
4.4.2 Planifier et mettre en œuvre la transition du site de Dorigny vers un fonctionnement 24/7	116
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.4	117
4.5 Favoriser les collaborations interinstitutionnelles.....	118
4.5.1 Renforcer les liens avec les Hautes écoles suisses	118
4.5.2 Encourager les échanges internationaux pour les étudiant·e·s et doctorant·e·s	120
4.5.3 Alimenter un réseau actif et vivant au niveau international.....	121
4.5.4 Développer l'attractivité de l'UNIL pour le recrutement des professeur·e·s	122
4.5.5 Développer des partenariats privilégiés avec des universités étrangères.....	123
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.5	124
5. Rapport des facultés	127
5.1 Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)	127
5.2 Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA)	129

5.3	Faculté des lettres	132
5.4	Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)	134
5.5	Faculté des hautes études commerciales (HEC)	137
5.6	Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)	141
5.7	Faculté de biologie et médecine (FBM).....	144
6.	Chiffres et statistiques.....	151
6.1	Étudiant·e·s	151
6.1.1	Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2021 par cursus	151
6.1.2	Provenance des étudiant·e·s débutant au semestre d'automne 2021 en master.....	151
6.1.3	Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2021 par faculté.....	152
6.1.4	Effectifs des étudiant·e·s par cursus de bachelors inscrits au semestre d'automne 2021	152
6.1.5	Effectifs des étudiant·e·s par cursus de masters inscrits au semestre d'automne 2021	153
6.1.6	Effectifs des étudiant·e·s par cursus de Master of Advanced Studies (MAS) inscrits au semestre d'automne 2021	155
6.1.7	Provenance des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2021 (domicile légal lors de la première inscription à une HEU)*	156
6.1.8	Grades décernés	157
6.2	Personnel	158
6.2.1	Personnel rémunéré par l'enveloppe budgétaire de l'UNIL (en EPT) - sans la médecine clinique	158
6.2.2	Personnel toutes sources de financement confondues (en EPT)* ..	159
6.2.3	Professeur·e·s entrés en fonction entre le 1er août 2020 et le 31 juillet 2021 (nombre de personnes)	160
6.2.4	Assistant·e·s – doctorant·e·s (EPT).....	160
6.2.5	Effectif du personnel par faculté (en EPT).....	161
6.2.6	Direction et ses services (en EPT)	165
7.	Gestion financière.....	167
7.1	Budget 2021	167
7.2	Résultat de l'exercice et état du Fonds de réserve et d'innovation (FRI)	168
7.3	Exploitation du budget « État de Vaud » 2021	169

7.4	Statistique financière des dépenses de fonctionnement de l'UNIL comprenant toutes les sources de financement.....	170
7.5	Gestion des biens universitaires vaudois	171
7.6	Financement de la mise en œuvre du Plan stratégique de l'Université	173
8.	Organes de l'UNIL.....	175
8.1	La Direction	175
8.2	Le Conseil de l'UNIL	176
8.3	Les Doyen·ne·s	177

Abréviations

Ba	Bachelor (Baccalauréat universitaire)
BAC	Bureau des affaires culturelles
BCUL	Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
BEC	Bureau de l'égalité des chances
CAS	Certificate of Advanced Studies (Certificat de formation continue)
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CRUS	Conférence des Recteurs des Universités suisse
CSE	Centre de soutien à l'enseignement
CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale
DAS	Diploma of Advanced Studies (Diplôme de formation continue)
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
ECTS	European Credit Transfer System
EMPD	Exposé des motifs et projet de décret
EPFL	École polytechnique fédérale de Lausanne
EPT	Equivalent plein-temps
ERASMUS	European Region Action Scheme for the Mobility of University Students
ERC	European Research Council
ESC	École des sciences criminelles
FBM	Faculté de biologie et de médecine
FCUE	Formation continue UNIL - EPFL
FDCA	Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique
FGSE	Faculté des géosciences et de l'environnement
FIP	Fonds d'innovation pédagogique
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique

FORS	Fondation pour la recherche en sciences sociales
FP7	7e programme-cadre de recherche et développement de l'Union européenne
FTSR	Faculté de théologie et de sciences des religions
HEC	Faculté des hautes études commerciales
HEP	Haute école pédagogique
HES	Haute école spécialisée
HES-SO	Haute école spécialisées de Suisse occidentale
HETSR	Haute École de théâtre de Suisse romande
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique
IDYST	Institut des dynamiques de la surface terrestre
IGD	Institut de géographie et durabilité
ISSUL	Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne
IUKB	Institut universitaire Kurt Bösch
LAU	Loi fédérale du 8 octobre 1999 sur l'aide aux universités et la coopération dans le domaine des Hautes écoles (Loi sur l'aide aux universités)
LUL	Loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne
Ma	Master (Maîtrise universitaire)
MA	Maître assistant
MAS	Master of Advanced Studies (Maîtrise de formation continue)
MBA	Master of Business and Administration
MER	Maître d'enseignement et de recherche
MOOC	Massive Open Online Course
NQF	National Qualification Framework - Cadre national de qualifications pour le domaine des Hautes écoles suisses
PACTT	Powering Academia-industry Collaborations and Technology Transfer - Office de transfert de technologie UNIL-CHUV
PAS	Professeur associé
PAST/PTC	Professeur assistant en pré titularisation conditionnelle
PAT	Personnel administratif et technique

Abréviations

PO	Professeur ordinaire
RGE	Règlement général des études
RLUL	Règlement d'application de la loi sur l'Université de Lausanne
SSP	Faculté des sciences sociales et politiques
UNIBAT	Service des bâtiments et travaux de l'UNIL
UNIBE	Université de Berne
UNICA	Réseau des universités des capitales européennes
UNICOM	Service de communication et d'audiovisuel de l'UNIL
UNIGE	Université de Genève
UNIL	Université de Lausanne
UNINE	Université de Neuchâtel
UZH	Université de Zürich
VAE	Validation des acquis de l'expérience

Préambule

Objectif et cadre légal du Rapport de gestion

Parmi les attributions de la Direction, la LUL (art. 24, m) stipule celle d'« *émettre périodiquement un Rapport sur le suivi du plan stratégique pluriannuel à l'intention du Conseil d'État* ».

Parmi les attributions du Conseil de l'UNIL (art. 29, h) figure celle de « *se prononcer sur la gestion de la Direction et les comptes et [d'] adopter le Rapport annuel de suivi du plan stratégique pluriannuel de l'Université* ».

Le RLUL dans son art. 3 précise : « *Afin de permettre le contrôle des missions de l'Université, la Direction adresse chaque année au Département en charge des affaires universitaires un Rapport de gestion portant sur l'exercice écoulé. Ce rapport contient notamment des informations sur le suivi du plan stratégique pluriannuel.* »

Le présent rapport est rédigé par la Direction de l'UNIL et les Décanats de ses sept facultés pour répondre au plus près à ces exigences légales. Son objectif premier est de rapporter sur l'avancement du Plan stratégique de l'Université.

Pour ce faire, le rapport de la Direction (chapitres 1 à 4) se calque sur les objectifs et les mesures qui figurent dans le projet d'« EMPD sur le plan stratégique pluriannuel 2017-2022 de l'Université de Lausanne », approuvé par le Grand Conseil le 26 mars 2019.

Pour rappel, l'objectif 4.5 « Favoriser les collaborations » a été ajouté à l'EMPD sous forme d'un amendement du Grand Conseil, accompagné de la mesure 4.5.1 « Renforcer les liens avec les hautes écoles suisses » et 4.5.2 « Encourager les échanges internationaux pour les étudiant·e·s et les doctorant·e·s ». Le présent rapport y ajoute encore trois mesures complémentaires, liées à la dimension internationale de l'UNIL, vitales pour celle-ci et nécessaires à la réalisation de l'objectif 4.5: 4.5.3 « Alimenter un réseau actif et vivant au niveau international », 4.5.4 « Développer l'attractivité de l'UNIL pour le recrutement des professeur·e·s » et 4.5.5 « Développer des partenariats privilégiés avec des universités étrangères ».

Le rapport de chaque faculté (chapitre 5) est rédigé en regard de son plan d'action élaboré dans la procédure interne d'auto-évaluation.

Lors de sa séance ordinaire du 19 mai 2022, le Conseil de l'Université a :

- Approuvé les comptes 2021 de l'Université.
- Adopté le présent Rapport de gestion 2021 (selon la LUL, art. 29, al. h)

Le mot de la Présidente du Conseil

Dans le précédent rapport de gestion, le Président du Conseil, Marc-Olivier Boldi, présentait l'année 2020 comme celle « qui a permis à l'UNIL de relever ce qui fut l'un des plus grands défis de son histoire ».

2021 témoigne, pour sa part, de la capacité d'adaptation et de la résilience de l'institution : les cours ont tous été dispensés – tantôt à distance, tantôt en présentiel, tantôt en système bimodal – et la formation intégralement assurée, tandis que les activités de recherche se sont poursuivies. Les membres du corps étudiant et les personnes en charge de l'enseignement, de la recherche et de l'administration se sont faites bon gré mal gré à ces changements, chacun y mettant du sien et jonglant entre la vaccination et les tests pour que tout se passe au mieux.

De son côté, le Conseil de l'Université s'est réuni aux dates prévues, au printemps à distance, puis dès septembre en présentiel. C'est ainsi que le Conseil a fêté « en chair et en os » le 30 septembre 2021, au Vortex, l'entrée en fonction de la nouvelle équipe rectorale en présence de Mme la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle et de Mme Chantal Ostorero, Directrice générale de l'enseignement supérieur ; cette rencontre conviviale a également permis de remercier pour leur grand engagement tous les membres sortants du bureau du Conseil (Marc-Olivier Boldi, Lorenzo Tomasin, Ariane Morin, Olivier Phan, Lukas Klotz et Daniel Rod). Le bureau a été entièrement renouvelé lors de la séance du 30 septembre ; il se compose pour l'année 2021-2022 de Anne Bielman Sánchez, Lukas Baumgartner, Amelia Maria Amiguet Vercher, Marco Prost et Nehla Meier.

Alors qu'au printemps une grande partie des discussions a porté sur la gestion de la pandémie, les thématiques abordées lors des séances de septembre et de novembre du Conseil de l'UNIL ont montré que la situation sanitaire n'avait en rien affecté la dynamique de la nouvelle Direction et sa volonté de dialogue avec l'organe législatif. Les discussions ont concerné des sujets aussi divers que le futur dispositif contre le harcèlement sexuel et le sexisme, l'agenda des constructions universitaires, la politique de la relève (en lien avec la pétition « Précarité de la relève dans les hautes écoles suisses » soutenue par le Conseil après un long débat), l'alimentation sur le campus ou le caractère inclusif des règlements et directives.

Si l'un ou l'autre de ces thèmes vous intéresse, sachez que les séances du Conseil sont publiques et que les OJ et les PV des séances sont disponibles sur le site du Conseil : <https://www.unil.ch/conseil/fr/home.html>.

La Direction travaille activement depuis son entrée en fonction à la préparation du Plan d'intention 2021-2026. La Commission d'examen du Plan d'intention, élue le 25 novembre 2021 par le Conseil de l'UNIL, se réjouit d'accompagner la Direction dans l'élaboration de ce document essentiel sur lequel le Conseil de l'UNIL devra se prononcer au printemps 2022, avant qu'il ne soit transmis au Conseil d'Etat. C'est unis par des objectifs et des valeurs communes que nous permettrons à l'UNIL d'affronter les défis à venir.

Anne Bielman Sánchez

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. B. S.' followed by a stylized flourish.

Présidente du Conseil de l'UNIL
Janvier 2022

2021 : retour à la normale, autant que pandémie permet

Dans le courant de l'année 2020, après le premier choc de la fermeture du campus à l'écllosion de la pandémie COVID-19, l'UNIL était progressivement parvenue à se mettre en mode de continuité longue pour reprendre autant que possible la réalisation de ses missions quotidiennes et de ses objectifs de développement.

Ce mode de fonctionnement au plus près possible de la normale et du développement des objectifs de l'UNIL - modulé par les fluctuations des mesures de lutte contre la pandémie et très astreignant pour l'ensemble de la communauté de l'UNIL tous corps confondus - a caractérisé l'année 2021, marquée du signe de l'incertitude permanente. Son premier semestre académique s'est déroulé en mode distanciel pour les enseignements et très largement distanciel pour les autres activités, le second semestre en mode hybride pour les enseignements et (quasi-)présentiel sous fortes contraintes pour les autres activités. L'arrivée du vaccin au printemps et l'introduction en septembre d'une politique rigoureuse de soumission de l'accès aux enseignements au certificat Covid, soutenue par l'autorité politique cantonale, a permis un retour quasi total des personnes dans les auditoriums et sur le campus à partir du mois de septembre. La recrudescence pandémique provoquée par le variant omicron sur les dernières semaines de l'année n'aura pas réussi à empêcher le retour sur le campus.

Ce contexte pandémique a été la toile de fond de deux événements d'importance pour l'UNIL, soit la relégation en juillet de la Suisse au rang des pays tiers non associés au programme "Horizon Europe" suite au retrait des négociations avec l'Union Européenne, puis l'entrée en fonction au 1^{er} août d'une nouvelle équipe de Direction, pour un mandat de cinq ans, sous la conduite du Recteur Frédéric Herman.

Le présent rapport fait régulièrement référence aux effets de la situation pandémique sur la réalisation des objectifs et mesures du plan stratégique, souvent ralentie, bien que largement reprise en 2021. On constate toutefois à sa lecture que l'UNIL a maintenu la ligne de développement qu'elle s'était fixée, en ajoutant à ses objectifs stratégiques des initiatives prises au gré d'occasions à saisir ou de risques à prévenir. Ainsi, bien que le dernier quart du mandat quinquennal de la Direction Hernandez se soit déroulé en situation de pandémie, on peut rapporter avec fierté que les objectifs du plan stratégique de ce mandat sont réalisés dans leur quasi-totalité et que s'y ajoutent un certain nombre d'initiatives lancées en cours de route - E4S ou le centre Dubochet de cryomicroscopie par exemple, aujourd'hui éléments porteurs du développement institutionnel.

La nouvelle équipe de Direction a donc pu se mettre au service d'une Université fonctionnelle et dynamique, disposant des ressources et processus requis pour assurer le passage de témoin. Elle a dû dans l'immédiat faire face à deux priorités qui ont été l'organisation en urgence d'un enseignement présentiel soumis au Certificat Covid pour les étudiant·e·s, annoncé par le Conseil fédéral treize jours avant la rentrée, puis au mois d'octobre l'annonce de la mise en place d'un nouveau dispositif de gestion des plaintes et cas de harcèlement.

On trouve une description détaillée des réalisations au fil des chapitres du présent rapport ; cette introduction met en exergue les éléments les plus marquants au regard des enjeux institutionnels.

Sur la durée de son mandat la Direction a poursuivi sa politique d'ouverture à l'égard des **étudiant·e·s en situation particulière** ; l'introduction en 2020 du cursus de bachelor à temps partiel permet de répondre à des besoins variés. Le dispositif de coordination avec l'ensemble des autorités compétentes en faveur des étudiant·e·s issus de la migration a semblé répondre aux besoins de ces personnes, mais sera réévalué en fonction de l'avancement du groupe de travail de la DGES dès 2022. L'éruption du conflit ukrainien en février 2022 pourrait amener à la prise de nouvelles mesures.

Depuis le début du siècle, toutes les Directions qui se sont succédé ont eu à s'atteler au défi démographique de la croissance du nombre des étudiant·e·s à encadrer ; ce phénomène qui s'était accru à la rentrée académique 2020 suite aux mesures dérogatoires "COVID" des sessions estivales s'est atténué à la rentrée 2021. Ainsi les effectifs estudiantins avaient augmenté de plus de 1'000 en 2020 – soit deux fois plus qu'en 2019 - mais de 220 seulement en 2021. Ce répit, dont rien ne permet de pronostiquer s'il est signe d'une tendance durable, est bienvenu au vu de l'effort constant d'embauche de nouveaux enseignant·e·s pour que l'évolution du taux d'encadrement suive celle des effectifs estudiantins.

Mais cet effort passe également par le développement **d'approches pédagogiques innovantes**. L'usage d'outils numériques, qui en constitue un exemple, a été brusquement accéléré depuis le début de la pandémie par la bascule vers un enseignement d'abord à distance, puis "hybride". L'élargissement requis du portefeuille d'outils numériques a été accompagné d'une intense activité de formation des enseignant·e·s et étudiant·e·s à la nouvelle pratique à distance (cf. 1.1.2 et 1.1.3). La croissance de la maturité institutionnelle en matière d'éducation numérique est spectaculaire... et amène à la prise de conscience que, si le renforcement de l'éducation numérique restera un enjeu important de ces prochaines années, l'enseignement tout à distance n'est pas l'avenir de la formation universitaire. L'UNIL aura encore besoin, à grande échelle, d'auditoires et de salles de cours ! Tant son corps estudiantin que son corps enseignant ont fait entendre au cours du printemps 2021 la lassitude du "tout à distance" et confirmé que l'enseignement universitaire repose sur l'interaction entre enseignant·e·s et étudiant·e·s et sur les échanges entre pairs, réunis dans un même lieu. Si l'expérience du semestre d'automne réalisé en mode hybride a certes confirmé l'intérêt de bénéficier dans certaines circonstances et pour certains aspects d'enseignements en ligne, le *motto* sera d'orienter les développements numériques vers des objectifs pédagogiques et non exclusivement organisationnels.

Dans le **domaine de la médecine**, l'objectif de la montée en puissance jusqu'à un nombre de 245 masters délivrés par an sera atteint en 2024. En outre, on constate une stabilisation ou une croissance progressive du nombre des étudiant·e·s inscrits dans les nouveaux masters (cf. 3.4.1) en soins et pratique infirmière avancée résultant des initiatives des dernières années pour répondre aux **besoins de formation en santé**. On peut même envisager une possible croissance des effectifs du fait de l'émergence de la pratique infirmière avancée dans d'autres cantons.

L'UNIL a beaucoup développé ses actions d'**accompagnement des étudiant·e·s et doctorant·e·s vers le monde de l'emploi** (cf. 1.3) en réponse à une préoccupation exprimée dans le Plan d'intentions 2016-2021 et en écho à celle toujours plus perceptible des enseignant·e·s et des étudiant·e·s. Les effets de la pandémie sur

l'accès au campus et sur le monde du travail ont demandé la réalisation en mode adapté des prestations d'accompagnement des étudiant·e·s vers le monde de l'emploi, dans la continuité des années précédentes, en capitalisant sur l'expertise du Service orientation et carrières (SOC ; cf. 1.3.1 et 1.3.2) et du Bureau des alumni (cf. 1.3.3). A cela s'ajoutent les initiatives du Graduate Campus - qui planifie un accroissement de ses ressources en 2022 - pour le bénéfice de plusieurs centaines de post/doctorant·e·s (cf. 4.2). Finalement **le HUB Entrepreneuriat et Innovation**, né en 2019 avec la mission de donner aux étudiant·e·s des compétences d'esprit d'initiative, d'autonomie, et de gestion de projets est parvenu à maintenir tous les événements et ateliers planifiés en 2021. La communauté interdisciplinaire qu'il vise à constituer compte dorénavant 2'600 étudiant·e·s, chercheur·e·s, professeur·e·s, PAT, alumni ou externes. Le HUB a donc trouvé sa place au cœur du dispositif entrepreneurial de l'UNIL, et il commence à se faire une place dans le dispositif entrepreneurial vaudois.

La crise de la COVID-19 a également eu un impact considérable sur les modalités de **formation continue** qui a fait preuve en 2021 encore de toute la flexibilité exigée pour adapter le format de ses formations aux restrictions sanitaires en (cf. 3.2). Ces efforts font qu'après un creux en 2020, le nombre de formations offertes a repris sa croissance pour atteindre 235 alors qu'il était passé de 226 en 2019 à 190 en 2020. Le portefeuille de formations certifiantes (MAS, DAS, CAS) a été relativement stable et résilient.

Sur le cours des dernières décennies l'UNIL a développé le champ de sa **recherche, au point d'accéder à une échelle nationale, européenne et mondiale** dans de nombreux domaines ; les montants obtenus auprès des différentes instances de financement en sont un indicateur (cf. Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.1). L'entrée en fonction au mois de septembre du chef du nouveau **Service de la recherche** marque l'aboutissement d'un long processus pour doter l'UNIL d'une structure dédiée au soutien des chercheur·e·s. Son rôle d'accompagnement et de coordination des ressources, à développer activement en 2022, sera essentiel dans la complexité croissante des contraintes et des normes dans tous les domaines de la recherche.

Mais la rétrogradation en juillet par **l'Union européenne** de la Suisse au rang des pays-tiers, crée une grande **incertitude** sur la continuité de cette évolution (cf. 2.2.1 f) ; les chercheur·e·s suisses - et donc de l'UNIL - ont été exclus des programmes de soutien des projets individuels, avec un impact tout particulier sur les jeunes qui constituent la relève (Marie-Curie, ERC Starting grant). En outre, si les programmes de soutien aux projets collectifs continuent à accueillir des chercheur·e·s d'institutions suisses, ces dernier·ère·s ne pourront plus recevoir de financement en Suisse lorsque leur projet sera lauréat. Les programmes transitoires de soutien mis en place par le SEFRI à l'automne, qui ont bénéficié aux premiers projets déposés en décembre 2021, exigent une réorganisation complète de l'accompagnement des chercheur·e·s de l'UNIL par le nouveau Service de la recherche.

A cela s'ajoute que **la situation pandémique a fortement impacté les activités et projets de recherche** en raison des absences de collaborateur·trice·s, de la suspension des accès à certains terrains de recherche, etc. Ces contraintes ont été accrues par le surcroît de travail découlant des activités d'enseignement, en ligne ou en mode hybride, qui ont parfois été réalisées au détriment de leur activité de

recherche. Les témoignages de découragement, de fatigue, voire d'épuisement se sont multipliés au fil de l'année 2021.

La **politique de recherche** du mandat de Direction 2016-2021 aura été en grande partie faite de projets de soutien en réponse au développement accéléré du numérique. Son engagement aura porté en particulier sur **l'Open Science** (cf. 2.1.1 et 2.1.3) ; le **calcul scientifique à haute performance**, le stockage sécurisé et l'exploitation de grandes masses de données, avec la création de la DCSR, du BICC (cf. 2.2.1) et **l'éthique de la recherche**, notamment dans l'usage et la protection de données numériques (cf. 2.1.2) et finalement la **valorisation** des grandes thématiques de recherche de l'UNIL avec la création des Vitrites de la recherche (cf. 2.1.3). Cette évolution très marquée a amené l'UNIL à engager un **Data Protection Officer** (DPO), qui est entré en fonction le 1^{er} septembre 2021, avec mission de mieux aiguiller les chercheur·e·s (mais également les services administratifs) en matière de protection des données.

Les exigences à la hausse du FNS et de l'UE en matière **d'Open Science** se font un enjeu pour toutes les universités. L'adhésion des chercheur·e·s de l'UNIL à l'Open Science est en croissance constante, vraisemblablement du fait des campagnes de l'UNIL, des politiques incitatives du FNS et de swissuniversities ainsi que de l'intérêt accru pour les données et documents numérisés, consécutive au confinement. **L'Open Research Data** (ORD) sera un enjeu organisationnel et financier majeur de la décennie ; la préservation et la réutilisation de masses considérables et sans cesse grandissantes de données numériques de recherche de tous formats demanderont des investissements colossaux à l'échelle institutionnelle et nationale. La stratégie ORD mise en consultation par swissuniversities esquisse ces défis sans pour autant apporter de solutions de coordination concrètes, qui restent à mettre en œuvre à tous les échelons.

Le Plan d'intentions 2016-2021 de la Direction fixait comme enjeu pour la science du XXI^{ème} siècle que les savoirs se croisent pour répondre aux besoins de l'humanité. Les **cinq centres interdisciplinaires** mis sur pied dans cette perspective (dorénavant au nombre de quatre, puisque le Centre interdisciplinaire en durabilité a été pérennisé avec un statut de service de la Direction appelé Centre de compétence en durabilité) mènent leurs activités de manière très dynamique et sont bien visibles sur www.unil.ch, aux côtés des sept facultés (cf. 2.2.2); la procédure d'évaluation permettra de déterminer de façon méthodique l'opportunité de leur reconduction au terme de leur mandat initial.

Au cours des deux dernières années l'UNIL s'est engagée, seule ou en partenariat dans plusieurs **projets phares de recherche**. 2021 a été l'année du démarrage effectif de certains projets particulièrement en vue, notamment grâce à la mise à disposition rapide des infrastructures requises. Ainsi la construction de l'Ephémère, un bâtiment modulaire en bois permet l'hébergement immédiat du **pôle de recherche national (PRN/NCCR) sur les Microbiomes** dans l'attente d'un hébergement définitif dans le Bâtiment des sciences de la vie (SDLV) planifié pour 2026. Le PRN Microbiomes regroupe actuellement 23 équipes de recherche de toute la Suisse : UNIL (leading house), ETHZ (co-leading house), CHUV, EPFL, UZH, UNIBE ; à l'UNIL il a été pourvu de trois postes académiques alors que vingt-cinq sous-projets de recherche ont démarré.

De même le « **Centre d'imagerie Dubochet** » (Dubochet Center for Imaging, DCI) créé en partenariat avec l'EPFL et l'UNIGE a été officiellement inauguré le 22 novembre 2021. Mais surtout, il bénéficie dorénavant, à titre provisoire, d'espaces dédiés dans des locaux du bâtiment Cubotron et mis aux normes (isolation magnétique, stabilité du sol, température, etc.), qui ont permis la réception dans de brefs délais de trois instruments cryo-TEM haut de gamme de dernière génération, permettant le démarrage sans plus attendre des travaux de recherche, sur les molécules biologiques, les virus, les bactéries, les micro-cristaux, les petits organites ou les sections de cellules ou de tissus biologiques. Premier résultat perceptible: la détermination en un temps record de la protéine « spike » du variant Omicron du coronavirus responsable de la maladie COVID-19.

Maintenir la capacité de l'UNIL à investir dans des partenariats dans des domaines stratégiques pour son développement et celui de **la place scientifique lausanno-lémannique** reste un enjeu constant. Les compétences de pointe de l'UNIL la mettent en position de jouer un rôle moteur dans des partenariats interinstitutionnels, comme cela a été le cas pour donner à Lausanne un rôle de premier plan sur la carte mondiale **de l'oncologie et de l'immunologie** (cf. 3.4.2). C'est dans cette même perspective que le **Centre E4S**, lancé en 2019 par l'UNIL et sa Faculté des HEC, l'EPFL et l'IMD pour inspirer un système économique durable et inclusif et former les cadres de demain aux défis de la durabilité et de la responsabilité sociale (cf. 4.5.1), a accueilli en 2021 la première cohorte d'étudiant·e·s de son « Master of Sustainable Management and Technology ». Le Centre dorénavant hébergé dans la "E4S House", une villa rénovée sur le campus de Dorigny, a accru son équipe de 3 à 16 personnes pendant cette année et gère actuellement 15 projets d'envergure portant sur de nombreux domaines à l'intersection entre économie, management et technologie impliquant environ 80 chercheur·e·s des trois institutions partenaires.

L'UNIL et l'EPFL ont lancé le **Centre CLIMACT** (cf. 3.1.3) en 2020, avec l'objectif de développer des solutions aux impacts environnementaux du changement climatique (air, eau et terre) et ses conséquences sociétales (approvisionnement alimentaire, santé et bien-être, systèmes de production et villes). Les activités du Centre qui réunit actuellement une quarantaine de chercheur·e·s affiliés ont débuté en 2021 avec le lancement de 10 projets, alors que pendant cette année l'UNIL et l'EPFL ont recruté cinq professeur·e·s pour fournir de nouvelles chaires créées dans ce domaine, attestant à quel point la thématique des sciences du climat monte en puissance dans les deux institutions.

Le Service de la **culture et de la médiation scientifique** (SCMS) et le Collaboratoire / **unité de recherche-action** nés en 2018 d'une réorganisation qui visait à affiner leurs missions respectives et assurer le dynamisme de chacun dans son domaine de compétence ont rencontré des difficultés à réaliser leurs programmes en 2021 comme en 2020, au vu des contraintes imposées par la pandémie. Mais le rapport ci-dessous (cf. 3.3.1, 2 et 3) relatant les initiatives déployées par ces deux services, ainsi que les nombreux mandats et partenariats engagés ou développés avec quantité d'institutions et collectivités publiques du Canton, sous une variété de formats hybrides, à distance ou même en présence pendant les plages de répit de la pandémie, illustrent à quel point les activités de médiation, de politique culturelle et de soutien aux projets impliquant la société civile et les collectivités publiques constituent dorénavant un pan significatif de l'action institutionnelle et de sa relation

à son environnement sociétal, appelé à se développer encore sous le mandat de Direction à venir.

Cet effort vers la société est renforcé encore par l'activité du **Centre de Compétence en Durabilité** (CCD, ex CID), qui rencontre au sein de l'UNIL un succès dépassant les attentes ; à preuve l'intégration en cours de la durabilité dans le cursus de médecine, en partenariat avec le Vice-doyen durabilité de la FBM, en vue d'une mise en place à la rentrée d'automne 2022 (cf. 3.1.1). On note aussi la croissance constante de la notoriété des prestations offertes par le CCD auprès d'administrations publiques telles que l'État et la Ville de Genève, la Ville de Lausanne ou le Canton du Valais, qui bénéficient par son biais de l'expertise des chercheur·e·s de l'UNIL dans l'élaboration de leurs plans Climat, alors que l'Office fédéral de l'environnement a confié à l'UNIL son projet sur l'évaluation des services écosystémiques dans les parcs suisses d'importance nationale (cf. 3.1.3). La présidence par le Vice-recteur Transition écologique & Campus du réseau *sustainability at swissuniversities*, renforce le positionnement national de l'UNIL en la matière.

Ce positionnement implique également un fort **engagement de l'UNIL à réduire son propre impact écologique** (cf. 3.1.2). Suite aux démarches des dernières années, l'institution fonctionne aujourd'hui sur la base d'objectifs en matière d'énergie fixés en lien avec le label fédéral « site à 2'000 watts » et un cadre de référence « pour une offre alimentaire équilibrée et durable à l'UNIL » qui, dès 2022, sera opérationnel et contraignant dans tous les lieux de restauration. Les indicateurs de durabilité du fonctionnement de l'Université sont dorénavant en place et mis à disposition du public via une page du site web de la durabilité à l'UNIL, qui inclut des tableaux dynamiques actualisés sur la base des dernières données à disposition. L'UNIL est ainsi sortie de la phase de mise en place, elle doit désormais maintenir la tendance et consolider les acquis.

Le présent rapport est celui rédigé par la nouvelle équipe de Direction du mandat 2021-2026, à propos de la fin du plan stratégique 2017-2022 dont elle hérite, dans l'attente du plan stratégique 2022-2027 rédigé sur la base de son plan d'intentions. Elle-même n'aura piloté l'UNIL, après son entrée en fonction le 1^{er} août, que sur le dernier tiers de la période couverte par le rapport de gestion 2021. Celui-ci a ceci de satisfaisant qu'il fait état d'un niveau élevé de réalisation des objectifs et mesures fixés dans le plan d'intentions de l'UNIL et dans le plan stratégique du Conseil d'État (qui pour la plupart se recoupent). La Rectrice Hernandez a ainsi pu remettre à son successeur une institution en plein développement, tant dans le domaine de l'enseignement que celui de la recherche, ouverte à son environnement, et dont le Conseil fédéral a confirmé le 26 janvier 2022 qu'elle possédait un « droit aux contributions allouées conformément à la loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) ». Ceci faisait suite à la publication en juillet 2021 du rapport de l'agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (aaq) qui recommandait **l'accréditation sans conditions de l'UNIL** en tant que haute école universitaire par le Conseil suisse d'accréditation.

Une partie du dynamisme actuel de l'UNIL et de la place lausannoise résulte de l'audacieux pari de concentrer ou répartir certains domaines scientifiques entre **l'UNIL** et sa voisine immédiate **l'EPFL** dans le cadre du projet Sciences Vie Société (SVS). Cette dynamique a été initiée il y a une vingtaine d'année ; il est probable que les relations entre l'UNIL et l'EPFL demanderont à être adaptées ou repensées

dans un avenir proche. Cette tâche sera probablement un enjeu essentiel pour la nouvelle Direction et la nouvelle équipe de présidence de l'EPFL.

Mais au-delà de la collaboration avec sa voisine de campus, l'UNIL développe des projets très ambitieux et ciblés sur des domaines de compétences qui lui sont propres et nécessaires pour alimenter le dynamisme de la place lausannoise et lémanique, en confortant son positionnement croissant aux échelons national et international. Mais le succès de ces initiatives repose sur la capacité de l'UNIL et de ses partenaires à faire des investissements considérables et à obtenir les fonds de lancement. C'est donc un réel défi pour l'UNIL que de maintenir sa capacité à fournir les ressources requises pour jouer le rôle d'acteur de premier rang auquel l'appellent les compétences intellectuelles et scientifiques qu'elle a développées, tout en garantissant simultanément l'encadrement d'un nombre d'étudiant·e·s toujours croissant. Il s'agit d'éviter que les partenaires n'aient à se tourner vers d'autres institutions et se posent alors en concurrents dans des domaines clefs investis de longue date par l'UNIL. Pour répondre à ce défi dans l'immédiat, l'UNIL a pris l'option de mettre à contribution les fonds propres dont elle dispose et de réduire fortement le fonds de recherche et innovation (FRI) que la LUL a établi pour lui permettre de constituer une réserve opérationnelle. Les premiers effets de cette politique, définie en 2019 déjà, sont perceptibles dans la comptabilité de l'UNIL de 2021 et le seront pour les années suivantes.

À ceci s'ajoute la stratégie de tuilage de postes professoraux. Ce programme, initié par la Direction Hernandez, consiste à engager de manière anticipée de nouveaux professeur·e·s. Cette mesure permet d'une part de renforcer les ressources dédiées à la recherche et, d'autre part, d'améliorer l'encadrement des étudiant·e·s. Grâce à des engagements ciblés, elle permet de réaliser plus rapidement les objectifs de l'UNIL en termes de transformation numérique, de transition écologique, de la santé et de promotion de l'égalité. Elle crée cependant un soutien à l'enseignement et à la recherche sur une durée déterminée, s'il n'est pas confirmé par une augmentation du budget structurel à terme.

Il est donc évident que ces stratégies n'ont de valeur que dans la perspective d'une situation budgétaire cantonale plus favorable que ces dernières années. Celle-ci devrait permettre au Conseil d'État et au Grand Conseil de réagir sans trop attendre pour compenser le décalage grandissant vécu par l'UNIL entre l'augmentation du nombre de ses étudiant·e·s et de son activité de recherche et l'augmentation limitée des ressources allouées, étant entendu que la situation budgétaire spécifique pour l'année 2021 s'annonce plus favorable que celle des années précédentes, suite à une augmentation de la subvention fédérale reçue à la fin de l'année 2020.

En conclusion, l'année 2021 s'est encore avérée une année difficile en raison des contraintes aléatoires imposées par les évolutions de la pandémie. L'UNIL y a montré sa capacité de fonctionner en situation extraordinaire, dans des conditions dégradées, même si la réactivité et la résilience dont l'institution et toute sa communauté ont fait preuve ne doivent pas masquer l'énergie immense qu'elles ont sollicité de la part de tous les corps de l'UNIL, et la fatigue, voire l'épuisement qui en découlent. C'est pour être à la hauteur d'un tel potentiel et d'un tel engagement que la nouvelle Direction a entrepris, de manière très participative, la rédaction du Plan d'intentions par lequel elle entend poursuivre encore le développement institutionnel, et maintenir l'UNIL dans sa place d'institution phare, essentielle à la prospérité intellectuelle, scientifique et sociale de son environnement lausannois, vaudois et national.

Frédéric Herman

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name 'Frédéric Herman'.

Recteur de l'Université de Lausanne

1. Axe 1 : L'enseignement

Au cœur des missions de l'UNIL se trouve l'excellence de l'enseignement universitaire qui se caractérise par son lien étroit à la recherche et aux savoirs les plus pointus, ainsi que par son ouverture au monde à travers les collaborations internationales et les échanges de personnel et d'étudiant·e·s.

1.1 Assurer l'excellence de l'enseignement universitaire et les conditions de réussite

Introduction

Cet objectif poursuit l'adaptation aux besoins des capacités de former en garantissant la qualité de l'enseignement, que ce soit par la disponibilité du personnel d'enseignement, la mise à disposition des infrastructures nécessaires et le recours pertinent au potentiel offert par les outils numériques.

Mesures

1.1.1 Répondre à l'évolution démographique tout en veillant à l'encadrement des étudiant·e·s

Définition : Cette mesure vise à augmenter les capacités de former en réponse à l'évolution des demandes tout en assurant aux étudiant·e·s de bonnes conditions d'études. L'accent est mis en particulier sur la poursuite de l'amélioration du taux d'encadrement commencée durant la période précédente et sur l'implication systématique d'enseignant·e·s de très haut niveau pour les cours de première année déjà.

Réalisations : La description quantitative de l'encadrement pédagogique des étudiant·e·s ne peut se limiter à la mesure d'un taux pour les deux raisons suivantes :

- diviser des nombres d'étudiant·e·s par des nombres d'enseignant·e·s n'a pas beaucoup de sens, puisque chaque étudiant·e ne bénéficie que de l'encadrement donné par quelques enseignant·e·s et ne croise pas la plupart des autres enseignant·e·s de l'Université ;
- les calculs de « taux d'encadrement » ne tiennent compte ni des échanges d'enseignements ni du fait que les cahiers des charges des enseignant·e·s intègrent également d'autres formes d'enseignement, et des activités de recherche, de service à la cité et d'administration.

Il semble donc préférable de comparer l'évolution relative du nombre d'étudiant·e·s et du nombre d'enseignant·e·s. Le tableau suivant présente cette évolution à l'UNIL depuis 2010 ; il distingue le cas de la médecine de toutes les autres voies d'études, parce que le nombre de porteur·euse·s d'un titre d'enseignant·e en médecine clinique est relativement important par rapport à l'ensemble de l'UNIL. Pour information, l'UNIL a changé de base de données en 2020 pour tout ce qui concerne le personnel, ce qui a permis une amélioration de la qualité des données et de l'algorithme de calcul. L'ensemble des données ci-dessous a ainsi été recalculé.

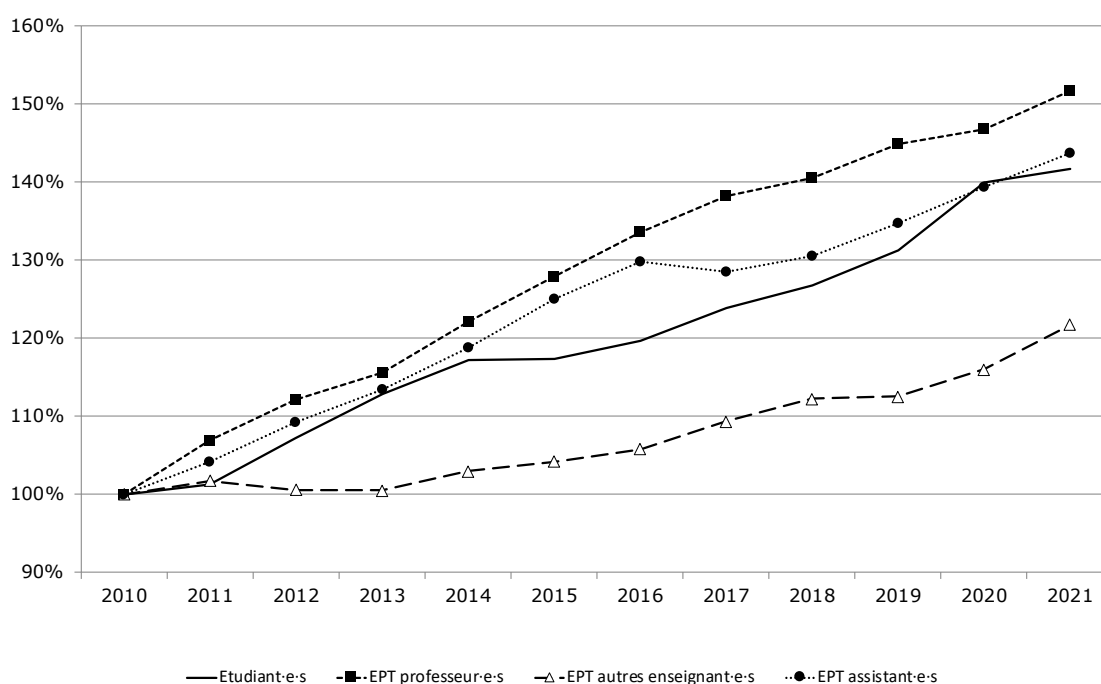
Axe 1 : L'enseignement

	2010	...	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'étudiant·e-s	12 091	...	14 189	14 475	14 976	15 334	15 868	16 919	17 141
Étudiant·e-s (sans médecine)	10 343	...	12 314	12 456	12 886	13 196	13 591	14 425	14 572
Étudiant·e-s en médecine	1 748	...	1 875	2 019	2 090	2 138	2 277	2 494	2 569
Nombre d'EPT de professeur·e-s	402.9	...	515.4	538.0	557.1	566.3	584.0	591.2	611.5
EPT professeur·e-s (sans clinique)	281.9	...	364.3	376.3	381.2	388.5	398.7	401.5	407.7
EPT professeur·e-s médecine clinique	121,0	...	151.1	161.7	175.9	177.8	185.3	189.7	203.8
Nombre d'EPT d'autres enseignant·e-s	409.2	...	426.4	432.8	447.4	459.2	460.4	474.6	498.3
EPT autres enseignant·e-s (sans clinique)	210.2	...	241.3	242.4	249.6	260.2	256.5	256.1	258.0
EPT autres enseignant·e-s médecine clinique	199.0	...	185.1	190.4	197.8	199.0	203.9	218.5	240.3
Nombre d'EPT d'assistant·e-s	937.0	...	1171.6	1215.9	1203.6	1223.4	1263.3	1306.0	1346.6

En calculant la croissance relative (année de référence : 2010), on obtient les tableaux et les graphiques suivants :

	2010	...	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'étudiant·e-s	100%	...	117%	120%	124%	127%	131%	140%	142%
Étudiant·e-s (sans médecine)	100%	...	119%	120%	125%	128%	131%	139%	141%
Étudiant·e-s en médecine	100%	...	107%	116%	120%	122%	130%	143%	147%
Nombre d'EPT de professeurs	100%	...	128%	134%	139%	141%	146%	147%	152%
EPT professeurs (sans clinique)	100%	...	129%	134%	136%	138%	141%	143%	146%
EPT professeurs médecine clinique	100%	...	125%	134%	145%	150%	156%	157%	168%
Nombre d'EPT d'autres enseignants	100%	...	104%	105%	109%	114%	113%	114%	120%
EPT autres enseignants (sans clinique)	100%	...	113%	114%	117%	121%	118%	119%	120%
EPT autres enseignants médecine clinique	100%	...	93%	96%	99%	106%	107%	110%	121%
Nombre d'EPT d'assistants	100%	...	125%	130%	129%	131%	135%	140%	145%

Évolution des effectifs :



On constate que les effectifs d'étudiant·e·s et d'enseignant·e·s augmentent régulièrement selon des pentes globalement comparables. Ceci illustre les efforts entrepris pour accompagner la hausse marquée de l'effectif des étudiant·e·s.

1.1.2 Développer les modes d'enseignement centrés sur l'étudiant·e

Définition : Cette mesure poursuit la dynamique d'innovation pédagogique lancée durant le dernier plan stratégique pour renforcer les modes d'enseignement centrés sur l'étudiant·e. Au travers de la participation, des interactions et des approches interdisciplinaires, la mesure vise à ce que les étudiant·e·s développent leur autonomie et une réflexivité sur leur apprentissage qui favorisent la curiosité, l'intégrité, l'acquisition d'un esprit critique et la capacité à appréhender des systèmes complexes.

Réalisations : Le Centre de soutien à l'enseignement (CSE) a poursuivi le développement d'un programme d'ateliers de formation aux modes d'enseignement centrés sur l'étudiant·e. Ce programme de formation est destiné aux enseignant·e·s, et aux assistant·e·s ainsi qu'aux responsables de cursus. En 2021, 117 webinaires orientés autour des sept axes ci-dessous ont été dispensés.

- Concevoir son enseignement (7 thématiques)
- Collaborer en équipe enseignante (1 thématique)
- Animer son enseignement (4 thématiques)
- Évaluer les apprentissages (5 thématiques)
- Renforcer la médiation de son enseignement (6 thématiques)
- Soutenir l'apprentissage de mes étudiant·e·s (5 thématiques)
- Valoriser son activité d'enseignement (4 thématiques)

Ces webinaires ont enregistré 414 inscriptions de 139 enseignant·e·s ou assistant·e·s différents. En outre, 382 enseignant·e·s ont bénéficié de conseils pédagogiques par

le CSE pour développer des activités basées sur l'apprentissage actif des étudiant·e·s, avec ou sans l'utilisation d'outils numériques.

Plus généralement, l'enseignement centré sur l'étudiant·e a fait l'objet d'une attention et de développements constants depuis 2016, comme c'était déjà le cas au cours du mandat de la Direction précédente (2011-2016). Si la Direction actuelle considère que les objectifs qu'elle s'était fixés en la matière ont été atteints – et ce malgré les perturbations engendrées par la crise sanitaire, elle n'en estime pas moins que l'enseignement centré sur l'étudiant·e restera le sujet d'une attention constante, avec une considération particulière pour son déploiement au niveau des cursus.

1.1.3 Encourager l'acquisition des compétences transverses nécessaires à la transition numérique

Définition : La numérisation de la société et de l'économie motive cette mesure : tous les étudiant·e·s doivent développer une palette de compétences pour pouvoir pleinement jouer leur rôle dans cette transition. Il s'agit d'un côté d'acquérir une certaine maîtrise technique, mais aussi de pouvoir appréhender les impacts du numérique dans leurs diverses déclinaisons sociales, scientifiques, légales, économiques, médicales, environnementales, éthiques...

Réalisations : La réalisation de cette mesure se décline, selon la stratégie numérique de l'UNIL¹, sur deux axes : d'une part « enseigner et apprendre le numérique », d'autre part « enseigner et apprendre par le numérique ».

Concernant le premier axe, les activités ont été majoritairement mises en suspens par la crise Covid-19. En effet, la mise en œuvre du « Cadre pour le développement d'une culture numérique à l'UNIL », qui devait faire l'objet d'un atelier de réflexion dans chacune des facultés et écoles en vue de définir des *learning outcomes* numériques (LON) pour chaque cursus de bachelor, a dû être interrompue après les deux premiers ateliers. Un cahier « Objectif *Learning outcomes* numériques » destiné aux facultés a été conçu à cet effet. En 2021, un module d'accompagnement à la mise en œuvre des LON à l'échelle des cursus a été produit sur Moodle. Ce module permet aux équipes pédagogiques des cursus de disposer de toutes les informations nécessaires pour intégrer une réflexion sur les LON de manière autonome. Enfin, sept tutoriels destinés à développer les compétences numériques des enseignant·e·s dans le domaine de la production de supports de cours numériques (multimédia) ont été réalisés (<https://youtu.be/gPyUIVvQ90M>).

Quant au second axe, « enseigner et apprendre par le numérique », son développement a été poursuivi, suite à la généralisation de l'enseignement à distance rendu nécessaire par la pandémie de Covid-19. Dans ce contexte, l'UNIL a stabilisé son portefeuille d'outils numériques au service de l'enseignement. Un site web a été développé pour présenter aux enseignant·e·s et aux étudiant·e·s les différents outils proposés par l'institution : <https://unil.ch/elearning/>. Ce site regroupe la documentation (63 documents : 30 guides, 23 tutoriels et 10 espaces de démonstration) nécessaire à une prise en main des outils en toute autonomie.

¹ <https://www.unil.ch/numerique/fr/home.html>

Dix-huit vidéos de type « Tutoriel » à destination des étudiant·e·s ont été réalisées afin de les soutenir dans le développement des compétences numériques pour apprendre, communiquer et collaborer.

L'offre d'accompagnement à la réalisation de multimédia pédagogiques a été développée et a permis de réaliser 129 capsules dans le cadre de 26 projets différents. Celles-ci permettent notamment aux enseignant·e·s d'aborder l'enseignement selon des modalités de *classe inversée*² et traduisent le développement de ces pratiques au sein de l'UNIL. Huitante-quatre heures de conseil à la conception pédagogique ont été réalisées et deux conceptrices ont été engagées entre juillet et décembre 2021. Un module de formation à la réalisation et à la production de vidéos dans le cadre de travaux académiques a également été développé ; il a permis aux étudiant·e·s de quatre cours différents de rendre des travaux académiques sous la forme de reportages.

Un appel à projets pour les échanges virtuels (Collaborative Online International Learning (COIL)³) a été lancé conjointement avec le service des relations internationales afin d'encourager le développement de collaborations pédagogiques et de modalités innovantes. Trois projets ont été acceptés ; ils seront réalisés en 2022, avec un suivi pédagogique et une valorisation qui permettra leur diffusion au sein de la communauté universitaire.

Un projet P8 *Digital Skills* de swissuniversities a été lancé en janvier 2021, en collaboration avec UniDistance ; il prévoit le développement de ressources et d'activités pour renforcer les compétences numériques d'enseignement et d'apprentissage au sein de la communauté universitaire.

Même si certaines des actions en lien avec la mesure 1.1.3 ont dû être reportées en 2021 encore, en raison du contexte pandémique, le mouvement vers un renforcement de l'éducation numérique est bien engagé. Il est vraisemblable qu'il restera une priorité pour les prochaines années. Ceci dit, l'expérience d'enseignement à distance vécue en conditions de pandémie pendant les années 2020 et 2021 s'accompagne d'une prise de conscience que, si le renforcement de l'éducation numérique restera un enjeu important de ces prochaines années, l'enseignement à distance n'est pas l'avenir de la formation universitaire. L'UNIL aura encore besoin, à grande échelle, d'auditoires et de salles de cours ! Tant son corps étudiant que son corps enseignant font entendre la lassitude provoquée par le tout à distance et confirment que la nature fondamentale de l'enseignement universitaire repose sur l'interaction entre enseignant·e·s et élèves et les échanges entre pairs, réunis dans un même lieu.

1.1.4 Promouvoir la qualité des évaluations (examens et validations)

Définition : Cette mesure promeut la qualité des examens et des validations des acquis en favorisant le recours pertinent à des formats et des questions qui mobilisent la réflexion plutôt que la mémorisation. Cette étape, essentielle dans tout

² Lebrun, M. et Lecoq, J. *Classes inversées : enseigner et apprendre à l'endroit !* Éditions Canopé, 2015, 128 p.

³ https://wp.unil.ch/discoverunil/files/2021/06/COIL_2021_appel.pdf

enseignement de haute qualité, est particulièrement cruciale quand il s'agit d'évaluer de grands effectifs.

Réalisations : En 2021, le CSE a accompagné 66 enseignant·e·s de manière approfondie, pour développer la qualité des évaluations (analyses docimologiques, définition des modalités d'examen, définition des critères d'évaluation, élaboration de grilles critériées, etc.).

Le Réseau interfacultaire de soutien enseignement et technologie (RISET) avait coordonné, en 2019, un projet pour le développement de l'*e-assessment*. En raison de la crise Covid-19, ce projet a été reporté et relancé en décembre 2021 auprès de deux faculté et école, les sessions d'examen ayant pu reprendre en présentiel. Les tests préalables ont ainsi été effectués de manière à permettre leur réalisation pendant la session d'examens de janvier 2022 et un déploiement auprès des facultés et écoles intéressées pendant cette année.

Le CSE, en coordination avec le Centre informatique, avait développé et déployé des instances spécifiques de Moodle dédiées aux examens à distance des facultés (MoodleExam) en 2020 déjà. En 2021, 1'216 examens ont été effectués sur MoodleExam.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.1

Les deux premières mesures décrites ci-dessus illustrent une attention et un effort continus consacrés à la qualité de l'enseignement, à la promotion des spécificités de la formation universitaire et à l'innovation pédagogique. L'UNIL a consacré d'importantes ressources pour que ces valeurs puissent être largement promues dans un grand nombre de cours. La promotion à l'échelle des cursus sera mise en œuvre à plus large échelle dès 2022, avec notamment le Fonds d'Innovation Pédagogique.

La volonté d'œuvrer à la qualité des examens – fondée sur le rôle crucial que jouent ceux-ci sur les processus d'apprentissage – existe de longue date au sein des facultés, mais elle est plus récente à l'échelle institutionnelle. La crise sanitaire a accéléré le déploiement d'outils d'évaluation en ligne sécurisés et a confirmé l'intérêt institutionnel pour un dispositif d'*e-assessment* adapté au contexte institutionnel. Elle a en revanche mis en suspens d'autres mesures visant à améliorer la qualité des examens, thématique dans laquelle l'UNIL continuera de s'engager.

Quant aux défis de la numérisation – qu'il s'agisse de numériser l'enseignement ou d'enseigner la numérisation – ils sont déjà très largement intégrés dans chacune des facultés de l'UNIL. Dans ce contexte, la mesure y relative du plan stratégique est mise en œuvre dans un esprit d'actualisation et de généralisation à toutes les formations. Afin de l'adapter au mieux aux spécificités disciplinaires ainsi qu'aux enjeux transverses à toutes les disciplines, un « point de situation » sera réalisé au début de l'année 2022 pour une mise en œuvre de dispositifs adaptés dès cette année, sous réserve de directives liées à la situation sanitaire.

Enfin, l'expérience de 2020 et de 2021 a montré qu'un usage étendu des outils numériques ne peut en tout cas pas signifier un abandon de l'enseignement en présence dont l'UNIL, comme toutes ses institutions consœurs, reste convaincue qu'il est le fondement du développement et de la transmission du savoir universitaire.

Critères de réalisation	
Bilan de l'évolution du nombre d'enseignant·e·s par rapport au nombre d'étudiant·e·s	L'augmentation du nombre d'enseignant·e·s suit globalement celle du nombre d'étudiant·e·s
Bilan des mesures contribuant au « <i>student centered learning</i> »	<p>Consolidation d'une offre de formation pour les enseignant·e·s et les assistant·e·s</p> <p>Développement d'une offre pour les responsables de cursus et poursuite des accompagnements pédagogiques individuels.</p> <p>Publication de matériel de sensibilisation et d'information.</p>
Bilan des mesures encourageant les compétences transverses touchant au numérique	<p>Publication d'un cadre innovant de compétences numériques, adaptable à tous les cursus. Sur cette base, lancement des démarches facultaires pour l'identification de nouveaux objectifs de formations numériques et la cartographie des compétences numériques dans les cursus de bachelor.</p> <p>Accompagnement à la conception et réalisation de multimédia pédagogiques.</p> <p>Lancement des projets d'échanges virtuels.</p> <p>Développement d'un site web présentant le portefeuille d'outils numériques pour enseigner et apprendre et la documentation nécessaire pour une prise en main en autonomie.</p> <p>Publication de tutoriels pour développer les compétences des étudiant·e·s pour apprendre avec le numérique.</p>
Bilan de la qualité des examens des divers cursus et des mesures consécutives	<p>Poursuite des accompagnements pédagogiques ciblés sur la réalisation d'examens.</p> <p>Accompagnement pour le déploiement de MoodleExam.</p> <p>Lancement de la phase pilote du projet d'e-assessment.</p>

1.2 Faciliter l'accès aux études

Introduction

Les Hautes écoles sont des acteurs-clés d'une société du savoir équitable et inclusive, miroir de sa diversité, et à ce titre des facteurs de cohésion sociale. Or, si la société suisse s'est profondément transformée au cours du dernier siècle, certaines classes sociales et minorités ont encore sensiblement moins de chances d'accéder à des études universitaires (source : J. Falcon, in *Social Change in Switzerland*, 2016). Avec les autres acteur·trice·s de la formation, l'Université partage la responsabilité de s'assurer que ces populations sont représentées dans la communauté de ses étudiant·e·s et de ses collaborateur·trice·s. L'objectif s'inscrit ainsi dans la volonté d'assurer à toute personne qui en a les compétences, la motivation et le droit, selon les règlements en vigueur, un accès à l'université, quels que soient son origine sociale et son parcours de vie. C'est à la fois un enjeu d'intégration, mais également d'excellence académique, qui se nourrit de la confrontation des perspectives et des idées.

Mesures

1.2.1 Encourager l'accès aux études à des populations peu représentées

Définition : Cette mesure met l'accent sur les catégories de la population qui sont encore peu représentées à l'université, telles que celles issues de familles non universitaires ou de la migration, ou comme les personnes en situation de handicap. En partenariat avec les autres acteur·trice·s de la formation et de l'orientation, il s'agit d'encourager les personnes qui en montrent l'intérêt et les capacités à entreprendre des études universitaires et de diversifier les publics touchés.

Réalisations :

– Mystères de l'UNIL :

Après l'annulation des Mystères 2020, l'Université a caressé quelques temps l'espoir de présenter en 2021 l'édition normale des Mystères préparée pour 2020.

Hélas, l'espoir d'un retour rapide à la normalité a été vite déçu et il a été clair qu'en 2021 non plus, les Mystères ne pourraient pas accueillir des centaines d'écolier·ère·s vaudois·es sur le campus de l'UNIL comme à l'accoutumée. Un format adapté aux circonstances a donc été imaginé.

Les Mystères sur un campus confiné se sont déployés sur deux axes : en ligne et dans les écoles du canton.

Sur internet, un soin particulier a été consacré aux contenus et à l'attractivité du site mysteres.ch. Outre son rôle traditionnel de plateforme d'information et de réservation d'activités pour les enseignant·e·s et leurs classes, mysteres.ch s'est enrichi de 11 articles de médiation scientifique, dénommés *Activités découverte*, dont les contenus, textes, photographies et vidéos, ont été fournis par des chercheur·e·s de l'UNIL.

En outre, une équipe de vidéastes a été mandatée pour tourner sur le campus dix films, d'une durée variant entre 10 et 30 minutes. À cet effet, une cinquantaine de chercheur·e·s et d'étudiant·e·s se sont prêtés avec générosité aux conditions de production de discours scientifiques accessibles et attrayants, largement co-construits entre artistes et chercheur·e·s.

Sur l'axe des écoles, quatorze équipes d'animateur·trice·s ont se sont rendues dans 155 classes, qui représentent 2'788 élèves du canton, et ont proposé différents ateliers itinérants dans leur environnement scolaire ordinaire. Outre la qualité des interactions entre étudiant·e·s animateur·trice·s et élèves, relevée par les commentaires de nombreux enseignant·e·s, il faut retenir de cette expérience que les étudiant·e·s engagés dans la démarche y ont trouvé un enrichissement, à la fois scientifique et humain, dont beaucoup ont témoigné. De nombreux enseignant·e·s ayant fait la promotion de la venue des Mystères dans leurs écoles, les ateliers ont pu être donnés plusieurs fois dans le même établissement. De plus, suite à cette expérience, plusieurs équipes ont manifesté le souhait de la poursuivre plus avant. Leurs ateliers continueront donc d'être accessibles dans le cadre de l'offre de médiation de l'Éprouvette.

Les Portes ouvertes de l'UNIL aux jeunes de 8 à 12 ans sont donc parvenues à maintenir leur présence dans le paysage des sciences amusantes, attrayantes, passionnantes. En explorant de nouveaux moyens de médiation, c'est toute l'équipe d'organisation qui a acquis une nouvelle fraîcheur.

En parallèle, la collection Mystères de la connaissance aux éditions La Joie de Lire s'est enrichie d'un troisième titre, Les Mystères du temps, écrit par Sylvie Neeman. Conformément à l'esprit de la collection, l'auteure s'est entretenue avec différents chercheur·e·s de l'UNIL afin de nourrir un récit de fiction destiné aux jeunes lecteur·trice·s. Elle a ainsi rencontré Ute Heidmann, professeure de littérature comparée à la faculté des Lettres, Anne-Sapfo Malaspinas, professeure assistante et chercheuse à la faculté de biologie et de médecine, Lukas Baumgartner, professeur à la Faculté des Géosciences, Jean-François Démonet, médecin neurologue professeur à la faculté de biologie et de médecine et Etienne Klein, physicien et philosophe des sciences

- Étudiant·e·s réfugiés, requérant·e·s d'asile ou admis à titre provisoire :

En 2018, la Direction de l'UNIL avait estimé, après évaluation avec la responsable du Centre social pour l'intégration des réfugiés (CSIR) du Canton de Vaud, que l'offre d'études actuelle de l'UNIL — notamment grâce au statut d'auditeur·trice à l'École de français langue étrangère et dans les facultés — suffit à couvrir les besoins et qu'il n'est pas nécessaire pour l'instant de créer de nouveaux enseignements dédiés. Le groupe de travail mis sur place par la DGES en novembre 2021 a amorcé une nouvelle évaluation des besoins avec différents partenaires du canton : l'UNIL, les Hautes Ecoles spécialisées, la Haute Ecole pédagogique, la DGEP, l'EVAM, le CSIR, le BCI, l'OCBE. Une liste des mesures existantes et de celles à développer en commun a été dressée. Le travail de mise en œuvre sera effectué dès 2022.

Sur le campus, les activités et services de soutien aux personnes issues de la migration ont été poursuivies en 2021 par l'Aumônerie des hautes écoles et les associations « UNIL sans frontières » et « PAIRES ». Des étudiant·e·s et enseignant·e·s bénévoles proposent des rencontres autour d'une activité sportive, une aide pour les démarches administratives en vue de la reprise d'études, du mentorat ou encore des événements de socialisation. Ces différentes activités ont progressivement repris en mode présentiel durant l'année 2021.

A la rentrée académique 2021, 15 personnes issues de la migration ont été immatriculées (11 réfugié·e·s avec permis B, 3 avec un permis F et 1 avec permis N), soit une de plus qu'en 2020. Neuf disposaient de tous les documents requis, et deux ont dû recourir à la procédure de déclaration sur l'honneur. Le nombre total de demandes de réfugié·e·s ayant abouti à une immatriculation reste en recul par rapport aux années précédentes (19 en 2019).

Une page spécifique du site internet du Service des immatriculations et inscriptions⁴ fournit les informations pertinentes à destination des réfugié·e·s, requérant·e·s d'asile ou personnes admises à titre provisoire intéressés par des études à l'UNIL. Une personne de contact répond de surcroît à toutes les questions des réfugié·e·s.

– Soutien aux personnes en situation de handicap :

Chaque faculté met à disposition une personne en charge de répondre aux demandes d'étudiant·e·s en situation de handicap, en particulier en matière de moyens auxiliaires et d'aménagements individuels des modalités d'apprentissage ou d'évaluation. La Direction assure une coordination de ce dispositif. Elle réunit périodiquement les répondant·e·s des facultés en charge des étudiant·e·s en situation de handicap pour des échanges sur les problèmes concrets auxquels ceux-ci sont confrontés. La rencontre de fin d'année avec les étudiant·e·s concernés a de nouveau eu lieu en mode présentiel en 2021 ; elle a connu une forte hausse des participant·e·s ; des entretiens individuels par vidéoconférence, téléphone ou courriel ont été organisés pour les personnes qui n'ont pas pu ou souhaité participer à cette rencontre. Une nouvelle association « Solidaire » a vu le jour en Faculté des SSP et a remporté le prix de *Innovation Challenge*. Elle a pour vocation de recevoir les étudiant·e·s en situation de handicap et d'estimer avec eux l'aide personnalisée qui peut leur être proposée en lien avec les activités de la vie universitaire, par exemple la prise de notes, des lectures en commun pour les personnes présentant des problèmes dys*, un accompagnement pour un événement culturel sur le campus, etc. Suite à la rencontre de 2018 avec le médecin cantonal, la Direction a émis des recommandations pour coordonner et favoriser la cohérence des pratiques des facultés et écoles et le rendu des décisions en matière de certificats médicaux liés au handicap. Ce dispositif a été maintenu en 2021.

⁴ <https://www.unil.ch/immat/fr/home/menuquid/faq--infos-utiles/informations-utiles/information-for-refugees.html>

- Mise en œuvre d'une option de temps partiel pour les bachelors :

Afin de mieux répondre aux besoins des étudiant·e·s qui doivent travailler à côté de leurs études, qui assument des charges familiales, qui souffrent de problèmes de santé, qui sont des sportif·ve·s d'élite ou qui ont des projets personnels particuliers, la Direction a décidé d'ouvrir l'option de ses cursus de bachelors à temps partiel, qui existait déjà pour les masters. Tous les bachelors de l'UNIL sont proposés à temps partiel depuis la rentrée d'automne 2020. Pour la deuxième volée d'études de bachelor à temps partiel, il y a eu 42 demandes acceptées (47 en 2020), principalement en SSP (16), FBM (9) et FDCA (8). Les motifs le plus souvent évoqués pour réaliser un bachelor à temps partiel sont le statut de sportif d'élite/projet personnel (18) et le motif professionnel (14). En 2021, le nombre de demandes pour le master à temps partiel est supérieur à celui des demandes pour étudier en bachelor à temps partiel (68 vs 47 en 2020), principalement en raison d'une forte augmentation du motif professionnel (47 vs 31 en 2020).

1.2.2 Poursuivre la mise en œuvre de la valorisation des acquis d'expérience (VAE)

Définition : Cette mesure vise à renforcer, évaluer et élargir les procédures de valorisation des acquis de l'expérience (VAE). La prise en compte de l'expérience acquise par la pratique permet d'alléger le cursus académique et facilite l'intégration de personnes au parcours de formation atypique.

L'offre de VAE concerne les bachelors et masters ès Lettres, les bachelors et masters en Sciences sociales, Science politique et Sciences du sport, le Bachelor ès Sciences en biologie, le Master en Droit et le Bachelor en Sciences des religions.

La VAE à l'UNIL a été poursuivie, suite à son évaluation en 2019. Il y avait été démontré l'intérêt croissant des personnes pour cette procédure, qui s'est légèrement atténué en 2021 avec 1'824 visiteurs du site informatif www.unil.ch/vae au lieu de 2'076 en 2020 (-12 %). Cet intérêt est aussi analysé au regard des 26 demandes de renseignements individualisés selon les parcours qui ont été traitées par la conseillère à la VAE pendant l'année académique 2020-2021.

La valorisation de la VAE auprès des différents publics concernés est appuyée en collaboration avec l'Université de Genève et la Haute École Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) avec lesquelles l'UNIL a créé le Réseau romand de la VAE, encadré par une Convention inter-institutionnelle renouvelée tous les 3 ans depuis 2016. Le site www.vae-formations.ch a reçu 2'813 visiteur·euse·s en 2021 parmi lesquels 2'047 personnes (70 %) ont réalisé le quiz « la VAE et moi » qui permet d'effectuer un autodiagnostic afin d'estimer préalablement à toute démarche si la VAE correspond bien à son projet.

La reprise d'études universitaires au bénéfice de la VAE est manifestement un défi pour les candidat·e·s qui sont souvent en emploi et responsables de famille ; ceci explique que seules quatre démarches de VAE ont effectivement été débutées à l'UNIL durant l'année académique 2020-2021. En outre, trois demandes de préavis en VAE ont été soumises aux facultés concernées, sans aboutir à l'attribution de crédits ECTS ni à une reprise d'études.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.2

L'UNIL poursuit sa politique d'ouverture à l'égard des étudiant·e·s en situation particulière. Ainsi, la possibilité d'accomplir les bachelors à temps partiel dès l'automne 2020 répond à plusieurs types de besoins. Concernant les étudiant·e·s issus de la migration, le dispositif en place semble répondre aux besoins mais sera réévalué en fonction de l'avancement du groupe de travail de la DGES dès 2022. Les contacts réguliers avec les personnes et les instances compétentes visent à la meilleure prise en charge des situations particulières, et à la capacité de s'adapter à l'évolution des demandes, le cas échéant. La VAE est fondée sur un dispositif bien établi et documenté à l'UNIL, bien que peu de candidat·e·s en réunissent les critères.

Critères de réalisation	
<p>Bilan des mesures visant à encourager les populations peu représentées à suivre des études universitaires</p>	<p>Mystères de l'UNIL 2021 : ateliers itinérants proposés à 2'788 élèves de 155 classes vaudoises ; production de 10 films et 11 articles de médiation scientifique.</p> <p>Maintien et réévaluation constante d'un dispositif répondant aux besoins des étudiant·e·s issus de la migration, en coordination avec les instances cantonales compétentes.</p> <p>Maintien d'un réseau actif visant à répondre aux besoins des étudiant·e·s en situation de handicap, et coordination accrue des réponses aux demandes particulières d'aménagement des études ou des évaluations.</p> <p>Mise en œuvre, depuis l'automne 2020, de la possibilité de suivre les cursus de bachelor à temps partiel.</p>
<p>Bilan des mesures visant à étendre les procédures de la VAE</p>	<p>Poursuite des collaborations et de la valorisation de la VAE au sein du Réseau romand de la VAE</p> <p>Intégration claire de la procédure au sein des Facultés.</p> <p>Poursuite de la coordination au niveau des Hautes écoles romandes.</p>

1.3 Valoriser les acquis d'un parcours universitaire pour le monde du travail

Introduction

Cet objectif cherche à améliorer, auprès des employeur·e·s et des étudiant·e·s, la compréhension et la mise en valeur des spécificités et des acquis d'un parcours universitaire. En effet, au fil de leurs études, les étudiant·e·s sont appelés à acquérir des compétences très pointues mais aussi transversales telles que l'autonomie, l'adaptabilité, la curiosité, l'esprit d'analyse, la créativité et la capacité à gérer la complexité ou l'incertitude. Celles-ci constituent le socle sur lequel ils appuieront leur apprentissage et leur pratique professionnelle pour devenir des acteur·trice·s informés, responsables et capables de s'adapter.

Mesures

1.3.1 Promouvoir les formations universitaires auprès des employeur·e·s

Définition : Cette mesure vise à développer un dialogue avec les employeur·e·s, d'un côté pour affiner la perception par la Haute école de leurs besoins et, d'un autre, pour expliciter et valoriser les atouts des diplômé·e·s universitaires. Il s'agit de rendre visible les compétences que les étudiant·e·s ont acquises, qu'elles soient spécifiques à leur champ d'études ou transversales.

Réalisations : En 2021 et comme en 2020, la plupart des événements habituellement organisés en présentiel pour faciliter l'accompagnement à l'emploi ont été remplacés par différentes prestations en ligne, en raison du contexte Covid-19.

Deux événements « Horizon carrière » ont été organisés en mode présentiel, en partenariat avec le Bureau des Alumni. L'un portait sur la Coopération internationale, avec la présence du CINFO, l'autre sur les professions juridiques dans les locaux de l'entreprise Bär & Karrer.

Deux séances de présentation « Horizon carrière » ont été tenues en ligne, la première sur le thème des carrières dans le domaine de la prévention en santé avec la participation d'Unisanté, la seconde avec l'entreprise Labcorp spécialisée dans les analyses de biologie médicale, plus spécifiquement destinée à des étudiant·e·s en Master et Doctorat, ainsi qu'à des post-doctorant·e·s.

Deux séances en ligne sur le thème « trouver un emploi en situation de pandémie » ont fait intervenir trois gradué·e·s de l'UNIL qui avaient réussi à trouver un emploi dans ce contexte particulier.

Une séance a fait intervenir un spécialiste de l'ORP, pour une introduction à l'assurance chômage et les prestations offertes.

Les collaborateur·trice·s du SOC sont également intervenus à diverses occasions telles que :

- « Come together » de l'IDHEAP, dans le cadre d'un séminaire pour le Master en psychologie de l'orientation, au « Life Science Career Day » de l'École de Biologie, pour des relectures de dossiers de candidatures durant la semaine « Skills week » de l'EPFL ;
- lors de différentes sessions en ligne du CSNCH (Employer radar, Journée annuelle, Comptages offres stages (Unistages) et emplois (Bureau des Alumni) chaque mois) ;
- au cours de la manifestation du Forum Horizon organisé par l'OCOSP.

1.3.2 Valoriser les acquis d'un parcours universitaire auprès des étudiant·e·s

Définition : Cette mesure met l'accent sur les étudiant·e·s, pour renforcer leur compréhension des compétences qu'ils développent au cours de leurs études, afin qu'ils puissent mieux les mettre en évidence dans leur vie professionnelle. Le recours aux objectifs d'apprentissage (learning outcomes) dans la structuration et la communication des cours en est un des moyens.

Réalizations : Le SOC a développé plusieurs prestations et activités pour favoriser la sensibilisation du personnel d'enseignement et des étudiant·e·s aux acquis d'un parcours universitaire, en vue de se préparer à l'insertion professionnelle :

- Ateliers emploi : en 2021 de nouveaux ateliers ont enrichi le catalogue et plusieurs thématiques ont été proposées lors de webinaires : la lettre de motivation, le CV, l'entretien d'embauche, la gestion de projet, la négociation, réseauter et le profil de compétences. Un partenariat a été conclu entre le SOC et le Centre de carrière de l'UNIGE, permettant aux étudiant·e·s des deux Universités de participer à différentes conférences ou ateliers en ligne animés par ces deux unités. Les étudiant·e·s de l'UNIL ont ainsi pu participer aux ateliers Job application, Transition vers l'emploi et LinkedIn.
- 209 entretiens de coaching emploi ont été réalisés au cours de l'année, ainsi que 32 bilans de compétences avec des gradué·e·s. Les permanences d'information et de conseils (relecture de dossiers de candidature, conseils en orientation, informations) se déroulent en ligne et ont permis la réalisation de 829 entretiens courts.
- Accompagnement à la recherche de stages « Unistage » : 356 nouvelles offres ont été publiées en 2021. Pour y répondre, les étudiant·e·s candidat·e·s peuvent recevoir sur demande un accompagnement individuel dans la constitution de leurs dossiers de postulation.
- Le SOC a publié 122 posts sur la page facebook.com/UNIL.etapres (550 abonné·e·s) concernant l'employabilité, ou des liens vers des manifestations ou des publications intéressantes pour les étudiant·e·s et gradué·e·s. Deux newsletters thématiques ont été envoyées aux étudiant·e·s et une l'a été au réseau d'employeur·euse·s.

- Une nouveauté en 2021 a été l'ouverture d'un espace ressource sur la plateforme d'enseignement Moodle, avec pour objectif d'y publier différents documents pour accompagner la transition vers l'emploi en suivant un parcours individualisé. On y trouve en accès réservé aux étudiant·e·s et gradué·e·s de l'UNIL, des ressources utiles, des exercices et des conseils dont la liste est constamment enrichie.

1.3.3 Favoriser les contacts entre les étudiant·e·s et le réseau des anciens étudiant·e·s (ALUMNIL)

Définition : Cette mesure encourage les étudiant·e·s à construire leur réseau, notamment en profitant des contacts avec les anciens étudiant·e·s, réunis au sein de la Communauté ALUMNIL. C'est aussi une occasion pour l'Université de développer une communauté intergénérationnelle et d'entretenir à travers elle une relation dynamique avec son environnement social et économique.

Réalisations : Le Bureau des alumni propose aux étudiant·e·s en mobilité de les mettre en contact avec des membres du réseau domiciliés dans la ville de leur futur séjour d'études. Cette offre est également accessible aux alumni qui partiraient s'établir à l'étranger pour leur travail. En décembre 2021, le Réseau ALUMNIL disposait de 176 personnes-relais réparties dans 143 villes de 47 pays. Au cours de l'année 2021, le Bureau des alumni a reçu 81 demandes de mise en contact, il a pu en satisfaire 79.

Créé à l'automne 2019, TandemPRO, service de partage d'expériences entre alumni, a pris son essor en 2020. Basé sur le même principe que le tandem linguistique offert par l'UNIL, c'est-à-dire gratuit et sans engagement à long terme, TandemPRO propose à de jeunes diplômé·e·s ou à des alumni en transition de carrière une rencontre avec un membre du Réseau ALUMNIL au bénéfice de quelques années d'expérience dans un domaine qui les intéresse. En décembre 2021, 136 personnes étaient inscrites en qualité de coaches. Le Bureau des alumni a pu mettre en relation 33 jeunes diplômé·e·s avec un·e ou plusieurs coaches.

Au cours de l'année 2021, le Bureau des alumni a publié neuf portraits d'alumni « entrepreneur·e·s » qui ont concrétisé une idée en activité culturelle, en projet à but non lucratif ou en projet professionnel novateur. C'est une manière d'inspirer les membres du réseau qui cherchent eux aussi à se lancer dans un projet, et d'échanger avec eux à propos d'une telle expérience.

Pour les deux prestations « Horizon carrière » (12 et 25 mai) organisées conjointement avec le SOC, cf. supra 1.1.1.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.3

Les initiatives mises en place en 2021 en matière d'accompagnement des étudiant·e·s vers le monde de l'emploi s'inscrivent dans la continuité des actions entreprises ces dernières années. Elles capitalisent sur l'expertise développée en ce domaine par le Bureau des alumni et le SOC.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures de promotion des formations universitaires auprès de divers acteur·trice·s du marché de l'emploi	<p>Envoi de trois newsletters une pour les employeur·euse·s et deux pour les étudiant·e·s.</p> <p>Publication de 356 offres de stages.</p>
Bilan des mesures de sensibilisation du personnel d'enseignement et des étudiant·e·s au <i>learning outcomes</i>	<p>Organisation de 4 événements Horizon Carrière (plus de 65 personnes inscrites à chacun)</p> <p>717 inscriptions d'étudiant·e·s aux ateliers emplois et webinaires thématiques.</p> <p>Mise en place d'un espace Moodle pour la transition vers l'emploi et réalisation de 209 entretiens de coaching emploi.</p>
Bilan des occasions de rencontre entre <i>alumni</i> et étudiant·e·s	<p>Développement du service de partage d'expériences entre alumni (TandemPRO) (136 coaches inscrits).</p> <p>Animation d'un réseau de 176 personnes-relais (alumni) dans 143 villes/47 pays à disposition des étudiant·e·s en mobilité.</p>

2. Axe 2 : La recherche

Le numérique impacte les fondements de la recherche telle qu'elle était pratiquée jusqu'à aujourd'hui. Dans tous les domaines, les nouveaux outils ont non seulement modifié les méthodes de recherche, mais ont également ouvert des champs d'investigation jusque-là inaccessibles. Le mouvement de la science ouverte (Open Science) touche tous les volets de la recherche. Avec le développement de méthodes qui permettent l'implication des représentant·e·s de la société (citizen science ou science citoyenne), avec la possible mise en commun et le partage des données (Open Data) et l'engagement à la publication libre (Open Access), l'Open Science bouscule les modes de conception, de production, d'évaluation et de diffusion de la recherche. Dans le même temps, les chercheur·e·s sont soumis à des logiques grandissantes de productivité.

2.1 Valoriser une recherche de haute qualité

Introduction

Cet objectif vise le développement d'une recherche qui réponde aux plus hautes exigences de qualité et qui soit accessible à la communauté scientifique tout comme au grand public.

Mesures

2.1.1 Garantir la transparence de la recherche ainsi que l'accès sécurisé aux données et aux résultats

Définition : Cette mesure encourage les chercheur·e·s à porter une attention particulière à la production, à la gestion et à la diffusion de leurs résultats, que ce soit au travers de la mise à disposition de leurs données (Open Data) dans le respect des standards en matière de protection de l'individu, ou par la publication scientifique libre (Open Access).

Réalisations :

Open Science

La situation d'urgence relative à la pandémie de coronavirus (COVID-19) a montré l'importance et les retombées positives du partage des données et des résultats de recherche. Ce partage contribue, notamment, à accélérer le rythme des recherches essentielles à la lutte contre la maladie.

Le site unil.ch/openscience, régulièrement mis à jour, a intégré une page avec des ressources et informations relatives à l'importance de l'Open Science en temps de pandémie. Il présente également des liens vers les plateformes de données ouvertes relatives au COVID-19. Le site a recensé presque 25'000 visites en 2021, montrant ainsi un trafic stable par rapport à 2020.

La Stratégie Open Science, datant de fin 2019, fera l'objet de sa première évaluation et mise à jour en 2022. Ces travaux de réflexion, qui intégreront des éléments découlant de la nouvelle Stratégie Nationale Open Research Data, auront lieu en début d'année.

Open research Data

En début d'année 2021, l'outil [DMPonline UNIL](#) – développé par le Service des ressources informationnelles et archives ([UNIRIS](#)) en collaboration avec le Centre informatique (Ci) – a été mis en ligne. Destiné à la communauté de recherche, cet outil facilite la (co)rédaction en ligne, le choix de modèles (*templates*) spécifiques

¹ ou encore la relecture des Plans de gestion des données (Data Management Plans ou DMPs)² obligatoires (cf. Art. 12 de la [Directive 4.5](#) de la Direction) lors des [demandes de stockage](#) auprès de la Division calcul et soutien à la recherche ([DCSR](#)) ou exigés par la majorité des bailleurs de fonds publics (FNS³, UE⁴, etc.). Deux tutoriels (un en français et l'autre en anglais), de type modules d'auto-formation, ont été publiés en ligne⁵ afin de faciliter la prise en main de cet outil.

Dans un premier temps, un modèle générique commun à l'ensemble de l'UNIL, accompagné d'aide, de ressources et d'exemples facilitant la rédaction d'un DMP a été créé. Depuis l'automne, deux modèles adaptés pour la Faculté de biologie et de médecine – dont les recherches peuvent être menées entre les deux institutions que sont l'UNIL et le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) – sont en cours de développement. À terme, l'objectif est de fournir à chacune des six autres Facultés de l'UNIL un(des) modèle(s) spécifiques adaptés à leurs disciplines de recherche.

À ce jour, l'outil comptabilise une centaine d'utilisateur·trice·s et 180 DMPs rédigés, avec un pic d'utilisation de l'outil les jours précédant les délais de soumission⁶ des demandes de subsides auprès du FNS.

Afin de mieux cerner l'évolution des besoins et des pratiques en termes de gestion des données de recherche depuis l'enquête interne de 2015⁷ qui s'inscrivait dans le projet pilote *données de recherche 2015-2018*, le Service UNIRIS a soumis une nouvelle enquête en ligne, actualisée, dont les données et les résultats seront rendus publics et exploités, après analyse, dans le courant de l'année 2020.

UNIRIS a délivré des formations en ligne dans le cadre des [Ateliers Graduate Campus](#) : gérer ses données de recherche ; Data Management Plan ; organiser ses données ; Open Research Data. Un accompagnement sur mesure a également été proposé à certain·e·s chercheur·e·s pour les conseiller sur les bonnes pratiques de gestion des données de recherche ou encore l'établissement d'un DMP dans le cadre d'une soumission de projet au FNS.

¹ Il est par exemple possible de choisir le modèle du Fonds national suisse (FNS), voir la liste des modèles à choix : https://dmp.unil.ch/public_templates

² <https://www.unil.ch/openscience/home/menuinst/open-research-data/gerer-les-donnees-de-recherche-research-data-management/data-management-plan-dmp.html>

³ Fonds national suisse, 2022. [Data Management Plan \(DMP\) - Directives pour les chercheuses et chercheurs](#) et [Règlement d'exécution général relatif au règlement des subsides \(Art. 2.13\)](#)

⁴ Programmes [Horizon Europe](#) et [European Research Council](#) (ERC) notamment.

⁵ <https://www.unil.ch/openscience/home/menuinst/formations.html>

⁶ Le 1er avril et le 1er octobre de chaque année

⁷ JAMBÉ, Carmen, 2015. [La gestion des données de recherche à l'Université de Lausanne : enjeux transdisciplinaires](#)

Le Service UNIRIS a poursuivi sa participation au sein du projet national SWISSUbase – projet financé par Swissuniversities⁸ et mené, depuis 2018, en collaboration avec l'Université de Zurich, le centre de compétences suisse en sciences sociales (FORS) et SWITCH, visant à la création d'un dépôt de données national, s'appuyant sur des normes et des processus d'archivage internationaux pour garantir la préservation et l'accessibilité des données à long terme. Le déploiement de SWISSUbase, pour les sciences sociales et la linguistique dans un premier temps, a été annoncé en fin d'année 2021.

Finalement, la Direction a alloué une enveloppe budgétaire permettant l'engagement pour quelques années, dès 2022, de personnel supplémentaire (*data stewards*) dans les facultés, dédié au soutien à la gestion, à l'ouverture et à la pérennisation des données de recherche.

Open Access

Dans la réalisation de sa mission d'enseignement et de recherche l'UNIL soutient et encourage depuis plusieurs années le principe du libre accès électronique à la connaissance scientifique, sur le plan national et international, notamment à travers l'utilisation de son serveur institutionnel, Serval. En 2021, plusieurs nouvelles mesures ont été lancées pour s'ajouter à l'arsenal de ressources en faveur de la publication en libre accès donnant naissance au « soutien 360 »⁹.

Ce concept se base sur le fait que, suite à des années de développement, l'UNIL propose désormais un soutien institutionnel dans toutes les voies de l'Open Access (i.e. platine, dorée, verte et hybride) en complément au soutien dispensé par les facultés.

Pour la voie platine, l'UNIL a lancé, en collaboration avec quatre autres institutions suisses et avec le soutien de swissuniversities sous forme d'un projet p-5, une nouvelle plateforme de publication Open Access pour les revues éditées à l'interne de l'institution. La nouvelle plateforme, SOAP2¹⁰, héberge déjà trois revues de l'UNIL et d'autres sont invitées à la rejoindre.

Pour la voie dorée, l'UNIL a lancé le 1^{er} juillet 2021 un fonds pilote Gold OA afin de préparer le terrain et de sensibiliser les chercheur·e·s aux critères d'éligibilité du futur fonds Gold OA, qui verra le jour en janvier 2022.

Pour la voie verte, et notamment le dépôt institutionnel Serval, le travail effectué ces dernières années continue à porter ses fruits avec plus de 2.7 millions de téléchargements en 2021 de travaux déposés (+ 20% par rapport à 2020). Un projet de migration vers un nouveau logiciel a été lancé en automne 2021, du fait que le socle technologique de Serval ne permet plus d'assurer sa sécurité et stabilité. Le démarrage de ce développement est planifié pour début 2022.

⁸ <https://www.swissuniversities.ch/fr/p-5-services/swissubase>

⁹ <https://www.unil.ch/openscience/home/menuinst/open-access/open-access-a-lunil/soutien-360.html>

¹⁰ <https://soap2.ch>

La voie hybride est soutenue à l'UNIL uniquement par le biais de licences consortiales intégrant un volet *Publish*. L'UNIL comptait, en 2021, sept licences de ce type¹¹. Un système de monitoring a été mis en place en 2021 pour suivre l'évolution de la proportion de publications mises en libre accès à l'UNIL en utilisant les données tirées de SERVAL. Ce baromètre¹² résume les principales métriques autour de l'Open Access et sera transformé en une série de tableaux dynamiques en 2022 en s'appuyant sur la *Data warehouse* du Centre Informatique.

Environnement numérique de la recherche (ENR)

En 2021, le groupe de travail *Environnement numérique de la recherche*, mis en place par la Direction, a poursuivi ses travaux sur les enjeux du numérique dans la recherche. Ils ont permis de fédérer et de coordonner les acteur·trice·s du soutien à la recherche par la mise en commun des expériences et pratiques de soutien et conseils en gestion des données de recherche et des environnements numériques.

L'ENR a, en outre, élaboré un bilan des ressources disponibles dans les facultés et les services centraux et a identifié les possibilités de développement et de mutualisation de celles-ci. Les pratiques de recherches ont été documentées afin d'anticiper les besoins en infrastructures de soutien à la recherche, en adressant un questionnaire à l'ensemble de la communauté UNIL. Enfin, l'ENR a préparé avec le soutien de la Direction l'arrivée des *data stewards* de soutien à la recherche – informatique de recherche et gestion de l'information scientifique.

2.1.2 Garantir une éthique de la recherche

Définition : Cette mesure vise à sensibiliser les étudiant·e·s et les collaborateur·trice·s à une production scientifique intègre qui recourt à des méthodes robustes, transparentes, indépendantes et dans le respect des principes éthiques.

Réalizations : La commission d'éthique de la recherche de l'UNIL (CER-UNIL) créée par la Direction en 2019 ainsi que les sept commissions facultaires interdisciplinaires sont pleinement fonctionnelles et actives. Depuis leur création, plus de 130 projets ont été évalués et 110 attestations de conformité éthique ont été délivrées.

Les demandes d'attestations de conformité éthique sont gérées par le biais d'une plateforme électronique et traitées en priorité par les responsables de plateforme de chacune des sept facultés. Ces personnes ont également un rôle de soutien et de conseil auprès des chercheur·e·s et travaillent en collaboration avec le coordinateur de la CER-UNIL et la directrice du Centre Interdisciplinaire de Recherche en Éthique (CIRE), hébergé par la Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR). Elles ont bénéficié d'une formation courte de quatre modules en éthique de la recherche organisée conjointement par le CIRE, le Dicastère de la Recherche et la Formation continue UNIL-EPFL (FCUE). Cette formation est ouverte aux membres des différentes commissions d'éthique facultaires et centrale de l'UNIL. En avril 2021, les

¹¹ <https://www.unil.ch/openscience/home/menuinst/open-access/open-access-a-lunil/soutien-360/voie-hybride.html>

¹² <https://www.unil.ch/openscience/home/menuinst/open-access/open-access-a-lunil/barometre-open-access-unil.html>

premiers modules de cette formation ont été dispensés à un public élargi, par le biais de la FCUE.

Un atelier d'introduction à l'éthique de la recherche dispensé par le coordinateur de la CER-UNIL a été mis en place par le Graduate Campus, à destination des doctorant·e·s et post-doctorant·e·s. Des ateliers sur la thématique ont également été dispensés à l'UNIL dans le cadre de différentes écoles doctorales et programmes de recherche. La mise sur pied de capsules vidéo de e-learning a également commencé avec l'aide du Centre de soutien à l'enseignement.

Un outil en ligne permettant de vérifier si une approbation éthique est nécessaire a été élaboré en collaboration avec la commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain (CER-VD). La page unil.ch/cerunil regroupe les informations, les contacts et les documents utiles aux chercheur·e·s. Elle sert de point d'entrée à la plateforme informatique de dépôt en ligne.

Le processus de révision de la Directive 4.2 relative à l'intégrité scientifique dans le domaine de la recherche, entamé en 2018, a été achevé. Ce projet visait à clarifier et améliorer plusieurs éléments de la procédure à suivre en cas de soupçon de manquement à l'intégrité, afin de faciliter sa mise en application dans les facultés. Les modifications principales incluent la désignation dans chaque faculté d'une ombudsperson et d'un·e conseiller·ère juridique, ainsi que la création d'une cellule intégrité. La Directive ainsi mise à jour a été validée par le Conseil de l'UNIL et elle est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2021. Au cours de l'automne 2021, la nouvelle Direction a toutefois souhaité travailler à une meilleure adéquation de cette directive avec la LUL, en collaboration avec le Conseil de l'UNIL. Ces modifications de la directive seront traitées en 2022.

Suite à un audit interne ainsi qu'à une demande de l'autorité de tutelle, un groupe de travail a été constitué afin d'évaluer les lacunes et les besoins réglementaires en matière de conflits d'intérêts. Des travaux en vue d'un renforcement des mesures existantes auront lieu courant 2022. Un groupe de travail a été constitué au sein de la Commission consultative de la recherche (CCR) afin de travailler à l'élaboration d'une charte de la recherche, ainsi que d'un vademécum qui servira à guider les chercheur·e·s dans les ressources et règlements existants en matière de recherche. Après avoir soumis un projet de charte aux facultés pour consultation, il a été décidé de suspendre le processus afin de revoir les modalités d'élaboration du document, en faveur d'une approche plus participative. L'élaboration du vademécum devrait donc se poursuivre dans le courant 2022.

Un Data Protection Officer (DPO) est entré en fonction le 1^{er} septembre 2021, avec mission de mieux aiguiller les chercheur·e·s en matière de protection des données.

2.1.3 Intensifier la valorisation et la communication des résultats de la recherche au sein et hors de la communauté scientifique

Définition : Cette mesure appuie les chercheur·e·s dans la diffusion de leurs résultats de recherche et renforce la communication du travail des jeunes chercheur·e·s en particulier. Une des réalisations pourrait consister en la mise à disposition d'une base de données consultable par le grand public et les médias.

Réalisations :

Incitation à l'Open Access au sein de la communauté UNIL

Le soutien dispensé en 2021 a pris la forme de :

- Auto-formation :
 - Cours à distance (cours Moodle disponible en tout temps en français¹³) - jusqu'à présent, 98 personnes ont suivi le cours ;
 - Lancement de la version anglaise du même cours Moodle¹⁴;
 - Courts tutoriels vidéo montrant le fonctionnement de Serval¹⁵ ;
- Signature de quatre accords de licence de type « Read & Publish » (Cambridge University Press, SAGE, Taylor & Francis et Wiley) qui se sont ajoutés à ceux signés en 2020 (Elsevier et Springer Nature). Ces contrats ont permis la publication en Open Access de 10 (CUP), 139 (Elsevier), 58 (SAGE), 105 (Springer Nature), 36 (Taylor & Francis) et 82 (Wiley) articles, soit un total de 430 articles en 2021 (vs 174 en 2020), sans frais additionnels pour les chercheur·e·s de l'UNIL. Le coût de publication est intégré au coût total de la licence, permettant ainsi de gagner en praticité, vitesse et visibilité. La signature de quatre licences additionnelles est planifiée pour 2022. Pour assurer la gestion centralisée du nombre croissant de ce type de licences et répondre à la complexité de leur suivi, le Dicastère Recherche recourt désormais à la plateforme de gestion ChronosHub.
- Obtention d'un financement p-5 pour couvrir à moitié les coûts d'un Fonds central Gold OA pouvant servir au paiement de licences purement Gold OA, ou des APCs Gold individuels. Le Fonds Gold OA débute le 1^{er} janvier 2022.
- Mise sur pied d'un Fonds pilote Gold OA pour sensibiliser les auteur·e·s aux conditions d'éligibilité. 46 publications ont été financées par ce biais, dont 3 chapitres de livres (jusqu'ici pas soutenus financièrement par l'UNIL).

¹³ <https://moodle.unil.ch/course/view.php?id=14160>

¹⁴ <https://moodle.unil.ch/course/view.php?id=20436>

¹⁵ <https://www.unil.ch/openscience/home/menuinst/open-access/open-access-a-lunil/soutien-360/voie-verte/serval/how-to-use-serval.html>

- L'assistant personnel en ligne Open Access, Papago, développé en 2019 à l'UNIL en collaboration avec l'Université de Fribourg (UNIFR) et capable de donner automatiquement des informations personnalisées sur les droits et obligations des chercheur·e·s en matière de publication en Open Access, a délivré 716 rapports en 2021. Papago a été mis à jour pour intégrer les nouveaux accords Read & Publish ainsi que des liens vers la page d'information du nouveau Fonds Gold OA.

Valorisation des résultats de la recherche par le transfert de technologie

En 2021, trois bourses InnoTREK ont été attribuées à de jeunes chercheur·e·s, ainsi qu'une bourse InnoTREK Digital, ce qui porte leur nombre à 30 depuis 2013 (13 lauréates et 17 lauréats). Ces financements ont permis le lancement de neuf start-ups.

Créé en 2000 et restructuré en 2009, le PACTT a vu son périmètre suivre l'évolution de la législation et des exigences croissantes en matière de bonne gouvernance. Les usager·ère·s perçoivent positivement l'élargissement de l'éventail de prestations, toutefois cet élargissement se fait au détriment de la réactivité du service. Suite à une analyse interne s'appuyant sur des benchmarks externes, les Directions UNIL et CHUV ont décidé de recentrer le PACTT sur les collaborations avec des entités privées et la valorisation économique des résultats de la recherche. Les activités de nature juridique, sans lien direct avec l'économie privée, jusque-là assurées par le PACTT ont été transférées dans les services juridiques respectifs du CHUV et de l'UNIL. En particulier, la distribution des tâches entre les services juridiques de l'UNIL et du CHUV a été revue et leurs équipes respectives renforcées en conséquence. Un nouveau directeur du PACTT a été recruté ; son entrée en fonction est planifiée pour le 1^{er} semestre 2022). Le PACTT a également développé sa collaboration avec le HUB Entrepreneuriat et Innovation afin de participer au renforcement de la culture de l'entrepreneuriat au sein de l'UNIL.

Formation des chercheur·e·s à la communication

La communication de la recherche est indispensable aux chercheur·e·s pour asseoir leur notoriété dans leurs domaines scientifiques respectifs, mais également au sein de la société et face aux bailleurs de fonds. C'est pourquoi le Dicastère Recherche propose un soutien en communication à tou·te·s les chercheur·e·s pour préparer la défense de leurs projets soumis au FNS. De même, Euresearch UNIL/CHUV organise un « mock panel » pour tout·e candidat·e ayant passé avec succès la première étape de l'évaluation et étant invité·e à un entretien auprès de l'European Research Council (ERC).

Depuis 2016 l'UNIL participe au concours « Ma thèse en 180 secondes » (MT180 - unil.ch/mt180). Elle dispense deux jours de formation aux candidat·e·s retenus pour sa finale, en plus des formations proposées par la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO), ainsi qu'un suivi assuré par le Dicastère Recherche, le Graduate Campus ainsi qu'UNICOM. En 2021, 16 candidat·e·s ont participé à la finale UNIL, qui en raison de la pandémie a eu lieu en *live streaming* sur la chaîne YouTube de l'UNIL. Plus de 6'230 personnes ont suivi l'événement en direct depuis leurs écrans. Deux des finalistes du concours à l'UNIL ont ensuite remporté le 1^{er} et le 3^{ème} prix de la finale Suisse organisée à l'EPFL, dont le vainqueur M. Yohann Thenaisie (FBM/UNIL) a remporté la finale internationale à Paris.

Visibilité de la recherche auprès du grand public

Depuis la création de son service de communication en 2005, l'UNIL s'est engagée de manière déterminée dans la communication de son activité auprès du grand public, ne serait-ce que pour tenir les contribuables informé·e·s du bien-fondé de son activité et défendre au quotidien la légitimité et la raison d'être de la recherche scientifique.

En 2021, l'UNIL compte près 8'000 occurrences de ses chercheur·e·s dans les médias traditionnels en Suisse (journaux, TV, radio et leurs sites web), dans des articles ou reportages qui présentent leurs recherches ou recourent à leur expertise pour expliquer un phénomène. Les informations liées au fonctionnement de l'institution sont également comptabilisées. Ces chiffres sont similaires à ceux de l'an dernier. On remarque toutefois un déplacement des occurrences sur les plateformes en ligne des médias par rapport aux supports traditionnels comme la presse papier ou la télévision.

Dans les titres papiers traditionnels, sur 4'700 (-100 par rapport à 2020) occurrences en Suisse, c'est le titre 24H qui compte le plus de sujets relatifs à l'UNIL (389, -31), suivi par le Temps (378, -2). Keystone-ATS, le Courrier et la Liberté comptent chacun plus d'une centaine d'occurrences, en légère augmentation par rapport à l'année précédente. On compte également une forte augmentation 859 (+101) des occurrences dans des journaux outre-Sarine.

Les statistiques des apparitions de chercheur·e·s UNIL à la télévision et à la radio (stations publiques ou privées), en 2021, indiquent 806 (+36) occurrences (TV + radio) dont 76 au 19:30 de la RTS TV et plus de 120 (+20) à l'émission Forum de la RTS radio.

L'ensemble des occurrences de chercheur·e·s des universités romandes sur les supports RTS sont inventoriées et consultables en audio et en vidéo sur le site avisdexperts.ch, élaboré dans le cadre d'une collaboration entre les universités du Triangle Azur (UNIL-UNIGE-UNINE) et la RTS.

La part des informations publiées sur les sites web appartenant à un titre suisse (journal, tv ou radio) comptait en 2021 2'500 (+299) occurrences liées à l'UNIL et à ses chercheur·e·s. Celles-ci sont d'autant plus précieuses qu'elles peuvent être relayées sur les réseaux sociaux.

Le développement des réseaux sociaux a ajouté à l'activité médiatique de l'UNIL la possibilité d'un ciblage sectoriel et d'une circulation de la communication au sein de réseaux constitués autour d'un intérêt partagé sur une thématique, dont les membres sont des chercheur·e·s, des journalistes, des politiques, mais aussi des instances publiques ou privées. A titre d'exemple, au 31 janvier 2021, l'UNIL était suivie par 23'975 (+2'110) abonné·e·s sur le réseau Twitter (jugé le plus adéquat en matière de valorisation scientifique), avec une segmentation en groupes tels que : chercheur·e·s et étudiant·e·s UNIL (plus de 1'000 membres), Hautes écoles en Suisse et à l'étranger (650), médias (539), chercheur·e·s hors UNIL (537 membres), mondes politique et économique (626), magazines scientifiques (85), etc.

L'UNIL est elle-même éditrice de quatre médias qui lui sont propres :

- L'Uniscope, magazine du campus de l'UNIL a, pandémie oblige, cessé de paraître en version papier en mars 2020. Ce journal, qui s'adresse à l'ensemble de la communauté universitaire est passé entièrement en ligne (<https://wp.unil.ch/uniscope>) le 26 avril 2021 (33'642 vues au 31 décembre 2021).
- Le magazine Allez-savoir! : 3 parutions annuelles à 17'000 exemplaires dont 12'900 abonnements, accessible également sur wp.unil.ch/allezsavoir et par le biais d'une application tablette / smartphone Apple et Android. Le cœur de ce magazine qui s'adresse au grand public réside dans des articles de fond sur des thèmes d'actualité alimentés par des chercheur·e·s, complétés par des chroniques relatives à l'activité de recherche à l'UNIL.
- Le site unil.ch/actu qui permet de diffuser de manière immédiate une information élargie sur les actualités de la communauté universitaire, également en matière de recherche. En 2021 le site a reçu 42'573 visites (contre 37'000 en 2019 et 38'000 en 2020). L'UNIL a de plus ouvert un nouveau site unil.ch/coronavirus (37'126 vues en 2021) et envoyé des newsletters « Info Covid » (étudier, enseigner, travailler) pour communiquer de manière spécifique avec sa communauté durant la pandémie.
- La chaîne UNILTV hébergée sur YouTube qui permet de diffuser les productions filmées produites au sein de l'institution, destinées à promouvoir les cursus, mais aussi à diffuser la captation des colloques et principales conférences scientifiques tenues sur le Campus, ou la présentation de résultats de recherches soumis par ce biais aux médias et publiés sur la page actu de l'UNIL. Aujourd'hui, la chaîne compte 17'807 abonné·e·s, soit 3'942 de plus que l'année précédente.

La publication d'informations sur les médias de l'UNIL est suivie par de nombreux journalistes comme source d'information, ce qui aboutit régulièrement à la production d'articles dans leurs propres médias. La conjonction de publications d'articles sur unil.ch/actu et leur diffusion sur les réseaux sociaux - tout particulièrement par le biais de Twitter - est un outil puissant pour assurer une couverture médiatique.

Finalement, le Dicastère Recherche et UNICOM ont finalisé le projet des « Vitrites de la recherche », qui vise à valoriser par un éclairage interdisciplinaire la diversité et la qualité des travaux menés par les chercheur·e·s de l'UNIL sur de grandes thématiques transverses. Ce projet répond à un besoin de garder visible durablement et de manière attractive l'information scientifique pour un large public, au-delà de la « Une » éphémère du site des actualités de l'UNIL. Les premières vitrines ont été lancées en automne 2021 dans les domaines suivants : santé, environnement, société, économie et cultures¹⁶. D'autres vitrines dans ces cinq domaines sont prévues et seront réalisées dans le courant de l'année 2022. Les pages des vitrines seront également complétées par des cartes visuelles innovatrices (Open Knowledge Maps¹⁷) permettant de regrouper et d'afficher sur chaque page les publications dans Serval relatives à la thématique de la vitrine.

¹⁶ <https://www.unil.ch/central/home/menuintst/recherche/thematiques-transversales.html>

¹⁷ <https://openknowledgemaps.org>

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.1

Les chiffres qui suivent témoignent d'une progression de plusieurs critères de réalisation significative en comparaison avec la situation en 2020 (cf. Rapport de gestion 2020). Par exemple, pour les critères Open Access, une évolution de 10 % ou plus est à souligner, comme le nombre de publications disponibles via Serval. Il est également réjouissant que le nombre de projets de recherche traités par le CER-UNIL et les six commissions facultaires ainsi que le nombre d'attestations de conformité éthique délivrées aient plus que doublé.

Critères de réalisation	
<p>Proportion d'articles scientifiques de l'UNIL publiés en Open Access (OA)</p>	<p>61 % des 4'509 publications UNIL parues en 2021 présentes dans Serval sont disponibles en accès libre, tous types confondus, dont 22.5 % par la voie Green, 7 % toujours sous embargo, 20 % par voie Gold et 14.5 % par voie Hybride.</p> <p>Comme prévu, ces proportions augmentent si l'on se concentre sur les articles de revue. En effet, 73 % des articles UNIL publiés en 2021 sont disponibles en Open Access, avec une proportion de 28.5 % pour la voie Gold, 20.5 % pour la voie hybride, 12 % pour la voie Green déjà disponible et 5.7 % pour la voie Green encore sous embargo. Cette augmentation s'explique par les nombreuses licences Read & Publish disponibles actuellement.</p> <p>Les frais de publication OA de 470 articles ont été pris en charge par nos nombreuses licences consortiales. En outre 46 publications Gold OA ont été financées par le Fonds pilote Gold OA, dont 3 chapitres de livre.</p> <p>En outre, 25 livres d'auteur·e·s ou éditeur·trice·s UNIL ont été publiés en OA en 2021 grâce au subside du FNS.</p> <p>Plus de 2.7 millions de documents ont été téléchargés depuis SERVAL en 2021</p>
<p>Bilan des mesures visant la gestion, la protection et la mise à disposition des données de recherche</p>	<p>En 2021, dans le cadre du Graduate Campus et d'autres cours de soutien, une cinquantaine de doctorant·e·s et post-doctorant·e·s ont été formés par UNIRIS à la gestion des données de recherche et une cinquantaine de chercheur·e·s ont été conseillés sur leur Data Management Plan (DMP).</p>

	<p>En 2021, l'UNIL a mis en place l'outil DMPonline UNIL d'aide à la rédaction des Data Management Plans (DMP). Plus de 180 DMP ont été rédigés via cette plateforme. Une nouvelle enquête a été élaborée, destinée à évaluer l'évolution depuis 2015 des pratiques et des besoins de la communauté de recherche UNIL en termes de gestion des données de recherche.</p> <p>L'UNIL a poursuivi sa collaboration débutée en 2018, avec l'Université de Zurich et la Fondation FORS, visant à la création d'un dépôt de données national (SWISSUbase). Ce nouveau dépôt de données à vocation nationale a été mis en ligne à la fin 2021. Il sera mis à la disposition de la communauté UNIL dans le courant de l'année 2022.</p>
<p>Bilan des mesures de promotion de l'éthique et de l'intégrité de la recherche</p>	<p>La CER-UNIL et six commissions facultaires sont opérationnelles. 130 projets de recherche ont été traités depuis l'entrée en fonction de la plateforme en octobre 2019. 110 attestations de conformité éthique ont été délivrées.</p> <p>Une formation courte de quatre modules intitulée « Recherche : éthique et intégrité scientifique » a été mise en place. Elle a d'abord été ouverte aux responsables de plateforme puis, dans un second temps, aux membres de différentes CER facultaires. Depuis 2021, elle est ouverte à toute personne souhaitant la suivre (interne ou externe) via la FCUE.</p> <p>Les différents ateliers d'introduction à l'éthique de la recherche ont permis de sensibiliser plus de 80 doctorant·e·s/post-doctorant·e·s à la question.</p> <p>Une cinquantaine de chercheur·e·s ont été soutenus et/ou conseillés par le coordinateur de la CER-UNIL dans le cadre de leurs questionnements éthiques.</p> <p>Un groupe de travail a été créé avec la CER-VD afin de clarifier le champ de compétence de chaque commission et permettre une collaboration étroite.</p>

	<p>L'écriture des capsules vidéo de e-learning en éthique de la recherche a commencé. Le tournage des premières séquences est prévu pour début 2022.</p> <p>La révision partielle de la Directive 4.2. (intégrité scientifique en matière de recherche) a été achevée mais nécessite néanmoins certaines modifications qui sont en cours.</p> <p>Un groupe de travail a été formé en vue de renforcer les mesures et dispositifs en matière de conflits d'intérêt.</p> <p>Le groupe de travail pour la création d'une charte de la recherche et d'un vadémécum a suspendu une partie de ses travaux. Le retour des facultés a encouragé le groupe à repenser la procédure d'élaboration du document et à se concentrer sur le vadémécum.</p> <p>Un DPO a été recruté, ce qui aide avec les questions juridiques liées à la protection des données.</p>
<p>Bilan de la couverture médiatique et de la visibilité de la recherche à l'UNIL</p>	<p><i>Cf. supra 2.1.3</i></p>
<p>Bilan des activités du PACTT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 24 annonces d'inventions évaluées • 10 demandes de brevets déposées • 527 contrats de recherche traités • 3 nouvelles bourses InnoTREK attribuées (CHF 100'000.- chacune),

2.2 Soutenir le développement de la recherche dans tous les domaines

Introduction

Cet objectif permet de poursuivre le développement d'une recherche de pointe dans tous les domaines et de renforcer le soutien aux chercheur·e·s dans leurs démarches pour faire face à une concurrence nationale et internationale qui s'intensifie, en particulier en ce qui concerne l'acquisition de fonds de recherche compétitifs.

Mesures

2.2.1 Renforcer les mesures de soutien aux activités de recherche dans les facultés

Définition : La première mesure, pour une part, consolide l'organisation du réseau des collaborateur·trice·s qui appuient et conseillent les chercheur·e·s et les gestionnaires de recherche. D'autre part, elle prévoit, à l'attention des chercheur·e·s et en particulier des postes de relève, un appui stratégique et opérationnel, ainsi qu'un soutien administratif dans la recherche de fonds. Il s'agit en outre de renforcer les capacités des chercheur·e·s dans la gestion de leurs équipes et de leurs ressources financières.

Réalisations :

a) *Création d'un Service de la recherche*

Lancé en 2020, le processus de création de ce service a abouti au recrutement d'un chef de service qui a pris ses fonctions au 1^{er} septembre 2021. Les premières propositions pour renforcer et faire évoluer l'ancienne équipe vers un service structuré ont été formulées à l'automne. Deux séances ont été organisées en automne pour présenter le nouveau plan d'intention de la Direction et le Service de la Recherche aux Consultant·e·s de recherche ainsi qu'aux Doyen·ne·s et Vice-doyen·ne·s recherche des Facultés. La mise en œuvre en 2022 dépendra en partie des moyens financiers supplémentaires mis à disposition.

b) *Prolongation des contrats du corps intermédiaire en raison de cas de force majeure*

La pandémie n'a pas épargné la recherche. C'est pourquoi les membres du corps intermédiaire – qui sont au régime d'un contrat de durée déterminée limité à une durée de 5 ans – dont le travail a été affecté par le confinement en avril 2020 avaient pu demander une prolongation de leur contrat à durée déterminée. Afin de pérenniser le soutien de la Direction, une nouvelle mesure de prolongation de contrats en cas de force majeure (comme une pandémie) a été mise sur pied par les Dicastères Recherche et Carrières et Sociétés, début 2021¹⁸.

¹⁸ <https://www.unil.ch/researcher/fr/home/menuguid/extensions-force-majeure.html>

c) *Extension des services offerts par la Division de calcul et de soutien à la recherche (DCSR)*

Cette unité, créée au 1^{er} janvier 2019 au Centre informatique, a pour mission d'offrir aux chercheur·e·s non seulement une infrastructure de calcul à haute performance, mais également une infrastructure de stockage de données (sensibles et non-sensibles) nécessaire à la réalisation des objectifs du point 2.1.1 ci-dessus. Elle a également comme mission d'aider les chercheur·e·s à mieux utiliser les possibilités offertes par le calcul à haute performance et par d'autres avancées dans le traitement et le stockage de données de masse.

En 2020 deux spécialistes pouvant apporter aide et conseil aux chercheur·e·s ont été recrutés. L'effort pour le développement et le déploiement de nouvelles prestations de soutien aux chercheur·e·s devant permettre d'intensifier l'utilisation de l'informatique scientifique, plus conséquent que prévu, a été poursuivi pendant toute l'année 2020. Ces nouvelles prestations seront progressivement disponibles dès le printemps 2021. Fin 2020, d'importants investissements ont été effectués pour remplacer les anciens clusters de calcul en fin de vie et pour accroître fortement les capacités de stockage de données. L'offre de cours permettant aux chercheur·e·s de se familiariser avec les bonnes pratiques dans le domaine du calcul à haute performance a également été développée. Ces cours ont été exceptionnellement dispensés en ligne en raison de la pandémie de COVID-19.

d) *Consolidation du Centre de compétence en bioinformatique (BICC)*

En 2020, le BICC est devenu un centre interinstitutionnel UNIL/EPFL, sur la base d'un accord de collaboration signé pour une durée de trois ans, et a pu compter en 2021 sur 8 EPT répartis entre les deux institutions. Depuis sa création en 2019, le BICC a enregistré 198 demandes provenant de six institutions de recherche de Suisse occidentale. Le service ne se limite pas à l'analyse de données dans des domaines aussi divers que la cytométrie en flux, la génomique, la protéomique ou la métabolomique, mais fournit aussi une évaluation de la faisabilité de certains projets et une estimation des coûts.

e) *Création d'un pôle de recherche national (PRN/NCCR) sur les Microbiomes*

Le pôle de recherche a démarré ses activités au cours de l'été 2020 avec la mise en place de l'équipe de gestion et le financement des premières activités de recherche. En 2021, trois postes académiques ont été pourvus et un quatrième a été mis au concours. Vingt-cinq sous-projets de recherche ont démarré à l'UNIL. On peut considérer que le NCCR a donc rapidement atteint sa vitesse de croisière.

f) *Renfort des mesures de communication destinées aux chercheur·e·s*

Le site [UNIL.ch/researcher](https://unil.ch/researcher) a été conçu pour offrir des réponses rapides aux chercheur·e·s durant les différentes étapes du cycle de vie de leurs projets de recherche ainsi que pour appuyer les personnes du réseau actuel de soutien à la recherche. Le site Researcher est continuellement mis à jour, les appels à projets sont mis en évidence dans les actualités de la page d'accueil et relayés dans les facultés. Ils sont également mentionnés dans la newsletter Inforecherche UNIL. Les appels spécifiques sont directement envoyés aux chercheur·e·s ainsi qu'aux

consultant·e·s de recherche des Facultés concernées. En 2021, le site a reçu 31'064 visites.

Quatre numéros d'Inforecherche ont été diffusés en 2021 auprès des chercheur·e·s de l'UNIL et du CHUV. Ces newsletters ont pour but de les informer des possibilités de financement, des nouveautés Open Science ou en éthique, ou encore des opportunités dans l'innovation ou la collaboration internationale. Elles mettent également en exergue les consultant·e·s de recherche de chaque faculté dans une rubrique « profil de la recherche », ce qui permet d'augmenter leur visibilité et de faire reconnaître l'importance de leur travail. Les anciens numéros sont accessibles sur le site [UNIL.ch/inforecherche](https://unil.ch/inforecherche).

Comme déjà mentionné, un vademécum ou « boussole » à l'usage des chercheur·e·s, qui leur permettra de s'orienter dans la complexité croissante des codes et réglementations en vigueur est en cours de réalisation.

g) Appui stratégique et opérationnel et soutien administratif dans la recherche de fonds

Trois adjointes du Dicastère Recherche (dorénavant collaboratrices du Service de la recherche) ont notamment pour mission de conseiller les chercheur·e·s UNIL et CHUV, ainsi que la relève académique sur les différentes opportunités de financement auprès du FNS, de la Commission européenne et d'autres instances de financement telles que des fondations, Innosuisse ou les fonds américains. Elles offrent informations, conseils et soutiens pour la préparation, la soumission, la négociation et la mise en œuvre des projets. Elles travaillent de concert avec les consultant·e·s de recherche dans les facultés, dont les missions couvrent notamment la gestion des données primaires de la recherche (Data Management Plan – DMP), la sensibilisation aux questions d'éthique, l'établissement de budgets ou encore la relecture de projets.

Depuis 2013, une mesure de décharge de cours a été mise en place pour les personnes de niveau postdoctoral (MA et Past) afin qu'elles puissent renforcer leurs profils de recherche. Cette mesure permet aux candidat·e·s de se décharger (partiellement ou entièrement) de leurs tâches d'enseignement pendant un semestre pour se consacrer à la préparation de demandes de subsides de recherche. Une demande a été accordée cette année.

Deux outils ont été mis à la disposition des chercheur·e·s de UNIL, du CHUV et des hôpitaux associés. D'une part, open4research.eu/lausanne présente les occasions internationales de financement de la recherche. Deux formations en présentiel sur cet outil ont été organisées le 9 novembre à l'UNIL et au CHUV, dispensées à un total de 78 participant·e·s. D'autre part, le service a négocié pour la communauté UNIL, CHUV et hôpitaux associés un accès premium à la base de données FUNDRAISO qui présente les possibilités de financements offertes par des fondations suisses.

Sur le plan européen, le premier semestre 2021 a été marqué à la fois par le lancement du 9^{ème} Programme-Cadre de Recherche et Innovation « Horizon Europe » (HEU) doté d'un budget de plus de 95 milliards d'euros pour les années 2021-2027 et par le rétrogradage par la Commission Européenne de la Suisse au statut de « pays tiers » au sein d'HEU. Ce statut empêche l'accès des chercheur·e·s des universités suisses aux mesures individuelles du premier pilier « Excellent Science » (subsides StG, CoG et AdG de l'European Research Council et bourses postdoctorales Marie

Skłodowska-Curie), aux actions de coordination du deuxième pilier (« Global Challenges and European Industrial Competitiveness »), ainsi qu'à certains volets du troisième pilier d'Horizon Europe (« Innovative Europe »). Toutefois, il est à noter que deux tiers des appels à propositions d'Horizon Europe restent ouverts aux chercheuses et chercheurs rattachés à une institution suisse.

Euresearch UNIL-CHUV a mené une intense activité d'information et de conseil afin de clarifier les questions d'éligibilité et de financement dans le cadre des divers appels. Le bureau a soutenu la préparation de propositions, notamment l'élaboration et la vérification des budgets. Il a également été actif dans la promotion des mesures de transition mises en œuvre par le FNS sur mandat du SEFRI afin de pallier les conséquences de la non-association de la Suisse à HEU (2021 SNSF Advanced Grants, 2021 SNSF Postdoctoral Fellowships, 2022 SNSF Starting Grants).

Divers événements ont été organisés ou co-organisés en distanciel – COVID oblige. On peut notamment relever les sessions dédiées aux clusters 1 (« Health ») et 2 (« Culture, Creativity and Inclusive Society ») du deuxième pilier d'Horizon Europe à l'intention des chercheur·e·s de la FBM et du CHUV (2.3.21), puis des cinq Facultés de sciences humaines et sociales de l'UNIL (2.12.21), ainsi qu'un événement d'information sur les opportunités de financement doctoraux et postdoctoraux (7.7.21) et un « info-lunch » pour les candidat·e·s UNIL/CHUV à un « SNSF Starting Grant ». Le « Marie Skłodowska-Curie Individual Fellowships Applicants Training » prévu le 29 juin a dû être annulé juste avant sa tenue en raison du changement soudain de statut de la Suisse.

Parmi les projets/contrats européens acceptés, signés ou lancés en 2021, on compte deux ERC Advanced Grants 2020 (FBM) et sept bourses postdoctorales Marie Skłodowska-Curie 2020, dont six au sein de la FBM et une en médecine clinique.

Relevons également quelques projets de recherche collaborative permettant à nos chercheur·e·s d'intégrer de larges réseaux internationaux, notamment dans les domaines de la médecine clinique (EIC-Pathfinder NEUROSENSE) et de la sécurité (CERTAIN-FORS).

L'ERC a finalement accepté d'évaluer les propositions de « Starting » et « Consolidator Grants » 2021 déposées avec une institution hôte suisse car les délais de soumission étaient antérieurs à l'exclusion partielle de la Suisse d'Horizon Europe. Il a publié, le 10 janvier 2022, les résultats relatifs aux Starting Grants 2021. Les récipiendaires établi·e·s en Suisse (notamment 3 CHUV/UNIL) sont placé·e·s devant le choix suivant : opter pour une institution hôte dans un État membre de l'UE/associé à HEU ou renoncer au label ERC et réaliser leur projet en Suisse avec un financement du SEFRI.

Étant donné l'importance stratégique de l'obtention de fonds européens et FNS pour l'UNIL et la réputation de sa recherche, les montants obtenus sont récapitulés dans le tableau ci-dessous. En ce qui concerne les autres fonds de tiers, l'UNIL enregistre des entrées pour un peu plus de CHF 20.9 millions en 2021.

h) Renforcer les capacités des chercheur·e·s dans la gestion de leurs équipes et de leurs ressources financières

Le poste de gestionnaire administratif et financier créé en 2018 au Dicastère Recherche a été transformé en poste de soutien pour le développement du numérique en humanités et la coordination UNIL-EPFL dans ce domaine. Après quatre ans de pratique, le calcul des coûts des services fournis par les plateformes analytiques est entré dans une phase de routine ne nécessitant plus que ponctuellement des ressources au niveau central.

2.2.2 Promouvoir la culture et la pratique de l'interdisciplinarité.

Définition : Cette mesure vise le déploiement de projets interdisciplinaires, essentiels pour appréhender les systèmes dans leur complexité et répondre aux grands défis qui bouleversent nos sociétés. Forte de son pôle en sciences humaines et sociales et de son expérience des approches transversales, l'UNIL peut contribuer à une meilleure compréhension de l'évolution de nos modes de vie et à esquisser des réponses adaptées.

Réalisations : Cinq centres interdisciplinaires de recherche (CIR) étaient mentionnés dans le rapport de gestion 2020. En 2021, le Centre interdisciplinaire de durabilité (CID) est devenu un service de la Direction (cf. 3.1.3 infra), ce qui réduit à quatre le nombre CIR soutenus pour une durée de 2 à 4 ans, renouvelable. Il s'agit des Centres interdisciplinaires de recherche sur le sport (CIRS), sur la montagne (CIRM), en éthique (CIRE), en parcours de vie (CIR LIVES). Le CIRM est le premier CIR à débiter son auto-évaluation.

La Direction soutient également trois centres interinstitutionnels : Climact (UNIL-EPFL), qui invite toutes les facultés de l'UNIL et de l'EPFL à contribuer à la lutte contre le changement climatique et ses impacts et vise également à donner une visibilité aux actions en faveur du climat (<https://climact.ch/>) ; E4S (Enterprise for Society) (UNIL-EPFL-IMD), qui vise au développement d'une économie et d'un management d'entreprise plus souples, durables et inclusifs (<https://e4s.center>) ; et le dhCenter - Centre des humanités digitales UNIL-EPFL, (cf. infra 2.2.3).

Dans le but de promouvoir un esprit de collaboration au-delà des « frontières » thématiques et scientifiques habituelles, la Direction de l'UNIL soutient notamment des projets collaboratifs entre chercheur·e·s UNIL et EPFL par le biais du programme CROSS (Collaborative Research on Science and Society). Les projets soumis à ce programme doivent provenir d'équipes conjointes UNIL-EPFL, qui réunissent des spécialistes des sciences humaines et sociales d'une part, et des spécialistes des sciences de la vie, des sciences naturelles ou de l'ingénierie d'autre part. En 2021, quatre projets sélectionnés en 2020 ont débuté, alors que trois nouveaux projets (sur 10 propositions reçues) ont reçu un financement dans le cadre d'un appel sur la thématique « Responsable Innovation ».

2.2.3 Encourager la recherche sur la transition numérique.

Définition : Devant les interrogations que soulève la transition numérique de la société et de l'économie, cette mesure encourage les projets de recherche qui se penchent sur le numérique, son fonctionnement, ses risques, ses opportunités et ses multiples répercussions.

Réalisations : L'UNIL et l'EPFL avaient inauguré le 31 octobre 2019 le dhCenter, nouveau Centre des humanités digitales, administré par un Conseil scientifique interinstitutionnel et une Directrice opérationnelle, qui partage son temps entre les deux institutions. Le dhCenter a pour buts et missions de favoriser la recherche interdisciplinaire et interinstitutionnelle dans le domaine des humanités digitales, en mettant l'accent sur des supports audio-visuels et media, sans négliger pour autant les archives textuelles. En raison de la crise du coronavirus, le dhCenter a basculé en ligne nombre de ses activités de réseautage entre usager·ère·s du numérique dans les disciplines des sciences humaines et sociales.

Par ailleurs, le recrutement récent de plusieurs professeur·e·s spécialisé·e·s dans différents domaines du numérique (aspects sociétaux, linguistiques, liés à la cybersécurité, au droit, à l'économie) va fortement renforcer la sensibilisation et la formation des étudiant·e·s de l'UNIL en matière de transition numérique. Sur un autre plan, de nombreux·ses enseignant·e·s de l'UNIL sont engagé·e·s dans la mise sur pied de nouvelles formations continues dans le domaine de la transition numérique (*cf. infra 3.2.1*).

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.2

L'année 2021 a été à de nombreux égards une année fortement perturbée pour les activités de recherche.

Les restrictions liées à la pandémie ont continué à avoir un fort impact sur les travaux des chercheurs et chercheuses à l'UNIL : arrêts maladie d'une partie des collaborateurs et collaboratrices, pouvant entraîner des difficultés dans les calendriers des projets ; fermetures de frontières entraînant des difficultés, voire une suspension des accès aux terrains de recherche à l'étranger ; ralentissement des publications, notamment sous forme papier à cause des problèmes d'approvisionnement des maisons d'édition ; etc.

Les activités de recherche ont également été perturbées par le surcroît de travail occasionné par les activités d'enseignement et de suivi. Celles-ci se sont majoritairement déroulé en ligne pendant l'année 2021, avec les mêmes charges de travail supplémentaires qu'en 2020 (formations aux outils en ligne, réorganisation des cursus pédagogiques, enregistrement des cours, numérisation et mise en ligne de la documentation, extension des sessions d'examens et modification des épreuves). On peut ajouter que les témoignages de découragement, de fatigue, voire d'épuisement se sont multipliés au fil de l'année 2021 parmi les chercheurs et chercheuses de l'UNIL.

Une perturbation supplémentaire a débuté en juillet 2021, liée à la suspension des négociations de la Confédération et de l'Union Européenne. A partir de cette date qui a marqué la rétrogradation de la Suisse en tant que pays-tiers, les chercheurs et chercheuses basés à l'UNIL ou souhaitant y venir ont été exclus des programmes de soutien des projets individuels. Cette exclusion impacte particulièrement les jeunes chercheurs et chercheuses (Marie-Curie, ERC Starting grant). En outre, si les programmes de soutien des projets collectifs continuent à accueillir des chercheurs et chercheuses venu.es des institutions suisses, ceux-ci et celles-ci ne reçoivent pas de financement européen en cas de projets lauréats. Des programmes de soutien de

transition ont été mis en place par le SEFRI à l'automne en 2021 et les premiers projets déposés auprès de ces programmes en décembre 2021. Ces mesures de transition exigent une réorganisation complète de l'accompagnement de ces projets au niveau du Service recherche : aide à la rédaction des projets dans ce cadre encore inconnu des chercheurs et chercheuses et suivi des dépôts de projets ; une fois que les projets seront financés, reporting financiers, suivi RH, etc.

Enfin, un changement de grande ampleur au sein de l'UNIL est la mise en place d'un nouveau Service recherche, entièrement dédié au service des chercheurs et chercheuses et travaillant en étroite collaboration avec les responsables du soutien à la recherche dans les facultés, au plus près du terrain. Plusieurs de ses missions prioritaires sont pensées dans la continuité et le renforcement de la politique des années précédentes, listées ci-dessous :

- l'Open Science (Open Access et Open Research Data),
- la gestion, la protection et la mise à disposition des données de recherche, enjeu devenu incontournable pour les prochaines années ;
- l'éthique et l'intégrité de la recherche ;
- la valorisation des recherches à l'UNIL.

Un point important à noter est l'évolution en cours du PACTT, dont un nouveau directeur a été recruté et entrera en fonction au printemps 2022.

Critères de réalisation	
Développement d'un outil de gestion centralisé des projets de recherche	Le développement d'un tel outil prend tout son sens avec la création du Service de la Recherche. En 2021, les discussions relatives à cet outil ont été relancées dans le dernier trimestre suite à la création du Service de la Recherche.
Bilan des mesures de soutien	Les divers sites internet et outils mis à disposition des chercheur·e·s sont de plus en plus visités. Les formations dispensées sont toujours complètes, ce qui montre que nous sommes en adéquation avec les demandes des chercheur·e·s. Le nombre de financements obtenus auprès des diverses organisations nationales et internationales continue de croître.
Bilan des mesures de promotion de l'interdisciplinarité	Quatre Centres Interdisciplinaires de recherche (CIR) et 3 Centres interinstitutionnels sont opérationnels, les premières évaluations ont commencé en 2021.

<p>Nombre de projets interdisciplinaires</p>	<p>Depuis 2019, le CIR-LIVES a été créé avec le soutien de la Direction et de la Faculté des SSP pour pérenniser les projets du Pôle de recherche national LIVES qui, après 12 ans, se terminera fin 2022 avec un programme riche en activités des LIVES Celebrations ! En 2021, le CIR-LIVES abrite 26 projets de recherche, représentant un total pour l'année de plus de 5 millions et près de 200 publications. Depuis 2020, il propose notamment un appel à projets "Seeds of LIVES" avec comme objectif de favoriser l'émergence de recherches interdisciplinaires sur les parcours de vie et les vulnérabilités. A ce jour, cinq projets ont été retenus et ont reçu quelque 30'000 CHF chacun. De plus, LIVES organise plusieurs fois par année divers évènements dédiés aux scientifiques, tels que des workshops thématiques, aux professionnel-le-s de terrain, comme des ateliers ou tables-rondes, ou encore au grand public, comme les LIVES Debates.</p> <p>Le PRN MICROBIOMES a démarré en 2020 et atteint sa vitesse de croisière en 2021. Il bénéficie d'une première phase de financement de 16.1 millions de la part du FNS pour la période 2020 à 2023. L'UNIL et l'ETHZ engagent ensemble un total de 15.1 millions en cash et en nature de leur côté.</p> <p>En plus de leurs activités de base, la plupart des 4 CIR et 3 centres interinstitutionnels mettent au concours des mini projets de CHF 10K à 50K, ce qui promeut considérablement les collaborations interdisciplinaires.</p>
<p>Bilan des mesures de promotion de la recherche sur le numérique</p>	<p>Nomination de 11 professeur-e-s spécialisé-e-s dans les aspects numériques de leur discipline : trois en Lettres, trois en HEC et cinq en FBM (trois en sciences cliniques et deux en sciences fondamentales).</p>
<p>Nombre et nature des subsides externes obtenus et de la Commission européenne (CE)</p>	<p>Nombre de nouveaux projets ayant commencé en 2021 et montants <u>attribués</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FNS : 52 projets de recherche libre (CHF 33'407'224) ainsi que 1 projets 'Spark' (CHF 99'373), 17 développements de carrières (CHF 8'768'952),

	<p>6 projets collaboratifs (CHF 3'886'153), communication et échanges scientifiques (CHF 711'145), 1 infrastructure (CHF 3'600'000).</p> <p>Total attribué par le FNS : CHF 50'472'487</p> <ul style="list-style-type: none"> • CE : 5 ERC (€ 8'210'626), 11 bourses individuelles (€ 2'172'746), 1 projets collaboratifs (€ 90'487) <p>Total attribué par la Commission Européenne : € 10'473'859</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autres : Environ 70 projets ont débuté en 2021 sur des financements de tiers autre que FNS ou EU. Une cinquantaine sont financés par des fondations pour un montant de CH14 Mios. Une vingtaine sont financés par des associations, des industries ou d'autres programmes de recherche internationaux pour un montant de CHF 5.2 Mios. • Cinq projets Innosuisse ont débuté en 2021 pour un total de CHF 1.6 Mios. Ils sont attribués majoritairement en FBM. • Les dons attribués à titre individuel aux jeunes chercheur·e·s ne peuvent être recensés, tout comme ceux soumis par les chercheur·e·s clinicien·ne·s du CHUV et hôpitaux associés. <p>Montants <u>encaissés</u> en 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FNS : CHF 57'407'483 • CE : CHF 10'629'487 • Autres : CHF 20'907'237
--	--

3. Axe 3 : Les liens à la société

Nos sociétés sont confrontées à une série de défis globaux - climatiques, environnementaux, énergétiques ou migratoires - qui touchent le quotidien de chacun et mettent en lumière la fragilité des ressources naturelles de notre planète. Sur ce constat, l'UNIL a lancé une politique ambitieuse en matière de durabilité qui la démarque aux niveaux national et international.

3.1 Poser l'UNIL en pionnière de la durabilité

Introduction

Cet objectif ancre la durabilité, à la fois dans la gestion du campus et de l'institution, mais également dans la recherche, l'enseignement et les relations avec la société vaudoise.

Mesures

3.1.1 Créer des dispositifs permettant au plus grand nombre d'acquérir une culture de base de la durabilité dans tous les cursus

Définition : Cette mesure vise la sensibilisation de l'ensemble des étudiant·e·s de l'UNIL aux notions liées à la durabilité et permet de soutenir les enseignant·e·s dans l'intégration de ces notions dans leurs cours.

Réalisations : La réalisation spécifique de cette mesure est prise en charge par le Centre de compétences en durabilité (CCD, précédemment CID, cf. infra 3.1.3) pour ce qui concerne l'enseignement. Par ailleurs, le Dicastère Durabilité & Campus (Transition écologique & Campus depuis le 1er août 2021) soutient les initiatives des étudiant·e·s qui peuvent contribuer à renforcer la culture de la durabilité.

Renforcement de l'offre d'enseignement en matière de durabilité

Le CCD a dans un premier temps procédé à un état de situation, par le biais d'un inventaire des enseignements sur la durabilité et d'une consultation des étudiant·e·s (cf RG 2020). Il a ensuite identifié différentes options en matière d'évolution de l'offre de cours, notamment lors d'un workshop avec les enseignant.e.s, tenu le 26 mars 2021).

Suite à ces travaux préliminaires, le CCD développe des stratégies spécifiques par cursus. Suite à l'intérêt de la FBM, le CCD travaille sur l'intégration de la durabilité dans le cursus de médecine en partenariat avec la FBM. Ce cursus sera mis en place à la rentrée d'automne 2022. Par la suite, cette approche sera proposée aux autres facultés.

Afin de faire face au sentiment d'éco-anxiété que peut générer le fait de travailler sur des thématiques de durabilité, le CCD a mis en place un cycle de conférences et des

ateliers afin de fournir des connaissances théoriques et des outils à la communauté de l'UNIL¹.

En parallèle, le CCD apporte son soutien à certains enseignements interdisciplinaires sur la durabilité, tels (Sciences)² et le Séminaire interfacultaire en environnement, en identifiant de potentiels intervenant·e·s ou enseignant·e·s et en modérant certaines sessions. En 2021, la thématique abordée dans le séminaire était « l'environnement en temps de crises » et a été suivie sous format virtuel par plus d'une centaine de personnes.

Le CCD a également mis en place, en collaboration avec le Collège des humanités de l'EPFL, un nouvel enseignement interdisciplinaire de niveau master nommé « Transition écologique : entre théorie et pratique ». Ce nouveau cours orienté vers la résolution pratique d'enjeux liés à la transition est annuel et s'adresse aux étudiant·e·s de l'UNIL et de l'EPFL.

- élaboration en cours d'une formation continue courte sur la durabilité destinée aux acteur·trice·s voulant disposer de notions de base sur la durabilité.
- coordination et réalisation avec le Centre de Soutien à l'enseignement (CSE) d'une série de capsules vidéos pour Coord21 (coordination des agendas 21 romands) sur le climat. Ces capsules font intervenir des chercheur·e·s des universités suisse romandes.
- soutien à la réalisation de films issus d'un collectif d'étudiant·e·s de l'UNIL intitulé « Trash talk ». Deux courts métrages ont été diffusés en 2021, l'un porte sur le gaspillage alimentaire et le deuxième sur la ressource en eau.

Soutien aux initiatives et projets étudiants

Malgré la suspension durant le semestre de printemps de sa permanence du lundi midi qui lui permettait de rencontrer régulièrement les porteur·euse·s de projets en faveur de la durabilité, le Dicastère Durabilité & Campus a pu appuyer plusieurs initiatives d'étudiant·e·s. La première de celles-ci était la quatrième édition de la *Swiss Sustainability Week* portée par l'association UNIPOLY et organisée en mode hybride du 15 au 19 mars 2021. Le Dicastère Durabilité et Campus et le CCD ont contribué à soutenir les groupes d'étudiant·e·s et à évaluer les projets de l'Innovation Challenge dont la thématique était « Campus 2030 ».

Le Dicastère a également participé au cours de HEC « Marketing Research » en coachant des groupes d'étudiant·e·s travaillant sur des thématiques durables du campus, telles que la promotion de l'alimentation durable à l'UNIL, la perception de la durabilité sur le campus, une étude sur le régime fléxitarien et sur les habitudes d'alimentation durant les périodes de confinement au Vortex.

L'équipe du CCD participe ponctuellement à des travaux d'étudiant·e·s ou aux jury du concours Durabilis UNIL – EPFL et ceux organisés par le HUB entrepreneuriat et innovation de l'UNIL.

¹ <https://www.unil.ch/centre-durabilite/fr/home/menuinst/actions-et-outils/les-escales-durables.html>

Épicerie coopérative Le Vorace

L'épicerie a ouvert ses portes dès les premiers jours de 2021 aux habitant·e·s du Vortex et des alentours en proposant un assortiment de produits en vrac, majoritairement locaux, de saison et si possible bio. Malgré les difficultés liées à la pandémie, l'activité a débuté avec un certain succès. Le Vorace fonctionne de manière participative, chaque coopérateur travaillant au minimum trois heures par mois. Ce projet étudiant vient compléter le panel des commerces du campus et respecte les principes de la politique de durabilité de l'UNIL. Sans relever directement de la restauration, il constitue un lieu cohérent avec le Cadre pour une alimentation durable et équilibrée élaboré en 2019, qui fixe la vision de l'UNIL concernant ses lieux de restauration et ses commerces d'alimentation.

Début de l'activité de la Maison de la Durabilité

La Maison de la Durabilité, créée en 2020 afin de fédérer les associations étudiantes de l'UNIL et de l'EPFL dédiées à la durabilité, s'est installée dans les locaux associatifs du Vortex au cours du semestre de printemps 2021. Parmi les activités développées dans ces locaux, on peut citer une distribution hebdomadaire de produits alimentaires invendus dans les grandes surfaces, une friperie hebdomadaire et une bibliothèque d'objets. La cuisine-salle à manger communautaire est également très régulièrement utilisées par les associations étudiantes du campus.

3.1.2 Fixer des objectifs chiffrés de réduction des impacts directs et indirects de l'UNIL sur la biosphère

Définition : Cette mesure prévoit de fixer et d'atteindre des objectifs réalistes et ambitieux de réduction des impacts de l'institution sur l'environnement.

Réalisations : Depuis 2020, une page statistique répertorie les indicateurs de durabilité de manière claire. Ces graphiques sont disponibles sur le site unil.ch/durable > *Nos engagements* > *Statistiques*. Ils permettent d'observer les progrès réalisés en termes de durabilité. Le constat général est que la politique volontariste de ces dernières années a permis d'amorcer une diminution de l'intensité carbone (9'600 tonnes eq CO₂ émises en 2020, contre 18'550 tonnes eq CO₂ en 2013). Il reste cependant un énorme travail à accomplir pour aligner l'UNIL sur les objectifs de l'Accord de Paris ou sur les différents engagements nationaux et internationaux en matière d'environnement et de climat.

Énergie des bâtiments

Dans le cadre de sa labellisation « Sites à 2000 watts en transformation » en 2019, les mesures mises en place en 2021 pour réduire la consommation énergétique de l'UNIL ont notamment été :

- Mise en service de la nouvelle station de pompage, permettant d'améliorer son efficacité énergétique d'environ 30%;
- Suppression de l'eau chaude sanitaire dans les bâtiments Unicentre et la Grange de Dorigny et mise en place d'un boiler thermodynamique pour les douches ;

- Mise en service de 384m² de panneaux solaires photovoltaïques au Smart Training;
- Mise en service de 688m² de panneaux solaires photovoltaïques au Génopode;
- Mise en service de 54m² de panneaux solaires thermiques au bâtiment SOS 2 pour le préchauffage de l'eau chaude sanitaire du centre sportif, plus grand consommateur d'eau chaude ;
- Rénovation de la sous-station de chauffage de l'Amphipôle qui permet de réduire les températures de départ et diminuer les pertes d'énergie.

Impact du semi-confinement du campus sur les indicateurs de durabilité

En août, une étude visant à évaluer l'impact du domaine numérique a été lancée. Pour effectuer cette étude, le Zero Emission Group a été choisi. Il s'agit d'une association étudiante de l'EPFL qui s'est professionnalisée dans ce type d'évaluation. Avec une méthodologie similaire à celle appliquée à l'UNIL, elle a notamment réalisé l'analyse sur l'impact numérique de l'EPFL², publiée au début de l'année 2021. La phase préalable de collecte de données a duré jusqu'au début du mois de novembre. Ces données sont ensuite entrées dans un logiciel de calcul des impacts liés à la consommation d'énergie, aux émissions de gaz à effet de serre, à l'épuisement des ressources en eau et des ressources abiotiques. Une évaluation des bonnes pratiques de l'UNIL en termes d'achats, de gestion de fin de vie du matériel, de gouvernance et de gestion des postes de travail et des data center est également effectuée.

Les résultats finaux sont attendus pour la fin du mois de janvier 2022 ; ils permettront de présenter à la Direction un état des lieux de l'impact numérique de l'UNIL et de proposer une feuille de route d'action pour son amélioration.

Déplacements professionnels

Le déploiement d'une stratégie de réduction des émissions liées aux déplacements professionnels se poursuit malgré quelques retards aggravés par la pandémie, notamment concernant l'adoption d'une directive à ce sujet ainsi qu'un monitoring par le bais des notes de frais. A l'inverse, la pandémie a accéléré le déploiement d'outils de vidéoconférence et de travail à distance qui, tout en ayant des répercussions sur les gaz à effet de serre dont il faudra tenir compte, auront sans doute un impact sur la mobilité à venir.

Consommation en papier

Le projet de centralisation des impressions, validé en fin d'année 2018, a maintenant été déployé pour l'ensemble de l'UNIL sous le nom PrintUNIL. Seul le service financier, dont la livraison des imprimantes a été retardée par la pandémie, doit encore être équipé lors du premier trimestre 2022.

² Disponible ici : <https://infoscience.epfl.ch/record/283636?ln=fr>

Au terme de presque deux années de déploiement, il est dorénavant possible de dresser quelques statistiques de consommation. Le tableau ci-dessous présente le volume de consommation de papier (en nombre de feuilles) lié aux impressions :

	2018	2019	2020	2021
Total d'impressions	9'390'166	8'429'400	5'005'000	6'077'250
Remarques	<i>Ces chiffres sont sous-estimés car ils n'incluent pas la part d'impressions effectuées par les imprimantes individuelles ainsi que les imprimantes multifonctions non liées au système centralisé d'impressions.</i>		<i>Baisse en majorité due au télétravail</i>	<i>90% du système centralisé d'impressions a été déployé. La part d'impressions effectuées par les imprimantes individuelles ainsi que les imprimantes multifonctions non liées au système centralisé d'impressions ont été intégrée dans ce total.</i>

Les chiffres ci-dessus montrent que la diminution de consommation de papier, liée à l'introduction du système PrintUNIL généralisé, a bien eu lieu. Le comparatif entre les chiffres 2018/2019 (avant COVID) et ceux de 2021 montre une diminution de la consommation d'au moins 35%. Ce sont les objectifs de baisse de consommation que le projet visait. Il est encore difficile de distinguer l'impact de ce projet de celui du télétravail qui a été la norme dominante pendant les années 2020 et 2021. Néanmoins, ces premiers résultats sont encourageants.

Alimentation

Les contrats de restauration en cours dans les cafétérias de l'UNIL se terminant en août 2022, le Dicastère Transition écologique & Campus a mené un processus d'appel d'offre pour leur renouvellement.

Pour cela, une mise à jour des conditions contractuelles a été réalisée et trois lots ont été mis en concours à la mi-juin 2021. Un comité d'évaluation, composé de cinq membres de la communauté et de cinq expert·e·s externes a été constitué ; il a analysé les candidatures reçues à la fin du mois de septembre 2021. Dans sa séance de Direction du 7 décembre 2021, la Direction a validé le préavis du comité et choisi les restaurateurs qui entreront en fonction le 1er septembre 2022 (cf. infra 4.3).

Le nouveau cadre contractuel qui vise à renforcer les objectifs de durabilité en augmentant notamment la part suisse des produits carnés et la part labellisée des produits exotiques et de la mer impose aux restaurateurs sélectionnés de remplir les objectifs présentés dans le cadre de référence pour une offre alimentaire équilibrée et durable. Pour les aider à remplir cette obligation, le Dicastère Transition écologique et Campus ainsi que le Centre informatique ont travaillé avec la société Beelong à l'établissement d'un outil informatique mis à disposition des restaurateurs dans l'élaboration de leurs recettes. Ces dernières seront automatiquement évaluées sur leurs aspects environnementaux et nutritionnels au regard des objectifs à atteindre. Une partie des résultats sera mise à disposition de la communauté UNIL dans les

cafétérias et par l'intermédiaire de l'application UNIL Campus, afin que ses membres puissent faire un choix éclairé des plats qu'ils consommeront.

Un tel outil permettra également de mettre en place des campagnes de sensibilisation pour la communauté. Il ouvrira des thématiques intéressantes pour des recherches dans le domaine des choix de consommation durable qui pourront être mises en place avec l'aide du CCD.

Avoirs financiers

La « Charte d'investissement responsable » est dorénavant bien implantée dans les principes de gestion des fonds placés sous la responsabilité de l'UNIL. La BCV applique les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) prévus dans la Charte sur les portefeuilles d'actions suisses et a commencé de le faire pour les actions étrangères. En outre, la société Ethos exerce les droits des actionnaires dans les assemblées générales des sociétés anonymes suisses dont l'UNIL possède des parts sociales. Ethos a pour mission de respecter les principes fixés dans la Charte lors des votations.

En octobre 2021, la commission de placement de la Gestion des biens universitaires vaudois (GBUV) a décidé de réaliser un bilan des démarches entamées en 2017, en mandatant à nouveau une analyse des impacts ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) de son portefeuille au 31.12.2021. Une mesure des effets de la nouvelle politique en matière de gestion des avoirs financiers sera donc disponible courant 2022.

3.1.3 Renforcer la place de l'UNIL en tant qu'experte et actrice de la durabilité

Définition : Cette mesure renforce l'UNIL dans son rôle d'experte et d'actrice de la durabilité, afin de poursuivre son implication dans des projets novateurs, notamment en faisant de son Campus un laboratoire ouvert à des initiatives pilotes.

Réalisations :

Activités du Centre de compétence en durabilité (CCD)

En entrant en fonction le 1er août, la nouvelle Direction a décidé de transformer le Centre interdisciplinaire de durabilité (CID) en un Centre de compétence en durabilité (CCD)³. D'un projet conjoncturel pour une durée de quatre années, il deviendra, dès le 1er janvier 2022, un service de la Direction chargé de soutenir les facultés et les services dans leurs activités en faveur de la transition écologique, mais aussi de mettre en œuvre la politique de la Direction dans ce domaine.

Depuis son lancement en 2019, le CCD a œuvré à renforcer l'expertise des chercheur·e·s de l'UNIL sur la durabilité et à stimuler la visibilité de l'Université sur cette thématique.

³ Par souci de simplicité, nous attribuons dorénavant systématiquement au CCD les activités préalablement réalisées ou entamées par le CID.

En 2021 les principaux projets du CCD ont été les suivants :

- Le "Jour d'Après" : cette initiative qui a émergé lors du premier confinement COVID en 2020 a pour but d'imaginer une société plus durable, en mettant à profit les enseignements tirés de la crise pandémique. 50 chercheur·e·s de l'Université de Lausanne et 15 partenaires de terrain se sont réunis en visioconférence durant six sessions. Cette première phase a permis de produire une synthèse des relations entre COVID et durabilité et d'identifier six projets à développer dont deux se sont concrétisés en 2021. Le premier projet concerne l'exploration de la notion de sobriété lors d'une journée d'étude qui a réuni 40 participant·e·s. Le second projet, nommé « Catalyse », vise à une meilleure compréhension mutuelle du monde de la recherche et du monde politique afin de faciliter la prise de décision en situation de complexité et d'incertitude. Une simulation autour du thème des technologies de capture du CO2 donne aux chercheur·e·s le rôle de décideur·euse·s politiques et aux acteur·trice·s politiques le rôle de scientifiques. La première édition de Catalyse a eu lieu le 12 novembre avec des chercheur·e·s UNIL, ainsi que des politicien·ne·s vaudois·es (conseillère d'État, député·e·s au Grand-Conseil, municipaux·pales). Le dispositif est aujourd'hui en cours d'adaptation pour être utilisé à des fins de formation.
- Volteface est une plateforme de recherche-action sur les questions de transition écologique initiée par la Direction de l'UNIL. Cette plateforme a pour spécificité de faire travailler de façon très proche des chercheur·euse·s de l'UNIL et acteur·trice·s de la société (administrations, entreprises, associations, ...). Suite à la première édition de Volteface (2014-2018), une seconde édition a été lancée en 2021 avec le soutien de la Direction de l'UNIL et de la Fondation pour l'UNIL. Suite à un appel à projets et un processus participatif, 11 projets ont été retenus. Ils seront menés entre 2021 et 2022.
- Le Cycle « Imaginaire des futurs possibles » (2019-2020) a pour objectif de travailler sur les récits et imaginaires liés à la durabilité. Avec le Théâtre Vidy-Lausanne, le Service de communication de l'UNIL (Unicom) et le Service de médiation culturelle et scientifique (SCMS), il a réuni sept jeunes chercheur·e·s des sept facultés de l'UNIL et sept jeunes artistes romand·e·s qui ont produit des créations scéniques pour le *théâtre des futurs possibles*. La deuxième édition "*Enquêter avec d'autres êtres*" (2020-2021) a eu lieu avec Vinciane Despret et avec le soutien du Collaboratoire. La troisième édition (2021-2022) est en cours avec l'artiste congolais Felwine Saar.
- Le projet "Sustainable Theater" avec le Théâtre Vidy-Lausanne mobilise l'expertise d'un groupe interdisciplinaire de chercheuses de l'UNIL en vue de nourrir la création d'une pièce de théâtre et de danse contemporaine, du chorégraphe français Jérôme Bel et de la metteuse en scène britannique Katie Mitchell. Le CCD a élaboré et suit en parallèle un processus visant à interroger la durabilité à l'attention des théâtres européens.
- Lancement de l'Observatoire sur les imaginaires et les récits de l'Anthropocène (ORIA) : créé à l'initiative du CCD en 2020, avec de jeunes chercheur·euse·s de différentes facultés de l'UNIL, l'ORIA a pour but, dans une visée transdisciplinaire, d'exposer et déchiffrer les dynamiques sémantiques, symboliques, représentatives et narratives au cœur des enjeux socio-environnementaux auxquels nous

confronte cette nouvelle période de l'histoire de la Terre nommée «Anthropocène».

- Coordination, accompagnement et co-rédaction d'une proposition de projet de recherche interdisciplinaire déposée au FNS (Sinergia), intitulée *Planetary Health and primary care : knowledge, practices and intervention (The Ecosys-Health Care program)* dirigée par le Prof. N. Senn (Unisanté). Ce projet interdisciplinaire, interfacultaire et interinstitutionnel (Unisanté, FBM, SSP, FGSE, en collaboration avec l'Université de Paris et l'Université de Berne) est fortement orienté vers l'application.
- Organisation du symposium « Pour des services de santé dans les limites planétaires », en partenariat avec Unisanté, l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM), et la Revue Médicale Suisse (RMS) le 5 mai 2021. Ce symposium a réuni 70 participant·e·s issus de la recherche et de la pratique et a fourni les contenus qui ont été synthétisés dans une feuille de route
- Participation à la coordination et à la rédaction du livre « Santé-environnement : théorie et recommandations pour la pratique clinique » avec Unisanté, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et la Faculté des SSP. Il s'agit d'un ouvrage collectif regroupant une cinquantaine de contributions d'une quarantaine de contributeurs·trice·s, interdisciplinaire (philosophie, sciences sociales, santé publique, clinique, sciences environnementales ...) à l'intention des professionnel·le·s de santé et de toute personne intéressée par les thématiques santé-durabilité. La parution devrait avoir lieu en automne 2022 aux Editions Med&Hygiene.
- Élaboration de scénarios de transition écologique pour le Grand Genève. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme Interreg A France-Suisse. Il a démarré en décembre 2020 et se poursuit actuellement. Il est réalisé en partenariat avec l'Université de Grenoble. Ce projet a permis de fixer des objectifs et des indicateurs afin que le Grand Genève respecte les limites planétaires et un plancher social minimum pour toutes et tous. Il propose un état des lieux et une analyse des politiques publiques en cours. En 2022, il produira un recueil de mesures transformatives qui pourrait alimenter les réflexions autour du plan d'actions transition écologique.
- La réalisation du mandat, donné conjointement par la Direction au CCD et au Centre interdisciplinaire de recherche en éthique (CIRE), de mener une réflexion relative à l'engagement croissant des chercheur·e·s dans le débat public a été poursuivie en 2021. Ce mandat a donné lieu à plusieurs réunions du groupe de travail (composé de 12 membres issus des facultés et services) ainsi qu'à une enquête et des focus groups auprès de la communauté UNIL, afin de mieux comprendre les pratiques actuelles et les diverses perceptions en matière d'engagement. Le groupe de travail prévoit de rendre un rapport à la Direction au printemps 2022.
- Soutien à l'Observatoire du vélo et des mobilités actives (OUVEMA). Le CCD a soutenu l'organisation de deux cycles de conférences en 2021 : « Politiques cyclables des villes européennes » et « Pédaler, bon pour le cœur, la tête et la planète ».

- L'Observatoire de la biodiversité, dont les missions sont de coordonner le monitoring, la sensibilisation et la gestion de la biodiversité sur le campus de Dorigny, a continué ses activités en 2021. Cela s'est notamment traduit par un inventaire floristique très complet du campus, ainsi qu'une cartographie des différents milieux en présence, qui sera accessible sur l'application Planète Unil afin d'améliorer les pratiques de gestion. Les différents biologistes contribuant aux travaux de l'Observatoire de la biodiversité ont publié un article de synthèse regroupant les données disponibles à ce jour au sujet des différents groupes inventoriés sur le campus (cf. Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles, 100, 2021, p. 231-255).
- Finalisation de l'étude sur la mise en œuvre d'un observatoire sur la rénovation énergétique et le comportement des ménages pour la Direction générale de l'Environnement du Canton de Vaud.
- Étude sur les besoins en matière de formation et de perfectionnement en relation avec les tâches des cantons dans le domaine de l'énergie pour l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) en collaboration avec le bureau d'étude Interface.
- Inventaire des mesures de plan climat. Dans le cadre de sa collaboration avec la ville de Lausanne, le CCD a réalisé un inventaire des mesures de plan climat qui a été complété par une collaboration avec l'association des shifters suisses. Cette base de données continuera d'être complétée et analysée en 2022.
- Soutien à la réflexion autour du plan climat de la ville de Genève pour le Département de la culture et de la transition numérique de la ville (organisation de deux journées d'études faisant intervenir une dizaine de chercheur·e·s UNIL, conseils scientifiques sur les mesures à mettre en œuvre).
- Journée de l'agroécologie. Le CCD a participé et soutenu l'organisation de la table ronde qui a réuni sept jeunes chercheur·e·s de différentes facultés de l'UNIL sur l'agriculture.

En plus de ces principaux projets, l'équipe du CCD a participé à de nombreux conseils scientifiques, donné des conférences ou participé à des tables rondes ; il est intervenu à de nombreuses reprises dans les médias.

Démarche pour l'accréditation des COP

Le CCD a été approché par deux chercheuses de l'IDHEAP désirant aller observer les négociations qui se déroulent dans le cadre des Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP). Pour cela, l'UNIL s'est soumise à un processus d'accréditation visant à l'obtention du statut d'institution observatrice. Un questionnaire en ligne d'une vingtaine de questions démontrant l'implication et l'engagement de l'UNIL dans les questions climatiques a été rempli et complété par une lettre de candidature du Recteur. La candidature a abouti à l'obtention d'une accréditation valable pour la COP27 qui aura lieu en novembre 2022, en Égypte.

Terrains agricoles du campus

Les agriculteur·trice·s du campus ont lancé leur deuxième saison de production ainsi qu'un système d'abonnement à des paniers de légumes et de pain. L'idée était de faire une première tentative d'une trentaine de paniers. Ce nouveau système remplace le jour de marché à la ferme (seul le mardi en fin de journée est conservé). La saison d'automne a été consacrée à terminer la plantation des arbres fruitiers du concept d'agroécologie sur la parcelle devant l'Unithèque avec un chantier participatif qui a inclus quelques personnes de la communauté UNIL. Les fermier·ère·s ont participé aux journées nationales de l'agroécologie qui leur ont permis de nouer des contacts avec des chercheur·euse·s de l'UNIL. Un marché de Noël a également été organisé pour la deuxième fois.

Participation au Times for Higher Education Ranking

L'UNIL a participé pour la deuxième fois en 2021 à la catégorie *Global Impact* du *Times for Higher Education (THE) Ranking*. Cette catégorie a été créée en 2018 dans le but de rendre compte de l'impact des universités dans le monde en se basant sur les objectifs du développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 de l'ONU. La place dans le classement (1 à plus de 600) n'est pas définie par un rang précis, mais par un ordre de grandeur qui dépend du nombre d'objectifs du développement durable (ODD) auxquels l'université répond. Les résultats ont été publiés en mai.

Cette année, 1117 universités (767 en 2020), ont pris part à ce ranking, dont 5 suisses (3 en 2020), soit: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Lucerne et la Swiss Business School/ZH.

La comparaison des résultats 2020 et 2021 montre que l'UNIL a chuté dans le classement général. En effet, son score est passé de 80.7/100 en 2020 à 76.2/100 en 2021. Ce résultat est difficile à expliquer : l'évaluation de la durabilité à l'UNIL est restée stable mais il est probable que l'arrivée de nombreuses nouvelles universités (+ 45%) dans ce classement soit une des raisons.

Le classement est toujours en cours d'amélioration et le Dicastère Transition écologique & Campus suit de près ses développements, par le biais de ses activités dans le réseau Unica Green.

Classement des Hautes écoles suisses du WWF

Le WWF Suisse a publié pour la seconde fois son classement des 28 Hautes écoles suisses en matière de prise en compte de la durabilité dans la gouvernance et le fonctionnement des institutions. L'UNIL se classe deuxième avec 88.17 points sur 100, juste derrière l'École Polytechnique fédérale de Zürich (89.92 points).

La durabilité dans les Hautes écoles suisses – animation du réseau au sein de swissuniversities

Le réseau durabilité des Hautes écoles suisses (sustainability at swissuniversities) a été officiellement lancé en septembre 2020 dans le cadre d'une réunion virtuelle réunissant une cinquantaine de personnes provenant de toutes les institutions tertiaires du pays. Un comité a été élu et la présidence pour les deux premières années d'existence du réseau a été confiée au Vice-recteur Transition écologique et Campus de l'UNIL (swissuniversities.ch/ Organisation > Organes > Réseaux et représentations > Réseau durabilité).

Outre l'organisation d'une journée de réflexion au sein du réseau, l'activité a essentiellement consisté à participer activement aux travaux de rédaction d'un papier de position sur la durabilité pour la Chambre des hautes écoles universitaires et aux premières esquisses de ce qui devrait être contenu dans le prochain Message du Conseil fédéral pour le domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI 2025-2028).

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.1

Tout en admettant que le domaine de la durabilité demande une évolution constante, on peut considérer que l'objectif fixé dans le plan stratégique de l'UNIL est pratiquement atteint.

Les efforts du CCD en matière d'enseignement vont encore permettre d'améliorer la réalisation de la mesure 3.1.1 dans les mois à venir avec la mise en place de projets concrets dans les facultés.

La mesure 3.1.2 a dépassé la phase de mise en place : il s'agit désormais de maintenir la tendance et de consolider les acquis. Les services en charge de la gestion du campus ont en grande partie intégré les principes de durabilité et proposent régulièrement des optimisations de leurs pratiques afin d'atteindre les objectifs fixés. Un suivi régulier est en place.

Le même constat est valable pour la mesure 3.1.3 : le nombre d'enseignant·e·s-chercheur·e·s inscrits aux activités du CCD est en croissance, les propositions de collaborations affluent à l'interne. Cela se sait à l'extérieur, puisque l'UNIL est sollicitée par de multiples acteur·trice·s externes pour son expertise en matière de durabilité.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures de transmission d'une culture de base en matière de durabilité au sein de la communauté de l'UNIL	Le CCD, qui a pour objectifs de stimuler la recherche interdisciplinaire, l'enseignement et les relations à la société sur les questions de durabilité, est en fonction. Son existence a été pérennisée avec son accession de service de la Direction dès le 1 ^{er} janvier 2022.

	<p>L'inventaire des enseignements traitant de la durabilité est réalisé. Des cours de base sur la durabilité sont disponibles pour tous les étudiant·e·s au niveau bachelor et au niveau master.</p> <p>Des stratégies concrètes pour les facultés de l'UNIL sont en train d'être mises en œuvre.</p>
Détermination d'objectifs chiffrés	<p>Les objectifs en matière d'énergie sont fixés en lien avec le label fédéral « site à 2'000 watts ».</p> <p>Un cadre de référence « pour une offre alimentaire équilibrée et durable à l'UNIL » a été mis à jour et sera opérationnel et contraignant dans 100% des lieux de restauration en 2022.</p> <p>Le projet OnePrint qui unifie les pratiques d'impression papier est implémenté avec deux ans d'avance sur le planning initial.</p>
Évolution de la consommation des ressources naturelles et énergétiques de l'UNIL	<p>Les indicateurs de durabilité sont tous en place et mis à disposition du public via une page du site web de la durabilité l'UNIL (unil.ch/durable/ > Nos engagements > Statistiques). Cette page inclut des tableaux dynamiques qui sont actualisés sur la base des dernières données à disposition.</p>
Bilan des mesures pour renforcer le positionnement national et international de l'UNIL en matière de durabilité	<p>Le label fédéral « Site à 2'000 watts en transformation » a été obtenu.</p> <p>L'UNIL est placée à la deuxième place des universités durables de Suisse par le WWF en 2021.</p> <p>L'UNIL préside le réseau durabilité des Hautes écoles suisse (<i>sustainability at swissuniversities</i>).</p> <p>Le CCD est sollicité par de nombreuses institutions pour réaliser des mandats ou créer des collaborations.</p>
Bilan des projets de recherche et de recherche-action et des événements en lien avec la durabilité	<p>De nombreux projets sont menés par les membres de l'UNIL, sous la coordination du CCD.</p>

3.2 Renforcer l'engagement de l'UNIL pour un apprentissage tout au long de la vie active

Introduction

Si, à l'heure actuelle, l'enseignement tertiaire classique se concentre sur quelques années sanctionnées par un diplôme, la formation tend de plus en plus à se décliner tout au long de la vie en fonction des projets personnels et professionnels de chacun, mais aussi en réponse à l'évolution rapide des besoins de l'économie et de la numérisation des modes de vie. Le présent objectif aborde la formation continue en vue de proposer une offre qui contribue à (re)qualifier et (re)orienter des professionnel·le·s d'horizons variés. Ce sont bien entendu les contenus qui sont concernés, mais également les méthodes pédagogiques, qui peuvent tirer parti du potentiel des outils numériques, ainsi que les formats qui tendent vers plus de souplesse et d'adaptabilité pour permettre des trajectoires de formation non linéaires.

Mesures

3.2.1 Optimiser l'adéquation de l'offre en formation continue aux nouveaux besoins, notamment en matière de numérique, en coordination avec les autres Hautes écoles vaudoises

Définition : Cette mesure vise à développer le portefeuille de formations continues en adéquation avec les attentes du marché du travail et des nouveaux besoins. Il s'agit notamment d'intégrer une offre permettant l'acquisition des qualifications nécessaires à la transition numérique. L'UNIL veillera dans ce contexte à coordonner son offre en cohérence avec celle des autres Hautes écoles vaudoises.

Réalisations : En 2021, la Formation Continue UNIL-EPFL (FCUE) a dû faire preuve d'une grande flexibilité afin de constamment adapter le format de ses formations aux restrictions sanitaires en vigueur (enseignement en ligne, en présentiel, en présentiel avec moins de 30 participant·e·s, certificat 3G, certificat 2G).

En 2021, l'UNIL a poursuivi son initiative « Formations continues dans le domaine du digital pour enseignant·e·s et autres publics » avec le développement de nouvelles formations. La collaboration avec le *Centre for learning science* (LEARN) de l'EPFL et la HEP Vaud dans le cadre du projet du Canton de Vaud pour le développement du numérique dans les écoles pour les cycles 2 et 3 s'est poursuivie, tout comme la contribution de l'UNIL aux différents groupes de travail mis en place par le DFJC.

Globalement, le nombre de formations offertes (en termes d'éditions) a atteint 235, il était de 226 en 2019 et de 190 en 2020. Le portefeuille de formations certifiantes (MAS, DAS, CAS) a été relativement stable et résilient en dépit des circonstances liées à l'épidémie de Covid-19. Suite à des annulations et/ou des reports de formations courtes en 2020, on constate un effet de rattrapage en 2021 avec une forte augmentation (+30%).

En dépit du fait que la situation sanitaire n'ait pas été propice au démarrage de nouveaux programmes, trois nouvelles formations ont été proposées afin de répondre aux besoins des professionnel·le·s :

- CAS Luxury marketing
- CAS Gestion d'équipe
- CAS Innovation digitale

A l'occasion des 30 ans de la formation continue universitaire suisse, l'UNIL a réalisé une série de vidéos de témoignages d'anciens participant·e·s à des formations qui ont été largement diffusées. L'un des objectifs de cette initiative était de sensibiliser les professionnel·le·s et les employeur·e·s à l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie.

La FCUE a assuré la présidence du *Swiss University Continuing Education Network* (Swissuni) et participe au *Steering Committee du European University Continuing Education Network* (EUCEN). Dans ce cadre, elle a contribué à initier des échanges réguliers entre les HES et les universités au sujet de la formation continue. Elle a également participé activement à l'organisation du « Seminar Across the Atlantic 2021 » de EUCEN en collaboration avec des associations actives aux États-Unis.

3.2.2 Favoriser l'innovation pédagogique en matière de formation d'adultes, notamment en vue de réorientations et de requalifications

Définition : Cette seconde mesure s'attache à l'adaptation des outils et des méthodes pédagogiques pour répondre à l'évolution des besoins d'un public adulte, aux parcours non linéaires et à la recherche de formats souples.

Réalisations : La crise Covid-19 a continué à avoir un impact considérable sur les modalités d'enseignement en 2021. Afin de promouvoir et de faciliter l'hybridation ou le passage en ligne de formations, la FCUE a fourni des aides financières aux formations. En parallèle elle a investi dans des équipements permettant le streaming des enseignements et l'offre de programme en co-modal (une partie des participant·e·s suivant le cours en présentiel, l'autre partie à distance). La FCUE a continué à fournir un soutien aux enseignant·e·s pour l'utilisation des nouvelles technologies.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.2

2021 a permis la consolidation du portefeuille de formations continues en dépit de circonstances difficiles liées à l'épidémie de Covid-19. La FCUE a offert des formations particulièrement pertinentes dans le contexte de la pandémie, telles que celles dans les domaines de la santé et de la prévention du suicide. En parallèle elle a continué à élargir son offre dans le domaine du numérique, en particulier à destination des enseignant·e·s scolaires.

Conformément au plan stratégique 2017-2022 et depuis son entrée en vigueur, la Direction de l'UNIL a fortement soutenu le développement de la formation continue, en incitant les décanats des facultés à s'associer à cette démarche, qui repose *in fine* sur l'initiative personnelle de ses chercheur·e·s et enseignant·e·s. Après une baisse du nombre de formations en 2020, la FCUE a repris le chemin de la croissance en offrant plus de 230 formations en 2021.

L'environnement est très favorable à la formation continue, ou à ce qui est maintenant communément appelé l'« apprentissage tout au long de la vie » ou « lifelong learning ». Elle est reconnue par les milieux politiques et professionnels comme l'une des clés pour un développement social, économique et environnemental inclusif et durable. Dans ce cadre la Direction de l'UNIL et la FCUE ont travaillé à la préparation de propositions ambitieuses pour le prochain plan d'intention de l'UNIL en cours de rédaction.

Le développement de la formation continue dans un cadre universitaire reste un défi au vu des contraintes inhérentes au monde académique, comme par exemple la place dédiée à la formation continue dans le cahier des charges des enseignant·e·s ou la difficulté à assurer un autofinancement dans certains domaines. Le développement d'une stratégie institutionnelle accompagnée de mesures telle que l'intégration plus systématique de la formation continue dans le cahier des charges des enseignant·e·s pourrait renforcer le développement de nouvelles formations.

Critères de réalisation	
Bilan de l'adaptation de l'offre en formation continue	<p>L'offre est adaptée de façon continue avec de nouvelles formations et/ou la transformation de formations existantes. En 2021, le nombre de formations proposées atteint le chiffre de 235 (+ 45).</p> <p>Les principaux nouveaux programmes offerts en 2021 sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAS Luxury marketing - CAS Gestion d'équipe - CAS Innovation digitale
Bilan des mesures visant l'adaptation des formats à un public en évolution	<p>Lors de la phase de conception de chaque formation, un soin particulier est apporté à l'intégration de modèles pédagogiques innovants répondant aux attentes des professionnel·le·s, notamment au travers de formats hybrides.</p>

3.3 Renforcer l'UNIL dans son rôle d'acteur et partenaire de la société

Introduction

Les transformations sociales, les nouvelles technologies et la conscience grandissante des grands défis globaux ont des effets sur les modes de fabrication et de partage du savoir dans les Hautes écoles. Grâce à l'ouverture des problématiques de recherche, à la participation de partenaires non académiques, tels que groupes socio-culturels divers, collectivités publiques, organismes, associations, et grâce à l'élargissement des programmes et des publics de la médiation scientifique, l'UNIL peut consolider la haute qualité des pratiques qu'elle a déjà en la matière pour renforcer la pertinence sociale de sa recherche et contribuer à étendre l'intelligence collective vaudoise. Le présent objectif développe l'ancrage de l'UNIL dans le territoire et la société vaudoise, dans un dialogue réciproque qui mobilise les savoirs, les expériences et les compétences de chacun.

Mesures

3.3.1 Poursuivre le développement de la médiation scientifique

Définition : Cette mesure se rapporte au renforcement de la médiation scientifique en vue d'élargir les thématiques et les publics touchés. Les modalités pourront être étendues, de même que le décloisonnement des logiques et des pratiques disciplinaires.

Réalisations : Le Service Culture et Médiation scientifique (SCMS) développe des activités de médiation en sciences humaines et sociales, ainsi qu'en sciences de la vie et de l'environnement. De plus, il assure le programme culturel du campus. Le SCMS intègre notamment L'éprouvette - Laboratoire / Sciences et Société / UNIL et le théâtre La Grange – Centre / Arts & Sciences / UNIL.

En 2021, la pandémie a continué d'impacter les activités en présentiel du service. Cependant, les collaborateur·trice·s se sont engagé·e·s pour adapter leurs projets et développer des formats culturels et de médiation scientifique compatibles avec les différentes contraintes sanitaires afin d'assurer la continuité des prestations.

Depuis 2020, le SCMS recentre ses activités sur quatre thématiques transversales ouvrant différents champs de réflexion, qui découlent directement du plan stratégique de la Direction de l'UNIL. Elles mettent en lumière certains grands enjeux de société liés à l'égalité entre les femmes et les hommes, la durabilité, la culture numérique et la santé.

Le choix de traiter l'égalité, – première thématique développée en 2021 –, s'est imposé de lui-même, à l'occasion du 50^e anniversaire du droit de vote et d'éligibilité des femmes en Suisse.

2022 mettra l'accent dans un premier temps sur la durabilité, puis abordera en dernière partie d'année les cultures numériques. 2023 sera consacrée principalement à la santé.

Un nouveau positionnement et une nouvelle communication pour L'éprouvette

En juin 2021, l'UNIL a lancé une nouvelle identité graphique pour L'éprouvette et un site internet entièrement repensé. Précédemment « Laboratoire public de l'Université de Lausanne » connu loin à la ronde pour ses ateliers en biologie, la marque L'éprouvette est devenue « Laboratoire / Sciences et Société / UNIL ». Elle comprend désormais une large gamme d'activités en sciences humaines et sociales qui viennent compléter le catalogue en sciences de la vie et de l'environnement.

L'éprouvette propose des activités pédagogiques et pratiques aux classes, enfants et familles, adultes, associations et entreprises pour se familiariser avec les sciences par l'expérimentation. Des occasions uniques pour mieux comprendre la démarche scientifique et débattre des enjeux de société d'aujourd'hui.

Des formats variés et originaux, adaptés à chaque public, sont proposés : ateliers sur le campus, dans les établissements scolaires ou en ville, rencontres avec des chercheur·e·s de l'UNIL, journées thématiques, projets de sciences participatives, conférences-marchées avec des scientifiques, objets multimédias, expositions interactives en ligne, jeux, petits déjeuners et repas thématiques avec des expert·e·s, et bien d'autres dispositifs.

En mettant à disposition du grand public les savoirs développés au sein des sept facultés de l'UNIL, L'éprouvette stimule la créativité, la curiosité, la réflexion, l'esprit critique et donne des clefs de compréhension du monde contemporain, par les sciences et ses applications dans la vie quotidienne.

Sciences de la vie et de l'environnement

En 2021, L'éprouvette a organisé un total de 361 activités en sciences de la vie et de l'environnement allant de deux heures à plusieurs jours (144 en 2020). Une vingtaine d'ateliers en sciences de la vie et environnement sont au catalogue et sont disponibles pour le public : ils ont trait à l'ADN, aux arbres, à la biodiversité ou encore les virus et bactéries ou la police scientifique. En 2021 ces ateliers ont mobilisé 5'340 personnes (1'832 en 2020) issues de différentes catégories de publics : enfants, adolescent·e·s (scolaires et centres de loisirs, anniversaires, activités vacances, associations liées à l'enfance), adultes (membres d'associations, entreprises, réseaux ALUMNIL, Connaissance 3). Ces activités se sont déroulées sur le campus, dans les établissements scolaires et dans le cadre de manifestations culturelles.

Les nouveaux ateliers suivants ont été développés en 2021 : « C'est pas mon genre ! » (un atelier interdisciplinaire SVE/SHS), « A l'eau, on se mouille pour nos cours d'eau », « Cartographies de l'anthropocène », « Fake news à l'ère du numérique » (un atelier interdisciplinaire SVE/SHS), « Où sont les femmes ? », « Écologie autour de nos assiettes » et « A la rencontre des êtres vivants de la forêt ».

A titre d'exemple, quelques activités significatives du mode d'action du SCMS :

- Atlas de l'Anthropocène : Initialement prévues en 2020, quatre performances de l'artiste Frédéric Ferrer, articulées autour des conséquences du changement climatique, se sont déroulées en novembre 2021, dont trois suivies par des ateliers de médiations scientifiques. Muni de systèmes de vote, le public était invité à

répondre à diverses questions et à échanger avec deux chercheur·e·s spécialistes des thématiques présentées dans la performance. Elles ont réuni un total de 400 spectateurs·trices dont 80 qui ont participé aux ateliers de médiation.

- Sauvageons en ville : Pour cette quatrième édition, la Ville de Morges a rejoint l'UNIL, la Ville de Lausanne, le Musée et Jardins botaniques cantonaux et le Musée cantonal de zoologie, pour organiser dix événements à Lausanne et quatre à Morges, permettant de découvrir une autre nature en milieu urbain et de questionner nos liens avec elle. 243 personnes ont participé.
- Repas-Sciences : Dans le cadre de l'exposition « Happy Pills » à la Ferme des Tilleuls à Renens, du 9 septembre 2021 au 16 janvier 2022, qui traitait des molécules utilisées par l'industrie pharmaceutique pour « guérir » les blessures psychologiques, quatre débats - repas ont permis au public d'échanger des enjeux et pratiques liés aux médicaments, avec des chercheur·e·s et spécialistes. 75 personnes ont participé aux trois premiers repas du programme, organisés en 2021.
- Décrypté : En partenariat avec le collectif Mousqueterre, l'UNIL a lancé une série de capsules vidéo, calibrée pour le web, qui permet aux chercheur·e·s de l'UNIL de partager avec le grand public leurs sujets de recherche et les enjeux de sociétés qui y sont liés. En 2021, huit portraits ont été réalisés : Florian Barras (FGSE), Cléolia Sabot (SSP), Olivier Bauer (FTSR), Estelle Doudet (Lettres), Emmanuel Reynard (FGSE), Valérie Cossy (Lettres), Roxane Gray (Lettres) et Éléonore Lépinard (SSP). Ceux-ci ont été vus près de 15'000 fois.
- Deux ateliers permettant de s'immerger au cœur du Bois de la Chapelle à Epalinges ont été mis sur pied en 2021. Leur objectif est de permettre de découvrir de quoi est composée la terre, en creusant directement dans une fosse pédologique ou en s'enforestant sur les traces des êtres qui habitent ces lieux. L'aspect pratique est suivi de discussions sur les enjeux de la gestion des ressources naturelles dans un cas concret : l'écosystème forestier du Bois de la Chapelle. 150 personnes ont participé.

Sciences humaines et sociales

En 2021, L'éprouvette a organisé un total de 366 ateliers en sciences humaines et sociales sous différents formats pédagogiques. Ces activités ont touché 6'459 personnes au total (4'776 en 2020). De nombreux ateliers, par exemple dans le domaine du cinéma, de la rhétorique, de la migration ou de l'histoire, ont pu être proposés directement dans les gymnases et collèges du canton, ainsi qu'au grand public.

Au rayon des nouveautés, on peut relever la création d'ateliers en collaboration avec la section « Asie du sud » de la Faculté des Lettres (« Femmes et Coran » et « Spiritualité, sport ou médecine ? Les différents visages du yoga »), une nouvelle offre d'ateliers en partenariat avec l'École suisse d'archéologie en Grèce (qui est rattachée à l'UNIL), des ateliers en linguistique (« Et si on pouvait voir notre voix ? » et « Pourquoi le langage inclusif ? »), ainsi qu'un atelier autour de la place des femmes dans les récits historiques (« Écrire l'histoire des femmes »).

Quelques projets réalisés en 2021 :

- VIRAL : Ouverte mi-mars 2020, la plateforme « VIRAL » (unil.ch/viral) a instauré le dialogue entre la communauté académique romande et les internautes autour de la thématique des pandémies, plus particulièrement du COVID-19. Plus de 82 articles rédigés par un panel de chercheur·e·s de tous horizons ont été publiés à ce jour. 118'223 pages ont été vues en 2021 par 20'871 visiteur·euse·s, soit un total de 315'380 pages vues par 38'805 visiteur·euse·s depuis la création de la plateforme. De mars à mai 2021, entre confinement et enseignements à distance, une classe de master de l'UNIL en sociologie de la médecine et de la santé a mené onze enquêtes sur le quotidien d'une variété de métiers, de communautés et de milieux. Les paroles recueillies composent la trame d'expériences partagées et de vécus intimes des événements au cœur de la pandémie. Ces travaux ont fait l'objet d'un rapport complet mis en page par UNICOM, partagé sur la plateforme VIRAL (<https://wp.unil.ch/viral/experiences-de-la-pandemie/>).
- De haute lutte : En 2021, le SCMS a conçu un programme interdisciplinaire sur les questions d'égalité femmes-hommes, intitulé De haute lutte. Ce projet abordait les principaux enjeux de cette thématique de manière interdisciplinaire, en mobilisant des recherches en études genre, mais aussi en histoire, cinéma, sciences historiques de la culture, sociologie, biologie, médecine et droit, par le biais d'ateliers, d'expositions en ligne et en présentiel, de collaborations inédites avec des partenaires culturels de la région, de témoignages ou encore d'une plateforme numérique interactive. La plateforme dehautelutte.ch a permis de faire découvrir des témoignages de femmes ayant vécu les événements de 1971 et parlant aujourd'hui de leur rapport au droit de vote et à la politique, via des capsules vidéo réalisées par des étudiant·e·s de l'UNIL. Une exposition virtuelle et interactive en ligne permet de découvrir les trois grandes périodes qui ont jalonné ce long chemin, en faisant la connaissance de plusieurs personnages incontournables de ce combat. En parallèle, un programme de médiation – pour les classes vaudoises principalement – a été mis sur pied. Partenaire de ce projet, PictoBello, manifestation veveysanne de dessin en plein air qui s'est déroulée du 18 au 3 juillet 2021, a mis en lumière les portraits de femmes réalisés par Maurane Mazars pour De haute lutte, également exposés en octobre sur le campus de l'UNIL et faisant l'objet d'une belle publication. Au total, ce programme a mobilisé 1'500 participant·e·s dans le cadre d'activités en présentiel et 8'183 visiteur·e·s sur des formats de médiation en ligne. Il a été réalisé en partenariat avec le Bureau de l'égalité de l'UNIL, le Bureau cantonal de l'égalité entre les femmes et les hommes, la Direction générale de l'école obligatoire de l'État de Vaud et la Direction de la culture de la Ville de Vevey.
- Deep Fakes : Du 17 septembre 2021 au 6 février 2022, l'EPFL a organisé l'exposition « Deep Fakes : Art and Its Double », centrée autour du thème des copies numériques d'œuvre d'art. Le SCMS a monté plusieurs activités de médiation scientifique autour de l'exposition, notamment un jeu en ligne et des visites guidées en langue arabe. Une plateforme « A la recherche du passé » permet également de visiter le temple de Baalshamîn en Syrie, détruit en 2015 et reconstitué virtuellement (113 visiteur·euse·s).
- Anonymes : Durant trois ans, l'acteur, metteur en scène et commissaire d'exposition italien Gustavo Giacosa a été en résidence à l'UNIL, explorant le sujet

de l'anonymat de manière transversale auprès d'une dizaine de chercheur·e·s de l'UNIL, mais également auprès d'institutions culturelles, comme la Collection de l'Art Brut. Un ouvrage, intitulé *Anonymes* (Éditions Antipodes, coproduit par La Grange – UNIL), synthétise ce projet pluridisciplinaire et mêle points de vue scientifiques et interventions artistiques.

Contribution de l'UNIL au Programme PLUS de l'État de Vaud

Sous l'égide de l'État de Vaud, l'UNIL, la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) et l'EPFL proposent aux élèves vaudois de participer à des ateliers gratuits. Depuis trois ans, l'UNIL propose ainsi aux élèves vaudois de l'école obligatoire un *Programme PLUS* qui leur donne l'occasion d'assister gratuitement à divers ateliers : sciences, langues, monde numérique ou encore société figurent au programme. Suite au succès rencontré, le SCMS a développé son offre au bénéfice des élèves du post-obligatoire, avec quatorze ateliers traitant de thématiques allant de la relativité générale aux stéréotypes de genre au cinéma. En 2021, 174 élèves du secondaires I (Programme PLUS – DGEO) et 38 élèves du secondaire II (Programme PLUS – DGEP) ont pris part à ces activités.

Musée de la Main UNIL-CHUV

Du 1^{er} juillet 2020 au 15 août 2021, le Musée de la main UNIL-CHUV a accueilli l'exposition « Manger. La mécanique du ventre », conçue par le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel. Cette épopée interactive à l'intérieur du système digestif questionnait diverses pratiques culinaires, tout en soulignant la dimension sociale de l'alimentation et son impact sur la santé. Malgré 3 mois de fermeture et des mesures sanitaires strictes, la manifestation a reçu 16'386 visites. Il a été possible d'animer malgré tout 134 activités qui ont accueilli 2'225 participant·e·s. Le musée a mis un soin particulier à élaborer une offre de médiation variée, destinée à un public diversifié. Ces actions constituaient d'excellents moyens pour créer le dialogue entre des expert·e·s et les citoyen·ne·s, une des missions principales du Musée, dans le cadre de collaboration qui ont mobilisé l'Unité de promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire VD, L'éprouvette de l'UNIL, l'Atelier des musées NE, des diététiciennes du Service d'Endocrinologie, Diabétologie et Métabolisme du CHUV, Connaissance 3 et Unisanté.

Du 4 novembre 2020 au 18 avril 2021, le Musée a accueilli dans son café l'exposition « Regards sur l'imagerie scientifique d'hier et d'aujourd'hui », co-organisée par *Figure 1.A.* (concours et exposition annuels d'art scientifique, UNIL) et l'Institut des humanités en médecine CHUV-UNIL.

Au printemps 2021, en partenariat avec HESAV, la Haute École de la Santé La Source et l'artiste František Klossner, le musée a élaboré un module d'enseignement interdisciplinaire suivi par 21 étudiant·e·s. Du 8 septembre au 12 décembre 2021, ce cours s'est conclu par l'exposition « Art Soins », composée d'œuvres d'art réalisées pendant cette formation. Cette adaptation vaudoise du projet « Kunst und Medizin », mené deux fois dans le Canton de Berne et primé par son Département de l'éducation, a permis d'exprimer artistiquement des expériences, émotions, inquiétudes et espoirs des soignant·e·s. Elle visait aussi à susciter une réflexion auprès du grand public au sujet des enjeux actuels en matière de santé et de soins. Elle a attiré 2'615 visiteurs·euses.

3.3.2 Encourager la recherche et l'innovation responsable en partenariat avec des groupes constitués de la société civile et des collectivités publiques

Définition : Cette mesure met l'accent sur la recherche et l'innovation responsable, notamment en étendant les projets de recherche-action, de recherche citoyenne ou de recherche participative, et en permettant le renforcement des collaborations avec des représentant·e-s de la société civile ou des collectivités publiques. Il s'agit d'une part, de renforcer la contribution de l'UNIL à la capacité d'innovation de la société et, d'autre part, d'accroître la pertinence sociale de certaines recherches.

Réalisations : Le Collaboratoire de l'UNIL, unité de de recherche-action, collaborative et participative (RACP), a été mis en place au 1^{er} janvier 2019 (unil.ch/collaboratoire). Unique en son genre dans le paysage académique helvétique, il a pour mission de conduire des RACP, de conseiller la Direction en la matière, de fournir aux facultés et services un soutien méthodologique ainsi que de faciliter l'introduction de ce type de démarches au sein de l'institution, en lien avec les initiatives analogues en Suisse et à l'étranger. Sa contribution stratégique au sein de l'UNIL est facilitée par son insertion dans des réseaux internationaux qui visent à renforcer une politique et une éthique du partenariat et de l'inclusion dans la recherche, seule capable de permettre aux universités de contribuer fortement aux grands défis sociétaux et scientifiques.

Rayonnement international et réseaux nationaux

Sur plan international, Le Collaboratoire a continué de jouer un rôle moteur dans le cadre de l'Alliance Sciences-Sociétés (ALLISS, alliss.org) coordonnée à Paris et constituée d'une centaine d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et d'organisations de la société civile. L'UNIL a décidé en 2021 de mettre en place et de cofinancer avec ALLISS une *Plateforme internationale d'accélération du développement de la co-recherche* fédérant cinq à dix ONG d'envergure internationale et cinq à dix institutions de recherche leaders en matière de co-recherches au Nord et au Sud, dans cinq secteurs prioritaires : santé, environnement, agriculture, éducation, transition numérique. Ce travail coopératif de plusieurs années sera balisé par diverses actions, impliquant, outre les partenaires de la société, des chercheur·e-s, des étudiant·e-s et les présidences des institutions de recherche concernées.

Le Collaboratoire a contribué au rapport du groupe d'expert·e-s des Académies (A+) intitulé *The State of Science Communication and Public Engagement with Science in Switzerland* qui formule une vingtaine de recommandations stratégiques pour la Suisse en ce qui concerne la communication scientifique à l'ère de la démocratisation des savoirs, notamment par le biais des réseaux sociaux et la montée en puissance des sciences participatives (https://api.swiss-academies.ch/site/assets/files/34752/sciencesart_layout_a5_booklet_einzeln.pdf).

Le ColLaboratoire a représenté l'UNIL au sein du *Swiss Expert Group for Citizen Science* dans le cadre du programme stratégique piloté par les Académies et intitulé *Citizen Science in Switzerland - Contextual Analysis, Recommendations and Roadmap (2021-24)*.

En collaboration avec le Fablab de Renens, les services compétents de la ville de Lausanne et du Canton de Vaud et L'éprouvette, Le ColLaboratoire a lancé le projet *Captographie*. Il s'agit d'une démarche de sciences citoyennes visant à déployer sur le territoire vaudois des capteurs de la qualité de l'air, une dimension majeure de santé publique. Ce projet pilote vise à mobiliser les compétences en sciences de la nature et en sciences sociales de l'UNIL, pour concevoir de nouvelles manières d'évaluer et gérer les risques pour la santé et l'environnement, en associant fortement les citoyen·ne·s à la collecte, l'analyse et la valorisation des résultats.

En tant que co-fondateur et membre de son conseil scientifique, Le ColLaboratoire a poursuivi ses actions au sein du réseau Recherche-Action.ch regroupant des institutions académiques, des ONG et associations romandes afin de promouvoir et rendre visibles les recherches de la « galaxie » recherche-action menées en Suisse et ailleurs, auprès de différents publics (autorités politiques, directions et professionnel·le·s des institutions, chercheur·e·s, étudiant·e·s, groupes sociaux, etc.). Le Réseau cherche à développer la coopération entre les acteurs·trices des différents « mondes » – social, santé, éducation, culture, urbanisme et développement durable, coopération et développement, économie sociale et solidaire – qui conduisent de telles recherches. Il vise à établir un catalogue des compétences, réalisations et savoirs relatifs à ce type de recherches afin de le faire fructifier. Pour s'adapter à la situation de pandémie, une série de webinars ont été organisés, qui ont regroupé des personnes et institutions suisses et étrangères.

Santé, solidarités et société

Le ColLaboratoire développe depuis plusieurs années un partenariat avec la Fondation Leenaards:

- Après avoir apporté une importante contribution au programme *Santé Personnalisée et Société*, il a entamé en 2021 une collaboration dans le cadre du programme *Santé Intégrative et Société* (<http://www.leenaards.ch/interdomaines/sante-integrative-societe/>) qui entend promouvoir l'intégration des différents paradigmes de soins, issus tant de la médecine conventionnelle que des médecines complémentaires pour une durée de cinq ans. Le ColLaboratoire a pris en charge l'axe intitulé « Donner la voix à la population » dans le cadre duquel il a réalisé, en collaboration avec FORS, le Centre de compétence suisse en sciences sociales hébergé à l'UNIL, une enquête qualitative et quantitative auprès de la population romande. Cette étape indispensable de consultation de la population servira de base à la mise en œuvre de « laboratoires citoyens » constitués d'usagers·ère·s du système de santé et de thérapeutes de différentes obédiences, visant à expérimenter concrètement de nouvelles pratiques de soins pour répondre de manière innovante aux besoins des malades et de leurs proches.

- Le ColLaboratoire a été associé à la conception du programme *Solidarités Locales* (www.leenaards.ch/age-societe/appele-a-projets-solidarites-locales/) lancé en novembre, pour une durée de cinq ans, dans les cantons de Vaud et Genève. Il y assure l'encadrement méthodologique et scientifique, ainsi que de l'évaluation. Ce programme vise à promouvoir des démarches « bottom-up » d'innovation sociale et communautaire, notamment dans les domaines suivants : agriculture et biodiversité, alimentation, aménagement des lieux de vie, artisanat, culture/art/musique, cultures digitales, écologie et durabilité, économie, éducation, mobilité, partage de savoirs et de pratiques, qualité de vie, santé (physique, mentale, sociale et spirituelle), sport et loisirs, tiers-lieux.

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Office du Médecin cantonal de la Direction Générale de la Santé du Canton de Vaud (DGS), intitulé *Mission Santé et Société*, Le ColLaboratoire a réalisé plusieurs mandats. Tous visent à mettre en œuvre des dispositifs participatifs, d'expertise et de recherche permettant une meilleure collaboration entre chercheur·e·s, clinicien·ne·s, citoyen·ne·s, patient·e·s, autorités politiques et groupes concernés par les grands enjeux de santé émergents :

- L'enquête sur la prise en charge et le vécu de la mort dans le canton (suite au postulat Porchet) et de la préparation de l'événement cantonal « Les couleurs de la mort » (octobre 2022), organisé en partenariat avec Palliative Vaud et la HETSL, a été poursuivie.
- L'enquête participative intitulée Les voix de la santé portant sur la qualité et la sécurité des soins dans le canton, a donné lieu à la réalisation de vidéos et de podcasts qui seront bientôt mis en ligne sur un site web dédié qui pourrait devenir une « vitrine » cantonale des actions visant au renforcement du pouvoir d'agir des patient·e·s, des proches et des soignant·e·s sous l'angle de la santé publique.
- Plusieurs autres collaborations ont été engagées, dans le cadre de *La Mission Santé et Société*. Il s'agit d'enquêtes sur le vécu de la crise Covid-19 par la population vaudoise, la mise en place du projet pilote « Hôpital adaptés aux aînés » du CHUV, une enquête pour la préfiguration d'une formation pour les proches-aidant·e·s, d'ateliers citoyens autour de la vaccination. Ces collaborations ont été réalisées avec Unisanté, le CHUV, la Fédération Suisse des Patients, la Fédération Romande des Consommateurs, le Réseau Santé de la Région Lausannoise, Diabète Vaud, Connaissance 3, l'association L'Ilot, le projet Cause Commune de Chavannes-près-Renens et La Source.

La convention de partenariat entre l'Office du Médecin cantonal et Le ColLaboratoire a en outre été reconduite pour 3 ans (2022-2024) afin de permettre le financement de plusieurs postes de responsables et chargé·e·s de recherche au sein de l'unité de l'UNIL.

Le ColLaboratoire a entamé une collaboration avec l'IUFERS pour la mise en œuvre d'un *Laboratoire des patients* dans le cadre du *Swiss Cancer Center Léman* ; il a obtenu pour cela un financement de recherche de la Ligue Vaudoise contre le Cancer.

Suite à sa recherche collaborative et participative sur la santé personnalisée financée par la Fondation Leenaards (ECOS), Le ColLaboratoire a mis en place un *Collège citoyen de co-chercheur·e·s en matière de santé* regroupant une quinzaine de personnes, collaborant à plusieurs recherches et groupes de travail sur la santé. Les

collaborations pérennes développées dans ce cadre avec l'association CARA, en charge du déploiement du Dossier Électronique du Patient (DEP) en Suisse romande, et avec la Fédération romande des consommateurs ont permis le développement d'une démarche, pionnière en Suisse, de design participatif du « Plan de Médication Partagé », module essentiel du futur DEP. L'ensemble de ces démarches de recherche participative autour de la santé impliquant citoyen·ne·s, patient·e·s et proches ont placé le ColLaboratoire dans le peloton de tête des équipes vectrices d'innovation en la matière en Suisse dans le domaine du *Patient and Public Involvement (PPI)*, au côté d'acteurs comme Unisanté et la Swiss Clinical Trial Organisation. Début 2022, le Collège de co-chercheur·e·s sera renforcé par l'engagement d'une de ses membres en tant que chargée de recherche financée dans le cadre du partenariat avec la DGS. Cette reconnaissance institutionnelle permettra notamment de viser de nouveaux horizons stratégiques passant par l'élargissement du Collège en termes de nombre de membres, de classes d'âges et de thématiques abordées.

Autres réalisations de recherche collaborative et participative

En partenariat avec le dhcenter UNIL-EPFL, le SCMS, le Hub entrepreneuriat et innovation, le Cultural Heritage & Innovation center EPFL, le Collège des humanités et le SERAC, Le ColLaboratoire a contribué à une démarche de réflexion stratégique des acteurs culturels du canton. Déclenché par la situation de pandémie et intitulé *Programme Innovation Culturelle UNIL-EPFL*, cet « open lab » a constitué six groupes de travail thématiques pour identifier les besoins et les actions capables de faire face à une situation critique pour les musées, festivals et scènes romandes, et préfigurer ainsi des évolutions pour les années à venir (<https://new.dhcenter-unil-epfl.ch/en/project/cultural-innovations-program-pic/>).

Dans sa démarche fortement transdisciplinaire, Le ColLaboratoire a mis en place durant l'été 2021, en partenariat avec le Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle en France, un *Laboratoire des usages contemporains du rêve*. Il comporte une dimension virtuelle dotée d'un site web qui permet à toute personne intéressée, ainsi qu'aux chercheur·e·s de toutes disciplines, d'accéder à une démarche coopérative portant sur les nouvelles approches et usages, savants ou citoyens, de l'univers onirique : www.laboratoiredureve.org.

Interact est un dispositif mis sur pied par l'UNIL et la Ville de Lausanne, dans le but de développer une collaboration raisonnée et structurée, susceptible de bénéficier tant aux chercheur·e·s, enseignant·e·s, étudiant·e·s et collaborateur·trice·s des facultés ou services de l'Université, qu'aux collaborateur·trice·s des services de la Ville, et par extension à la population de celle-ci. Ce dispositif est fondé sur une convention cadre et bénéficie d'un financement annuel paritaire de CHF 40'000.-. Sa mise en œuvre a été confiée au Secrétariat général de l'UNIL et au Secrétariat municipal de la Ville. La page unil.ch/connect/interact donne un aperçu des activités.

Sur cette base, Interact lance chaque année un appel à projets, avec cette exigence que ceux-ci soient conçus et dirigés par un binôme UNIL-Ville de Lausanne. Il peut s'agir de travaux de type recherche collaborative, rédaction de mémoire ou thèse de doctorat, médiation culturelle et scientifique, sciences participatives, etc. Il est exigé que les projets aient un ancrage lausannois et qu'ils ouvrent une perspective de valorisation qui ne soit pas exclusivement académique.

On trouve ci-dessous (3.3.3.) l'état d'avancement du projet – un peu particulier et très prometteur – de faisabilité d'un Observatoire des politiques culturelles en Suisse romande, développé depuis 2020 sous la conduite du SCMS de l'UNIL et du service de la culture de la Ville. Les trois projets soutenus par Interact en 2021 sur la thématique du climat (de manière complémentaire au développement du plan climat de la Ville) sont arrivés à terme ; un rapport sur leur réalisation et impact sera publié en 2022.

L'appel 2021 qui portait sur la thématique "genre et ville", a permis le soutien financier de trois nouveaux projets qui seront réalisés en 2022, soit : "préaux en tous genre", "comment l'animation socioculturelle lausannoise contribue-t-elle à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes ? Approche par la budgétisation sensible au genre" et "Mixité dans l'utilisation des espaces de sports urbains à Lausanne".

Dans le cadre du projet Interact, l'UNIL et la Ville de Lausanne constituent un tandem membre depuis 2012 du réseau EUniverCities qui réunit 13 tandems-membres d'autant de pays d'Europe. Son but est d'améliorer la coopération entre villes et universités et d'encourager le développement de partenariats innovants, par l'échange critique de bonnes pratiques, d'expériences et d'idées. Chargé d'héberger la rencontre bisannuelle du réseau en novembre 2020, le tandem lausannois a opté en raison des restrictions COVID pour l'organisation d'une série de quatre rencontres/ateliers en ligne, dont le résultat est un manuel de bonnes pratiques en matière de collaboration villes-universités, co-rédigé à l'échelle européenne : le Handbook for Strategic City-University co-operation, téléchargeable sur le site eunivercitiesnetwork.com, qui fait la part belle à l'expérience lausannoise en la matière.

3.3.3 Positionner l'UNIL comme un partenaire de la vie culturelle et sportive, notamment en collaboration avec les institutions cantonales

Définition : Cette mesure mobilise les expertises variées de l'UNIL au bénéfice de l'essor des pôles stratégiques cantonaux. C'est le cas par exemple dans le sport, avec le développement de Thinksport ou avec la tenue des Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2020 à Lausanne et son village des athlètes dans le futur Vortex. C'est aussi le cas de la culture où les collaborations avec les musées cantonaux et plusieurs institutions municipales sont déjà nombreuses et peuvent se renforcer.

Réalisations :

Conventions avec les musées du Canton et les musées municipaux

Grâce à la signature en 2017 de deux conventions-cadre, avec le Canton de Vaud et avec la Ville de Lausanne, puis en 2018 avec la Ville de Pully, l'UNIL peut valoriser, renforcer et lancer de nouveaux partenariats afin de développer une relation forte et durable avec les institutions patrimoniales de la région. Une convention entre la Ville de Nyon et l'UNIL a été signée en 2020 et une convention avec les institutions muséales de la Ville de Vevey a été signée en 2021.

En 2021, plusieurs collaborations impliquant des chercheur·e·s de l'UNIL et des artistes se sont également développées avec les théâtres de la région, notamment avec le Théâtre de Vidy à Lausanne. Des partenariats ont également été tissés avec La Ferme des Tilleuls à Renens et avec certains festivals, en particulier Visions du Réel à Nyon et Numerik Games à Yverdon.

Un rapport détaillé des collaborations avec l'ensemble des musées cantonaux et communaux est disponible sur [la page dédiée du site unil.ch/connect](https://www.unil.ch/connect) qui présente les grands projets de collaboration de l'UNIL avec ses partenaires publics et culturels.

Collaboration à la conception et organisation d'événements et manifestations culturelles

- Partenariat avec le Théâtre de Vidy à Lausanne : L'UNIL a participé au projet « Imaginaire des futurs possibles #2 », un cycle de rencontres réflexives et créatives favorisant les échanges entre chercheur·e·s, artistes et citoyen·e·s sur la question du renouveau des imaginaires de notre devenir collectif. C'est la philosophe Vinciane Despret qui a tenu les rênes de cette deuxième édition, qui a démarré le 31 octobre 2020. Accompagnée par sept artistes suisses et sept scientifiques de l'UNIL, elle a proposé de partager une méthode singulière d'articuler et de nourrir ses réflexions en mêlant concepts scientifiques et enquêtes de terrain, lors de quatre rencontres à l'UNIL agrémentées d'ateliers participatifs pour le public. 197 personnes ont pris part à ces rencontres, qui ont également été visionnées 24'000 fois sur les réseaux sociaux. Ce deuxième cycle s'est clôt en avril 2021 à Vidy, en proposant un regard réflexif sur l'ensemble des échanges portant sur les concepts de désassigner, d'expérimenter le monde aux côtés des animaux, de redonner la voix à celles et ceux resté·e·s muet·te·s et les manières de faire place aux mort·e·s. 150 personnes y ont assisté en présentiel. La discussion entre Vinciane Despret et les artistes a été visionnée, quant à elle, 3'600 fois sur les réseaux sociaux.
- Partenariat avec Visions du Réel à Nyon : La collaboration avec le Festival international du film de Nyon s'est poursuivie en 2021, bien que la programmation des activités ait été mise à mal par la pandémie. Des chroniqueur·euse·s de la radio nyonnaise Reïdyo, des étudiant·e·s de l'UNIL et des cinéastes ont partagé leurs coups de cœur et abordé des sujets variés autour du cinéma du réel. Une équipe de programmation des films qui seront diffusés en 2022 au Vortex, formée par six étudiant·e·s de l'UNIL et des médiateur·e·s du SCMS, a été créée et animera les projections 2022.
- Partenariat avec le Numerik Games Festival à Yverdon : les 26 et 27 juin 2021, l'UNIL s'est invitée à la Maison d'Ailleurs et a proposé plusieurs événements en lien avec la recherche digitale et les nouvelles technologies : une expérience immersive qui ressuscite six monuments historiques et emblématiques entre Palmyre et Mossoul ; un karaoké lyrique ; une conférence du Dr Patrick Michel de la Faculté des lettres sur la reconstruction en modélisation 3D du site archéologique de Palmyre et une play-conférence d'Estelle Doudet (professeure en lettres) et Evelyne Von der Mühl (étudiante en lettres) visant à questionner les représentations du Moyen Âge dans les productions vidéoludiques. L'édition 2021

du festival a réuni 4'500 personnes, dont environ 300 sont passés dans la « tente UNIL ».

- Festival Histoire et Cité : Depuis 2018, Lausanne a rejoint Genève pour proposer sur terre vaudoise une édition du festival qui prend ses quartiers au Palais de Rumine et au Musée Historique Lausanne. Ce volet lausannois est organisé par l'UNIL, le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, la BCUL, le Musée historique de Lausanne, les Archives cantonales vaudoises et les gymnases. Le programme est composé de rencontres comprenant ateliers, visites guidées, conférences, tables rondes, expositions et projections. A cause de la pandémie, le programme de la 3ème édition vaudoise - qui s'est déroulée du 23 au 28 mars 2021 - a dû être intégralement proposé en ligne. Douze conférences et tables rondes avec des chercheur·e·s de l'UNIL ont été filmées depuis le Vortex et mise à disposition en streaming et en replay. Deux expositions ont été présentées : l'une à la Cathédrale qui a rencontré un vif succès (environ 12'000 visiteurs) et l'autre au Palais de Rumine. Les conférences et visites guidées ont été suivies par environ 450 personnes au total, et près de 2'500 personnes ont vu un contenu en replay sur YouTube UNIL et le site web histoire-cite.ch un mois après le festival. Côté Genève, 10'000 personnes ont suivi les conférences en ligne.
- Printemps de la poésie : la situation sanitaire a mis le festival Printemps de la poésie 2021 au défi de concevoir un programme d'événements, mais surtout de mobiliser et de motiver les partenaires et les acteurs de la poésie en période de résilience. Le festival s'est alors engagé à développer en trois mois une nouvelle plateforme numérique consacrée à la création poétique en format vidéo en Suisse romande, sous le nom de ptyxel.net. Destinée à constituer le patrimoine multimédia de la poésie en Suisse, cet outil a ouvert de nouvelles perspectives. L'UNIL a pu déposer ou créer plusieurs collections sur cette plateforme, et 47 partenaires ont proposé 58 événements sous des formats nouveaux, dont 31 vidéos originales. Son lancement, lors d'une soirée de gala sur Zoom, a réuni 120 personnes. Elle a ensuite été visitée 4'000 fois. L'équipe du Printemps de la poésie a coproduit cinq événements-phares Covid-compatibles, tout en contribuant de près à deux actions poétiques de grande ampleur, dans les hôpitaux et les transports publics lausannois. Ces actions auront touché en deux semaines près de 100'000 personnes, qu'elles soient hospitalisées, dans le personnel des soins et des usager·ère·s des transports en commun de la région lausannoise. Sur le plan de la communication, la campagne SGA a été déployée en 248 affiches à Lausanne, Morges, Montreux, Vevey, Genève, Fribourg et La Chaux-de-fonds, avec des échos favorables sur les réseaux sociaux et dans la presse. La nouvelle stratégie de communication sur Facebook a permis de toucher 23'000 personnes et suscité 1'307 réactions (commentaires positifs, like ou partages), ce qui est nouveau et considérable. La presse a en outre relayé abondamment le festival dans 16 articles et 6 émissions radio.
- Interact – Observatoire romand de la culture : Dans le cadre du dispositif Interact 2020 (cf. supra 3.3.2), le SCMS, le Service de la culture de la Ville de Lausanne, la Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) et la HES-SO se sont associés pour lancer une étude de faisabilité d'un Observatoire de la culture au niveau romand. L'étude a été réalisée par un bureau privé qui a livré son rapport final en juin 2021. La deuxième partie d'année a été

consacrée à la consultation des différents partenaires pour préparer la création et le lancement de l'Observatoire dans le courant d'année 2022.

Soutien des associations culturelles d'étudiant·e·s

Dans la continuité de la politique de soutien des associations culturelles élaborée en 2020, des conventions-cadres triennales et des conventions annuelles ont été signées entre l'UNIL et chaque association au bénéfice d'une subvention pérenne à la fin de l'année 2021. Ces conventions débuteront au 1er janvier 2022. Le SCMS continue à offrir une expertise et des conseils pour monter un projet ou réaliser une recherche de fonds. Il offre également un soutien technique et un relai de communication.

Activités de La Grange de Dorigny – UNIL

En 2021, les activités de La Grange de Dorigny – UNIL ont encore été fortement impactées par la crise sanitaire, suite à la (re)fermeture des lieux culturels du 1er novembre 2020 au 27 avril 2021 ordonnée par le Conseil fédéral. Pour s'adapter au mieux au contexte sanitaire et maintenir une activité et des perspectives pour les artistes professionnel·le·s, La Grange a continué à proposer à ces dernier·ère·s une plateforme d'expression. Les compagnies ont été accueillies à huis clos au théâtre qui leur a mis son plateau à disposition comme espace de création et de travail.

Dans ce contexte :

- Le festival d'improvisation a produit des épisodes en podcast.
- Le projet Vous avez un appel ! - imaginé pendant la pandémie lors de la fermeture des théâtres - a réuni 20 comédien·ne·s romand·e·s. Le public pouvait téléphoner et sélectionner un extrait de texte.
- En mars, une soirée Labo 6x15 sur le thème de l'animalité a été conçu en ligne et sous la forme de six podcasts avec cinq artistes et la chercheuse de l'UNIL Erika van de Waal.
- Le Festival Fécule a pu avoir lieu du 3 au 9 mai 2021 et proposer neuf représentations à 386 spectateurs·trice·s.

Les créations programmées de janvier à mars 2021 ont été répétées et présentées à huis-clos pour un public de professionnel·le·s :

- Spectacle en création *La Grâce* (reprogrammé au Vortex en octobre)
- Spectacle en création *Revers* (reprogrammé au Vortex en décembre)
- Spectacle en création *Le Balcon* (proposé à l'Arsenic en « hors les murs » en décembre)
- Lecture d'Eugène en zoom.

Une seule des créations, *Marie Stuart*, n'a pas trouvé de place pour être reprogrammée lors de la saison 21-22.

D'avril à décembre 2021 La Grange a été en travaux de restauration et modernisation de ses infrastructures. Ses activités ont donc été déplacées dans la nouvelle salle

polyvalente du Vortex en octobre et novembre 2021, où les spectacles listés ci-dessus ont été reprogrammés et présentés au public. En décembre, La Grange s'est invitée hors de ses murs, au théâtre de l'Arsenic, pour la reprise du *Balcon* et la création *Chambre avec Vieux*.

Les spectacles de la saison professionnelle, présentés d'octobre à décembre 2021 au Vortex et à l'Arsenic, ont accueilli 1'523 spectateur·trice·s.

La rencontre *Point.Virgule*, qui a eu lieu le mardi 12 octobre 2021, a accueilli 25 associations pour un speed dating qui s'est terminé par un concert du groupe Service Fleisch / Zahn Fun réunissant environ 60 personnes.

Les stages de « podcasting et de création sonore » et de « bruitage », donnés respectivement par l'artiste Dragos Tara et l'artiste Caroline Le Forestier, se sont déroulés durant trois soirées en mai et en octobre 2021 avec 12 et 13 participant·e·s. Ils ont chacun donné lieu à une restitution sous forme d'un podcast collectif.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.3

L'année 2021 a été difficile pour les organisateurs d'événements et de manifestations, à l'UNIL comme ailleurs. Une grande partie des ateliers de médiation scientifique ont dû être annulés et les spectacles, lectures, performances, festivals, ont dû être reportés, annulés ou repensés pour en faire des propositions online ou adaptées aux contraintes sanitaires. Le bilan en termes de fréquentation est donc fortement impacté par la situation. Toutefois, certains projets ont pu être maintenus et ont rencontré un vif succès.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures et projets de médiation scientifique	<p>Organisation et réalisation d'environ 727 activités de médiation scientifique (en présentiel) aussi bien dans le domaine des sciences de la vie et de l'environnement que des sciences humaines et sociales.</p> <p>Conception et réalisation d'un programme interdisciplinaire autour de l'égalité femmes-hommes (50^e anniversaire du droit de vote des femmes en Suisse)</p> <p>Conception d'une exposition en ligne : www.dehautelutte.ch</p> <p>Réalisation de deux expositions physiques : Femmes de Sciences (Vevey, juin 2021 / UNIL, octobre 2021)</p> <p>Développement de plusieurs plateformes en ligne (VIRAL, De haute lutte) et de formats multimédias (Décrypté, Deepfakes « A la recherche du passé »)</p>

	<p>Conception d'une 60aine de nouveaux projets de médiation scientifique, et variation des formats (présentiel et numérique notamment) cette année</p> <p>Les activités de médiation scientifique en présentiel ont mobilisés sur l'année : 11'800 participant·e·s</p> <p>Les plateformes et projets en ligne ont été vues par 64'788 visiteurs·euses différent·e·s, pour environ 89'467 visites.</p> <p>Les activités de La Grange : 1'600 personnes (théâtre fermé pendant une demi-saison, puis jauge réduite (covid + hors les murs))</p> <p>Les manifestations : Festival Histoire et Cité : 14'250 personnes ; le Printemps de la poésie : environ 100'000 personnes touchées ; Numerik Games Festival 4'500 personnes, dont 300 passées dans la « tente UNIL »</p>
<p>Bilan des mesures de soutien aux projets impliquant la société civile et les collectivités publiques</p>	<p>Onze projets de recherche-action et d'expertise collaborative développés par le ColLaboratoire dans le domaine de la santé, de la sécurité publique et de l'<i>empowerment</i> des parties-prenantes et des citoyen·ne·s.</p> <p>Deux projets de coordination au niveau national et international développés par le ColLaboratoire visant à renforcer les ressources et les compétences des acteur·trice·s de la recherche-action et participative.</p> <p>Aboutissement de trois projets Interact sur la thématique "climat" en 2021 et financement de trois nouveaux projets sur la thématique "genre et ville" qui seront réalisés en 2022, avec la Ville de Lausanne.</p>
<p>Bilan des collaborations avec des institutions cantonales</p>	<p>Création de multiples partenariats avec les institutions culturelles vaudoises, permettant ainsi de toucher un public adulte (diversification des publics) tels que Théâtre de Vidy, Visions du Réel, Collection de l'Art Brut, Numerik Games Festival, Musées cantonaux, Ferme des Tilleuls, etc.</p> <p>Organisation du festival Histoire et Cité à Lausanne en partenariat avec BCU, MCAH, MHL,</p>

	<p>ACV et gymnases vaudois (basculé en grande partie en ligne au vu de la situation sanitaire.)</p> <p>Organisation du Printemps de la poésie en partenariat avec la Faculté des Lettres et de nombreuses institutions culturelles en Suisse romande, revisité et adapté à la situation sanitaire.</p> <p>Organisation de projets en communs avec les musées cantonaux et communaux (cf. rapport détaillé sur la page web <i>Connect UNIL</i>)</p>
--	--

3.4 Contribuer au renforcement du pôle vaudois de formation et de recherche dans la santé

Introduction

Cet objectif s'attache à la contribution de l'UNIL à un pôle vaudois de la santé fort et de référence, à la fois en renforçant son propre positionnement stratégique et en contribuant à faire émerger un pôle de formation efficient et novateur dans les métiers de la santé.

Mesures

3.4.1 Contribuer à répondre aux besoins de formation en santé, en collaboration avec les autres acteur·trice·s de la formation

Définition : Cette mesure se concentre sur le rôle de l'UNIL dans la formation d'un personnel qualifié qui répond à l'évolution socio-démographique vaudoise, mais aussi dans l'anticipation des nouveaux métiers de la santé (notamment en contribuant à la mise sur pied d'un master en pratique infirmière avancée) et des nouvelles modalités de pratiquer (interprofessionnalité) en partenariat avec le CHUV, HESAV, HEdS-La Source et l'EESP. Par ailleurs, l'UNIL va élaborer de nouvelles modalités pour diminuer le taux ou les conséquences des échecs définitifs liés à l'accès en deuxième année de médecine.

Réalisations : L'École de médecine de l'UNIL, grâce aux efforts entrepris pour augmenter sa capacité de formation afin de répondre à la pénurie de médecins formés en Suisse, poursuit l'augmentation des effectifs dans ses différentes volées d'étudiant·e·s. En 2021, elle a délivré 220 grades de master en médecine. Cela représente une augmentation marquée, puisque ce nombre était de 148 en 2013, et inférieur à 130 avant 2010. La taille des différentes volées permet de prévoir que le nombre de masters délivrés annuellement devrait atteindre 245 dès 2024.

Depuis l'automne 2018, l'École de médecine offre de plus une nouvelle passerelle aux étudiant·e·s détenteurs d'un grade en biologie d'une université, ou en ingénierie des sciences du vivant d'une école polytechnique fédérale, afin de leur permettre de rejoindre le Master de médecine. Après avoir accru le nombre de médecins en formation de façon générale, le but est ici de diversifier la formation de base et d'augmenter le nombre de médecins capables d'assumer les enjeux croissants de la biologie fondamentale et de l'ingénierie biomédicale. La première volée comptait dix étudiant·e·s qui ont tous réussi à satisfaire aux exigences de la passerelle puis ont pu entamer avec succès le Master de médecine, qu'ils termineront en 2022. Quant à la quatrième volée, qui a débuté le programme de la passerelle à la rentrée d'automne 2021, elle compte 15 étudiant·e·s sur les 36 candidat·e·s qui s'étaient présentés à l'examen d'admission au printemps précédent.

L'UNIL poursuit par ailleurs ses efforts pour la formation d'autres professionnel·le·s de la santé. Conjointement avec la HES-SO, elle offre deux Masters dont les effectifs sont désormais bien stabilisés : d'une part un Master en sciences infirmières (80 étudiant·e·s en automne 2021, dont 42 nouvellement inscrit·e·s), d'autre part un Master en sciences de la santé destiné aux filières d'ergothérapie, nutrition et

diététique, physiothérapie, sage-femme et technique en radiologie médicale (53 étudiant·e·s en automne 2021 dont 23 nouvellement inscrits). Enfin, l'UNIL offre depuis 2018 un nouveau Master en pratique infirmière spécialisée. Ce dernier prépare à une pratique infirmière avancée comportant un droit de prescrire certaines investigations et thérapies, en partenariat avec des institutions sanitaires ou des médecins, dans l'esprit de la révision de 2017 de la loi sur la santé publique vaudoise. Les effectifs de ce nouveau cursus sont stables depuis sa création (16 étudiant·e·s en automne 2021, dont huit nouvellement inscrit·e·s). Ils pourraient toutefois augmenter ces prochaines années du fait de l'émergence progressive de la pratique infirmière avancée dans d'autres cantons.

L'UNIL est également partenaire, avec le CHUV, l'HESAV et la Haute École La Source, du projet de Centre coordonné de compétences cliniques (C4, cf. 4.5.1 infra), futur lieu commun de formation pratique – en particulier de pratiques simulées et interprofessionnelles – dont la construction a débuté en 2021.

Finalement, l'UNIL maintient son implication dans la formation en sciences pharmaceutiques : suite à la dénonciation, en 2013 et pour juillet 2019, de la Convention régissant sa participation à l'École de pharmacie Genève-Lausanne, elle a conclu avec l'Université de Genève une nouvelle convention qui redéfinit les modalités de sa contribution, dans le cadre d'une collaboration renommée Institut des sciences pharmaceutiques de Suisse occidentale. A l'occasion de cette démarche, l'UNIL a renforcé les ressources de sa Faculté de biologie et médecine en sciences pharmaceutiques, en prévision des enjeux à venir dans ce domaine (en particulier l'émergence de thérapies innovantes, par exemple en oncologie, et une demande de formation accrue par l'augmentation du nombre d'étudiant·e·s en médecine et la nouvelle formation de pratique infirmière avancée).

3.4.2 Renforcer les partenariats stratégiques au sein de la place académique vaudoise dans le domaine de la santé

Définition : Cette mesure vise la consolidation d'options et de partenariats stratégiques pris par l'UNIL constitutifs d'une place académique forte et attractive, tels que ceux conclus dans le domaine de l'oncologie, de la médecine personnalisée ou le développement de nouveaux partenariats, par exemple en lien avec l'usage de la simulation dans les formations en santé.

Réalisations : Dans le domaine de la Santé personnalisée, l'UNIL est représentée dans le *Swiss Personalized Health Network (SPHN)* qui vise à organiser le partage sécurisé de données cliniques hospitalières anonymisées à des fins de recherche. L'UNIL est également membre de l'initiative *Health 2030*, avec le CHUV, l'EPFL, ainsi que les universités et hôpitaux universitaires de Genève et de Berne. Après une phase de soutien de projets, pendant laquelle *Health 2030* a soutenu le démarrage de 61 projets qui ont tous obtenus par la suite des fonds compétitifs, auprès du SPHN, du programme *Personalized health and related technologies*, du *Swiss data science center* et de la Fondation *Leenaards*, *Health 2030* se focalise dorénavant sur la supervision des activités du *Genome center* localisé au Campus Biotech de Genève, dévolu au séquençage de génomes à large échelle. Ce centre est accrédité pour le traitement d'échantillons et de données cliniques, le seul centre en Suisse à avoir une telle certification. Cette reconnaissance, jointe aux activités de réseautage et de coordination de *Health 2030*, permettra à ce centre de remplir pleinement ses

missions en soutien du développement de la médecine de précision, de la santé personnalisée et de la recherche d'acquiescer un statut national. Finalement, l'UNIL siège avec le CHUV et la Direction générale de la santé au sein d'un groupe de coordination et d'échange d'informations nommé *Coordination vaudoise en santé personnalisée*.

Malgré un contexte général difficile dû à la pandémie, 2021 a été une année très productive pour le Département d'oncologie (DO). Le DO a publié plus de 300 articles dans des journaux médicaux ou scientifiques internationaux, avec des retombées fondamentales et translationnelles importantes. Sept chercheur·e·s de l'UNIL/CHUV ont été classés parmi les 1 % des scientifiques les plus cités dans leur domaine de recherche dans le monde (<https://recognition.webofscience.com/awards/highly-cited/2021>). Il est à noter que quatre de ces sept chercheur·e·s (G. Coukos, O. Michielin, D. Speiser et S. Peters) appartiennent au DO. Ces résultats démontrent un impact exceptionnel des travaux de recherche du DO au niveau international. Le rayonnement scientifique du DO est également attesté par un nombre élevé de prix et de distinctions scientifiques majeures attribués aux chercheur·e·s du département, dont le prix pour la recherche translationnelle par la principale société d'oncologie médicale en Europe ESMO (à G. Coukos), prix Pfizer pour la recherche fondamentale dans le domaine de l'oncologie (à M. Bassani) et Prix Leenards pour la recherche médicale translationnelle (à C. Arber). Au niveau de la recherche clinique et translationnelle, le DO a ouvert 25 nouvelles études interventionnelles et 5 nouvelles études translationnelles au cours de l'année 2021, soit 30 nouveaux protocoles au total. Les résultats de la première étude clinique en immunothérapie du DO et du LICR (ATATIL) ont été publiés. Plusieurs patient·e·s ont répondu au traitement, et plus de la moitié des patient·e·s ayant reçu le traitement (n=13) était encore en vie après 3 ans de suivi. Les cellules ont été fabriquées entièrement au CHUV. La deuxième étude NeoTIL a été ouverte en avril afin de produire des cellules T autologues présentant une capacité d'identification des tumeurs trois à quatre fois plus élevée que les cellules T de la première génération (ATATIL).

Finalement des accords avec deux sociétés pharmaceutiques (Novartis et Gilead) pour l'utilisation de produits d'immunothérapies cellulaire CAR-T pour le traitement des cancers du sang et des lymphomes ont été signés.

Les fonds de recherche obtenus en 2021 se montent, hors contribution du Ludwig Cancer Research Institute, à plus de 20 millions de francs dont un peu plus de 6 millions destinés à l'UNIL. Le Département compte environ 250 chercheur·e·s, doctorant·e·s, technicien·ne·s et personnel administratif, répartis en 21 groupes de recherche, ainsi que 20 étudiant·e·s de Master en cancer et immunologie et 51 doctorant·e·s PhD en oncologie. Ce nombre élevé confirme l'engagement dans la formation de chercheur·e·s en recherche fondamentale et translationnelle sur le cancer. Il est à noter qu'avec huit femmes sur 14 postes de professeur·e·s, le Département se distingue par sa politique particulièrement active dans la promotion des carrières féminines. Le DO est engagé dans des projets collaboratifs translationnels avec les autres institutions lausannoises et suisses telles que l'EPFL, le SIB, HUGÉ et UNIGE, l'ETHZ, le Département de Recherche Biomédicale de l'UNIBE, le département de Biomédecine de l'UNIBAS, ainsi que de nombreuses institutions à l'étranger.

Le DO, de par son bras de recherche (DOF @ FBM, UNIL) et de son département clinique (CHUV), est un des partenaires du Swiss Cancer Center Léman (SCCL). Le DO a avancé durant 2021 son agenda de développement d'une communauté interdisciplinaire de recherche de pointe sur le cancer produisant des traitements innovants pour le plus grand nombre de patient·e·s cancéreux et formant la prochaine génération d'expert·e·s. En collaboration avec l'ISREC, le SCCL a co-organisé le symposium international biennuel « Hallmarks of Cancer (28 au 31 août 2021) à Lausanne. Le recrutement d'un professeur additionnel UNIL a été complété dans la personne d'un expert international en héματο-oncologie, cellules souches, transplantation de moelle osseuse et thérapie génique et ses activités de recherche transrationnelle seront hébergées à l'Agora.

Enfin, le « Dubochet Center for Imaging » (DCI) a été inauguré officiellement le 22 novembre 2021. Cette plateforme, unique en Suisse, offre aux chercheur·e·s la possibilité d'utiliser les microscopes les plus performants au monde dans le domaine de la cryo-microscopie électronique. Elle a été fondée par trois institutions, l'Université de Genève, l'EPFL, et l'Université de Lausanne, et est placée sous la Direction d'un professeur UNIL et EPFL pour sa partie lausannoise, et d'un professeur UNIGE pour sa partie genevoise. C'est un bel exemple de collaboration romande qui permettra aux institutions de l'Arc lémanique et au-delà de maintenir une recherche en biologie fondamentale et en biomédecine au plus haut niveau international. La plateforme a déjà fait ses preuves en permettant la détermination de la protéine « spike » du variant Omicron du coronavirus responsable de la maladie COVID-19 en un temps record.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.4

Les grands défis sanitaires sur les plans démographiques, sociaux, scientifiques et technologiques comportent des enjeux de formation auxquels l'UNIL reste déterminée à répondre. C'est dans cette perspective que, d'une part, elle accroît et diversifie constamment son offre de formation médicale et que, d'autre part, elle collabore avec la HES-SO dans l'offre de formations académiques destinées à d'autres professionnel·le·s de la santé afin de leur permettre d'accéder, dans leurs domaines respectifs, aux deux grands volets de la pratique avancée : celui principalement orienté vers les équipes de soins et le système de santé, et celui principalement orienté vers le patient·e individuel.

Des partenariats entre acteur·trice·s de la place académique vaudoise existent dans de multiples domaines de la santé. En 2021, le Dubochet Center for Imaging a été officiellement inauguré et les activités au sein du Département d'oncologie ont continué à se développer, notamment dans le cadre du SCCL.

Critères de réalisation	
Nombre et type de diplômes délivrés dans le domaine de la santé	- Augmentation continue du nombre d'étudiant·e·s formés en médecine : 220 grades de master délivrés en 2021, et perspective d'atteindre 245 dès 2024.

Axe 3 : Les liens à la société

	<ul style="list-style-type: none">- Consolidation de la nouvelle passerelle entre biologie /bioingénierie et médecine.- Stabilisation du nouveau Master ès sciences en pratique infirmière spécialisée avec le démarrage d'une quatrième volée.
Bilan des mesures et des projets de collaboration	<ul style="list-style-type: none">- Poursuite de la collaboration en santé personnalisée dans le cadre de l'initiative <i>Health 2030</i>, en particulier pour la supervision des activités de séquençage à large échelle dans le cadre du <i>Genome center</i>.- Occupation progressive du bâtiment Agora par les chercheur·e·s de l'UNIL et du CHUV réalisée.- Cf. supra 3.4.2 Département d'oncologie

4. Axe 4 : La politique institutionnelle

La créativité et l'esprit d'entreprendre sont essentiels à une recherche de qualité et à la formation de diplômés qui pourront pleinement jouer leur rôle dans un monde économique et social en constante évolution. La communauté universitaire, dans toute la diversité de ses facultés, de ses membres et de leurs activités, est un moteur d'innovation et du changement qui mérite d'être valorisé et soutenu.

4.1 Favoriser la créativité et l'esprit d'entreprendre

Introduction

Cet objectif vise à organiser au niveau institutionnel les multiples initiatives existant à l'heure actuelle pour leur donner plus d'impact et étendre la culture entrepreneuriale à l'ensemble de l'institution.

Mesures

4.1.1 Encourager la créativité et l'esprit d'entreprendre chez les étudiant·e·s et le personnel d'enseignement

Définition : Quel que soit le domaine concerné, étudiant·e·s et collaborateur·trice·s doivent se sentir encouragés à développer leur créativité et leur esprit d'entreprendre, et soutenus dans le lancement de leur projet. Au-delà des domaines traditionnels de l'innovation basés sur des hautes technologies ou des ruptures, d'autres champs méritent d'être investis. C'est le cas de l'innovation sociale qui ouvre de nouvelles possibilités de transferts de savoir et de connaissance, notamment en sciences humaines et sociales.

Réalisations : On trouve dans le RG 2019 la définition et les valeurs du HUB Entrepreneuriat et Innovation inauguré à la fin de l'année 2019. A la fin 2021, après plus de deux ans d'activité, le HUB a construit une communauté interdisciplinaire d'environ 2'600 (+ 600 depuis 2020) étudiant·e·s, chercheur·e·s, professeur·e·s, PAT, alumni ou externes. Cette réalisation est en ligne avec l'objectif de constituer une communauté de 3'500 personnes d'ici 2023. Les sept facultés sont représentées et le degré d'interdisciplinarité est suivi pour la communauté globale et pour chaque événement ou programme.

Les problématiques environnementales et sociales mises en exergue par la crise ont suscité l'envie d'entreprendre et l'intérêt des membres de notre communauté à être des acteur·trice·s de changement. L'intérêt montré pour les activités du HUB est grandissant, que ce soit en interne auprès de notre communauté d'étudiant·e·s, de chercheur·euse·s, d'alumni et de collaborateur·trice·s ou pour des personnes externes à l'Université.

Le HUB fonctionne avec une double gouvernance :

- son Advisory Board est constitué d'un·e représentant·e de chaque faculté, de la direction du Biopôle et de la direction du PACTT. Cet organe consultatif s'est réuni deux fois en 2021. La direction du Centre de Compétence en Durabilité a rejoint l'Advisory Board fin 2021. Les membres étant en place pour une durée maximale

de trois ans, de nouveaux représentant·e·s des facultés ont déjà été contactés pour 2022 et trois réunions sont agendées pour 2022.

- son Student Advisory Board (SAB) est constitué des président·e·s et vice-président·e·s des associations d'étudiant·e·s intéressées à soutenir les activités du HUB. Cet organe constitué de 12 associations s'est réuni 4 fois en 2021. Le monde associatif étudiant étant porteur d'esprit d'entreprendre et de créativité, deux ateliers ont été mis en place par le HUB pour apporter aux membres du SAB des outils de leadership et de communication

En 2021 de nouveaux partenariats ont été établis, avec des institutions académiques, des associations ou des entités privées, avec pour objectif d'élargir le rayonnement du HUB et de générer des synergies avec de nouvelles entités. Le HUB est aujourd'hui un acteur reconnu de l'éco-système de l'entrepreneuriat et de l'innovation régional et une stratégie de partenariat a été mise en place courant 2021.

En 2021 le HUB est parvenu à maintenir tous les événements et ateliers qui avaient été planifiés, en dépit de la situation sanitaire. Son équipe opérationnelle de trois personnes (2,4 EPT avec la Direction du HUB) a été complétée en octobre 2021 par une ressource supplémentaire à 40%, avec pour but de renforcer les partenariats et les programmes UCreate.

La crise sanitaire a retardé les travaux de préparation du nouvel espace physique qui devra héberger le HUB au cœur du campus de Dorigny (rénovation de la villa Plein Vent) ; le déménagement est confirmé pour début septembre 2022. Ce lieu sera un lieu d'échange ouvert et créatif pour la communauté, qui permettra d'accueillir les programmes et les participant·e·s UCreate. Une inauguration est prévue pour l'automne 2022.

Les activités du HUB se construisent autour de trois piliers stratégiques :

A. Inspirer : Développer la créativité et l'esprit d'entreprendre au travers d'événements, témoignages ou ateliers ouverts à toute la communauté.

1. Le HUB a continué d'informer et inspirer sa communauté par sa newsletter ciblée envoyée à cinq reprises en 2021. L'objectif est de mettre en avant les événements, programmes et les projets issus du HUB, de la communauté UNIL et de nos partenaires.
2. En février 2020, le HUB s'était engagé sur les réseaux sociaux pour gagner en réactivité et en impact. En 2021 la croissance du nombre d'abonné·e·s s'est élevée à plus de 50% en comparaison de 2020 ; fin 2021, le HUB compte environ 1'300 abonné·e·s sur LinkedIn, 360 sur Facebook et 835 sur Instagram. Cette communication est très bien relayée par les associations étudiantes, ce qui augmente considérablement la notoriété et la crédibilité du HUB auprès des étudiant·e·s.
3. Le projet des 100 Entrepreneurs UNIL lancé en mars 2020 pour célébrer la richesse entrepreneuriale de l'UNIL continue à s'étoffer avec de nouveaux ambassadeur·rice·s, alumni/ae issus de six facultés. Elles et ils sont aujourd'hui au nombre de 63 entrepreneur·e·s, dont 40% de femmes.

4. La Global Entrepreneurship Week (GEW) est un évènement d'envergure mondiale qui a lieu dans plus de 150 pays avec le but de promouvoir l'entrepreneuriat auprès des étudiant·e·s. En 2021 il était organisé pour la 11ème année consécutive à l'échelle suisse, en divers lieux du pays. Depuis 2019, le HUB joue le rôle de catalyseur pour son édition à l'UNIL, en coachant les étudiant·e·s organisateurs et en incitant la collaboration entre associations. En 2021, 14 associations ont produit 16 événements et mobilisé plus de 1'200 participant·e·s, ce qui représente une hausse par rapport à l'année précédente. Le HUB a aussi organisé les soirées d'ouverture et de clôture de la GEW sur les thématiques de l'innovation dans le domaine de la culture et de l'entrepreneuriat féminin. Le HUB a financé le soutien technique du studio monté au Vortex pour retransmettre en live stream à un public plus large tous les événements de la semaine organisés par les associations étudiantes
 5. Innovation Challenge Campus 2030. Ce Challenge est ouvert à tous les membres de la communauté UNIL et EPFL sur une thématique en lien avec les objectifs de développement durable. Pendant une semaine, les membres de la communauté peuvent partager les problématiques qu'ils vivent au quotidien sur le campus et générer des idées pour devenir acteur·trice·s de la transition écologique et sociale. Ce projet a été lancé pendant la semaine mondiale de la durabilité sur le thème de la décarbonisation, en collaboration avec l'association étudiante Unipoly, le Centre de Compétences en Durabilité UNIL et la Romande Energie. Au vu de ce premier succès (85 participant·e·s et 13 projets), un deuxième challenge a été organisé en octobre 2021 sur le thème de l'égalité, la diversité et l'inclusion. Le projet sera répété en 2022.
- B. Éduquer : Mettre sur pied des cours interdisciplinaires pour apporter outils et compétences entrepreneuriales, avec un focus sur l'innovation sociale.

Suite à l'intérêt exprimé en 2020 par plusieurs facultés à proposer à leurs étudiant·e·s un cours interdisciplinaire de niveau bachelor et de niveau master, deux cours d'innovation sociale ont été introduits sous l'impulsion du HUB au semestre du printemps 2021. Ils sont portés administrativement par la Faculté des HEC.

L'année 2021 a été une année pilote qui a permis de comprendre l'intérêt des étudiant·e·s des différentes facultés impliquées mais aussi de juger de l'apprentissage qui s'est fait au sein des groupes de travail interdisciplinaires. 60 étudiant·e·s venant de cinq facultés différentes ont participé au cours Bachelor et 26 étudiant·e·s au cours Master. Il en ressort que le sujet de l'innovation sociale se prête très bien à un enseignement interdisciplinaire et qu'il a le potentiel d'attirer des étudiant·e·s de différentes facultés. Les étudiant·e·s HEC restant majoritaires sur ces cours, un effort de communication auprès des Facultés de Lettres, GSE, SSP et l'École de Biologie est en cours pour assurer une meilleure répartition inter-facultaire pour le 1er semestre 2022.

Une nouvelle collaboration a été mise place avec le Master Économie et Droit et le Professeur en charge du Séminaire de Droit de affaires. Les étudiant·e·s du

Séminaire de Droit des affaires ont ainsi eu l'occasion de rencontrer certains participant·e·s du programme UCreate3 et de réfléchir ensemble aux problématiques légales posées par leurs projets entrepreneuriaux. Des collaborations de ce type seront renforcées dans le futur.

- C. Activer : Soutenir au travers d'ateliers ou de programmes d'accélération des projets entrepreneuriaux issus de notre communauté, avec un focus sur les projets à impact social et environnemental.

Le HUB a mis en place les programmes d'activation UCreate permettant d'accompagner les idées et projets de membres de la communauté à différents stades de maturité. Le programme d'exploration UCreate 2 est ciblé pour aider les porteur·euse·s d'idées très en amont alors que le programme d'accélération UCreate 3, sur présentation de dossier, est dédié aux projets plus mûrs dans le but de concrétiser le projet.

41 dossiers UCreate ont été déposés au printemps 2021 et 34 dossiers à l'automne 2021, provenant de six facultés, avec une participation des étudiant·e·s, des chercheur·e·s, professeur·e·s, alumni et PAT. Sur ce total de 75 candidatures, 16 projets ont été accompagnés avec le programme UCreate3 et 21 idées ont été explorées avec le programme UCreate 2, soit un total de 37 projets et environ 80 participant·e·s qui ont pu bénéficier des conseils de 15 formateur·trice·s, 15 coaches et 17 membres du jury mis à disposition par le HUB.

Après quatre appels sur une période de deux ans, les programmes UCreate comptent 167 participant·e·s alumni, dont 45% de femmes, ce qui constitue un pourcentage nettement supérieur au pourcentage (25%) de femmes entrepreneur·e·s en Suisse. La répartition des participant·e·s par faculté est proche de la taille relative de chacune de celles-ci. Afin de partager les expériences à la suite du programme et de faciliter les liens avec d'autres entités, une première réunion des Alumni UCreate a été organisée en novembre 2021. À la demande des participant·e·s, ce type d'échange sera répété en 2022. Un groupe LinkedIn UCreate Alumni créé en décembre 2021 réunit déjà 42 membres.

Le soutien financier de UCreate 3 (jusqu'à CHF 10'000 par projet) a été porté en 2021 par la subvention du programme national UChange et par le budget du HUB. Le financement de UChange ayant pris fin en juin 2021, le HUB a mené une recherche de fonds externes pour continuer à développer ses programmes ; il a développé ainsi deux nouveaux partenariats avec la BCV et la Vaudoise Assurance, qui contribuent chacune à hauteur de 10'000 CHF, c'est à dire à la subvention d'un projet, par an. Un·e représentant·e de chaque institution a intégré le jury de UCreate 3.

2021 a également marqué le début de la nouvelle collaboration de l'UNIL avec la Fondation pour l'Innovation Technologique du Canton de Vaud (FIT). Ce rapprochement permettra de faciliter le financement de projets de nature technologique ou digitale issus de la communauté UNIL dans leur phase de lancement. La Direction du HUB fait aussi partie d'un groupe de travail de la FIT qui explore la pertinence d'un nouvel axe de soutien de l'innovation sociale

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.1

L'année 2021 a été marquée par la mise en place des événements et des programmes en ligne avec la stratégie définie en 2019. Tous les objectifs ont été atteints ou dépassés.

L'année 2021 a vu les premiers succès des projets soutenus en 2020 par les programmes UCreate. Une dizaine de projets ont vu le jour, ont reçus des grants pour poursuivre leur développement (ex : FIT, Innosuisse) et / ou ont intégrés des programmes ou entités soutenant des projets en lancement (Biopôle).

On constate donc qu'un peu plus deux ans après son lancement, le HUB a trouvé sa place au cœur du dispositif entrepreneurial de l'UNIL et commence à s'en faire une dans le dispositif entrepreneurial vaudois. Il est à ce titre le point de référence (one-stop-shop) pour la communauté UNIL en matière d'entrepreneuriat et se coordonne avec les autres entités qui participent à cet effort. Pour préciser sa vision et le rôle central du HUB dans le soutien et développement de l'esprit d'entreprendre auprès la communauté UNIL, la Direction a validé début 2021 un document institutionnel intitulé « stratégie entrepreneuriale UNIL 2019 - 2023 ». Ce document est à disposition sur le site internet du HUB.

Critères de réalisation	
<p>Bilan des mesures pour développer l'esprit d'entreprendre et la créativité au sein d'une communauté interdisciplinaire d'étudiant·e·s, de chercheur·euse·s, d'alumni et de collaborateur·trice·s</p>	<p>Création d'une communauté interdisciplinaire qualifiée de plus de 2'600 personnes au sein de l'UNIL</p> <p>Renforcement du <i>Student Advisory Board</i> avec la participation active de 14 président·e·s d'associations et la mise en place de deux ateliers dédiés</p> <p>Augmentation significative (+ 50%) du suivi des réseaux sociaux du HUB et du relai de ses communications par les associations d'étudiant·e·s.</p> <p>Organisation de la soirée d'ouverture et de fermeture de la GEW avec une participation totale croissante de 14 associations et de 1'200 participant·e·s sur la semaine.</p> <p>Consolidation du projet 100 Entrepreneurs UNIL avec la mise en avant de 63 entrepreneur·euse·s ambassadeur·trice·s alumnae et alumni de six facultés.</p> <p>Lancement du projet Innovation Challenge Campus 2030 avec l'organisation de deux éditions</p>

Axe 4 : La politique institutionnelle

	et la création de groupes interdisciplinaires UNIL / EPFL autour de 16 idées.
Bilan des cours interdisciplinaires mis en place pour les étudiant·e·s de toutes les facultés au niveau Bachelor et Master autour de l'innovation sociale	Mise en place des deux cours interdisciplinaires d'innovation sociale au semestre du printemps 2021 suivis par 86 étudiants issus de 5 facultés
Bilan des mesures pour accompagner des porteur·euse·s de projets issus de la communauté (programmes UCreate ouverts aux étudiant·e·s, chercheur·euse·s, alumni et collaborateur·trice·s)	<p>Accompagnement des 37 projets et d'environ 80 participant·e·s venant de 6 facultés avec les programmes UCreate.</p> <p>Renforcement du réseau de soutien des programmes (jury, trainer, coach, panéliste) avec plus de 40 expert·e·s.</p> <p>Mise en place de la collaboration rapprochée avec la FIT pour le soutien financier des projets après lancement.</p> <p>Lancement d'un événement et d'un groupe LinkedIn dédié pour les 167 alumni UCreate pour faciliter les échanges d'expertise et les relais financiers.</p>

4.2 Développer la politique de relève scientifique

Introduction

Devant l'évolution des besoins de la société et des pratiques en matière de recherche, le soutien à la relève est central pour permettre à chaque collaborateur·trice de construire sa carrière académique ou professionnelle. Ces personnes représentent à la fois les moteurs d'un enseignement et d'une recherche de standard international dans les hautes écoles, mais aussi un personnel qualifié, aux compétences scientifiques de pointe, recherché par les institutions publiques et les entreprises privées. Le présent objectif met donc l'accent sur la relève, en particulier l'accompagnement des jeunes chercheur·e·s dans les premières étapes de leur carrière.

Mesures

4.2.1 Renforcer la qualité de l'encadrement scientifique des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s

Définition : Cette mesure vise à assurer et à renforcer l'encadrement des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s en proposant notamment une formation à l'attention des superviseur·e·s et en encourageant le recours à des outils de suivi.

Réalisations : La formation d'une demi-journée destinée aux superviseur·e·s de thèse pour échanger sur les bonnes pratiques d'encadrement a été donnée trois fois en 2021, à 32 participant·e·s. Elle continuera d'être offerte une fois par semestre, en ligne ou en présentiel.

Le suivi annuel des thèses, par le biais d'un questionnaire en ligne confidentiel donne la possibilité à chaque doctorant·e, et impose à chaque superviseur·e de thèse, de donner son ressenti sur les conditions de réalisation de la thèse. Introduite en 2018, cette procédure se déroule à la fin du semestre de printemps. En 2021, la participation – facultative – des doctorant·e·s est restée relativement élevée (41.7 %), bien qu'en baisse constante, tandis que le taux de réponse des superviseur·e·s reste élevé (81.4 %). Cette baisse n'est pas homogène dans toutes les facultés. Il est difficile d'en expliquer la raison. Elle révèle peut-être d'un besoin accru de communication sur l'utilité individuelle et institutionnelle de l'enquête et la publication de ses résultats sous forme agrégée et anonymisée. Le Graduate Campus a mené 37 entretiens (11 avec des superviseur·e·s et 26 avec des doctorant·e·s) suite à l'enquête et au signalement de situations personnelles nécessitant un accompagnement. Les bénéfices de la répétition annuelle de la procédure de suivi continuent à se faire sentir, permettant de suivre chaque année de manière plus fine l'évolution des situations individuelles. Le traitement des situations amène progressivement à une confiance dans le processus et à la réalisation de la mission première du suivi : le dépistage précoce des problèmes, avant leur évolution en conflit ou en abandon.

Dans le domaine spécifique de la médecine, il est planifié de distinguer le traitement des thèses en médecine (MD) de celui des thèses de doctorat (PhD). Ceci permettra de tenir compte des statuts hybrides UNIL-CHUV afin d'amener une hausse du taux de réponse des superviseur·e·s rattaché·e·s au CHUV, et de faire parvenir à terme le questionnaire aux co-directeurs et co-directrices de thèse, dont l'avis serait

probablement utile et complémentaire à celui du superviseur·e principal·e. Une procédure différente d'authentification par token et non plus par identifiant/mot de passe UNIL permettrait en outre de faciliter la participation pour celles et ceux qui, administrativement rattachés au CHUV, n'utilisent que rarement leurs authentifiants UNIL.

En 2021 33 participant·e·s ont suivi l'atelier « bien démarrer sa thèse » dispensé deux fois par semestre, en français et en anglais par le Graduate Campus, pour favoriser l'accueil et l'insertion des jeunes chercheur·e·s à la communauté UNIL.

Les événements « Meet & Greet », organisés une fois par semestre conjointement avec le Welcome Center de l'UNIL, ont été maintenus, malgré le contexte sanitaire. Une première édition en ligne a eu lieu en mars via une plateforme virtuelle, qui permet un certain niveau d'interactivité. L'édition d'automne a eu lieu en présentiel avec une collation, ce qui facilite l'interaction et le développement des liens entre les 40 participant·e·s.

En 2021, l'offre « communauté et bien être » s'est considérablement développée avec l'ajout de plusieurs ateliers sur des thématiques liées à la prévention et la gestion du stress. Huit ateliers ont ainsi été proposés en 2021 auxquels 94 personnes de niveau doctorat et postdoctorat ont participé. Comme pour une bonne partie de l'offre du Graduate Campus, ces ateliers de gestion de stress et de bien-être sont organisés en complément à ceux proposés par la CUSO.

L'UNIL participe depuis 2016 au concours « Ma thèse en 180 secondes », qui a réuni en 2021 seize candidat·e·s dans une version entièrement repensée en ligne. Le vainqueur du 1er prix UNIL, Yohann Thenaisie, a brillamment représenté la Suisse au concours international, qu'il a remporté à Paris en septembre 2021.

4.2.2 Poursuivre l'accompagnement des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s dans le choix et le développement de leur carrière

Définition : Cette mesure améliore le conseil aux jeunes chercheur·e·s dans leurs premiers choix de carrière, académique ou professionnelle, et leur accès à des formations visant l'acquisition de compétences transverses (communication, réseau, gestion ...).

Réalisations : 254 participant·e·s ont suivi en 2021 35 ateliers de développement de la carrière académique ou non-académique, sur le site de l'UNIL ou en ligne. Il s'agit de 12 modules qui couvrent des sujets tels que les enjeux pour la carrière, les ressources de soutien disponibles à l'UNIL, le bilan de compétences, la réorientation vers une carrière hors-académique, le dossier de candidature, le réseautage et le profil en ligne, l'entretien d'embauche et la négociation. Malgré les circonstances et le besoin fréquent d'organiser des séances virtuelles, 28 doctorant·e·s et postdoctorant·e·s, ont reçu des conseils personnalisés au cours d'une à cinq séances, jusqu'à six mois après le terme de leur contrat UNIL/CHUV.

En parallèle à ces activités de formation et de conseils, le Graduate Campus a publié un guide sur la carrière suite à la thèse ou au post-doctorat, qui est mis à disposition

sur le site unil.ch/graduatecampus/carriere et qui fonctionne en parallèle avec le référentiel des compétences des docteur·e·s, créé et utilisé depuis 2019.

Dans un objectif du développement professionnel de la relève et dans le cadre de l'appel à projets proposé par le Graduate Campus, six événements ont été organisés par des doctorant·e·s et postdoctorant·e·s sur des thèmes variés comme l'intelligence émotionnelle, le leadership ou la communication scientifique. L'appel à projet est un outil essentiel dans le travail du Graduate Campus : il sert à la fois à donner une expérience d'organisation et de gestion d'événements et plus largement à identifier des sujets pertinents qui interpellent la relève. Par la suite, ces sujets peuvent être repris et programmés régulièrement dans l'offre principale.

Une enquête annuelle auprès des docteur·e·s UNIL trois ans après leur diplôme a été lancée en novembre 2021. Elle a pour objectif d'avoir une meilleure compréhension de l'intégration professionnelle des docteur·e·s UNIL. Cette enquête présente un taux de réponse de 43%, les résultats seront analysés et publiés en 2022. Ils viendront compléter les activités déjà accomplies (enquête auprès des diplômé·e·s de 2007 à 2017, publication des portraits des alumni, création d'une communauté de docteur·e·s sur la plateforme [alumni](#)).

Dans le cadre des activités organisées en commun avec le Bureau [alumni](#), deux webinaires ont réuni chacun une quarantaine de doctorant·e·s, postdoctorant·e·s et docteur·e·s UNIL. A chaque séance, trois docteur·e·s UNIL se sont porté·e·s volontaires pour parler de leur expérience et donner des conseils aux participant·e·s. Le premier webinaire portait sur le réseautage ; le deuxième qui portait sur l'entrepreneuriat a été organisé en collaboration avec le HUB Entrepreneuriat et Innovation.

La collaboration et la coordination avec les facultés et les unités UNIL/CHUV ainsi que les associations des doctorant·e·s et postdoctorant·e·s restent des axes d'activités importants pour le Graduate Campus. Un groupe de travail piloté par le Graduate Campus assure une vision globale et la synergie de toutes les offres de formation proposées aux doctorant·e·s et postdoctorant·e·s UNIL/CHUV. En collaboration avec le SRH-UNICOM et le CI, la plateforme d'inscription proposée par le CI a été développée afin de répondre aux besoins des divers services. Une grande majorité de l'offre des différentes unités est désormais disponible sur une plateforme unique, rendant l'ensemble de l'offre beaucoup plus visible pour les divers publics cibles. La mission du Graduate Campus d'assurer une veille stratégique sur les tendances locales, nationales et internationales en matière de relève scientifique reste un élément essentiel de son travail. Suite à la participation des membres du Graduate Campus au groupe d'expert·e·s de l'OCDE dans le cadre de l'étude « Reducing the precarity of researchers' careers », le SEFRI a proposé à la responsable des conseils carrière de participer à un deuxième projet OCDE, sur la carrière suite au doctorat.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.2

En 2021, le Graduate Campus a continué le développement de son offre de conseils individuels, d'ateliers de formation centrés sur la thèse, la gestion de la recherche, le développement de la carrière et le bien-être. L'accroissement de ses ressources en 2022 va permettre au Graduate Campus d'élargir ses missions de soutien aux doctorant·e·s et postdoctorant·e·s de l'UNIL et de valorisation des compétences

acquises durant leur développement professionnel. L'UNIL dispose dorénavant d'un outil performant de suivi des conditions de réalisation de la thèse de ses doctorant·e·s, de veille et de soutien pour le développement professionnel des docteur·e·s et l'intégration sur le marché de l'emploi académique ou hors-académique.

Critères de réalisation	
Bilan de l'offre d'ateliers pour les encadrant·e·s scientifiques, les doctorant·e·s et les postdoctorant·e·s	L'offre d'ateliers « thèse », « communauté et bien être », « recherche » et « carrière » du Graduate Campus est passée de 48 en 2018 à 71 en 2021. Organisés en présentiel ou en ligne, selon les mesures sanitaires en vigueur et le type de contenu, ils ont réuni au total 32 encadrant·e·s, 171 postdoctorant·e·s et 282 doctorant·e·s
Bilan des mesures « carrière » à l'attention des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s	Durant cette année insolite, 28 personnes ont bénéficié d'une consultation individuelle (ponctuelle ou étendue), et les 35 ateliers « carrière » ont attiré 254 participant·e·s

4.3 Consolider la politique d'égalité

Introduction

Cet objectif consolide la politique d'égalité de l'UNIL, qui se décline en plusieurs volets complémentaires. Si les mesures qui sont en cours ont des effets visibles, il n'en reste pas moins que les femmes sont encore mal représentées dans les postes à responsabilités.

Mesures

4.3.1 Renforcer la représentation des femmes dans le corps professoral et dans les fonctions de conduite

Définition : Cette mesure s'attache à un renforcement de la participation des femmes dans la gouvernance de l'institution, que ce soit à des postes de professeures ou à des fonctions de conduite.

Réalisations :

Mise en œuvre des procédures égalité dans les commissions de nomination

Entre août 2017 et décembre 2020, les expert·e·s du Bureau de l'égalité ont assuré le suivi égalité des procédures de recrutement professoral, en priorité dans la FBM, la FGSE et la FDCA (cf. RG 2017, 2018, 2019 et 2020 4.3.1). Un rapport du Bureau de l'égalité sur le suivi des commissions de nomination entre août 2017 et octobre 2020 a été examiné par la Direction en janvier 2021. Celui-ci montre notamment que le suivi des commissions n'a pas eu tous les effets escomptés en matière de recrutement professoral féminin et formule des recommandations correspondant à celles présentées en 2020 par swissuniversities. Au vu de ce constat et de l'aspect chronophage de ce suivi, le Bureau de l'égalité est désormais présent uniquement dans des cas où le recrutement revêt des enjeux particuliers pour l'égalité. En 2021, quatre commissions ont ainsi fait l'objet d'un suivi égalité. L'activité de surveillance de l'égalité dans le recrutement professoral par le biais du monitoring statistique demeure en revanche essentielle et doit encore être enrichie d'informations supplémentaires.

Par ailleurs, les efforts de sensibilisation du public académique ont été poursuivis en 2021. La vidéo de sensibilisation aux biais inconscients (stéréotypes de genre) qui peuvent affecter négativement l'évaluation des dossiers féminins dans une procédure de recrutement ainsi que la boîte à outils en ligne (unil.ch/egalite) ont continué à être diffusés. En collaboration avec l'EPFL et Mme Marianne Schmid Mast, professeure de comportement organisationnel en HEC, l'UNIL a élaboré un MOOC sur les biais inconscients, qui traite notamment de la question de l'égalité dans le recrutement académique.

Soutien aux carrières féminines

Plusieurs offres de soutien aux carrières féminines sont à relever.

1. L'offre d'ateliers destinée au PAT de l'UNIL (cf. RG 2018, 2019 et 2020) a été rééditée en 2021 : 12 femmes du PAT ont suivi les quatre demi-journées de l'atelier en ligne « Prête pour sa carrière ». Celui-ci s'est enrichi en 2021 de

quatre ateliers en présentiel d'une demi-journée (« Conciliation et gestion du temps », « Construire son CV », « Visibilité et valorisation de soi », ainsi que « L'entretien d'embauche »), qui ont été suivis par des groupes de cinq à dix femmes du PAT. Lesdits ateliers ont été proposés en collaboration avec Mme Marie-Paule Haefliger et Mme Jeta Verbica, psychologues, coaches et formatrices. Un « Midi égalité du PAT », sur le thème de la prévoyance vieillesse et de l'égalité, a en outre été proposé. Animé par des spécialistes externes et M. Luis Miguel Lopez, du SRH, cet atelier a été suivi par une dizaine de personnes. À noter que le contexte sanitaire a conduit à de nombreux désistements de dernière minute pour ces ateliers.

2. La 3^{ème} édition du programme « PROWD - PROfessional Women with Doctorates » (cf. RG 2019 et 2020) s'est clôturée en mai 2021. Ce programme propose un soutien de carrière (mentoring/coaching, ateliers et rencontres) aux docteurs de l'UNIL. Il est structuré en deux volets, selon que les bénéficiaires envisagent leur carrière dans le milieu académique ou hors de celui-ci. Au total, 16 femmes ont participé à l'édition 2020-2021 (12 participantes au volet académique et quatre participantes au volet non-académique). La 4^{ème} édition du programme sera lancée en 2022.
3. Cinq ateliers ont eu lieu en ligne en 2021 dans le cadre du programme REGARD de coopération entre les bureaux de l'égalité des Hautes écoles romandes. Ce programme propose aux femmes de la relève académique et aux professeures des ateliers de formation continue, dans une perspective d'égalité.
4. L'UNIL a poursuivi sa participation au Réseau romand de mentoring pour femmes, en faveur de la relève académique féminine, qui a lancé en 2021 la 11^{ème} édition de son programme, à laquelle cinq femmes de l'UNIL participent (sur un total de 25 participantes). Cette édition s'achèvera en décembre 2022.
5. L'UNIL a également poursuivi sa participation au programme « H.I.T - High Potential University Leaders Identity & Skills Training Program - Gender Sensitive Leaders in Academia », géré par l'UZH, qui offre aux professeures des ateliers et du coaching pour les préparer à occuper des positions dirigeantes au sein de leur institution et les aider à développer des compétences en matière d'égalité. Quatre professeures de l'UNIL ont été sélectionnées pour participer à la 2^{ème} édition du programme, en 2021-2022

Poursuite et clôture du projet « Vision 50/50 » de promotion de l'égalité dans chaque faculté

Le renforcement de la participation des femmes dans la gouvernance de l'institution passe aussi par l'ancrage de l'égalité dans chaque faculté de l'UNIL. Dans toutes les facultés, des objectifs et des mesures avaient été définis ou redéfinis pour la période 2017 – 2020, afin de relever les défis spécifiques à chacune. La mise en place de nombreux projets égalité proposés par les facultés a été soutenue grâce aux fonds fédéraux obtenus par la Direction pour le Plan d'action de l'UNIL, dans le cadre du Programme fédéral « Égalité des chances et développement des Hautes écoles 2017 – 2020 ». Certaines de ces mesures se sont encore déployées en 2021. En février 2021, le Bureau de l'égalité a établi un rapport de bilan des plans d'action des facultés pour la période 2017-2020. Celui-ci rend également compte des priorités,

objectifs et mesures facultaires pour l'égalité prévus de 2021 à 2026, lesquels continueront de faire l'objet d'un dialogue et d'une collaboration entre les facultés, le Bureau de l'égalité et la Direction.

Renforcement de l'égalité dans les conditions de travail

Pour les femmes en particulier, la conciliation entre une carrière à responsabilités et la vie de famille reste une gageure. C'est pourquoi l'UNIL et l'EPFL ont développé, en collaboration, une vaste politique d'accueil de la petite enfance. La Fondation accueil petite enfance EPFL-UNIL (FAPE), créée en 2019, dont le conseil de fondation a pour vice-présidente la Vice-rectrice Liliane Michalik et compte parmi ses membres la déléguée à l'égalité de l'UNIL, vise une gouvernance efficiente de l'offre d'accueil de la petite enfance sur le campus. En 2021, une quatrième garderie, sise dans le bâtiment Vortex, a été inaugurée sur le campus, permettant aux deux Hautes écoles d'offrir désormais 269 places d'accueil aux enfants de membres du personnel et d'étudiant·e·s. En 2021, l'UNIL et l'EPFL ont aussi proposé un total de 11 semaines d'activités de vacances aux enfants des parents travaillant ou étudiant dans ces institutions. L'UNIL a en outre reconduit son offre de garde d'enfant gratuite en cas d'urgence. Malgré la pandémie, les activités de vacances se sont déroulées comme prévu.

Par ailleurs, conformément aux dispositions constitutionnelles et légales, l'UNIL entend prévenir toute discrimination en son sein. En tant qu'institution subventionnée par le Canton et en conformité avec son *Plan d'action pour l'égalité 2017 - 2020* (prolongé en 2021, afin de faire concorder le futur plan d'action avec le mandat de la nouvelle Direction), l'UNIL mesure régulièrement l'égalité salariale entre collaboratrices et collaborateurs, pour identifier les causes d'éventuelles différences et, si nécessaire, proposer des mesures de correction. En novembre 2018 puis en octobre 2020, l'UNIL a réalisé une analyse LOGIB (modèle d'analyse standard de la Confédération) de l'égalité salariale entre femmes et hommes en son sein, qui ont toutes deux confirmé le respect du principe d'égalité salariale. L'analyse concernant l'année 2021 est en cours de finalisation et son résultat sera bientôt communiqué à la communauté universitaire.

La prévention des discriminations concerne aussi le harcèlement, notamment sexuel. La Direction a pris plusieurs mesures en ce sens, élaborées en collaboration avec les services concernés. En plus de la Directive de 2019 sur la prévention et la gestion des conflits et atteintes à la personnalité au sein de la communauté universitaire, du site internet unil.ch/help et des formations déjà existantes sur ces questions, un matériel de sensibilisation au sexisme et au harcèlement sexuel spécifique pour les cadres a été élaboré et diffusé en 2021, sous la forme d'une brochure, d'une vidéo et d'un module de formation en ligne (unil.ch/help).

En 2021, le Bureau de l'égalité a organisé une discussion - et collaboré à des discussions organisées par la FBM - autour du film « Picture a Scientist », qui traite du harcèlement dans le milieu académique. Ces échanges ont permis de sensibiliser et d'informer le public présent sur cette question, ainsi que sur les manières de prévenir le harcèlement et de réagir à des situations problématiques dans le cadre de l'UNIL.

L'objectif d'améliorer l'information du personnel en la matière, mais aussi la prise en charge des cas potentiellement constitutifs de harcèlement ou d'autres discriminations demeure un défi sur lequel l'UNIL travaille actuellement, notamment en préparant de nouvelles formations plus spécifiques et en revoyant son dispositif de gestion des cas. Le Bureau de l'égalité participe ainsi à un large processus lancé par la Direction de l'UNIL, impliquant une consultation avec tous les partenaires de sa communauté afin de déployer dès 2022 un dispositif ambitieux pour prévenir et traiter de façon satisfaisante et volontaire les faits de sexisme et de harcèlement sexuel. L'UNIL prévoit également de mener une enquête auprès de l'ensemble de la communauté universitaire sur le bien-être au travail et aux études, qui comprendra des questions sur les situations de harcèlement et d'autres discriminations.

Enfin, la prévention des discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ont fait, en 2021, l'objet de nouveaux projets. Le Bureau de l'égalité a ainsi organisé une conférence interactive ainsi que des ateliers de sensibilisation et de formation qui ont pu se dérouler en présentiel, avec Caroline Dayer, experte des questions d'homophobie et de transphobie dans les lieux de formation au Secrétariat général du DFJC. En outre, l'exposition « Continuum – savoirs et récits LGBTIQ+ » s'est tenue sur le campus à l'automne, avec une table ronde sur le mariage pour toutes et tous en Suisse, à l'occasion du vernissage. L'UNIL a également décidé de mettre en place ses premières toilettes non-genrées, dans le cadre de la rénovation du bâtiment Amphipôle.

4.3.2 Développer des formations spécifiques pour toute personne ayant des fonctions de conduite

Définition : Cette mesure prévoit de sensibiliser et former les personnes ayant des fonctions de conduite aux enjeux et aux avantages d'une institution qui repose sur une culture partagée de l'égalité des chances.

Réalisations : L'offre d'ateliers destinés au personnel administratif et technique de l'UNIL (cf. supra, 4.3.1.) inclut des formations à l'égalité pour les cadres. Le 6 septembre 2021, l'atelier « Promouvoir un climat de travail positif et respectueux au sein de mon équipe » a été dispensé à six responsables de l'UNIL, dans le but de leur permettre de développer leurs compétences de gestion de la diversité.

Par ailleurs, des ateliers de formation au langage inclusif ainsi que des ateliers de sensibilisation et de formation aux questions LGBTIQ+ (cf. supra, 4.3.1.) ont réuni, en ligne ou en présentiel, des membres de la communauté universitaire, y compris des cadres.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.3

En 2021, le *Plan d'action de l'UNIL pour l'égalité entre femmes et hommes 2017 – 2020* a continué à fournir un cadre solide pour la politique de l'Université en matière d'égalité, qui repose notamment sur les activités du Bureau de l'égalité et l'implication des facultés.

L'objectif de recrutement professoral féminin avait été fixé à 40% des nouveaux engagements dans le plan stratégique 2011-2016, puis 2017-2022. En 2020, ce taux était de 30.6%. En 2021, le recrutement professoral et la proportion de femmes

professeures a continué de faire l'objet d'un suivi, mais les chiffres ne sont pas encore disponibles au moment de la rédaction du présent rapport. Ce résultat, qui fluctue d'une année à l'autre, témoigne d'une certaine fragilité des progrès obtenus et rappelle que le travail pour la promotion de l'égalité doit être constant. À noter que la proportion de femmes professeures augmente néanmoins de manière constante depuis plusieurs années. Pour parvenir à une augmentation substantielle et durable du taux de femmes parmi les professeur·e·s recruté·e·s, il s'agira de développer davantage les initiatives visant à renforcer la représentation des femmes dans le corps professoral – et, de manière générale, aux postes à responsabilités – ainsi que de consolider une culture partagée de l'égalité à l'Université.

Des graphiques et statistiques sexuées détaillés sont disponibles sur le site www.unil.ch/egalite.

Critères de réalisation	
Bilan de la représentation des femmes dans le corps professoral et dans les fonctions de conduite	<p>La Direction s'est fixée pour objectif de recruter au moins 40% de femmes aux postes professoraux d'ici 2020. A la fin 2021, les femmes représentent 38.2% du corps professoral.</p> <p>Depuis 2016 et jusqu'à la fin juillet 2021, l'UNIL a eu à sa tête une première femme Rectrice. Durant son mandat, les femmes occupaient deux des six postes au sein de la Direction. Depuis août 2021, elles sont trois vice-rectrices sur les sept postes de la Direction. Dans les facultés, on constate une féminisation inédite des postes de doyen·ne·s ou vice-doyen·ne·s : sur les 31 postes décanaux, 13 (soit 41.9% d'entre eux) sont désormais occupés par des femmes (2 doyennes, en HEC et en SSP, et 11 vice-doyennes). Par ailleurs, en 2021, les 21 services centraux sont dirigés respectivement par sept femmes et 14 hommes.</p> <p>En 2021, les conseils des facultés se rapprochent de la parité (ce qui est le cas en FGSE), avec une très légère majorité masculine, à l'exception de ceux de la faculté des Lettres, où les femmes sont majoritaires (26 femmes et 18 hommes) et de HEC, où l'inverse prévaut (9 femmes et 23 hommes).</p> <p>Durant l'année 2021-2022, le Conseil de l'UNIL est présidé par une femme. Parmi ses 44 membres, 17 sont des femmes (38.6 %).</p> <p>Au niveau des commissions de planification académique (COA), les hommes sont majoritaires en FDCA et FBM, les femmes sont légèrement majoritaires en SSP (6 femmes et 5 hommes) et il y a une parité en HEC, FGSE et Lettres.</p>

<p>Bilan des formations « égalité » à l'attention des divers responsables hiérarchiques</p>	<p>Des outils de sensibilisation et de formation (vidéo « Éviter les biais de genre dans le recrutement professoral », brochure « Recruter sans biais de genre » / « Recruiting without discrimination » / MOOC « Eviter les biais implicites » - « Implicit Bias Awareness ») ont été diffusés au sein des commissions de présentation pour l'engagement des professeur·e·s.</p> <p>Une brochure, une vidéo et un module de formation en ligne « Dire non, dire stop, c'est mon job », concernant le sexisme et le harcèlement sexuel, ont été diffusés auprès des cadres de l'UNIL.</p> <p>L'atelier « Promouvoir un climat de travail positif et respectueux au sein de mon équipe » a été dispensé à des cadres du personnel administratif et technique.</p> <p>Une formation sur l'égalité, la diversité et l'inclusion pour les nouveaux professeur·e·s et MER, ainsi qu'une formation au sexisme et au harcèlement sexuel sont actuellement en cours d'élaboration.</p>
---	--

4.4 Gérer la croissance et la transformation des sites du Campus

Introduction

Cet objectif concerne la conduite des développements immobiliers engagés sur les divers sites de l'UNIL. Ces chantiers d'envergure, dont plusieurs seront finalisés d'ici 2022, ont la particularité de devoir être conduits sur des sites vivants et actifs.

Mesures

4.4.1 Accompagner les développements immobiliers en préservant la qualité de vie sur les sites

Définition : Cette mesure assure que les divers projets d'infrastructures en cours sont mis en œuvre en préservant la qualité de vie et de travail des usager·ère·s.

Réalisations :

Dialogue entre la communauté universitaire et les services en charge du développement et de la gestion du campus

La crise COVID a stoppé net la poursuite de ce dossier. Il n'a pas été possible de reprendre le dossier en 2021.

Schéma directeur des Hautes écoles lausannoises (SDHE)

Adopté en 2020, le Schéma directeur a été présenté aux communes de l'Ouest lausannois et pris en compte dans le Plan directeur intercommunal (PDi-OL) soumis aux conseils communaux dans le courant du printemps 2021. Le Conseil d'État a validé le PDi-OL au mois d'août, ce qui rend de fait le contenu du SDHE contraignant pour les communes. Le SDHE a fait l'objet de présentations à la communauté universitaire, dans la presse et à la population locale. Il constitue désormais le fil rouge pour le développement urbanistique du campus pour les prochaines années.

Développements immobiliers

L'appel d'offre en entreprise totale pour le bâtiment des Sciences de la Vie (SDLV) à Dornoy a été mené à bien. Le lauréat sera désigné au début de l'année 2022.

Afin d'accueillir les laboratoires de cryomicroscopie du Professeur Stahlberg de manière anticipée à la réalisation du SDLV, le Grand Conseil a attribué en juin un crédit d'ouvrage de CHF 5.4 millions pour agrandir le bâtiment Génopode. Les travaux commenceront au printemps 2022.

Un bâtiment provisoire permettant d'offrir des bureaux au NCCR Microbiome ainsi qu'au Centre d'imagerie Dubochet (DCI) a été construit au Nord du Biophore. Nommé l'Éphémère, ce pavillon modulaire en bois sera entièrement démonté lorsque le SDLV sera mis en service.

Les travaux d'agrandissement du bâtiment Unithèque se sont poursuivis selon le planning prévu.

Le pavillon de « smart training » au Centre sportif universitaire est terminé et a été mis en service en avril. Une inauguration a été organisée en octobre. Un opuscule relatant l'expérience de sa conception par des étudiant·e·s en architecture de l'EPFL a été réalisé pour l'occasion.

Des travaux de rénovation et agrandissement d'une des villas situées au sud du bâtiment Biophore ont commencé, pour offrir, courant 2022, des surfaces de bureaux au Hub Entrepreneuriat et Innovation de l'UNIL. La villa voisine a été rafraîchie pour permettre l'installation de bureaux pour le projet E4S commun entre l'UNIL, l'EPFL et l'IMD. Le concours d'architecture pour le projet d'extension du bâtiment Internef, Nouveau Bâtiment des Sciences Humaines (NBSH) a abouti selon le calendrier fixé à la désignation du lauréat en novembre 2021 ; il s'agit d'un jeune bureau lausannois qui a proposé un projet d'une grande simplicité, qui répond de manière subtile aux critères de durabilité extrêmement exigeants du cahier des charges du concours.

Le bâtiment Vortex a presque atteint son rythme de croisière, malgré la pandémie. Les locaux sociaux de l'UNIL (salle polyvalente, restaurant, commerces, locaux associatifs) ont vu leurs activités augmenter progressivement (voir mesure 4.4.2 ci-dessous). La garderie est achevée et a été mise en service à la rentrée académique 2021.

Un concours en conception-réalisation d'une centrale de chauffe pour l'UNIL a été lancé. Cette centrale permettra à l'UNIL de se passer complètement d'énergie fossile pour son chauffage dès l'année 2025. Le jury a reçu trois offres. Il proposera un lauréat au Conseil d'État au début de l'année 2022.

4.4.2 Planifier et mettre en œuvre la transition du site de Dorigny vers un fonctionnement 24/7

Définition : Cette mesure vise à réussir, avec la mise à disposition à Dorigny de logements pour les étudiant·e·s, la mutation du site en un campus actif 24h sur 24h, véritable portion de ville, sûre, intégrée à son territoire et bénéficiant d'un accès aux services.

Réalisations : L'ensemble des surfaces commerciales situées au rez-de-chaussée du Vortex ont été affectées début 2021. Un coiffeur et un kiosque sont venus compléter l'épicerie coopérative et la boulangerie, déjà présentes à l'automne 2020. La crèche du Vortex a également accueilli ses premiers utilisateur·trice·s à la rentrée de septembre 2021.

Malgré les contraintes liées à la pandémie, la salle polyvalente du Vortex a commencé à accueillir du public, notamment grâce à la programmation proposée par le théâtre de la Grange durant le semestre d'automne.

Enfin, l'espace associatif du Vortex a pris vie en 2021 avec la mise en place de plusieurs activités hebdomadaire (dont un vide-dressing d'occasion et une distribution de produits alimentaires invendus).

On trouve *supra* 3.1.2 *Alimentation* la relation de la mise au concours de l'ensemble des lieux de restauration du campus. Lors de la sélection, une attention particulière a été mise sur les horaires d'ouverture étendus et les propositions d'animations pour dynamiser la vie du campus.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.4

De nombreux projets avancent en parallèle malgré des retards et imprévus liés à la pandémie. La fréquentation réduite du campus et la fermeture des lieux de restauration a retardé la mise en service du Vortex, mais l'objectif de gérer la croissance et la transformation des sites du campus de l'UNIL semble globalement atteint.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures d'accompagnement proposées aux utilisateurs des sites	- Pas de démarche participative organisée en raison du Covid.
Bilan des mesures assurant la transition vers un campus 24/7	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation complète du programme commun du Vortex. - Sélection des futurs exploitants des espaces de restauration du campus sur la base d'un appel à candidatures (cf. 3.1.2).

4.5 Favoriser les collaborations interinstitutionnelles

Introduction

Depuis le début du siècle, le fonctionnement de l'UNIL repose structurellement sur des collaborations interinstitutionnelles. En premier lieu avec sa voisine l'EPFL (suite au projet Science-Vie-Société mis en œuvre en 2003) et l'UNIGE/UNINE dans le cadre du Triangle Azur. Cette dynamique de collaboration interinstitutionnelle s'étend aujourd'hui à l'échelle suisse et internationale. En effet, pour répondre à sa mission d'université cantonale, telle que définie dans la LUL, l'UNIL doit se positionner à la pointe de la recherche internationale dans la plupart des domaines scientifiques qu'elle développe. La durabilité de l'activité universitaire suisse, comme lausannoise repose donc sur l'accès à un grand bassin de compétences et de financements : il n'existe presque plus de domaines de recherche dans lesquels un petit laboratoire peut travailler hors des réseaux, faire ses découvertes et ensuite les exploiter sans être rapidement dépassé par de grands consortiums. Les scientifiques de l'UNIL doivent donc avoir accès aux initiatives internationales et avant tout européennes, qui concernent de larges domaines de recherche. Ce n'est pas seulement une question de fonds, mais aussi une question d'expertise.

Mesures

4.5.1 Renforcer les liens avec les Hautes écoles suisses

Définition : La place universitaire lausannoise bénéficie d'une position de choix dans le paysage des Hautes écoles romandes et suisses. La présence sur un seul site d'un hôpital cantonal universitaire, d'une école polytechnique fédérale, et de l'Université permet notamment l'émergence de projets interinstitutionnels ambitieux. Plus largement, l'Université souhaite développer des alliances autant dans le domaine de la recherche que de l'enseignement ou des contributions à la société allant au-delà du canton de Vaud et de l'arc lémanique avec les Hautes écoles spécialisées, Hautes écoles universitaires et les écoles polytechniques suisses.

Réalisations : L'UNIL a renforcé ses liens avec plusieurs Hautes écoles suisses à travers divers projets qui ont sensiblement progressé ou qui se sont concrétisés en 2020 :

- L'UNIL, l'EPFL et l'IMD ont continué leur collaboration dans le cadre du nouveau centre commun, « Enterprise for Society Center » (E4S). E4S a pour but de former les cadres de demain aux défis de la durabilité et de la responsabilité sociale, tout en tirant parti des opportunités de la numérisation. Il sera actif selon trois axes :
 - a) l'éducation de la nouvelle génération de dirigeant·e·s, en commençant par la création d'un Master en Management durable et technologie, dans lequel interviendront des enseignant·e·s issus des trois institutions ;
 - b) l'encouragement de projets impliquant des chercheur·e·s des trois institutions, appelés à collaborer sur des thèmes à fort impact social ;
 - c) le renforcement de l'écosystème offert aux start-ups par les trois institutions.

En 2021, le centre a accueilli la première cohorte d'étudiant·e·s de son « Master of Sustainable Management and Technology ». La classe a compté 32 étudiant·e·s sélectionné·e·s parmi 250 candidat·e·s et représentant 17 nationalités. Le centre a également lancé en 2021 son premier programme d'innovation destiné à soutenir des entrepreneur·e·s du domaine de la technologie financière sur le chemin de la croissance (*fintech*) et cherchant à avoir un impact. Le programme « fintech for Society » a sélectionné 14 startups pour un workshop de deux jours. Le programme, qui a reçu d'excellents retours, devrait être élargi aux domaines de l'énergie, de la santé et de la mobilité dans les années à venir. Enfin, l'équipe du centre a grandi et est passée de 3 à 16 collaborateur·trice·s au cours de l'année 2021, avec notamment la nomination d'un nouveau co-directeur managérial, Jean-Philippe Bonardi. En outre, les nouveaux locaux (E4S House) ont été inaugurés sur le campus UNIL-EPFL.

Le « Centre d'imagerie Dubochet » (Dubochet Center for Imaging, DCI) a été créé en partenariat avec l'EPFL et l'UNIGE. Il a été officiellement inauguré le 22 novembre 2021 et est désormais opérationnel. Le directeur du centre, le Prof. Henning Stahlberg, venu de l'Université de Bâle, a été engagé sur contrat EPFL mais à frais partagés entre l'EPFL et l'UNIL, et porte donc le double titre de professeur EPFL et professeur UNIL. Il a procédé au recrutement du personnel indispensable pour la marche du Centre Dubochet et à la mise en place de son propre laboratoire. Les grands microscopes requis pour le projet sont opérationnels. Un contrat de société simple impliquant l'UNIL, l'EPFL, et l'UNIGE a été signé, ainsi que deux conventions. Enfin, la Fondation pour la recherche en biologie et médecine, qui a été créée en 2020, a obtenu un soutien financier de la part de la Fondation d'aide sociale et culturelle de la loterie romande et du Canton de Vaud à hauteur de 800'000 CHF pour l'achat d'un microscope électronique. Il faut aussi être attentifs au projet de construction du bâtiment des sciences de la vie, qui doit être modifié pour pouvoir accueillir, à terme, le DCI.

Le projet de Centre Coordonné de Compétences Cliniques (C4), commun entre l'HESAV, la Haute École de la Santé La Source, et l'UNIL par le biais de la FBM et le CHUV, se poursuit. En 2021, le Plan d'affectation a été approuvé par la commune de Chavannes-près-Renens et par le Département des infrastructures du canton, étapes nécessaires avant de présenter le dossier d'autorisation de construire du Campus Santé. L'EMPD, quant à lui, a été étudié par les services transversaux de l'État de Vaud, afin d'être soumis au Conseil d'État en mars 2022.

L'UNIL a intégré au 1er janvier 2020 le Swiss Polar Institute (SPI - swisspolar.ch) dont étaient déjà membres l'EPFL, l'EPFZ et l'Université de Berne. En effet l'UNIL, et tout particulièrement la FGSE, est particulièrement intéressée par l'étude de l'impact du climat sur l'évolution du paysage, la cryosphère et les écosystèmes du sol et de l'eau, ce qui est particulièrement pertinent dans les régions polaires et alpines. Être membre du SPI permet à l'UNIL de faire partie de la communauté suisse de recherche polaire, qui est en pleine expansion, tout en apportant son expertise en sciences naturelles et sociales. En 2021, l'UNIL et ses chercheur·e·s ont bénéficié de cette collaboration à plusieurs niveaux, notamment en participant à des expéditions scientifiques coordonnées par le SPI, en assumant des rôles de coordination scientifique dans des initiatives phares de l'institut ou encore en se voyant octroyer des financements de recherche en région polaire.

Collaboration entre l'UNIL et l'EPFL, le nouveau Centre d'action sur les impacts du changement climatique (CLIMACT), a débuté ses activités au début de l'année 2021. L'objectif principal de CLIMACT est de réunir les compétences des deux institutions pour étudier à la fois les impacts environnementaux du changement climatique (air, eau et terre, tant pour la Suisse que pour le monde entier) et ses conséquences sociétales (approvisionnement alimentaire, santé et bien-être, systèmes de production et villes). Il développera une représentation globale de l'environnement, de la ville aux sommets des montagnes, afin de permettre une quantification des solutions possibles en fonction des choix technologiques et sociétaux. S'il démarre en se basant sur les compétences existantes à l'UNIL et à l'EPFL, le centre CLIMACT est aussi le fruit d'une dynamique qui voit les sciences du climat monter en puissance dans les deux institutions. En 2021, 10 projets ont été lancés et 350'000 CHF de fonds de recherche accordés. La FGSE de l'UNIL et l'EPFL ont recruté 5 professeur·e·s en 2021, pour fournir de nouvelles chaires créées dans ce domaine. Le Centre dispose par ailleurs de 40 chercheur·euse·s affilié·e·s.

Les liens avec les hautes écoles suisses se renforcent aussi par le biais de projets de recherche. A cet égard, il faut mentionner le NCCR Microbiomes (cf. 2.2.1), auquel participent des chercheur·e·s issus de l'UNIL, l'ETHZ, l'EPFL, le CHUV, l'UNIBE, et l'UZH. Un autre exemple est celui de l'infrastructure SWISSUbase (cf. 2.1.1), qui conçoit une solution nationale et interdisciplinaire pour l'archivage de données de recherche, et qui est développé par l'UNIL, l'UZH et FORS, avec un cofinancement de swissuniversities dans le cadre de son programme P5 – information scientifique.

4.5.2 Encourager les échanges internationaux pour les étudiant·e·s et doctorant·e·s

Définition : Cette mesure vise à créer des conditions cadres pour favoriser la mobilité des étudiant·e·s et des doctorant·e·s. Elle se traduit par un choix de destinations aussi large que possible, ainsi que par l'octroi de bourses de mobilité au plus grand nombre. Elle vise aussi à internationaliser au maximum le campus en accueillant à l'UNIL des étudiant·e·s et doctorant·e·s en mobilité.

Réalisations :

- 11 nouvelles conventions d'échange ont été signées en 2021 avec des universités étrangères, pour atteindre un total de 387 universités partenaires
- 214 étudiant·e·s en mobilité IN et 248 en mobilité OUT en 2020-2021

La réduction du nombre d'étudiant·e·s en mobilité IN par rapport aux chiffres habituels est due à la crise du COVID. Néanmoins, l'UNIL n'a jamais renoncé à la mobilité estudiantine durant la crise, et le nombre de dossiers de candidature soumis pour la mobilité demeure important. Cela démontre non seulement l'intérêt des étudiant·e·s pour une expérience internationale mais aussi l'attractivité de l'UNIL auprès des étudiant·e·s étrangers. La crise a néanmoins eu un impact majeur sur la politique d'internationalisation et de nouvelles pratiques de collaboration ont émergé, notamment la mise en place d'échanges virtuels.

L'intérêt des étudiant·e·s pour la mobilité demeure malgré le fait que la Suisse n'est pas pays du programme Erasmus. La mobilité en Europe est assurée par le Swiss European Mobility Programme (SEMP). Cette situation perdure depuis 2014.

Le nouvel instrument de financement Mobi.Doc destiné à la mobilité doctorale qui a remplacé l'instrument Doc.Mobility du FNS est entré en vigueur en janvier 2021. Les deux premières mises au concours ont été évaluées par la Commission d'expertise de la recherche (CxR) de l'UNIL, qui a débuté son mandat en janvier 2021 ; en 2021, elle a octroyé 15 bourses et 1 subside.

4.5.3 Alimenter un réseau actif et vivant au niveau international

Définition : L'UNIL se doit d'être proactive dans le développement de ses relations internationales pour donner des signes clairs et tangibles de sa détermination à collaborer, indépendamment du climat politique national et international. Ainsi, la Direction poursuit sa participation active à des réseaux universitaires tel qu'UNICA (Network of Universities from the Capitals of Europe).

Elle œuvre également au renouvellement et à la promotion d'accords d'échanges pour les étudiant·e·s et enseignant·e·s (accords SEMP - Swiss European Mobility Programmes- et accords dits bilatéraux) qui n'ont pas fait l'objet de la même attention que les projets de recherche Horizon 2020 de la part du monde politique suisse.

Enfin, la Direction continue d'encourager et d'aider la mise sur pied de nouvelles écoles d'été et d'hiver internationales.

Réalisations : En 2021, plus de 400 accords SEMP sont arrivés à échéance (2014-2020). Le Service des relations internationales a consacré une part très significative de son temps et de ses ressources à les renouveler un à un. Le Brexit entraîne par ailleurs des difficultés dans les relations avec les universités britanniques, dont les conditions d'entrée et d'accès se sont durcies. Toutefois, la mobilité des étudiant·e·s vers la Grande-Bretagne restera possible grâce à un financement SEMP jusqu'en 2024. En outre l'UNIL a signé 9 nouvelles conventions d'échange avec des universités de la zone UE et 2 universités hors UE, ce qui accroît encore l'offre de mobilité pour ses étudiant·e·s.

Malgré la crise pandémique, dix écoles d'été et d'hiver ont été organisées en 2021, six d'entre elles en ligne et quatre en format comodal. Au total, 232 étudiant·e·s ont participé, encadré·e·s par 40 enseignant·e·s UNIL et 79 expert·e·s invité·e·s.

Pour renforcer sa présence à l'international, l'UNIL a adhéré au printemps 2020 au WUN (Worldwide Universities Network), réseau axé sur le renforcement des collaborations de recherche regroupant 23 universités de haut niveau réparties sur tous les continents. L'UNIL a participé en 2021 à divers groupes de travail du réseau avec l'objectif de renforcer les collaborations internationales des chercheuses et chercheurs. Deux projets retenus en 2020 dans le cadre de l'appel à projets annuel du WUN comprennent des chercheuses et chercheurs de l'UNIL ; ces projets étaient en cours de réalisation en 2021. Dans le cadre de l'appel à projets 2021, un projet soumis par un chercheur de l'UNIL a été choisi pour financement. Une fois la crise COVID passée, l'UNIL souhaite renforcer la mobilité des doctorant·e·s dans le cadre du WUN.

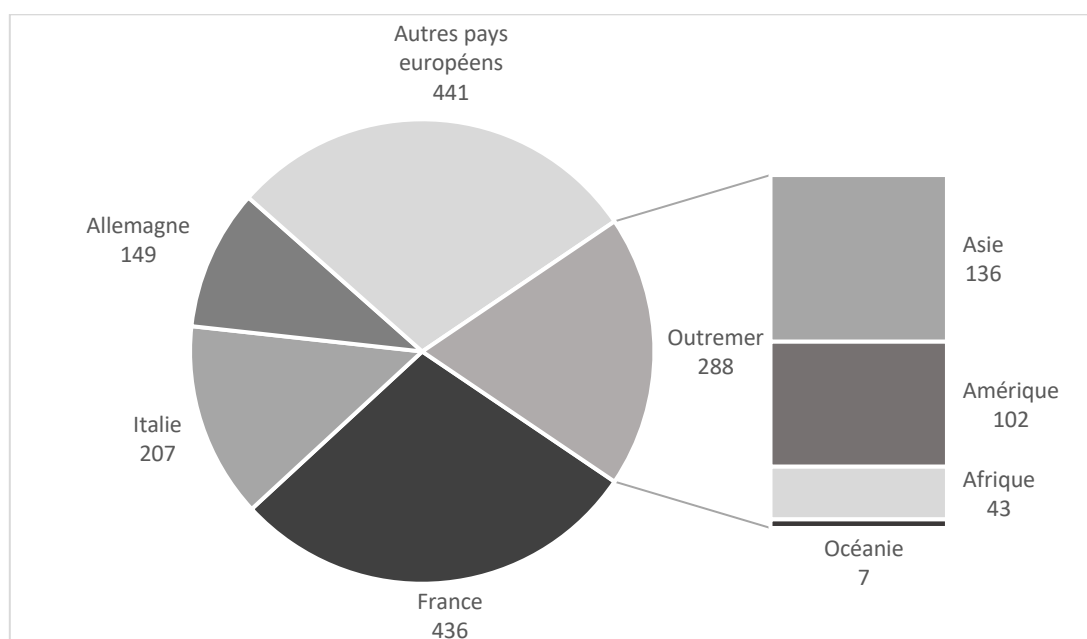
Enfin, l'Alliance Campus Rhodanien regroupant l'UNIL, l'Université de Genève, la HES-SO, l'Université de Grenoble, l'Université de Lyon et l'Université Savoie Mont-Blanc a lancé en 2020 un appel à projets pour des collaborations de recherche dans le domaine de la durabilité ou du numérique. Trente-trois projets ont été soumis, dont 14 impliquant des chercheuses et chercheurs UNIL. Six d'entre eux ont été sélectionnés au printemps 2021 et sont en cours de réalisation.

S'adaptant aux évolutions des pratiques d'internationalisation, en particulier en raison de la crise COVID, l'UNIL a lancé un appel pour des projets d'échanges virtuels (ou COIL- Collaborative Online International Learning). Il s'agit d'enseignements centrés sur la collaboration interuniversitaire en ligne, faisant travailler étroitement des enseignant·e·s et des étudiant·e·s de deux ou trois universités différentes sur la base d'un projet pédagogique spécifique. Trois projets d'enseignement pilotes ont été sélectionnés en 2021 et seront conduits en 2022.

4.5.4 Développer l'attractivité de l'UNIL pour le recrutement des professeur·e·s

Définition : La Suisse et l'UNIL en particulier ont des atouts à faire valoir pour attirer les meilleurs chercheur·e·s à l'échelle nationale et internationale. Parmi ces atouts, on peut mentionner une qualité des infrastructures exceptionnelle, un taux de succès élevé des financements du FNS en comparaison internationale, l'accès aux fonds européens et une structure de soutien forte pour le dépôt de requêtes (Euresearch), un fort potentiel de synergies lié à la concentration en Hautes écoles de la région lémanique, mais aussi une qualité de vie élevée (environnement, sécurité, stabilité politique, revenus élevés, qualité des écoles publiques). La Direction de l'UNIL encourage les facultés à diffuser systématiquement leurs offres d'emploi académiques à l'étranger.

Réalisations : Les membres du corps enseignant/chercheur·e·s sont à 50 % de nationalité suisse et à 50 % de nationalité étrangère. Les nationalités de ceux-ci sont représentées dans le graphique suivant :



On trouve au point 2.2.1 du présent rapport les efforts développés par le bureau Euresearch pour aider les professeur·e·s à obtenir des montants européens ainsi que les chiffres pour l'année 2021.

Le Welcome Centre du Service des relations internationales soutient les chercheur·e·s étrangers dans leur quête de logement et leur apporte une aide et du conseil pour diverses questions administratives. Il a traité plus de 230 dossiers en 2021, en forte hausse par rapport à 2020 (+ 125) mais aussi 2019. Les principales demandes concernent l'aide au logement, le système d'assurance maladie, ainsi que les carrières duales pour des couples (DCC). Depuis 2020, le Vortex permet l'accueil de hôtes académiques, très intéressés par ces logements. Le Welcome Centre joue un rôle central à cet égard.

Voir sous 4.2.1 les mesures pour favoriser l'intégration à l'UNIL des jeunes chercheur·e·s à leur arrivée de l'étranger.

4.5.5 Développer des partenariats privilégiés avec des universités étrangères

Définition : Le Service des Relations Internationales met l'accent sur les éléments suivants dans sa perception des partenariats privilégiés :

- Initier des collaborations plus intenses à trois niveaux (étudiant·e·s - corps enseignant – personnel administratif)
- Initier des projets novateurs uniquement réalisables dans le cadre de ce type de partenariats
- Penser différemment, être créatif et innovant.

L'UNIL a en effet plus de quatre cents universités partenaires, avec lesquelles la collaboration est en général limitée à la mobilité étudiante ou enseignante. Les partenariats privilégiés permettent d'aller au-delà et de mettre en place des collaborations plus ambitieuses, dans l'intérêt de toute la communauté universitaire.

Une attention particulière est accordée à la mise sur pied de projets concrets. L'intérêt de ces partenariats est de stimuler, grâce aux relations privilégiées qu'entretiennent les universités, des collaborations innovantes en matière d'enseignement, de recherche et d'échange de bonnes pratiques, afin qu'elles bénéficient à l'ensemble de la communauté universitaire. Plusieurs projets collaboratifs innovants ont ainsi pu être mis sur pied à l'initiative d'enseignant·e·s (par exemple écoles d'été conjointes, programme institutionnalisé d'échange de personnel) dans le cadre des partenariats en place ; ils n'auraient pas pu émerger sans les relations privilégiées existantes.

Réalisations :

L'année 2021 a été marquée par la signature d'un nouveau partenariat privilégié avec l'Université de Padoue, de très haute réputation, avec laquelle l'UNIL entretient déjà de riches collaborations. Cette signature permet de renforcer les synergies entre chercheur·e·s des deux institutions et de mettre sur pied des collaborations à divers niveaux. La proximité géographique avec l'UNIL permet par ailleurs de limiter l'empreinte carbone de projets ambitieux.

Axe 4 : La politique institutionnelle

Certaines des activités prévues avec les partenaires privilégiés de l'UNIL ont été reportées, alors que celles listées ci-dessous ont pu être poursuivies en 2021 :

Université libre de Bruxelles :

- Continuation de cinq projets de collaboration en enseignement débutés en 2020 après leur sélection en 2019 ;
- 4^{ème} appel à projets, lancé en 2021. Sur dix projets soumis, six ont été sélectionnés.

Université de Lancaster

- Tous les projets initialement prévus en 2021 ont été reportés, à l'exception d'une école d'été conjointe sur les méthodes digitales en sciences sociales ;

Université Laval (Québec)

- Continuation des six projets de collaboration en recherche en lien avec le numérique, financés dans le cadre de l'appel à projets 2020 ;
- Soutien aux travaux et au développement de l'Unité mixte internationale en psychiatrie de l'enfant (UMI). Cette structure interinstitutionnelle met en commun les ressources de l'UNIL et de l'Université Laval dans le domaine de l'identification de biomarqueurs / endophénotypes de risque des grandes maladies psychiatriques. L'UMI est dirigée conjointement par l'UNIL et l'Université Laval ;
- Poursuite des échanges scientifiques dans le cadre du Laboratoire international associé (LIA) en systèmes hydrogéologiques complexes, unissant l'UNIL, l'Université Laval, l'Université de Neuchâtel et l'Institut national de la recherche scientifique (INRS, Québec).
- Poursuite du soutien au projet Anthrope, dictionnaire d'anthropologie en ligne (anthrope.org).

Université de Padoue (Italie)

- Une rencontre a réuni à Lausanne en juin 2021 une soixantaine de chercheur·e·s des deux institutions, avec l'objectif d'identifier les instruments de financement les plus appropriés en vue d'un appel à projets, mis ensuite sur pied pour financer des activités de soutien aux jeunes chercheur·e·s, sous la forme de programmes doctoraux, workshops doctoraux ou conférences et séminaires conjoints. Onze projets sur 34 soumis, ont été sélectionnés.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.5

Les collaborations interinstitutionnelles, à l'échelle lausannoise, nationale ou internationales se sont développées à l'UNIL au point de transformer son fonctionnement et son identité de manière fondamentale. L'UNIL est aujourd'hui clairement un partenaire indispensable au développement de projets innovants du développement de la place scientifique lausannoise, et un partenaire recherché par des institutions étrangères de renom international. Les efforts de l'UNIL en matière

d'internationalisation passent avant tout par un encouragement soutenu à la mobilité étudiante et par un soin tout particulier au renforcement à tous les niveaux (enseignements, recherche, administration et gouvernance) de ses collaborations avec ses partenaires privilégiés.

Critères de réalisation	
Bilan du renforcement des liens entre les hautes écoles suisses	Voir liste des projets interinstitutionnels 4.5.1: des collaborations de grande envergure sont en cours de développement ou de réalisation avec le CHUV, l'EPFL, l'IMD, l'HESAV, la Haute École de la Santé la Source, l'EPFZ ou l'Université de Berne.
Bilan des mesures d'encouragement en matière d'échanges internationaux pour les étudiant·e·s et les doctorant·e·s	11 nouvelles conventions d'échange internationales signées
Nombre d'écoles d'été et d'hiver internationales	10 écoles d'été ou d'hiver, six en ligne, quatre en comodal
Nombre d'étudiant·e·s en échange	Chiffres pour l'année académique 2020-21 Mobilité étudiante (IN) : 214 (SEMP : 178, autre : 36) Mobilité étudiante (OUT) : 248 (SEMP : 190, autre : 58)
Activités dans le cadre de partenariats privilégiés avec des universités étrangères	Voir réalisations 4.5.5 (frein en raison de la pandémie)
Proportion des enseignant·e·s /chercheur·e·s étrangers	Voir graphique 4.5.4

5. Rapport des facultés

5.1 Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)

Introduction

L'année 2021 a été marquée par la volonté de tirer le meilleur parti des expériences faites durant l'année 2020 pour faire face aux nombreux défis liés à la pandémie du Covid19. Les activités de recherche, notamment les activités de terrain fortement ralenties en 2020, ont pu être relancées. L'enseignement tant en ligne qu'en présentiel s'est bien déroulé et a pu toujours être garanti. Pour ce faire, le Décanat et les Instituts de recherche ont pu s'appuyer sur une structure administrative flexible et réactive ainsi que des procédures administratives très largement numérisées permettant le télétravail qui est resté la norme en 2021.

Les chapitres suivants résument les réalisations effectuées en 2021 autour des trois axes stratégiques définis dans le rapport d'auto-évaluation de 2014, soit (1) *Recherche*: créer les structures et conditions cadres pour favoriser une recherche de très haut niveau et devenir un lieu de référence et d'expertise sur le religieux auprès de la société et des autorités politiques, (2) *Enseignement*: développer un enseignement d'excellence, (3) *Gouvernance*: mettre en place une gouvernance transparente et proactive.

Recherche

La trois Centres interdisciplinaires - le Centre interdisciplinaire d'études juives (CIEJ), le Centre interdisciplinaire en histoire et sciences des religions (CIHSR) et le Centre interdisciplinaire de recherche en éthique (CIRE) -, qui ont été créés, réformés ou ont rejoint la Faculté en 2019, ont consolidé en 2021 leur assise et leur visibilité institutionnelles et ont développé leurs activités.

Parmi les projets de recherche en cours et poursuivis à la Faculté sur l'entier de l'année 2021, quatre projets étaient financés par le Fonds national suisse (FNS), un projet *European Research Council (ERC)* était financé par l'Union européenne et un autre projet par la Fondation Leenaards. À cela s'ajoutent trois projets FNS qui se sont terminés en 2021 et deux projets qui ont débuté cette même année, l'un financé par le FNS (Division I « La religion et la spiritualité des seniors en temps de COVID »), l'autre par la Fondation Leenaards (« IPARC - Interactions personne âgée-robot: comprendre la place du corps âgé vivant »). Ces deux projets sont dirigés conjointement avec des chercheur·e·s du CHUV.

Le Décanat a également attribué des moyens financiers supplémentaires à la Commission de la recherche afin d'accélérer la finalisation de plusieurs projets de recherche ou de faciliter le démarrage de nouveaux projets.

Enseignement

Forte de sa double identité, théologie (TH) et sciences des religions (SR), la Faculté cherche à développer son offre d'enseignement en favorisant les échanges entre les deux domaines. La consolidation du partenariat en théologie AZUR, initié dès 2015, a été poursuivie. Elle a permis de multiplier les ponts entre la théologie et les sciences des religions et de renforcer la cohérence des formations proposées.

Le Collège de théologie protestante (CTP), issu du partenariat AZUR, réunit les facultés de Lausanne et de Genève pour définir l'offre d'enseignement et mettre en œuvre des cursus communs en Bachelor et Master. Le CTP veille continuellement à créer des synergies entre les facultés et à répondre aux besoins romands en matière de pratique théologique voire ecclésiale.

En ce qui concerne la filière en sciences des religions, une meilleure synergie a été trouvée en ce qui concerne l'offre en sciences des religions dans le Master en théologie. Par ailleurs, le Décanat et la Commission pédagogique d'histoire et sciences des religions (CPHSR) observent avec attention les discussions en cours à la commission de l'enseignement de la Faculté des Lettres, afin de préserver les meilleures conditions possibles pour la discipline « histoire et sciences des religions », qui reste le programme d'études qui compte le plus d'étudiant·e·s pour la filière dans son ensemble.

Le Décanat encourage les formations continues. En 2021, deux *Certificate of Advanced Studies* (CAS) (« Accompagnement spirituel en milieu de santé » et « Éthique, Santé et Environnement » (FTSR, FGSE, FBM)) ont été lancés. S'y sont ajoutées deux formations courtes (« Communautés religieuses, pluralisme et enjeux de société » et « Diversité religieuse en institution »).

Le CIRE, sur mandat de la Direction, propose des formations sur l'éthique aux membres de l'UNIL, en lien avec les Commissions d'éthique de la recherche de l'UNIL ou des facultés. Il propose également une formation continue dans le cadre de la Formation continue UNIL-EPFL (FCUE), intitulée « Éthique et intégrité scientifique ».

Gouvernance

La réorganisation administrative, entamée en 2018, s'est poursuivie par la consolidation des structures et procédures transversales (communication, informatique, RH). Cela a permis d'intensifier les échanges et le partage des compétences.

En intégrant de nouveaux canaux de communication (Zoom, Webex, Teams, etc.) dans les méthodes de travail, la Faculté a pu garantir en tout temps le fonctionnement opérationnel des activités administratives grâce à des processus administratifs largement dématérialisés. De nombreuses réunions internes et externes (Commissions de recrutement, Commissions de présentation, Conseils, travaux des commissions permanentes, soutenance de thèses, colloques, etc.) ont été organisées à distance ce qui a permis de répondre aux exigences des autorités en matière de télétravail (obligatoire ou recommandé).

Le Décanat a également entrepris des efforts en matière de communication digitale pour améliorer sa visibilité interne et externe (Twitter, outils *Emailing*). Pour la

deuxième année consécutive, la cérémonie d'ouverture des cours a été diffusée via la chaîne YouTube FTSR UNIL.

S'agissant des règlements de commissions et des directives décanales, leur rédaction ou leur révision se sont poursuivies, garantissant plus de transparence et de sécurité administrative au fonctionnement des institutions facultaires.

5.2 Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA)

À la FDCA, l'année 2021 aura été, comme la précédente, une année de défis. Il convient de se réjouir de l'extraordinaire résilience de la communauté facultaire, ainsi que des innovations qui sont apparues durant cette période et dont certaines marqueront sans doute profondément le développement de la Faculté.

La disponibilité et l'implication des étudiant·e·s, des enseignant·e·s et du PAT ont été à nouveau exemplaires, tout comme la manière solidaire dont la FDCA et ses écoles ont géré la crise en dialogue avec la Direction de l'UNIL. Le Décanat a revu son organisation pour faciliter la gestion transversale de ses affaires académiques et institutionnelles. Celle-ci repose désormais sur sept domaines de responsabilité chacun assumé par le Doyen ou un·e Vice-doyen·ne : 1. Finances et RH ; 2. Affaires institutionnelles ; 3. Communication ; 4. Recherche et pôles facultaires ; 5. Enseignement ; 6. Diversité-égalité, durabilité et relève ; 7. Intégrité et formation continue. Le Décanat vise ainsi à optimiser son fonctionnement pour faire face aux grands enjeux actuels tout en affirmant ses axes de travail prioritaires pour les années à venir.

Enseignement

Promouvoir et faciliter l'innovation pédagogique s'inscrit dans l'objectif UNIL 1.1

La crise a grandement fait progresser la Faculté dans sa réflexion sur l'usage des outils numériques appliqués à l'enseignement et aux évaluations. L'expérience acquise par la communauté académique dans les pratiques numériques de l'enseignement à distance représente une opportunité pour la Faculté de promouvoir et faciliter l'innovation pédagogique et le soutien à l'enseignement. Dans ce but, un poste d'ingénieur·e pédagogique a été créé. Le défi consistera désormais à conserver et développer les innovations qui présentent une vraie plus-value pédagogique, tout en conservant les bases de l'enseignement qui ont fait leur preuve.

Toujours dans une optique de soutenir l'enseignement et de renforcer sa qualité, la création du Learning Lab à l'IDHEAP est sans aucun doute l'une des réalisations pédagogiques majeures de l'année 2021. Premier Learning Lab de l'UNIL, cet espace – dédié en particulier aux professionnel·le·s de l'administration publique de demain – vise à capitaliser sur l'innovation pédagogique pour favoriser l'apprentissage, les échanges et les synergies.

Enrichir l'offre d'enseignements Bachelor et Master s'inscrit dans l'objectif UNIL 1.1

Conjointement aux défis numériques engendrés par la crise sanitaire, la Faculté a poursuivi ses efforts dans l'enrichissement et l'amélioration de la qualité de ses cursus. Suite aux résultats de l'évaluation, l'École des sciences criminelles a réorganisé son Master en science forensique dans le but d'offrir aux étudiantes et étudiants une meilleure flexibilité dans le choix de leurs enseignements. De son côté, l'École de droit a intégré deux nouveaux cours (« Droit pénal et environnement » et « Environnement et droits humains ») en lien avec la problématique environnementale au sein de son Master de droit général. À terme (semestre d'automne 2022), la possibilité d'obtenir une nouvelle mention « Droit de l'environnement et climat » sera offerte, ce qui représente une première en Suisse.

Recherche

Soutenir et inciter à la recherche s'inscrit dans l'objectif UNIL 2.2

Avec la création d'un domaine de responsabilité « recherche » au sein du Décanat, la Faculté marque sa volonté de soutenir sa communauté dans la réalisation et la valorisation de sa recherche. Dans cette optique, elle a mis en place un service d'accompagnement personnalisé pour l'obtention de financements de recherche. Très bien accueillie au sein de sa communauté, cette initiative s'adresse en premier lieu à la relève. Des actions conjointes sur d'autres aspects de la recherche (p.ex. gestion des données, éthique, Open Access) sont prévues. Elles s'inscrivent toutes dans le cadre du développement d'un soutien à la recherche durable et de proximité.

Durant cette année 2021, l'effort pour l'obtention de fonds externes pour la recherche s'est poursuivi au sein de la communauté facultaire, notamment auprès du FNS. L'un des financements majeurs obtenus cette année est le projet de recherche « The Anatomy of Forensic Inference and Decision » du Professeur Franco Taroni. Une quinzaine de projets FNS sont en cours au sein de la FDCA.

Promouvoir une culture de l'interdisciplinarité s'inscrit dans l'objectif UNIL 2.3

L'un des plus grands défis académiques actuels constitue probablement le croisement des disciplines et le décloisonnement de ces dernières pour faire face à des enjeux sociétaux de plus en plus complexes et exigeants. Dans cette optique, la FDCA poursuit ses efforts en faveur d'une meilleure collaboration interdisciplinaire au sein de sa communauté et entre ses trois écoles et institut, notamment au travers du renforcement et du développement de ses pôles facultaires.

Créé en 2021, le Pôle « environnement et climat » (PEC) a ouvert une position postdoctorale conjointe entre l'École de droit et l'École des sciences criminelles. Parallèlement à leurs activités de recherche fondamentale, les expertes et experts du PEC collaborent étroitement avec des partenaires privilégiés publics et privés, notamment dans le cadre de la Plateforme climat du Canton de Vaud et le projet Volteface. Le Pôle « numérique » (PN) a, quant à lui, mobilisé en 2021 le thème de la santé : organisation de la 3^{ème} édition de la Semaine de la digitalisation « Approches croisées entre justice et santé » ; et l'obtention d'un financement pour la recherche conjointe UNIL-ULB « Digitalisation dans le secteur des soins de santé ». Sans compter l'implication depuis 2019 des membres du Pôle dans le PNR 77 « Digital transformation ».

Liens à la cité

Promouvoir les échanges avec la société civile s'inscrit dans l'objectif UNIL 3.2

Les relations avec la cité sont au centre des activités scientifiques des trois écoles et institut de la Faculté. À la contribution active des membres de la communauté académique à des projets de recherche appliquée et aux mandats d'expertises, s'ajoutent l'organisation de conférences publiques et autres actions à l'attention de la société civile.

En 2021, l'IDHEAP a fêté son 40^e anniversaire. Cet événement a été l'occasion d'une exposition artistique ainsi que d'une conférence mettant en avant l'ancrage de l'IDHEAP au sein de l'administration publique en Suisse. De son côté, le CEDIDAC a accueilli dans le cadre de son programme « Grandes conférences » : la Professeure Gwenola Ricordeau qui a présenté ses travaux sur l'abolitionnisme pénal, et Roger Nordmann qui a engagé la réflexion sur la libéralisation du marché de l'électricité en Suisse.

En outre, l'unité de recherche « Gestions des ressources humaines » de l'IDHEAP a développé un outil d'évaluation de l'environnement professionnel pour sensibiliser aux questions LGBTQIA+. Ce projet constitue une action concrète de la communauté académique en faveur d'un climat de travail inclusif au sein des institutions publiques et privées.

Développer la formation continue s'inscrit dans l'objectif UNIL 3.3

La première édition du CAS « Investigation numérique et analyse de données » (INAD) initiée par des membres de l'École des sciences criminelles a abouti en 2021 à une première volée de diplômées et diplômés. La crise sanitaire ne semble pas avoir affecté le succès des formations continues proposées au sein de la Faculté, l'ensemble des formations de l'IDHEAP étaient, par exemple, complètes. Un nouveau séminaire « Piloter et manager ses équipes en mode hybride » a également vu le jour.

En septembre 2021, le Master of Advanced Studies (MAS) en administration publique de l'IDHEAP qui a obtenu le renouvellement de son accréditation par l'EAPAA (European Association for Public Administration Accreditation). Une telle accréditation assoit la notoriété de l'Institut et la haute qualité de sa formation en administration publique tant en Suisse qu'en Europe.

Politiques institutionnelles

Développer le soutien à la relève s'inscrit dans l'objectif UNIL 4.2

Le plan d'action « Relève » a été validé en septembre dernier par le Conseil de Faculté. Sur cette base, la Faculté souhaite renforcer son soutien à la relève. Elle a notamment organisé en 2021 différentes rencontres dans le but d'accompagner les doctorantes et doctorants au fil de leur carrière : une conférence doctorale visant à favoriser l'échange interdisciplinaire entre les différentes thématiques de recherche de l'École de droit, l'école doctorale de l'École des sciences criminelles incluant des doctorantes et doctorants affiliés à plus de quinze universités à travers le monde, ou encore l'organisation de séances d'information sur les instruments de carrière du

FNS. Ces différentes actions ont reçu un accueil très favorable et ont aussi démontré le besoin de renforcer le soutien à la relève au sein de la Faculté. Elles s'inscrivent dans le contexte plus large de l'accompagnement continu de la relève sur le temps long. La FDCA compte poursuivre et intensifier ses efforts en la matière durant les années à venir.

Renforcer la politique d'égalité facultaire s'inscrit dans l'objectif UNIL 4.3

La création du nouveau domaine de responsabilité « Diversité-égalité, durabilité et relève » marque un tournant majeur dans la gouvernance de la Faculté. Avec l'élaboration d'un Plan d'action « Égalité », le Décanat et la Commission de l'Égalité de la Faculté marquent leur volonté de renforcer concrètement le soutien à l'égalité, à la diversité et à l'inclusion au sein de la communauté facultaire. En septembre, une conférence-débat sur le thème du langage inclusif a été l'une des premières actions lançant la réflexion et l'élaboration du plan d'action. L'ouverture d'une position postdoctorale « Égalité » financée par la Faculté est également un point très positif.

5.3 Faculté des lettres

L'année 2021 a été marquée par l'entrée en fonction d'une nouvelle équipe décanale (élue pour la législature 2021-2024) qui souhaite inscrire son action dans la continuité du Décanat précédent. La transition a été facilitée par le fait que trois membres de l'ancienne équipe ont poursuivi leur engagement, afin d'assurer cette continuité jugée nécessaire, notamment pour bénéficier de l'expérience accumulée dans la gestion de la crise sanitaire et pour favoriser la mise en œuvre efficace des mesures issues de la récente auto-évaluation de la Faculté (pilotée en 2019-2020 par un Vice-doyen devenu Doyen le 1^{er} août 2021). Le nouveau Décanat a ainsi rapidement pris ses marques et a pu commencer à développer les axes prioritaires de son plan d'action.

Au semestre de printemps 2021, en raison de la pandémie, les enseignements de la Faculté ont été donnés à distance, ce qui a exigé un gros effort d'adaptation de la part des enseignant·e·s pour maintenir un maximum d'interaction avec les étudiant·e·s, en particulier dans le cadre des séminaires, lesquels occupent une place centrale en Lettres et reposent sur un échange permanent entre les participant·e·s. Afin de tirer un premier bilan de cette expérience inédite, la Faculté a consacré, en mai 2021, une édition entière de ses « Rendez-vous de l'innovation » à une réflexion collective sur la manière dont les méthodes d'enseignement et le lien pédagogique ont été impactés par la crise sanitaire et le basculement des cours en ligne. Ce bilan a permis d'identifier des inquiétudes, mais aussi de réexaminer certaines certitudes, de renouveler les approches et d'esquisser des perspectives innovantes sur le plan techno-pédagogique.

Au semestre d'automne 2021, le retour à l'enseignement en présentiel s'est accompagné d'une alternative en ligne permettant également un apprentissage à distance, avec une diffusion en direct de tous les cours et séminaires offerts par la Faculté, soit environ 450 enseignements par semaine. La mise sur pied de ce dispositif hybride a été chronophage pour l'ensemble des collaborateur·trice·s. Plutôt que d'opter pour l'enregistrement des cours, le Décanat a choisi de privilégier la diffusion de ceux-ci en direct, dans le but d'habituer les étudiant·e·s à suivre un

horaire fixe, pour les préparer ainsi à l'après-pandémie et au futur rétablissement d'un enseignement exclusivement en présentiel.

L'effectif des étudiant·e·s reste relativement stable (2200 au semestre d'automne 2021), ainsi que le nombre de thèses inscrites (384, dont 25 soutenues durant l'année écoulée).

La Faculté continue de s'impliquer avec énergie et créativité dans les profondes mutations liées au tournant numérique, tout en restant attachée à la matérialité des objets (livres, manuscrits, tableaux, photographies, films, statues, etc.) auxquels les chercheur·e·s en Lettres consacrent leurs travaux. Très investie dans le domaine des nouvelles technologies (réalité virtuelle, édition numérique, vidéo, médiation numérique...), la Faculté s'est dotée en 2021 d'une nouvelle structure, le Centre NUCLEUS. Dédié aux problématiques et aux enjeux relatifs à l'utilisation du numérique dans les disciplines de la Faculté, ce nouveau Centre ouvre à l'ensemble des collaborateur·trice·s un espace visant à fédérer et coordonner les initiatives, tout en accentuant la concertation sur les stratégies à adopter, en tenant compte des besoins spécifiques des sciences humaines en matière d'infrastructures et d'outils informatiques. Par ailleurs, la création en 2021 d'un nouveau poste de professeur en « études logicielles et matérielles des jeux vidéo et de leurs traces numériques » renforce la présence de la Faculté dans le champ très dynamique des *game studies* et de la culture vidéoludique, où elle bénéficie d'une visibilité croissante, notamment grâce au rôle décisif de certains de ses membres au sein du GameLab et des Numerik Games. De manière emblématique, en 2021, la Journée de la Recherche en Lettres avait pour thème le numérique.

La Faculté a renforcé sa politique de soutien à la relève et à l'égalité, en créant en 2021 une « Commission pour la relève et l'égalité » présidée par la Vice-doyenne en charge du nouveau dicastère Relève et Égalité fondé en 2020. De plus, un nouveau « Prix égalité et diversité » est décerné depuis 2021 par la Faculté pour récompenser un mémoire de Maîtrise ou une thèse de doctorat portant sur des thématiques liées aux questions d'égalité et de diversité au sens large, afin d'encourager le développement de recherches dans ce domaine. Ce prix a été remis pour la première fois lors de la Cérémonie d'ouverture des cours (22 septembre 2021), qui était placée sous le signe de l'égalité : la conférence inaugurale, ayant pour titre « La politique publique de l'égalité en Suisse », a été prononcée par Sylvie Durrer, Directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. Il s'agit d'un enjeu essentiel pour la Faculté, laquelle a atteint la quasi parité au sein de son corps professoral (48% de femmes professeuses), ce qui représente encore un phénomène rare dans le monde universitaire suisse. Le Décanat s'efforcera de maintenir cet équilibre, tout en cherchant à améliorer la situation au niveau des Maîtres d'enseignement et de recherche, parmi lesquels le pourcentage de femmes est sensiblement inférieur (36%). À l'heure actuelle, 64% des étudiant·e·s et 58% des doctorant·e·s de la Faculté sont des femmes.

En 2021, 12 projets de recherche émanant de la Faculté ont été soutenus par le FNS, dans des champs disciplinaires variés : archéologie, littérature française, cinéma, philosophie, espagnol, anglais médiéval, humanités numériques.

Valorisation de la recherche et visibilité de « l'image » des Lettres

La Faculté a démontré son aptitude à créer de nouvelles passerelles entre le campus et la Cité. Très active dans le domaine de la médiation culturelle et de la vulgarisation scientifique, la Faculté multiplie les initiatives pour valoriser ses projets de recherche et les rendre accessibles à un large public (interventions dans les médias, expositions, cours publics, Festival Histoire et Cité, Printemps de la poésie, Lausanne Shakespeare Festival, etc.). Plusieurs plateformes spécialement conçues par la Faculté contribuent à cet effort de visibilité : le site *Eureka* met en évidence l'actualité de la recherche, tandis que *LabelLettres* recense tous les ouvrages publiés par les membres de la Faculté (une centaine de livres par année !). Certaines de ces publications sont accompagnées de capsules vidéo dans lesquelles les auteur·e·s présentent leur travail au public : visionnées jusqu'à 3'000 fois, ces vidéos bénéficient de la présence importante de la Faculté sur les réseaux sociaux.

Traduction concrète d'une culture de l'interdisciplinarité dans l'enseignement

L'interdisciplinarité est au cœur de la culture de la Faculté des lettres et fait partie intégrante de sa conception de l'enseignement, de manière à favoriser continuellement le croisement des regards sur certains objets littéraires, historiques ou théoriques. Cette approche transversale est particulièrement bien illustrée par le nouveau Centre d'études théâtrales, dont le colloque inaugural s'est tenu à Dorigny en 2021. Rassemblant des enseignant·e·s des différentes Sections de la Faculté, ce Centre interdisciplinaire propose un programme de spécialisation et un programme de renforcement aux étudiant·e·s qui désirent approfondir leurs connaissances en dramaturgie, en histoire du théâtre et en analyse des spectacles. Le Centre d'études théâtrales coordonne en outre le vaste projet « Rire avec Molière ? » lancé à l'occasion du 400^e anniversaire de la naissance de Molière.

5.4 Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)

En 2021, l'énergie des membres de la Faculté a été à nouveau mobilisée pour faire face à la situation COVID. Les prestations ont pu être maintenues par de nombreux ajustements, dont l'organisation des enseignements et les examens à distance ou en mode hybride, la poursuite des recherches, la tenue des commissions et le maintien de la communication interne et externe. En dépit des difficultés, la Faculté a mené à terme sa troisième auto-évaluation, dont la vision stratégique de développement se résume autour des six objectifs systémiques prospectifs suivants :

1. Prendre acte du changement d'échelle de la Faculté, repenser ses structures de gouvernance en fonction de l'évolution du contexte organisationnel, décisionnel et réglementaire et renforcer les compétences des responsables d'équipes ;
2. Préserver la qualité de l'enseignement et de la relation pédagogique malgré la progression des effectifs et le développement de l'enseignement à distance ;
3. Se préparer au développement d'axes novateurs de recherche en lien avec les problématiques de société (numérisation, digitalisation, santé, durabilité, etc.) dans un contexte internationalisé ;
4. Renforcer la politique de gestion des ressources humaines par l'accompagnement aux évolutions en cours (internationalisation des parcours, incertitudes de carrière, surcharges de travail, sentiment d'inefficacité, etc.) ;

5. Améliorer la circulation horizontale et verticale de l'information, revoir les structures et supports de la communication et l'adapter à des objectifs précis ;
6. Intégrer les nouvelles missions de l'Université et la valorisation des services rendus à la Cité (ex. conférences publiques, interventions dans la presse, formation continue), qui contribuent au rayonnement national et international de la Faculté.

Cette stratégie se concrétise dans un plan d'intentions sur sept ans, accepté par la Direction, qui décline ces six objectifs systémiques prospectifs en 20 objectifs opérationnels pour la gouvernance, l'enseignement et la recherche. Chaque année, ce rapport établit le suivi des 110 actions qui concrétisent ces objectifs.

Gouvernance

Accroître la gouvernance stratégique, améliorer la coordination et la collaboration entre les différents niveaux de régulation intra-Unil et intra-facultaire, renforcer l'équipe administrative, développer la stratégie et les supports de communication, développer la durabilité, anticiper les besoins liés aux infrastructures, développer la politique RH au sein de la Faculté (intégration et formation, clarification des fonctions et accompagnement des carrières, soutien à l'égalité des chances, la diversité et l'inclusion).

Pour répondre à l'augmentation des charges, à la croissance du personnel et à la complexification des dossiers, un nouvel organigramme administratif a été préparé pour le 01.01.2022. Outre une adaptation au développement des activités et à leur diversification, il vise à identifier les personnes relais sur les dossiers de développement stratégique. Des discussions ont été ouvertes avec la *Division Calcul et Soutien à la recherche* pour la définition de des besoins informatiques et recherche de la Faculté. La même démarche a été entreprise avec UNIRIS sur la gestion et de la sécurisation des données de recherche. Des groupes de travail ont été formés pour améliorer l'adéquation des logiciels à disposition. L'équipe de communication a étendu ses compétences en engageant une spécialiste des réseaux sociaux et établi sa stratégie dans leur utilisation. En septembre, la Faculté a été lancée sur Instagram et Facebook.

Afin de commencer à documenter les pratiques en matière de déplacement durable, un suivi des notes de frais a été instauré.

Pour contrer les effets délétères du maintien du télétravail, de nouvelles mesures d'intégration et de formation des personnels ont été mises en place. Pour faire face au renouvellement annuel du personnel de la Faculté (20%), le format de la journée d'accueil des nouveaux collaborateur·trice·s a été allégé et des formations thématiques ouvertes à l'ensemble des membres de la Faculté ont été instaurées. Les manifestations importantes (ouverture des cours, remise des grades) ont pu être maintenues en présentiel. Des nouveaux outils de télétravail ont été implémentés afin de préparer à la mutation vers des formes de travail hybride dès la fin de la pandémie.

Un bilan de la mise en œuvre du *Plan Egalité* sur 2017-2021 a été effectué et une réflexion entamée sur l'élargissement de son périmètre aux questions de diversité et d'inclusion. Le *Plan Relève* de la Faculté a également été finalisé, afin de clarifier

notre politique de gestion des carrières. La prise en compte des postes de MER dans le cadre de la Commission de planification a également été acté par l'ajout d'un membre du CI supérieur dans sa composition. Enfin, trois femmes ont été stabilisées MER cette année.

Enseignement

Revaloriser la fonction d'enseignement et développer son suivi qualité, poursuivre la mise en cohérence de l'offre des filières d'enseignement et de leurs cursus, améliorer les conditions générales de l'enseignement et de l'apprentissage, notamment par un rééquilibrage des ressources, favoriser le recours aux services centraux pour l'enseignement et l'apprentissage

En sachant qu'un taux d'encadrement supérieur à 11.3 était jugé problématique dans le cadre d'Orchidée, l'encadrement de la filière de psychologie (24.2) et de Sciences du sport (16.6) reste très préoccupant. En dépit des efforts consentis (ex. création de deux postes professoraux et l'engagement de l'équivalent de trois postes de MER2), les taux d'encadrement ne s'améliorent guère, en raison de l'attractivité croissante de ces filières.

Les enseignements ont été donnés en ligne puis sous mode hybride, à la fois en raison de la pandémie, mais également pour permettre à la Faculté de mieux faire face au à l'accroissement des effectifs estudiantins et donc aux risques de sous-capacité des salles de cours. Ces adaptations ont posé de nombreux défis organisationnels aux enseignant·e·s comme au personnel administratif. Afin de répondre de manière prioritaire aux intérêts des étudiant·e·s, certains projets ont dû être suspendus. Les assistant·e·s-étudiant·e·s engagés pour soutenir l'enseignement distanciel ont été reconduit·e·s dans leur fonction. Les commissions pédagogiques ont prévu de mener une réflexion sur les apports possibles du numérique dans l'enseignement, afin de capitaliser sur l'acquisition de nouvelles compétences dans ce domaine. Cette réflexion devra impérativement préserver la relation pédagogique, base d'un enseignement de qualité et non consumériste.

Afin d'offrir une plus grande souplesse dans l'organisation des activités de recherche, une nouvelle procédure de répartition des surveillances d'examen a été introduite, à titre expérimental.

Recherche

La Renforcer le soutien à la recherche dans un contexte de concurrence accrue, de transformation numérique et de multiplication des tâches des chercheur·e·s, développer des axes novateurs transdisciplinaires (ex. numérisation, durabilité, digitalisation, santé, etc.), poursuivre notre incitation à cultiver la diversité des objets et des méthodes, réaffirmer notre approche holistique de l'évaluation, développer la communication sur nos recherches, implanter les recommandations éthiques au sein de la recherche de la Faculté, améliorer la formation des jeunes chercheur·e·s

La structuration de la recherche en SSP a connu deux modifications :

- Le Laboratoire de cultures et humanités digitales de l'Université de Lausanne ([LADHUL](#)) a été dissous et ses membres ont rejoint le [dh-center Unil-EPFL](#). Ceci afin de renforcer la visibilité de ce pôle, créé en 2018, avec la mission de soutenir

et développer le domaine des études numériques, en l'élargissant à l'ensemble du campus UNIL-EPFL.

- En collaboration avec FORS, une Plateforme *Développement de la recherche et des Méthodes en sciences sociales* ([DReMSS](#) pour Developments in Research and Methods of the Social Sciences) a été créée. Sa mission est de développer les compétences et le savoir-faire en méthodologie d'enquête, à l'échelle nationale et internationale.

A travers l'ISSUL, la Faculté participe activement à la création par la ville de Lausanne et sur mandat de la confédération de *l'Observatoire mondial pour les femmes, le sport, l'éducation physique et l'activité physique* en partenariat avec l'UNESCO. L'ambition consiste à surmonter les inégalités systémiques et autonomiser les filles et les femmes dans toutes leur diversité dans et par le sport, l'éducation physique et l'activité physique pour améliorer leur vie, ainsi que la société en général.

La Faculté a reçu neuf nouveaux subsides FNS (huit subsides « encouragement de projet » et un subside R4D) pour un montant total de 4,3 M CHF. La relève de la Faculté a également été largement soutenue par le FNS à travers l'obtention de deux bourses doctorales Doc.ch et de huit bourses Postdoc.mobility. L'attractivité de la Faculté se confirme au niveau européen, avec l'accueil de deux chercheuses lauréates des prestigieuses bourses Marie Skłodowska-Curie.

Le soutien au dépôt des projets de recherche du Décanat s'est poursuivi (97 projets, pour un montant total de 416'800 CHF) avec l'organisation de séances préalables à la soumission de requêtes aux programmes du FNS (ex. PNR80) pour faire émerger les synergies interdisciplinaires et augmenter ainsi les chances de succès.

Pour soutenir l'achèvement de recherches impactées par le COVID, la Faculté a instruit 117 demandes de prolongation de contrats au titre d'entrave à la recherche en faveur de membre du corps intermédiaire, dont 70 ont été acceptées totalement et 44 partiellement par la Direction.

La Cellule intégrité et un suppléant au délégué intégrité scientifique ont été nommés donnant suite au cadre fixé par la Direction pour renforcer l'action dans ce domaine.

Enfin, 26 colloques ont été organisés par la Faculté, généralement en ligne. Signalons particulièrement les *Journées internationales de sociologie du travail (JIST)* qui ont réuni un large réseau de chercheur·e·s (principalement francophones), impliqués dans l'analyse sociologique des évolutions et mutations du monde du travail, la conférence *Beyond the big five* sur la professionnalisation du football en Europe, co-organisée avec l'IDHEAP et l'Université libre de Bruxelles et le colloque international *Événements olympiques, moments historiques* co-organisé avec [l'ACHAC](#).

5.5 Faculté des hautes études commerciales (HEC)

L'année 2021 a vu l'entrée en fonction d'un nouveau décanat. La nouvelle doyenne s'est entourée de quatre vice-doyen·ne·s dont trois proviennent de l'équipe décanale précédente assurant ainsi la continuité dans la stratégie en cours tout en rajoutant des nouveaux aspects. Dans le passé les trois axes étaient : (1) Accroître le rayonnement et l'impact de la Faculté ; (2) Renforcer les programmes et les aspects pédagogiques ; et (3) Développer l'internationalisation. Le nouveau Décanat a ajouté

un engagement 3D, signifiant un développement dans les domaines de la diversité, la durabilité et la digitalisation.

Axe 1 : Accroître le rayonnement et l'impact de la Faculté

Création d'un Dicastère Rayonnement et Impact

Le Décanat a créé un Dicastère Rayonnement et Impact en charge du *branding* de HEC, de la formation continue et des centres de recherche.

Activités du Centre Entreprise for Society (E4S)

Le centre E4S lancé conjointement avec l'EPFL et l'IMD en 2020 pour encourager le développement d'une économie plus verte et résiliente, a connu un développement rapide. Sur le plan de la recherche, 15 projets d'envergure portant sur de nombreux domaines à l'intersection entre économie, management et technologie ont été financés. Environ 80 chercheur·e·s issus des trois institutions sont aujourd'hui impliqués.

Concernant les collaborations extérieures qui visent à activer le changement, l'objectif est de constituer une coalition d'acteur·trice·s prêts à interagir avec les chercheur·e·s et les étudiant·e·s de E4S pour échafauder ensemble les structures de l'économie de demain. Dans ce cadre, plusieurs conférences ont été organisées dont le sommet annuel de E4S qui a accueilli près de 300 personnes pour discuter du futur de la mobilité, du rôle de la finance durable, de l'évolution des règles de gouvernance des entreprises ou du rôle respectif des entreprises et des états dans la transition à venir.

Lancement du Swiss Center for Positive Futures (SCPF)

Fondé en 2021, le SCPF est le centre d'anticipation et de prospective de HEC. Il a pour ambition d'utiliser la *littéracie des futurs* (soit la capacité d'explorer systématiquement le futur et la place que nous y occupons - non pas en fonction des besoins et des projections d'aujourd'hui, mais en fonction de ceux de demain) pour la *durabilité humaine* (qui est l'action d'améliorer et d'adapter la pertinence, la valeur ajoutée, et le bien-être de tous les individus alors qu'ils continuent à vivre dans un environnement en constante évolution et de plus en plus perturbé), vers des futurs positifs.

Les missions du Centre sont : (1) *Futures Research* : Faire progresser les méthodologies de prospective et positionner la faculté comme leader dans le domaine. (2) *Futures Education* : Démocratiser l'éducation dans le domaine de la prospective pour les (futurs) dirigeant·e·s en élaborant diverses formations à offrir aux étudiant·e·s de tous niveaux. (3) *Futures Lab* : appliquer la prospective à des projets concrets et offrir des pistes de développement de compétences. Le *Futures Lab* est actif depuis 2019 et a déjà des résultats très probants, telle la publication du livre « *HR Futures 2030 : A Design for Future-Ready Human Resources* ».

Recherche et impact

Les professeur·e·s recrutés à HEC en 2021 permettent de renforcer les axes stratégiques de la Faculté en matière de recherche et d'enseignement.

Douze projets de chercheur·e·s ont été sélectionnés pour recevoir des fonds en 2021, pour un total de plus de 7 millions de francs, dont la quasi-totalité provient du Fonds National Suisse. Au total, les soutiens financiers actuellement actifs atteignent 15 millions de francs.

La visibilité et l'impact international de la recherche effectuée au sein de la Faculté continue d'augmenter suite aux efforts réalisés en matière de vulgarisation, de diffusion dans la presse locale et internationale, et d'utilisation des réseaux sociaux. Un projet de podcast est en cours d'investigation. Un premier podcast « test » a pu être lancé et analysé en 2021.

Visibilité de la marque HEC Lausanne

Dans le cadre du projet de *branding*, un projet de refonte du site web de la faculté a débuté en 2021, à l'aide d'une agence externe dont l'analyse a permis de redéfinir le positionnement du site et sa stratégie. Les prochaines étapes consistent à remodeler l'architecture du site web, à revoir tous les textes ainsi que l'univers visuel du site et ensuite à décliner ce nouveau positionnement au sein de tous les canaux de communication.

De nouveaux concepts de communication sur le digital ont été lancés afin d'accroître la notoriété de la marque et de répondre aux objectifs stratégiques et de communication. Par exemple, la série mensuelle d'actualité « HEC Lausanne a du talent », met en lumière celles et ceux dont le succès a été célébré récemment (étudiant·e·s, chercheur·e·s, enseignant·e·s ou membres du personnel). Ensuite, le concept de diversité et de valorisation de la communauté « *People of HEC Lausanne* » est né, mettant en lumière sur les réseaux sociaux des membres de la communauté élargie de HEC, de toute origine, tout âge, genre ou statut.

Une formation LinkedIn a été proposée à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs ainsi qu'à la communauté professorale. Celle-ci visait à apprendre à créer et gérer sa réputation numérique sur LinkedIn, mais aussi à donner des clés pour se positionner en tant qu'ambassadrices et ambassadeurs de la marque HEC Lausanne et contribuer à la visibilité de celle-ci.

Axe 2 : Renforcer les programmes et les aspects pédagogiques

Innovation de l'enseignement

Le Décanat met l'accent sur l'innovation et a créé un fond pour soutenir des innovations pédagogiques et techniques dans l'enseignement qui ont permis de financer une dizaine de projets en 2021. Une plateforme d'innovation dans l'enseignement va être créée en 2022.

Suite aux expériences de l'enseignement durant la pandémie, le Décanat a décidé de continuer les échanges entre professeur·e·s au sein de la *Task Force* « HEC virtualisation » qui avait été mise sur pied en 2020. La nouvelle démarche du Décanat s'appelle *Workshop on Innovation in Teaching* (WIT). Il s'agit de rencontres mensuelles entre enseignant·e·s pour échanger sur des aspects d'innovation pédagogique et technique. Un premier WIT a eu lieu avec une sommité de l'apprentissage actif et un deuxième avec un panel de professeur·e·s de différentes

facultés, pour échanger sur des innovations digitales interactives dans l'enseignement.

Le Décanat réfléchit aussi à une réforme du programme de Bachelor pour y intégrer davantage les 3D (Diversité, Durabilité, Digitalisation) et collabore avec le Centre de soutien à l'enseignement de l'UNIL (CSE) pour entamer cette réforme.

Ré-accréditation de l'EMBA

Le programme *Executive MBA* a été réaccrédité par l'Association of MBAs (AMBA) jusqu'en 2026. Reconnue comme la référence en matière d'enseignement supérieur des affaires, seuls 2% des écoles de management dans le monde sont accréditées par l'AMBA dont cinq en Suisse.

Le panel de l'AMBA a relevé le positionnement clair du programme et la capacité à attirer des étudiant·e·s de grande qualité malgré la concurrence sur le marché suisse des MBA à temps partiel.

Lancement du Master in Sustainable Management and Technology

La première volée du Master en Management durable et technologie, géré par le centre E4S, a commencé en septembre 2021. Les cours sont dispensés par des professeur·e·s des trois institutions sur les trois campus. Cette première volée compte 32 étudiant·e·s, dont 12 venant de HEC. 182 dossiers de candidature ont été reçus, avec des profils ingénieurs ou en économie/management.

Développement de l'Executive Education

L'Executive Education HEC Lausanne a été en mesure de lancer l'ensemble de ses programmes certifiants aux dates initialement prévues et ce, malgré les restrictions sanitaires en vigueur. Les effectifs d'étudiant·e·s sont stables ou en hausse.

L'année 2021 a également permis de réaliser la transformation du programme *Certificate of Advanced Studies (CAS)* en Management et Leadership en deux programmes distincts.

Les premières éditions du CAS en Management du Changement et du CAS en Gestion d'Equipe ont rencontré un franc succès.

Axe 3 : Développer l'internationalisation

La pandémie a continué de perturber les activités internationales mais dans une moindre mesure qu'en 2020. Bon nombre d'échanges d'étudiant·e·s ont été maintenus. Par ailleurs, HEC Lausanne a accueilli un plus grand nombre d'étudiant·e·s en échange que les années précédentes.

Un nouvel accord d'échange a été conclu avec la Zhejiang University School of Economics renforçant ainsi les liens avec la Chine et ouvrant d'autres possibilités de collaboration dans le cadre du China Economics and Finance Center. Les nouveaux outils d'enseignement en ligne mis en place pendant la pandémie ont permis de mettre sur pied un cours en format hybride au sein duquel les étudiant·e·s HEC en présentiel et des étudiant·e·s de Zhejiang University en ligne ont pu interagir et travailler ensemble.

Afin d'encourager les étudiant·e·s de l'UNIL à se consacrer aux problèmes de développement dans le monde, la Faculté, en partenariat avec le Service des Relations Internationales de l'UNIL, a créé le Prix Olivier Cadot d'un montant de CHF 10'000. Celui-ci est destiné à aider un·e étudiant·e à réaliser un projet social, entrepreneurial ou académique dans un pays émergent.

L'engagement 3D (Diversité, Durabilité, Digitalisation) de la Faculté

En 2021, le Décanat a implémenté une pratique de recherche active lors des mises au concours pour des postes professoraux et la Commission Egalité HEC a encouragé la formation d'un réseau de femmes post-docs pour échanger sur la carrière académique. Les mesures déjà en place comme la *Women Leader's Night*, le *Female Career Award* et le *Female Career Lunch* ont partiellement pu être réalisées en 2021.

Du point de vue de la durabilité, le Décanat va mettre sur pied un Centre de Durabilité et de Business Transformation en 2022, qui aura comme objectif de donner de la visibilité aux recherches de la faculté dans le domaine, d'organiser des débats sur des questions d'économie et de durabilité et de créer le lien avec les activités de E4S. Un poste de professeur·e en management des grands défis a aussi été créé.

Concernant la digitalisation, en 2021 le Décanat a développé une plateforme administrative pour les chercheurs et chercheuses de la Faculté qui facilite la gestion des projets de recherche du point de vue éthique, financier et logistique. Le Décanat a également commencé la migration de la plateforme existante de gestion des étudiant·e·s vers une nouvelle plateforme.

5.6 Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)

Le nouveau Décanat a pris ses fonctions en août 2021. Il est constitué de Niklas Linde, Doyen, Valérie Boisvert, Vice-doyenne aux affaires académiques et Directrice de l'École des géosciences et de l'environnement, et Marie-Elodie Perga, Vice-doyenne à la Recherche, Communication et Qualité ; son mandat est de trois ans. Le processus de l'autoévaluation de la Faculté s'est presque terminé, et le nouveau plan de développement a permis au nouveau Décanat de cerner les principaux enjeux et attentes des membres de la Faculté. L'année 2021 a donc été une année de transition entre deux décanats et deux plans de développement. En raison de la pandémie en cours, l'attention portée aux changements de gouvernance a été limitée, car il s'agissait surtout de veiller à ce que les programmes d'enseignement et de recherche se réalisent aussi bien que possible. Le fait que la Faculté et ses activités fonctionnent si bien malgré deux années de perturbations continues témoigne de la robustesse et de la résilience de la FGSE et de ses membres.

Les géosciences et les sciences de l'environnement feront partie des domaines de recherche scientifique les plus importants du 21^{ème} siècle. Il est urgent de mieux comprendre l'impact du changement climatique sur l'environnement, d'identifier des stratégies pour gérer les ressources à disposition sur notre planète pour des populations en croissance et en migration, pour atténuer les risques naturels qui affectent les populations humaines et leurs infrastructures, et pour élaborer des politiques environnementales durables. Ces problèmes sont étroitement liés, et les défis qu'ils soulèvent ne feront que croître dans les années à venir. Dans ce contexte, le Décanat promeut le renforcement d'une culture de recherche d'excellence qui traite

ces enjeux majeurs, et d'un enseignement proche de la recherche. En outre, le Décanat s'efforce de traiter d'autres enjeux de société plus larges concernant les compétences numériques, le rôle des chercheur·e·s dans la société via l'*outreach*, l'inclusion, et la transition vers une recherche complètement transparente via l'Open Access et l'Open Data.

Après un semestre de printemps à distance, les enseignements ont pu reprendre en présentiel à la rentrée de septembre. Une grande organisation a été nécessaire pour remodeler les camps de terrain en tenant compte des risques et des mesures de protection en constante évolution. Les enseignant·e·s, le personnel administratif et les étudiant·e·s ont montré une grande flexibilité et un fort engagement. Les ordinateurs équipant les salles de cours informatiques arrivant en bout de course, la Faculté a décidé de les remplacer par des écrans de terminaux permettant de se connecter à un serveur hébergé au centre informatique. Les étudiant·e·s auront ainsi désormais accès à un système plus puissant, auquel ils pourront également se connecter via leur ordinateur personnel, y compris depuis l'extérieur.

La FGSE a pu reprendre bon nombre d'activités de recherche malgré la persistance de la pandémie du COVID-19. L'accès à certaines régions restant impossible, certaines recherches ont dû être suspendues, et d'autres recalibrées. La FGSE a cependant continué de réaliser un grand nombre d'avancées scientifiques et techniques, et a pu maintenir son niveau de publications et de succès auprès du FNS. La FGSE a aussi bénéficié de nouvelles installations de pointe dans les laboratoires et l'élargissement de son parc d'instrumentation permettant l'acquisition de données sur le terrain.

Avec le soutien de la Direction, la FGSE avait décidé de renforcer sa visibilité et ses activités en sciences du climat avec trois recrutements de professeur·e·s (paléoclimats, processus atmosphériques, enjeux sociétaux liés aux changements climatiques). La FGSE a monté un centre d'action et d'étude des impacts climatiques (CLIMACT) en collaboration avec l'EPFL, inauguré en octobre 2021. CLIMACT agira comme une plaque tournante pour la recherche sur les impacts des changements climatiques, ayant pour objectif principal de réunir les compétences de l'UNIL et de l'EPFL afin de générer une meilleure compréhension scientifique des impacts du changement climatique. CLIMACT étudiera à la fois les impacts environnementaux (air, eau et terre, tant pour la Suisse que pour le monde entier) que leurs conséquences sociétales (approvisionnement alimentaire, santé et bien-être, systèmes de production et villes). Il développera une représentation globale de l'environnement de la ville aux sommets des montagnes afin de permettre une quantification des solutions possibles en fonction des choix technologiques et sociétaux. Ces travaux seront destinés à fournir une base pour la prise de décision et le développement de solutions techniques. Ce centre est soutenu pour une période initiale de deux ans par la Direction de l'UNIL et la présidence de l'EPFL. Les résultats du premier appel d'offres pour le financement de projets impliquant des chercheur·e·s de l'UNIL et de l'EPFL ont été annoncés à l'automne 2021.

La FGSE a consolidé le Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Montagne (CIRM) grâce au soutien financier de la Direction de l'UNIL. L'objectif principal de ce centre est de renforcer la recherche de l'UNIL sur les problématiques des régions de montagne (durabilité, changement climatique, par ex.) sous un angle interdisciplinaire et de diffuser les résultats des recherches de l'UNIL auprès du public

et des décideuses et décideurs politiques. Les travaux sont concentrés sur les Alpes vaudoises et valaisannes. Ce centre s'inscrit dans le développement de la FGSE et de l'UNIL sur le site de Sion, pour lequel un Décanat précédent avait œuvré en lien étroit avec la Direction. Le CIRM et un renforcement de la présence d'enseignant·e·s sur le site sont les piliers de la politique mise en place et feront l'objet d'une évaluation au printemps 2022 avant un possible renouvellement de la Convention avec la Ville de Sion et le Canton du Valais en 2022. Un rapprochement physique éventuel avec l'EPFL sur le site de Sion est actuellement discuté.

Une convention de collaboration a été établie avec la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire pour la mise en place en 2020 d'une plateforme consacrée à la Durabilité à l'intention des maître·sse·s de gymnase. Cette plateforme a pour objectif principal l'élaboration d'une plateforme pédagogique numérique consacrée à la durabilité et ses futurs contenus. Le développement durable - dans ses dimensions sociale, économique et environnementale - et la nécessité de développer l'éducation numérique et la culture générale de la numérisation dans l'ensemble du système de formation font partie des axes prioritaires du Programme de législature du Conseil d'État. Via cette plateforme, la FGSE pense répondre à cette priorité. Une journée annuelle est organisée pour permettre l'interaction entre les chercheurs et chercheuses à la FGSE avec les enseignant·e·s de gymnase.

La FGSE a accueilli dès le semestre d'automne 2021 un nouveau professeur en science des données géo-environnementales et une nouvelle professeure en microgéochimie environnementale. Un nouveau professeur en biogéochimie des écosystèmes terrestres et changement environnemental a également été recruté et rejoindra l'UNIL à l'été 2022. Tout en respectant l'objectif premier d'excellence, les recrutements sont en cohérence avec le Plan d'action de l'UNIL pour l'égalité entre femmes et hommes qui s'inscrit dans le cadre du Programme fédéral pour l'égalité des chances. Le Décanat assure la bonne intégration des nouveaux et nouvelles professeur·e·s via une séance d'information générale et une présentation du Décanat. Un comité de suivi a été mis en place pour les professeur·e·s en pré-titularisation conditionnelle (PTC). La composition et le rôle de ce comité de suivi ont été précisés au niveau facultaire. Désormais une tierce personne accompagne la personne en PTC durant toute la durée du processus, indépendamment des changements de direction d'institut ou de Décanat. Une grille a également été établie, qui permet de mieux distinguer les thèmes à suivre et à évaluer. Ce comité de suivi rencontre les professeur·e·s en PTC une fois par an et soumet un rapport au Décanat.

La Faculté reçoit actuellement un très grand nombre de demandes d'accueil concernant les *Starting Grants* du FNS, les *Swiss Postdoctoral Fellowships* (SPF), les Bourses d'excellence de la Confédération suisse et de bourses venant du *China Scholarship Council* (CSC). Ceci témoigne de l'attractivité de l'environnement de recherche de la Faculté et du dynamisme de son corps professoral. Même si cette source de croissance supplémentaire est la bienvenue, elle pose des questions importantes sur la disponibilité des bureaux et des laboratoires dans les années à venir.

Avec le soutien de la Direction, la FGSE participe au *Swiss Polar Institute* (SPI). L'objectif scientifique du SPI est d'identifier les points forts du paysage de la recherche polaire suisse, tracer la voie à suivre pour les développer et proposer le développement de nouvelles activités pour la recherche en milieu alpin et polaire. Via

son adhésion, une nouvelle offre de financements est accessible pour les chercheur·e·s de la FGSE.

Finalement, la FGSE a mis en application sa stratégie révisée pour les postes de relève académique qu'elle perçoit comme un tremplin pour les carrières des jeunes scientifiques (dans les universités et hautes écoles – et aussi ailleurs dans les secteurs privé, public et associatif). La FGSE soutient l'importance de ces postes intermédiaires, tout en encourageant l'excellence scientifique et la mobilité des individus. Elle dispose donc d'une variété de postes susceptibles de contribuer à la relève, avec des titres, des financements, des statuts, et des cahiers de charges très divers. Par exemple, la bourse « Matterhorn » permet aux membres de la relève d'obtenir un subside pour financer des activités de terrain. Une bourse « post-doc égalité » a été allouée pour la troisième fois en 2021. Celle-ci est destinée à soutenir des personnes qui souhaitent relancer leur carrière après avoir connu une réduction ou une interruption de leurs activités de recherche en raison de leur situation familiale. La Faculté vise à recruter les meilleures personnes pour ces postes (internes ou externes) et veut bien sûr que « ses » membres puissent décrocher des postes compétitifs ici ou ailleurs ultérieurement.

Enfin, la Faculté a la fierté de compter parmi ses membres le Recteur Frédéric Herman, nommé à la tête de l'Université dès le 1^{er} août 2021 pour un mandat de 5 ans.

5.7 Faculté de biologie et médecine (FBM)

Une nouvelle équipe décanale est entrée en fonction au 1^{er} août 2021. Une auto-évaluation étant prévue au calendrier 2022 de la Faculté, le Décanat élaborera son plan de développement à l'issue de cette démarche Qualité.

Sur le plan organisationnel, l'année 2021 a été dans la continuité de la précédente, marquée par la crise sanitaire qui a impacté les activités académiques.

Si cette période a valorisé les outils informatiques de communication par le biais des visioconférences, elle a eu un impact sur l'organisation et l'environnement de travail de certains groupes de collaborateur·trice·s, et également sur les enseignant·e·s et les étudiant·e·s.

Communication, relations extérieures et affaires stratégiques

Un secteur Durabilité et un secteur Qualité ont été intégrés au sein du Dicastère Communication, stratégie et durabilité. Le secteur Qualité permettra de lier les outils stratégiques de la FBM à ceux de l'UNIL, par le biais de la procédure du système d'assurance qualité institutionnel.

Le Développement de la chaîne YouTube FBM s'est poursuivi et un compte Twitter FBM a été lancé.

156 « mémentos » et 382 « actualités » ont été publiés sur le site de la FBM, dont une trentaine a fait l'objet d'un travail de vulgarisation scientifique valorisé auprès des médias. Quatre « Entretiens de la FBM » ont mis en lumière des personnalités et des projets.

57 profils ont été créés et/ou mis à jour sur la page « Professeur·e·s A-Z » de la Faculté.

Édition des newsletters électroniques mensuelles « INFO FBM » et « La FBM dans les médias » (6'500 destinataires). Publication d'un numéro d'« Échos du vivant » destiné aux enseignant·e·s de biologie des gymnases romands (317 abonné·e·s).

Organisation des 18 leçons inaugurales (10 PO, 7 PAS et 1 PAST-PTC) en « mode COVID », avec retransmission en direct.

Malgré la situation sanitaire, la Cérémonie d'ouverture des cours et de remise des prix, la remise des FBM Awards et le « 5 à 7 » d'honneur (rencontre interfacultaire) ont pu être maintenus.

La consolidation du réseau Alumni FBM s'est poursuivie avec la publication de plusieurs articles et events.

Lancement de la plateforme « Durabilité et santé », conjointe à la FBM et au Centre de compétences en durabilité (CCD) de l'UNIL.

Relève académique et Égalité

Malgré les contraintes liées au contexte pandémique et aux transitions des équipes dirigeantes, le Dicastère de la relève académique et égalité, ainsi que ses commissions permanentes (commission de la relève, commission consultative des promotions et commission de planification académique) ont assuré la continuité des activités afin de ne pas freiner les développements de carrière des personnels académiques.

La nouvelle orientation égalité donnée au Dicastère de la Relève académique est liée aux enjeux sociétaux et facultaires ; elle doit également servir à valoriser et renforcer la visibilité de l'extrême diversité des parcours professionnels et personnels qui font la richesse de la Faculté. La promotion de l'altérité dans le monde académique est un enjeu stratégique qui renforcera l'excellence et la créativité. Il s'agit aussi d'un défi organisationnel pour concilier ces thématiques dans l'univers de la science où la concurrence est très rude, notamment pour l'obtention de financements.

La réflexion multipartite pour identifier des voies d'amélioration des carrières et du recrutement académique s'est poursuivie, en incluant les évolutions liées à la numérisation des activités. Le but final reste de favoriser la création de savoir et sa transmission, tout en soutenant méthodologiquement les comités de sélection. Dans ce contexte, se dessine une piste favorable : la voie de la prétitularisation conditionnelle est bénéfique aux carrières professorales de la relève scientifique facultaire, et en particulier aux femmes. Une structure semblable et adaptée à la Section des sciences cliniques (SSC) est en cours de réflexion.

Enfin, le Guide pratique des carrières académiques à la FBM visant à expliquer et promouvoir les parcours académiques au sein de la Faculté continue à faire l'objet d'une large diffusion. Ce support permet de mieux faire connaître les procédures à la communauté facultaire. Des séances spécifiques d'informations ont été proposées au cas par cas et il est prévu de généraliser cette méthode de communication directe pour faciliter la compréhension des procédures.

Enseignement et Diversité

Le vice-Doyen enseignement et diversité a axé le début de son mandat sur une réflexion de fond visant à renforcer la place de l'enseignement dans la carrière académique. Des discussions ont été ouvertes intégrant les Ecoles de la Faculté, le Dicastère relève et égalité ainsi que certains partenaires institutionnels, notamment l'UNIGE avec des échanges réguliers.

Les Ecoles de la FBM restent impactées par la pandémie notamment en raison des incertitudes entourant les modalités d'enseignement et d'évaluations. Le retrait d'étudiant·e·s aux examens a conduit à des volées de taille record, ce qui soulève des défis divers et de vives inquiétudes quant aux seuils de sélectivité. Dans ce contexte, le Dicastère et les Directions des Ecoles ont été particulièrement attentifs à ce que le bien-être des étudiant·e·s soit pris en compte et des relations plus étroites ont été établies durant l'année avec les associations estudiantines.

La valorisation du doctorat MD s'est concrétisée par l'élaboration d'une vidéo promotionnelle et l'envoi d'une clé USB intégrant les informations relatives à ce cursus aux étudiant·e·s du Master de médecine.

École de médecine

Après une mise en pause du Projet C4 durant plusieurs mois en raison de négociations entre la Commune de Chavannes et le Canton, les travaux des groupes de travail ont repris. Le Plan partiel d'affectation (PPA) a depuis été accepté et sauf oppositions, la Commune de Chavannes pourra procéder à la mise à l'enquête des constructions.

Les travaux de la Commission de projet (CoPro) ont abouti à un redimensionnement du projet pour rester dans la cible budgétaire. Les travaux placés sous la responsabilité de l'organe quadripartite sur la gouvernance du C4 (GPil C4) progressent.

La crise sanitaire a fortement accéléré l'intégration du numérique dans l'enseignement et l'évaluation des apprentissages, entre autres par la mise en place d'une infrastructure automatisée pour la diffusion en direct et l'enregistrement des enseignements en auditoire.

Le développement du portfolio électronique PULS (Portfolio de l'Université de Lausanne pour les Skills) s'est poursuivi.

Un outil de microscopie virtuelle (3D) a été introduit pour enrichir l'enseignement de l'histologie et renforcer l'enseignement de l'anatomie.

L'examen fédéral « Clinical Skills » a eu lieu avec succès dans les locaux du bâtiment Géopolis, ainsi que dans le bâtiment qui héberge l'IDHEAP sur le site de Dorigny. Ces locaux de l'UNIL devraient continuer à être disponibles jusqu'à l'ouverture du C4. Les activités préparatoires/de substitution imposées par l'examen fédéral ne peuvent malheureusement pas se dérouler dans ces mêmes locaux faute de disponibilité.

Ecole de biologie

Avec la poursuite de la pandémie, l'Ecole de biologie a dû revoir ses prétentions par rapport aux projets initialement prévus pour 2021 afin de garantir la qualité de l'enseignement et des évaluations des apprentissages dans les conditions sanitaires autorisées.

Suite aux modifications du RLUL, l'Ecole de biologie a revu ses règlements d'études et ses règlements d'admission / d'examen préalable d'admission pour la rentrée d'automne 2021.

Afin de répondre à l'augmentation des effectifs, un 6^{ème} groupe de travaux pratiques de biologie moléculaire pour les étudiant·e·s de 3^{ème} année a vu le jour avec la collaboration du Département d'oncologie fondamentale. Une réflexion pédagogique et organisationnelle se poursuit avec la problématique de l'accueil des étudiant·e·s dans les Modules à choix du semestre de printemps.

La réflexion sur les quatre axes du Plan stratégique de l'Ecole de biologie s'est prolongée. Le plan a été soumis au Décanat. Les projets prioritaires restent l'étude de la faisabilité d'une transition des Masters de 90 à 120 ECTS et la réactivation des filières thématiques du Bachelor en biologie.

La Maîtrise universitaire ès Science en Taphonomie Humaine (120 ECTS) initiée par la Direction du Centre Universitaire romand de médecine légale a été soutenue par la Direction de l'UNIL qui a accordé le budget demandé.

Un poste d'ingénieur pédagogique pour l'Ecole de biologie a été octroyé pour permettre le déploiement d'outils numériques pour les enseignements et les évaluations.

École doctorale (ED)

Le Life Science Career Day (LSCD) s'est déroulé le 12 mai au SwissTech Convention Center avec de nombreux partenaires et l'association BSNL.

Le Bioscience Network Lausanne (BSNL) et l'ADAS (Association des doctorants en science) ont organisé plusieurs événements (en ligne et en présentiel) contribuant ainsi à l'accueil et au soutien des doctorants.

Les examens de thèse se sont déroulés plutôt en mode hybride, et diverses procédures ont permis de cadrer et de garantir des échanges de qualité entre doctorant·e·s et expert·e·s externes, malgré les écrans interposés. Un sondage suggère que la modalité « présenteielle » reste la préférée. La défense orale publique (qui a été considérée optionnelle ou a été annulée pendant la pandémie) est considérée comme une étape clé.

Les formations ont été maintenues en ligne ou en présentiel. L'offre a été complétée avec des formations de la plateforme e-learning COURSERA. En fin d'année, une nouvelle formation dans le domaine de la vulgarisation scientifique a été proposée.

Une newsletter a été créée pour sensibiliser les doctorant·e·s à la prévention du plagiat et de l'auto-plagiat (Titre : « Self-plagiarism: is it really that bad? »).

Les travaux soumis au contrôle du logiciel iThenticate n'ont pas présenté de problèmes majeurs (17 thèses contrôlées, choix aléatoire).

Un concours de bourses a été lancé (en partenariat avec les Fondations Solis et CHUV).

Une nouvelle filière en sciences humaines et sociales de la médecine est en projet.

Les pages web présentant le doctorat en sciences infirmières ont été migrées du site de l'IUFRS à celui de l'École doctorale.

Ecole de formation postgraduée médicale

L'École a soutenu les Services dans leur démarche d'accréditation de Centre de Formation et a représenté le CHUV et la FBM pour les questions de formation post-graduée auprès des autorités cantonales et fédérales, en particulier l'Institut Suisse pour la formation médicale (ISFM).

Le Décanat et la Direction générale ont finalisé la modification du Règlement de l'École de formation post-graduée médicale. L'objectif est de la rendre opérationnelle pour la FBM, le CHUV et Unisanté et valoriser la formation post-grade qui fait partie de la formation des médecins pour l'obtention de leur spécialisation par le biais de l'ISFM. Le règlement prévoit que la Direction de l'École est assurée par le vice-directeur médical du CHUV, responsable de la recherche, de la formation et de l'innovation.

Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS)

Un processus de développement de stratégie et de révision du règlement de l'IUFRS a été conduit. Le nouveau règlement a été approuvé avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance comprenant deux vice-Directeurs (Enseignement / Recherche) qui appuieront la Directrice dans une gestion collégiale de l'IUFRS.

Les nouveaux règlements du Master ès sciences en sciences infirmières (MScSI) ainsi que celui de la Maîtrise universitaire ès sciences en pratique infirmière spécialisée (MScIPS) sont entrés en vigueur. Le nouveau règlement pour l'obtention du grade de Doctorat ès sciences infirmières (PhD) a été adapté.

Le développement d'une plateforme d'administration de la recherche en sciences infirmières et sciences de la santé, en complémentarité de l'infrastructure de recherche existante au sein du CHUV / de l'UNIL, a été lancé. Une analyse préalable du fonctionnement de la recherche a mis en évidence la nécessité de standardiser les processus en lien avec les projets de recherche et essais cliniques.

Recherche et innovation

Tous les programmes institutionnels de soutien à la recherche ont pu être rétablis malgré le COVID-19. Les financements de la Fondation Donase, le programme facultaire de financement de projets interdisciplinaires et de bourses de soutien à des jeunes chercheurs, ainsi que les prix de Faculté, ont été mis au concours et attribués. Les financements accordés permettront de soutenir 14 chercheur·e·s de la FBM.

La FBM s'est engagée de façon importante dans l'approche dite « 3RCC », dont l'objectif est de développer des alternatives ou des approches complémentaires à l'expérimentation animale. Des modèles innovants ont continué à être développés, notamment le poisson-zèbre sur le site du Bugnon ainsi que sur le site de Dorigny. Le killifish a permis une alternative intéressante sur le plan expérimental pour la recherche sur le vieillissement.

Une plateforme offrant aux chercheur·e·s un service de production d'organoïdes a été mise en développement. Ce projet innovant permet à la recherche médicale et à la recherche translationnelle de disposer de nouveaux modèles pour sa recherche.

Une plateforme « axéniques/germ free » a été définie pour permettre de nouvelles approches dans la recherche sur le métabolisme et en physiologie.

Le PACTT, bureau de transfert de technologies UNIL/CHUV, en charge des questions de protection et valorisation de la propriété intellectuelle a traité dix nouvelles demandes de brevets et 28 annonces d'inventions. Un programme de financement pour favoriser l'innovation a permis d'attribuer trois bourses InnoTREK.

Le Centre de science des données biomédicales a été créé. Il permettra l'analyse d'ensembles de données à haut débit et à haute dimension générés par des nouvelles technologies de dosage, avec une application en immunologie et en immunothérapie, à la recherche fondamentale, et au développement de vaccins.

6. Chiffres et statistiques

6.1 Étudiant·e·s

6.1.1 Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2021 par cursus

Cursus principal	2002	2007	2012	2018	2020	2021
Diplôme EFLE	205	138	175	170	147	102
<i>% femmes</i>	86%	83%	87%	81%	79%	80%
Bachelor		5'974	7'146	7'901	8'685	8'572
<i>% femmes</i>		57%	56%	56%	59%	59%
Master et préalable		1'370	3'463	4'573	5'092	5'320
<i>% femmes</i>		53%	57%	54%	56%	57%
Licence/diplôme	7'512	1'597	4	0	0	0
<i>% femmes</i>	55%	60%	46%	-	-	-
MAS ¹	801	371	227	322	524	535
<i>% femmes</i>	52%	64%	49%	56%	69%	70%
Doctorat	1'574	1'583	1'916	2'271	2'383	2'532
<i>% femmes</i>	44%	48%	49%	53%	54%	54%
Formations compl. *				73	66	57
<i>% femmes</i>	44%	48%	49%	66%	67%	51%
Sans titre **	70	29	24	24	22	23
<i>% femmes</i>	46%	34%	30%	46%	45%	48%
Total	10'162	11'062	12'955	15'334	16'919	17'141
% femmes	53%	56%	55%	55%	58%	58%

* précédemment inclus avec les bachelors ou les masters

** étudiant·e·s inscrits à l'UNIL pour un ou deux semestres et ne visant pas de titre universitaire (étudiant·e·s hôtes, étudiant·e·s en Droit allemand)

6.1.2 Provenance des étudiant·e·s débutant au semestre d'automne 2021 en master²

	UNIL	HEU suisses	Autres HE*	Total
Étudiant·e·s débutants Master	1'124	400	424	1'948
<i>% Étudiant·e·s débutants Master</i>	58%	21%	22%	100%

* y compris les étudiant·e·s débutants avec des provenances multiples (p. ex. HEU et HES suisse).

¹ Y compris les anciens programmes postgrades (DESS, DEA et spécialisation de 3^e cycle)

² En fonction de la Haute école qui a décerné le dernier titre obtenu par l'étudiant·e débutant en master.

6.1.3 Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2021 par faculté

Faculté	Total	% Femmes
Théologie et sciences des religions	89	54%
Droit, sciences criminelles et administration publique	2'363	66%
Lettres	2'200	63%
Sciences sociales et politiques	3'628	66%
Hautes études commerciales	3'303	37%
Biologie et médecine	4'108	63%
Géosciences et environnement	915	46%
Formation continue	535	70%
Total	17'141	58%

6.1.4 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de bachelors inscrits au semestre d'automne 2021

Faculté	Bachelor	Total	Femmes
Théologie et sciences des religions	Baccalauréat universitaire en Théologie *	10	80%
	Baccalauréat universitaire en sciences des religions	14	71%
Droit, sciences criminelles et administration publique	Baccalauréat universitaire en Droit	769	69%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en science forensique	416	69%
Lettres	Baccalauréat universitaire ès Lettres	1'089	63%
Sciences sociales et politiques	Baccalauréat universitaire en sciences sociales	395	74%
	Baccalauréat universitaire en science politique	353	48%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en psychologie	1'210	79%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences du sport et de l'éducation physique	326	29%
Hautes études commerciales	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences économiques (tronc commun 1 ^{ère} et 2 ^e année)	1'261	36%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en management (3 ^e année)	263	33%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en économie politique (3 ^e année)	132	23%
Géosciences et environnement	Baccalauréat universitaire ès Sciences en géosciences et environnement	408	43%

Biologie et médecine	Baccalauréat universitaire ès Sciences en biologie	538	58%
	Baccalauréat universitaire en Médecine	1'322	69%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences pharmaceutiques ³	66	71%
Total		8'572	59%

* Bachelor interinstitutionnel

6.1.5 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de masters inscrits au semestre d'automne 2021⁴

Faculté	Master	Total	Femmes
Théologie et sciences des religions	Maîtrise universitaire en Théologie*	8	75%
	Maîtrise universitaire en sciences des religions**	13	54%
Droit, sciences criminelles et administration publique	Maîtrise universitaire en Droit	247	71%
	Maîtrise universitaire en Droit en sciences criminelles	3	67%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en science forensique	135	71%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en traçologie et analyse de la criminalité	21	57%
	Maîtrise universitaire en Droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information**	48	46%
	Maîtrise universitaire en Droit des Universités de Zurich et Lausanne*	40	60%
	Maîtrise universitaire en politique et management publics*	141	52%
	Maîtrise universitaire en Droit en criminologie et sécurité	118	82%
	Maîtrise universitaire en professions judiciaires	36	75%
Lettres	Maîtrise universitaire ès Lettres	499	66%
	Maîtrise universitaire en humanités numériques**	56	63%
Sciences sociales et politiques	Maîtrise universitaire ès Sciences en psychologie	526	86%
	Maîtrise universitaire en science politique	121	56%
	Maîtrise universitaire en sciences sociales	95	78%

³ Seule la 1^{ère} année est enseignée à l'UNIL

⁴ Sans les mises à niveau (145 étudiant·e·s).

	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences du mouvement et du sport	224	31%
	Maîtrise universitaire en méthodologie d'enquête et opinion publique*	2	100%
Hautes études commerciales	Maîtrise universitaire ès Sciences en management	449	48%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en économie politique	99	47%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en systèmes d'information	88	25%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en finance	434	25%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en comptabilité, contrôle et finance	176	43%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences actuarielles	79	37%
	Maîtrise universitaire en Droit et économie**	117	41%
Géosciences et environnement	Maîtrise universitaire en études du tourisme	33	70%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en géographie	96	36%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en biogéosciences*	28	46%
	Maîtrise universitaire en fondements et pratiques de la durabilité	109	62%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences de l'environnement	58	34%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences de la Terre	19	37%
Biologie et médecine	Maîtrise universitaire ès Sciences en comportement, évolution et conservation	65	58%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences moléculaires du vivant	62	42%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en biologie médicale	135	63%
	Maîtrise universitaire en Médecine	679	63%
	Master ès Sciences en sciences infirmières*	95	85%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en pratique infirmière spécialisée*	21	81%
Total		5'175	57%

* Master interinstitutionnel

** Master interfacultaire

6.1.6 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de Master of Advanced Studies (MAS) inscrits au semestre d'automne 2021⁵

Master of advanced studies	Total	Femmes
Executive MBA	82	49%
MAS en Administration publique	55	31%
MAS en Sciences et Organisation de la santé	17	65%
MAS en Psychothérapie comportementale et cognitive	111	85%
MAS en Psychothérapie psychanalytique	141	85%
MAS en Psychothérapie systémique	65	92%
MAS en Vaccinologie	25	64%
MAS en droit international et européen de l'économie et du commerce (LL.M. International Business Law)	39	49%
Total	535	70%

⁵ Inclut étudiant·e·s gérés par la fondation pour la Formation Continue UNIL-EPFL

6.1.7 Provenance des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2021 (domicile légal lors de la première inscription à une HEU)*

Provenance	Dipl. EFLE	Bachelor	Master	Docto-rants	Form. Comp.**	Sans Titre***	Total	% Total
Vaud	4	5'099	2'245	744	32	2	8'126	49%
Fribourg		314	222	51	1		588	4%
Valais	1	636	386	102	4		1'129	7%
Neuchâtel		281	225	73			579	3%
Genève		490	503	108	2		1'103	7%
Jura		108	91	29			228	1%
Berne		142	82	44	2		270	2%
Tessin	2	456	244	80			782	5%
Suisse alémanique et Liechtenstein		173	100	79	2		354	2%
Union Européenne	7	643	806	802	7	21	2'286	14%
Autres pays européens	43	34	96	70	2		245	1%
Afrique	2	91	130	88	2		313	2%
Amérique	17	45	106	99	2		269	2%
Asie	26	56	81	157	1		321	2%
Océanie		4	3	6			13	0%
Vaud	4	5'099	2'245	744	32	2	8'126	49%
Autres cantons	3	2'600	1'853	566	11		5'033	30%
Étranger	95	873	1'222	1'222	14	21	3'447	21%
Total	102	8'572	5'320	2'532	57	23	16'606	100%

* sans les étudiant·e·s en formation continue (MAS)

** précédemment inclus avec les bachelors et les masters

*** étudiant·e·s inscrits à l'UNIL pour un ou deux semestres et ne visant pas de titre universitaire

6.1.8 Grades décernés

Titres décernés	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Bachelors	1'583	1'541	1'501	1'636	1'641	1'740
<i>% femmes</i>	54%	52%	53%	57%	54%	56%
Masters	1'507	1'564	1'609	1'592	1'595	1'739
<i>% femmes</i>	58%	54%	51%	56%	53%	53%
Licences/Diplômes	0	0	0	0	0	0
<i>% femmes</i>	-	-	-	-	-	-
Dipl. féd. médecin*	0	0	0	0	0	0
<i>% femmes</i>	-	-	-	-	-	-
Diplômes postgrades et MAS	122	97	99	71	44	119
<i>% femmes</i>	50%	43%	27.3%	35%	57%	50%
Dipl. spéciaux (EFLE)	11	18	13	15	16	8
<i>% femmes</i>	82%	94%	84%	87%	75%	88%
Doctorats	294	275	270	296	312	295
<i>% femmes</i>	48%	46%	49%	55%	52%	51%

Les examens de Diplôme fédéral de médecin ne figurent pas dans ce tableau car ils sont organisés par l'OFSP depuis 2011.

6.2 Personnel

6.2.1 Personnel rémunéré par l'enveloppe budgétaire de l'UNIL⁶ (en EPT) - sans la médecine clinique

Statistique/indicateur	2017	2018	2019	2020	2021
Professeur·e·s ordinaires et associés	317.1	323.8	336.2	343.0	346.4
<i>% femmes</i>	26.7%	28.1%	28.1%	27.2%	28.2%
Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	40.8	40.0	39.5	37.3	40.8
Prof. assist. PTC	36.8	36.6	37.4	35.4	39.1
<i>% femmes</i>	31.4%	32.8%	42.7%	52.2%	52.3%
Autres enseignant·e·s ⁷ <i>dont</i>	237.9	244.3	240.6	240.9	243.2
Maîtres assistant·e·s	41.4	38.3	28.6	28.5	27.1
MER 1	110.6	114.2	117.4	121.3	126.6
MER 2	37.1	37.9	36.5	33.8	35.7
<i>% femmes</i>	41.6%	40.8%	39.3%	40.5%	42.8%
Assistant·e·s	727.1	744.1	745.6	759.2	760.0
<i>% femmes</i>	49.3%	49.8%	50.1%	52.3%	54.4%
Pers. admin. et techn.	827.5	851.1	894.8	908.6	930.5
<i>... dont chercheur·e·s</i>	62.4	69.6	66.4	66.7	68.6
<i>% femmes</i>	56.0%	53.5%	53.5%	53.9%	53.8%
Apprenant·e·s et stagiaires	35.2	39.8	43.7	44.7	39.0
<i>% femmes</i>	68.6%	70.3%	56.6%	63.7%	67%
Total personnel sans cliniques EPT	2'186.0	2'243.1	2'300.4	2'333.6	2'360
<i>% femmes</i>	47.7%	47.2%	47.1%	48.2%	49.3%
Nombre de personnes	3'599	3'668	3'686	3'720	3'793
<i>... dont personnel horaire</i>	525	592	559	507	558
<i>% femmes</i>	47.90%	47.66%	48.37%	49.33%	50.62%

⁶ Enveloppe budgétaire de l'UNIL : subvention cantonale + subvention LAU (Loi fédérale sur l'Aide aux Universités) + revenus AIU (Accord intercantonal universitaire) + recettes d'exploitation de l'UNIL

⁷ Professeur·e·s titulaires, Privat-docents, Professeur·e·s invités, Professeur·e·s remplaçants, Chargé·e·s de cours, Maîtres d'enseignement et de recherche, Maîtres assistant·e·s, Remplaçant·e·s du corps intermédiaire

6.2.2 Personnel toutes sources de financement confondues (en EPT)*

Statistique/indicateur	2017	2018	2019	2020	2021
Professeur·e·s ordinaires et associés*	320.7	325.6	338.2	346.1	348.9
% femmes	26.7%	28.1%	28.0%	27.0%	28.1%
Professeur·e·s ordinaires et associés, médecine clinique	167.1	173.1	182.0	185.2	196.5
% femmes	18.1%	18.1%	19.9%	21.5%	22.0%
Professeur·e·s assistants* dont	59.3	59.6	56.9	55.5	58.8
Professeur·e·s assist. PTC*	41.4	41.6	41.1	37.7	41.2
% femmes	32.9%	33.4%	42.7%	48.4%	47.5%
Professeur·e·s assistants, médecine clin. dont Professeur·e·s assist. PTC	8.8	8.8	6.8	4.5	7.3
% femmes	2.7	2.5	2.1	1.6	4.1
% femmes	34.2%	33.7%	26%	15.5%	20.5%
Autres enseignant·e·s* dont	252.8	260.1	255.0	256.1	258
Maîtres assistant·e·s	53.6	51.0	40.2	40.7	38.8
MER1	111.7	115.7	118.1	121.9	127.2
MER 2	37.4	38.3	37.2	34.4	35.9
% femmes	41.8%	41.3%	39.4%	40.1%	41%
Autres enseignant·e·s, médecine clin. dont	197.8	211.8	213.9	218.5	240.3
Maîtres assistant·e·s	1.2	1.0	1.0	1.6	3.0
MER 1	148.7	160,0	165.7	171.4	191.2
MER 2	0.8	0.8	0.8	1.6	0.8
% femmes	26.6%	27.5%	28.6%	29.4%	31.1%
Assistant·e·s*	1'197.5	1'221.1	1'256.9	1'306	1'346.6
% femmes	51.0%	49.8%	49.7%	51.5%	53.4%
Pers. admin. et techn.*	1036.0	1'069.2	1'073.4	1'078.3	1'106.5
... dont chercheur·e·s	127.9	143.1	132.8	132.4	144.8
% femmes	56.1%	54.3%	54.3%	54.6%	54.2%
Apprenant·e·s et stagiaires*	45.5	47.4	49.9	49.1	44.1
% femmes	64.1%	68.3%	59.4%	64.6%	67.8%
Total personnel en EPT, sans les cliniques	2'911.8	2'982.9	3'030.3	3'098.2	3162.9
% femmes	49.2%	48.3%	48.1%	49.0%	50.0%
Nbre de personnes *	4'484	4'566	4'591	4'651	4'795
... dont personnel horaire	542	606	578	520	580
% femmes	49.2%	48.7%	49.6%	50.3%	51.2%
Total personnel en EPT avec cliniques	3'285.6	3'376.7	3'433.1	3'499.3	3607.1
% femmes	46.2%	45.4%	45.3%	46.3%	47.1%
Nombre de personnes	5'066	5'149	5'164	5'243	5'412
... dont personnel horaire	542	606	578	520	580
% femmes	46.4%	46.1%	46.9%	47.7%	48.5%

*sans la médecine clinique

6.2.3 Professeur·e·s entrés en fonction entre le 1er août 2020 et le 31 juillet 2021 (nombre de personnes)

Titre	Non-clinique	Clinique	Total
Professeur·e·s ordinaires	9	3	12
<i>% femmes</i>	<i>33%</i>	<i>0%</i>	<i>25%</i>
Professeur·e·s associés	11	11	22
<i>% femmes</i>	<i>9%</i>	<i>18%</i>	<i>14%</i>
Professeur·e·s assistants	9	3	12
<i>% femmes</i>	<i>22%</i>	<i>33%</i>	<i>25%</i>
Total	29	17	46
<i>% femmes</i>	<i>21%</i>	<i>18%</i>	<i>20%</i>

6.2.4 Assistant·e·s – doctorant·e·s (EPT)

Faculté	Budget ordinaire UNIL	FNS	Autres	Total
FTSR	10.9	3.7	1.4	16.00
FDCA	106.8	13.5	6.3	126.7
Lettres	68.9	42.8	0.2	111.9
SSP	107.0	48.0	0.9	155.9
HEC	90.5	25.8	8.2	124.5
FBM	101.1	87.0	63.9	252.0
FGSE	52.7	43.6	6.2	102.6
Total	537.9	264.4	87.2	889.5

A l'UNIL, les assistant·e·s diplômés sont immatriculés comme doctorant·e·s. Au 31.12.2021, 1012 doctorant·e·s sur les 2532 inscrits à l'UNIL avaient un contrat d'assistant·e avec l'UNIL ; une partie du reste des doctorant·e·s était employée par le CHUV.

6.2.5 Effectif du personnel par faculté (en EPT)

Théologie et sciences des religions

Financement	Catégorie de personnel	2017	2018	2019	2020	2021
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	10.4	10.9	12.1	11.9	11.5
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	1.5	1.3	1.0	1.0	1.0
	Professeur·e·s assis. PTC	1.5	1.3	1.0	1.0	1.0
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	5.6	6.4	6.6	6.8	7.0
	Maitres assistant·e·s	0.5	0.5	0.5	0.5	0.8
	MER 1	2.0	2.0	2.7	2.8	3.1
	MER 2	0.4	0.4	0.4	0.6	1.1
	Assistant·e·s	13.4	13.5	13.8	13.3	12.2
	Personnel adm. et tech.	10	10.2	10.7	12.6	12.5
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	2.5	2.2	2.8	2.0	1.5
	Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.0	0.6	1.0	0.4
	Total	43.5	44.5	47.5	46.6	44.7
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	10.5	11.0	12.5	12.0	11.6
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	1.5	1.3	1.0	1.0	1.0
	Professeur·e·s assis. PTC	1.5	1.3	1.0	1.0	1.0
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	6.9	8.2	8.2	8.5	8.0
	Maitres assistant·e·s	1.7	2.2	2.1	2.1	1.7
	MER 1	2.0	2.0	2.7	2.8	3.1
	MER 2	0.4	0.4	0.4	0.6	1.1
	Assistant·e·s	26.4	24.5	24.3	26.2	23.1
	Personnel adm. et tech.	14.0	14.7	15.2	15.0	15.0
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	3.7	3.3	4.0	4.3	3.8
	Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.0	0.6	1.0	0.4
	Total	59.3	59.5	61.5	63.6	59.1

Droit, sciences criminelles et administration publique

Financement	Catégorie de personnel	2017	2018	2019	2020	2021
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	48.2	45.6	46.6	50.2	51.6
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	3.4	3.4	3.5	2.9	2.3
	Prof. assist. PTC	3.4	3.4	3.5	2.9	2.3
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	14.1	14.2	14.0	14.1	12.1
	Maitres assistant·e·s	1.8	2.0	2.0	2.0	1.8
	MER 1	1.5	2.0	2.0	2.0	2.0
	MER 2	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0
	Assistant·e·s	101.4	107.6	104.3	110.0	113.4
	Personnel adm. et tech.	33.1	32.0	35.3	34.1	37.7
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	2.4	3.0	3.6	3.6	5.2
	Apprenant·e·s et stagiaires	0.4	0.6	0.4	1.4	1.4
	Total	194.3	202.8	203.5	212.7	218.6

Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	43.3	46.1	47.1	50.9	51.8
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	3.4	3.4	3.5	2.9	2.7
	Professeur·e·s assis. PTC	3.4	3.4	3.5	2.9	2.3
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	12.3	12.2	12.0	14.6	12.4
	Maitres assistant·e·s	1.8	2.0	2.0	2.0	1.8
	MER 1	1.5	2.0	2.0	2.0	2.0
	MER 2	0.3	0.0	0.0	0.1	0.0
	Assistant·e·s	120.9	133.4	132.2	136.4	141
	Personnel adm. et tech.	58.0	60.7	60.7	58.5	64.5
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	19.6	20.7	19.1	17.8	22.1
Apprenant·e·s/stagiaires	0.5	1.1	0.4	1.4	1.4	
	Total	240.0	258.9	257.9	264.7	273.8

Lettres

Financement	Catégorie de personnel	2017	2018	2019	2020	2021
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	58.4	58.6	62.4	62.1	62.4
	Professeur·e·s assistants	3.9	3.7	3.0	3.8	5.0
	<i>dont</i> Prof. assist. PTC	1.9	2.0	2.0	2.8	3.6
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	92.7	93.4	87.1	89.1	91.3
	Maitres assistant·e·s	22.4	21.6	13.5	15.7	14.6
	MER 1	36.6	37.3	38.8	40.1	43.0
	MER 2	25.7	27.3	25.6	23.7	23.7
	Assistant·e·s	83.5	87.1	91.5	94.2	90.8
	Personnel adm. et tech.	37.4	36.6	39.3	41.6	44.2
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	5.4	5.2	5.7	5.9	5.6
Apprenant·e·s/stagiaires	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	
	Total	277.7	284.6	289.0	290.8	293.7
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	58.4	58.6	62.4	62.3	63.1
	Professeur·e·s assistants	6.9	6.5	6.1	6.6	6.5
	<i>dont</i> Prof. assist. PTC	2.9	3.0	2.6	2.8	3.6
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	94.7	94.9	88.9	92.1	95.5
	Maitres assistant·e·s	24.2	22.2	14.5	17.6	18.4
	MER 1	36.7	37.7	38.9	40.1	43.1
	MER 2	25.8	27.4	26.1	24.2	23.8
	Assistant·e·s	140.4	145.9	146.9	158.5	151.7
	Personnel adm. et tech.	43.5	45.9	49.5	46.6	48.6
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	5.8	6.0	5.9	6.5	7.7
Apprenant·e·s/stagiaires	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	
	Total	344.1	351.8	353.9	366.1	365.5

SSP

Financement	Catégorie de personnel	2017	2018	2019	2020	2021
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	51.3	54.8	57.8	57.4	59.0
	Professeur·e·s assistants	4.5	2.8	2.4	1.6	1.8
	<i>dont Prof. assist. PTC</i>	3.6	2.0	1.6	1.0	1.8
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	53.9	54.8	57.2	56.7	59.2
	Maitres assistant·e·s	6.6	6.8	6.5	5.0	3.9
	MER 1	35.5	35.1	35.2	36.6	39.2
	MER 2	5.6	5.9	6.4	5.6	7.1
	Assistant·e·s	132.1	134.5	126.9	130.9	131.4
	Personnel adm. et tech.	50.4	52.3	52.3	50.1	52.9
	<i>... dont chercheur·e·s</i>	11.7	10.4	7.8	7.1	6.6
Apprenant·e·s/stagiaires	5.0	5.6	4.6	4.6	3.7	
	Total	297.3	304.9	300.7	302.9	310.6
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	52.8	55.4	57.4	59.2	59.0
	Professeur·e·s assistants	4.6	2.8	2.4	4.4	4.8
	<i>dont Prof. assist. PTC</i>	3.6	2.0	1.6	1.0	1.8
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	57.2	58.2	59.5	59.7	63.3
	Maitres assistant·e·s	8.6	8.8	7.7	7.2	6.9
	MER 1	36.5	36.1	35.8	37.1	39.6
	MER 2	5.6	6.2	6.6	5.6	7.2
	Assistant·e·s	194.8	186.4	187.5	213.3	222.4
	Personnel adm. et tech.	61.2	65.7	63.0	63.5	65.9
	<i>... dont chercheur·e·s</i>	18.4	19.3	14.4	15.8	15.6
Apprenant·e·s/stagiaires	6.1	6.0	5.2	5.6	4.3	
	Total	376.7	374.5	375.0	405.6	419.7

HEC

Financement	Catégorie de personnel	2017	2018	2019	2020	2021
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	52.8	56.3	60.8	62.9	67.0
	Professeur·e·s assistants	17.3	15.4	13.0	10.8	11.8
	<i>dont Prof. assist. PTC</i>	17.3	15.4	13.0	10.8	11.8
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	18.7	21.5	21.8	20.5	21.2
	Maitres assistant·e·s	3.1	1.9	1.6	1.7	1.8
	MER 1	1.7	1.8	2.2	2.3	2.6
	MER 2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
	Assistant·e·s	119.1	116.3	119.1	122.2	123.5
	Personnel adm. et tech.	52.2	54.3	52.6	54.6	58.6
	<i>... dont chercheur·e·s</i>	4.6	4.3	3.8	4.1	4.7
Apprenant·e·s/stagiaires	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	
	Total	260.9	263.8	267.4	271.0	282.2

Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	54.2	57.0	61.8	63.9	67.4
	Professeur·e·s assistants	17.9	15.8	14.0	11.8	12.4
	<i>dont Prof. assist. PTC</i>	17.9	15.8	14.0	11.8	12.4
	Autres enseignant·e·s	19.0	21.6	21.9	20.8	21.8
	<i>dont Maitres assistant·e·s</i>	3.1	1.9	1.6	1.7	1.8
	MER 1	1.7	1.8	2.2	2.3	2.6
	MER 2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
	Assistant·e·s	153.5	150.1	158.1	168.2	176.2
	Personnel adm. et tech.	67.0	65.9	65.7	66.0	72.6
<i>... dont chercheur·e·s</i>	7.9	6.4	6.9	7.9	10.9	
Apprenant·e·s/stagiaires	1.2	0.0	0.0	0.2	0.2	
	Total	312.8	310.4	321.5	330.9	350.6

Biologie et médecine et affiliés CHUV

Financement	Catégorie de personnel	2017	2018	2019	2020	2021
Budget ordinaire UNIL cliniciens exclus	Professeur·e·s ordinaires et associés	70.6	67.7	65.9	65.9	63.2
	Professeur·e·s assist.	8.2	11.0	12.5	11.9	12.7
	<i>dont Prof. assist. PTC</i>	7.1	10.0	12.2	11.6	12.4
	Autres enseignant·e·s	35.8	33.7	32.1	32.1	30.9
	<i>dont Maitres assist.</i>	1.9	0.1	0.0	0.2	0.2
	MER 1	23.4	24.3	23.5	24.1	23.3
	MER 2	5.0	4.0	3.8	3.5	3.5
	Assistant·e·s	209.7	212.2	212.4	207.6	204.0
	Personnel adm. et tech.	214.9	220.8	247.8	247.9	252.8
<i>... dont chercheur·e·s</i>	21.9	29.1	29.6	27.8	28.5	
Apprenant·e·s / stagiaires	17.3	20.6	24.8	22.7	18.3	
	Total	556.6	566.0	595.6	588.1	581.9
Toutes sources de financement y compris les enseignant·e·s cliniciens	Professeur·e·s ordinaires et associés	237.8	240.8	248.4	252.1	260.7
	Professeur·e·s assist.	28.8	33.0	30.4	26.7	31.4
	<i>dont Prof. assist. PTC</i>	12.9	16.1	16.5	14.5	18.0
	Autres enseignant·e·s	237.5	249.7	250.9	255.2	273.6
	<i>dont Maitres assist.</i>	6.9	5.3	6.0	6.3	5.3
	MER 1	172.1	184.3	189.2	195.5	214.6
	MER 2	5.7	4.8	4.6	5.1	4.2
	Assistant·e·s	431.8	449.2	465.6	458.6	478.7
	Personnel adm. et tech.	342.1	353.5	346.9	340.1	345.2
<i>... dont chercheur·e·s</i>	51.0	62.4	62.4	58.0	62.1	
Apprenant·e·s/stagiaires	25.4	27.2	30.0	25.9	21.9	
	Total	1'303.4	1'353.4	1'372.2	1'358.6	1'411.3

FGSE

Financement	Catégorie de personnel	2017	2018	2019	2020	2021
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e-s ordinaires et associés	30.1	29.7	30.9	30.8	31.4
	Professeur·e-s assistants	2.0	2.5	4.1	5.3	6.1
	<i>dont Prof. assist. PTC</i>	2.0	2.5	4.1	5.3	6.1
	Autres enseignant·e-s	18.0	21.0	22.4	21.5	21.5
	<i>dont Maitres assistant·e-s</i>	5.2	5.4	4.5	3.5	4.1
	MER 1	10.0	11.8	13.1	13.4	13.4
	MER 2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e-s	66.9	72.0	77.5	81.1	82.0
	Personnel adm. et tech.	41.4	45.6	43.8	47.5	47.4
	<i>... dont chercheur·e-s</i>	8.2	9.8	7.0	9.3	8.4
Apprenant·e-s/stagiaires	2.8	4.0	3.9	4.6	4.8	
	Total	161.3	174.9	182.5	190.8	193.4
Toutes sources de financement	Professeur·e-s ordinaires et associés	30.1	29.7	30.9	30.8	31.4
	Professeur·e-s assistants	5.0	5.5	6.3	6.5	7.4
	<i>dont Prof. assist. PTC</i>	2.0	2.5	4.1	5.3	6.1
	Autres enseignant·e-s	21.2	25.0	25.4	23.6	23.7
	<i>dont Maitres assistant·e-s</i>	8.4	9.5	7.4	5.5	6.0
	MER 1	10.0	11.8	13.1	13.4	13.4
	MER 2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e-s	128.3	129.6	141.2	143.8	153.5
	Personnel adm. et tech.	47.6	51.8	47.1	51.3	52.3
	<i>... dont chercheur·e-s</i>	14.0	15.6	10.1	12.9	11.6
Apprenant·e-s/stagiaires	3.2	4.0	4.2	4.6	5.5	
	Total	235.5	245.6	255.1	260.6	273.9

6.2.6 Direction et ses services (en EPT)

Financement	Catégorie de personnel	2017	2018	2019	2020	2021
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e-s ordinaires et associés	0.7	0.2	0.2	0.1	0.3
	Professeur·e-s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e-s	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e-s	0.9	0.7	0.0	0.0	0.0
	Personnel adm. et tech.	384.0	391.8	404.6	420.2	424.4
	<i>... dont chercheur·e-s</i>	5.7	5.7	6.2	6.9	8.1
	Apprenant·e-s/stagiaires	9.0	9.0	9.4	10.3	10.3
	Total	394.5	401.7	414.2	430.7	435.0

Chiffres et statistiques

Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	0.7	0.2	0.2	0.2	0.3
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e·s	1.3	2.2	1.1	1.1	0.1
	Personnel adm. et tech.	402.9	411.2	425.4	426.8	442.5
	... dont chercheur·e·s	7.4	9.3	10.1	10.1	10.9
	Apprenant·e·s et stagiaires	9.0	9.0	9.4	9.4	10.3
	Total	413.9	422.5	435.9	437.3	453.2

Fondation FORS

Financement	Catégorie de personnel	2017	2018	2019	2020	2021
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	1.0	1.0	1.0	1.0	0.5
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e·s	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Personnel adm. et tech.	33.5	35.3	38.6	41.4	40.8
	... dont chercheur·e·s	28.0	29.5	29.6	30.9	29.1
	Apprenant·e·s/stagiaires	0.9	0.3	0.3	0.9	1.5
	Total	35.3	36.6	39.8	43.4	42.8

Fondation pour la formation continue universitaire lausannoise

Financement	Catégorie de personnel	2017	2018	2019	2020	2021
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e·s	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Personnel administratif et technique	16.2	16.6	19.0	19.7	20.7
	Apprenant·e·s/ stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	16.2	16.7	19.0	19.7	20.7

7. Gestion financière

7.1 Budget 2021

En vertu de la LUL, l'Université de Lausanne dispose, depuis 2005, d'une enveloppe budgétaire globale. Celle-ci est composée :

- de la subvention cantonale;
- de la subvention de la Confédération en vertu de la Loi fédérale sur l'Encouragement des Hautes Écoles (LEHE);
- des produits résultant de l'Accord intercantonal sur le financement des universités (AIU);
- des «overheads» octroyés par le FNS et des «overheads» prélevés sur fonds de tiers;
- des taxes d'inscription aux cours;
- d'autres produits divers.

Le budget relatif à la mise à disposition de l'infrastructure immobilière (construction et entretien lourd de bâtiments), qui est à la charge de l'Etat de Vaud, n'est pas inclus dans cette enveloppe.

Le budget 2021 des charges de l'UNIL s'élève à CHF 541'617'227,56 (montant correspondant à l'addition des comptes de charges dans la brochure des comptes de l'Etat de Vaud et dans la note N°5 des états financiers audités de l'UNIL).

Depuis l'exercice 2007, les coûts liés aux tâches d'enseignement et de recherche dans le domaine de la médecine clinique sont entièrement portés au budget de l'Université. Depuis 2019, la subvention académique correspondante a été séparée entre le CHUV et UNISANTE (PMU). Une subvention totale de 130.8 millions a été versée à ces deux institutions (118.9 millions pour le CHUV et 11.9 millions pour UNISANTE).

7.2 Résultat de l'exercice et état du Fonds de réserve et d'innovation (FRI)

L'exercice 2021 se solde par **un excédent des produits sur les charges de CHF 1'031'421.**

Le solde du FRI est passé de CHF 46'143'087 au 1^{er} janvier 2021 à CHF 47'174'509 au 31 décembre 2021, selon détail ci-dessous :

Rubrique	Exercice 2021 (CHF)	Exercice 2020 (CHF)
Solde au 1 ^{er} janvier	46'143'087	38'161'131
Excédents de charges (-) / produits (+) sur le budget ordinaire	+3'041'753	+5'781'094
Attribution volontaire au FRI en prévision de projets futurs	0	+3'650'000
Couverture de l'utilisation des reports	-1'322'851	-1'187'347
Utilisation du FRI pour financement de projets	-687'481	-261'791
Solde au 31 décembre	47'174'508	46'143'087

L'utilisation du FRI pour le financement de projets concerne notamment les projets importants suivants :

- Soutien des activités de recherche des facultés dans le domaine de l'IT (KCHF3'150) ;
- SAP – migration S4 / Hana (KCHF 3'000)
- Modernisation SI Académique Sylvia (KCHF 2'500)
- Organoïdes / iPSCS / Les organoïdes : des mini-organes pour une recherche innovante sans expérimentation humaine ou animales en FBM (KCHF 2'250) ;
- Soutien au projet E4S en HEC (KCHF 1'495)
- Digitalisation des processus administratif (KCHF 900)
- Renforcement environnement numérique recherche (CHF 750)
- Serval (KCHF 600)
- Financement partiel d'un Multi-Collector ICPMS en FGSE (KCHF 350) ;
- Observatoire mondial Sports et femme (UNESCO) (KCHF 330)
- Futures Lab en HEC (KCHF 260) ;
- Mise sur pied d'une Ecole de magistrature romande (KCHF 250) ;
- Appui scientifique au développement du nouveau Pôle environnement et climat de la FDCA (KCHF 200) ;
- Imaginaire des Futurs possibles (KCHF 150) ;
- Base de données HEC (KCHF 100) ;
- Equipements scientifiques FGSE (KCHF 19).

7.3 Exploitation du budget « État de Vaud » 2021

Voici un résumé du compte d'exploitation de l'Université relatif au budget ordinaire, au fonds de report et au FRI :

Compte d'exploitation	Budget 2021 ¹⁾	Comptes 2021 ²⁾	Soldes budgétaires au 31.12.2021
	CHF	CHF	CHF
CHARGES			
Personnel	317'856'212	312'679'261	5'176'951
Biens, services, marchandises	72'352'426	77'345'173	-4'992'747
Subventions et subsides ³⁾	143'281'840	142'006'152	1'275'688
Charges internes ⁴⁾	4'751'040	9'562'651	-4'811'611
Charges financières	37'002	23'990	13'012
Sous-total Charges	538'278'520	541'617'227	-3'338'707
Attribution au FRI	9'000'000	3'041'753	5'958'247
Total Charges	547'278'520	544'658'980	2'619'540
PRODUITS			
Taxes, ventes et remboursements ⁵⁾	14'001'700	13'937'666	64'034
Subvention de l'Etat de Vaud	331'308'100	333'257'671	-1'949'571
Subsides, mandats et produits divers ⁶⁾	7'034'201	7'569'732	-535'531
Subventions d'autres collectivités publiques ⁷⁾	174'987'384	183'365'196	-8'377'812
Produits internes	1'650'000	3'106'353	-1'456'353
Produits financiers	2'269'000	1'412'030	856'970
Sous-total Produits	531'250'385	542'648'648	-11'398'263
Dissolution du FRI	16'028'135	2'010'332	14'017'803
Total Produits	547'278'520	544'658'980	2'619'540

1) Budget ordinaire 2021

2) Comptes 2021 relatifs au budget ordinaire, aux reports et FRI

3) La rubrique de charges de subventions et subsides correspond à la subvention au CHUV (CHF 118.9 mios), la subvention à la BCU (CHF 5,1 mios), la subvention à Unisanté (CHF 11,9 mios), le financement du Centre d'imagerie biomédical (CHF 0,8 mios). Le solde de la rubrique restant est composé de divers financements inférieurs à CHF 500'000.

4) Les charges internes comportent des attributions à des fonds financées sur le budget ordinaire de même que des analyses réalisées par les plateformes de recherche. Au cours de l'exercice 2021, les attributions suivantes ont été faites sur des fonds « Etat » : CHF 1,3 mios sur le fonds du Service des sports, CHF 1,2 mios sur un fonds « projets communs/matching funds », CHF 0,4 mios pour le fonds des parkings, CHF 0.3 mios sur le fonds du groupe Azur, CHF 1.7 mios sur le fonds social et CHF 50k sur un fonds du Département d'analyse ultrastructurale.

5) Les taxes, ventes et remboursements se décomposent en 3 catégories de recettes : les taxes, inscriptions et émoluments (pour CHF 12,8 mios), les remboursements divers (pour CHF 0.8 mios) et les ventes et travaux divers (pour CHF 0,3 mios).

6) Cette rubrique comporte des recettes pour subsides et mandats (pour CHF 2,3 mios), des recettes pour prestations de services divers (pour CHF 4.9 mios dont CHF 2,7 mios pour l'entretien de locaux mis à disposition de l'EPFL) et des produits divers (pour CHF 0,3 mios).

7) Cette rubrique comprend la subvention de base de la LEHE (pour CHF 101,5 mios), les produits liés à l'AIU et à la subvention en lien avec la convention EPGL (pour 71.7 mios), les overheads du FNS (pour CHF 9 mios) et la subvention LEHE aux loyers (pour CHF 1.1 mios).

7.4 Statistique financière des dépenses de fonctionnement de l'UNIL comprenant toutes les sources de financement

Remarque préliminaire : la statistique financière diffère des comptes de l'UNIL sur le fait qu'elle ne prend pas en considération les opérations non monétaires, en particulier:

- les attributions à des fonds ;
- les charges internes.

En 2021, la source de financement « Subvention État de Vaud » comprend la subvention cantonale à l'UNIL (montant brut = CHF 333'257'671.20), augmentée d'une dissolution du fonds de réserve et d'innovation (montant = CHF 2'010'331'91). L'attribution du fonds de réserve et d'innovation (montant = CHF 3'041'753,39) est intégrée dans les montants neutralisés.

Sources de financement	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Subvention État de Vaud	310.19	320.27	324.42	327.26	327.76	335.27
Mandats État de Vaud	3.24	3.24	3.78	3.28	1.91	4.85
AIU	58.84	61.98	63.66	65.82	67.23	70.63
Confédération - LAU	82.55	93.53	94.84	98.30	101.37	101.50
Autres Confédération	6.73	6.27	6.27	5.65	3.86	4.79
FNS	44.68	44.24	42.60	43.05	43.41	47.61
innosuisse (ex-CTI)	0.62	0.73	1.36	0.73	0.49	0.65
Recherche EU	8.62	8.33	8.85	8.48	7.83	10.17
Tiers	42.66	42.86	44.36	46.62	42.07	63.15
Étudiant·e·s, formation continue, congrès	14.37	14.92	15.02	17.85	15.23	16.07
Recettes diverses	14.82	4.83	14.74	6.44	5.55	11.82
Total statistique	587.33	601.19	619.89	623.48	616.71	666.50
Montants neutralisés	24.64	42.87	76.78	71.89	53.29	29.98
Total comptable	611.97	644.06	696.67	695.38	670.00	696.48

Couverture des dépenses (en millions de francs)

Les dépenses ci-dessus relatives au financement « Subvention État de Vaud » comprennent notamment :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Subvention au CHUV	121.14	123.51	124.68	114.73	117.81	118.93
Subvention à l'EPGL	5.00	4.99	5.03	2.63		
Subvention à Unisanté			3.55	11.22	11.75	11.89

EPGL : En 2019 la convention à l'EPGL a pris fin.

Le calcul des subventions a été adapté dans l'ensemble du tableau, de manière à être aligné sur le rapport à l'organe de révision.

Taux de couverture des dépenses par source de financement (en %)

Sources de financement	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Subvention État de Vaud	52.8%	53.3%	52.3%	52.5%	53.1%	50.3%
Mandats État de Vaud	0.6%	0.5%	0.6%	0.5%	0.3%	0.7%
AIU	10.0%	10.3%	10.3%	10.6%	10.9%	10.6%
Confédération - LAU	14.1%	15.6%	15.3%	15.8%	16.4%	15.2%
Autres Confédération	1.1%	1.0%	1.0%	0.9%	0.6%	0.7%
FNS	7.6%	7.4%	6.9%	6.9%	7.0%	7.1%
innosuisse (ex-CTI)	0.1%	0.1%	0.2%	0.1%	0.1%	0.1%
Recherche EU	1.5%	1.4%	1.4%	1.4%	1.3%	1.5%
Tiers	7.3%	7.1%	7.2%	7.5%	6.8%	9.5%
Étudiant·e·s, formation continue, congrès	2.4%	2.5%	2.4%	2.9%	2.5%	2.4%
Recettes diverses	2.5%	0.8%	2.4%	1.0%	0.9%	1.8%
Total statistique	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

7.5 Gestion des biens universitaires vaudois

L'Université de Lausanne place ses excédents de trésorerie (à l'exception des fonds du Fonds national de la recherche scientifique, de l'Union européenne et de la Confédération) au travers de la « Gestion des biens universitaires vaudois » (GBUV). La GBUV est une société simple de placements selon contrat du 25 septembre 2019. Les associés de cette société sont, d'une part, l'Université et, d'autre part, des fondations proches de l'Université. Le but de la GBUV est d'unir les biens des parties au contrat en vue d'une gestion commune dans le but d'en simplifier l'administration,

de réduire les frais s'y rapportant et de profiter de certaines possibilités de placements auxquelles elles ne pourraient avoir accès individuellement.

Dans les comptes de l'Université de Lausanne, les actifs de la GBUV sont évalués à leur valeur boursière. La politique de placement est fixée par l'Assemblée générale de la GBUV. Le dossier de la GBUV fait l'objet d'un mandat de gestion auprès de la BCV, avec obligation de la banque de respecter les normes de placement décidées par l'Assemblée générale.

Les apports de l'ensemble des associés s'élèvent à CHF 274'620'777 au 31 décembre 2021.

Les placements GBUV de l'ensemble des associés ont enregistré les mouvements suivants durant l'année 2021 :

Rubrique	Mouvements 2021 (CHF)
Solde au 1 ^{er} janvier	274'620'777
Apports / retraits (nets)	+10'459'500
Gains / plus-values de l'exercice (net)	+15'402'545
Placements GBUV de l'UNIL au 31 décembre	300'482'822

La part de l'Université dans la GBUV s'élève à CHF 268'464'391 à la fin de 2021, soit 89.3 % du total des placements GBUV.

La GBUV a enregistré, en 2021, une performance TWR (*Time Weighed Return*) nette positive de +6.50 %. La valeur des placements de la GBUV s'est ainsi accrue de manière importante. Comme lors des années précédentes, une provision pour perte de valeur figure dans les comptes 2020.

Au cours des dernières années, la performance annuelle (TWR nette) de la GBUV a été la suivante :

Année	Rendement annuel net
2009	+12.38 %
2010	+1.93 %
2011	-0.49 %
2012	+7.40 %
2013	+4.86 %
2014	+7.16 %
2015	-0.35 %
2016	+2.51 %
2017	+6.76 %
2018	-3.36 %
2019	+12.34 %
2020	+2.78 %
2021	+6.50 %

7.6 Financement de la mise en œuvre du Plan stratégique de l'Université

Le Grand Conseil vaudois a adopté le plan stratégique 2017-2022 de l'Université le 26 mars 2019. Il a approuvé un amendement à la proposition du Conseil d'État se traduisant par l'ajout de l'objectif 4.5.

Objectifs prioritaires		2020	2021
Axe 1 : L'enseignement			
1.1	Assurer l'excellence de l'enseignement universitaire et les conditions de réussite	1'360	1'100
1.2	Faciliter l'accès aux études		
1.3	Valoriser les acquis d'un parcours universitaire pour le monde du travail		
Axe 2 : La recherche			
2.1	Valoriser une recherche de haute qualité	210	400
2.2	Soutenir le développement de la recherche dans tous les domaines	720	720
Axe 3 : Les liens à la société			
3.1	Poser l'UNIL en pionnière de la durabilité		500
3.2	Renforcer l'engagement de l'UNIL pour un apprentissage tout au long de la vie active		100
3.3	Renforcer l'UNIL dans son rôle d'acteur et partenaire de la société	150	400
3.4	Contribuer au renforcement du pôle vaudois de formation et recherche dans la santé	510	150
Axe 4 : La politique institutionnelle			
4.1	Favoriser la créativité et l'esprit d'entreprendre		150
4.2	Développer la politique de relève scientifique		200
4.3	Consolider la politique égalité	50	100
4.4	Gérer la croissance et la transformation des sites du campus de l'UNIL		
4.5	Renforcer les collaborations interinstitutionnelles		
	Total	3'000	3'820

8. Organes de l'UNIL

8.1 La Direction

Recteur

Frédéric HERMAN

Vice-recteur·trice·s

Estelle DOUDET, Recherche

Anne-Christine FORNAGE, Relations extérieures et communication scientifique

Benoît FRUND, Transition écologique et campus

Liliane MICHALIK, Égalité, diversité et carrières

Jérôme ROSSIER, Ressources humaines

Giorgio ZANETTI, Enseignement

8.2 Le Conseil de l'UNIL

	CORPS PROFESSORAL	CORPS INTERMEDIAIRE	PAT	ETUDIANT-E-S (2021-2023)
FTSR	Olivier Bauer	Stefano Petalas	Meiy Boun Pellerin	vacant
FDCA	Bettina Hummer Ariane Morin	Lionel Hort	Sandra Félix	Nehla Meier Gaëlle Valterio
LETTRES	Anne Bielman Laurent Le Forestier Lorenzo Tomasin	Valentine Robert	Claudia Mignot	Luc Baehni Marco Prost
SSP	Farinaz Fassa Recrosio Daniela Jopp Bernard Voutat	Marc Perrenoud		Clara Almeida Lozar Lloyd Fletcher
HEC	Xavier Castañer Julian Marewski Pascal St-Amour	Marc-Olivier Boldi		Maher Boukhris Theo Haralambos
FGSE	Lukas Baumgartner Jean Ruegg	Stéphanie Grand		Moïra Benmenni
FBM	Blaise Genton Laurent Keller Thorsten Krueger Christian Widmann	Olivier Phan Julien Puyal	Amelia Amiguet	Alexandre Jann Cédric Buffat
SERVICES CENTRAUX			Marine Antille Daniel Rod	

État à février 2022

Le Bureau du Conseil

Nom	Fonction	Appartenance	
Mme Anne BIELMAN	Présidente	Professeure	LETTRES
M. Lukas BAUMGARTNER	Vice-président	Professeur	FGSE
M. Marco PROST	Membre	Étudiant	LETTRES
Mme Nehla MEIER	Membre	Étudiante	FDCA
Mme Amelia AMIGUET	Membre	PAT	FBM

Plus d'information sur le Conseil, ses séances et ses commissions : www.unil.ch/conseil

8.3 Les Doyen·ne·s

Faculté	Doyen
FTSR	M. Jacques EHRENFREUND
FDCA	M. Vincent MARTENET
Lettres	M. Léonard BURNAND
SSP	Mme Nicky LE FEUVRE
HEC	Mme Marianne SCHMID MAST
FGSE	M. Niklas LINDE
FBM	M. Manuel PASCUAL

Université de Lausanne
Secrétariat général
Bâtiment Unicentre
1015 Lausanne
secretariat.general@unil.ch / 021 692 20 50